



## Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

## Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

## Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

REVUE DES REVUES  
ET  
PUBLICATIONS D'ACADÉMIES  
RELATIVES  
A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

---

Quarante-troisième Année  
FASCICULES PUBLIÉS EN 1918

---

*Rédacteur en chef* : PAUL LEJAY







# REVUE DES REVUES

ET

## PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

FASCICULES PUBLIÉS EN 1918

### AVIS

On trouvera ci-dessous des analyses de fascicules parus avant 1918 que nous n'avions pas encore pu nous procurer.

Les chiffres qui suivent le nom de l'auteur de l'article ou qui précèdent <sup>20</sup> le titre indiquent la page initiale et la page finale de cet article.

### ALLEMAGNE

25

**Berichte über die Verhandlungen der königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse.** Tome LXVII 1915. Fasc. 1. L'historien d'Oxyrhynchos [Justus Hermann Lipsius]. 1-26. Depuis la découverte de la Politeia d'Aristote on n'a pas fait de <sup>30</sup> trouvaille dont l'importance dépasse celle des œuvres de cet historien du milieu du IV<sup>e</sup> siècle (vol. 5 des O. P.). Il contient le récit très détaillé des événements compris entre l'automne 396 et la fin de l'été 395. Comme nous ne possédons ni le titre, ni l'indication de l'auteur, c'est dans l'écrit lui-même qu'il faut chercher des données qui permettront peut-être de <sup>35</sup> conclure à ce sujet. Colonne 2, 2, l'auteur, que l'on désignera de la lettre P, s'exprime comme suit : « ὡςπερ εἶρηκά που καὶ πρότερον », à propos de Timolaos et de ses trois entreprises pendant la guerre de Décélie. On en a conclu qu'il continuait Thucydide. Une difficulté se présente cependant : colonne 3, 7, s'agit-il du printemps ou de l'été, et qu'est-ce que cette 8<sup>e</sup> année <sup>40</sup> dont parle l'auteur? Meyer et Wilcken admettent que c'est l'été, et qu'il s'agit de la 8<sup>e</sup> année de la guerre, soit 395/4. Mais il est peu vraisemblable que P. ait choisi l'année 402 comme début d'une nouvelle période. Un examen plus attentif permet d'affirmer qu'il n'est pas question d'une période nouvelle, mais seulement de la 8<sup>e</sup> année de paix entre deux périodes de <sup>45</sup> guerre (cf. Thuc. V, 25). Or cette 8<sup>e</sup> année de paix se terminait en automne 396. Il faut donc compléter (col. 3, ligne 8) non pas ἐταῖ mais θέραι et ligne 9, τελευτώντος et non ἀρχομένου. Les événements relatés colonne 3 et 4 n'appartiennent donc pas à l'année 395 mais à l'automne et à l'hiver 396, et par conséquent, les colonnes 1-4 sont à placer avant le fragment 13 qui <sup>50</sup> commence à la campagne d'Agésilas au printemps 395. L'hypothèse est confirmée par la concordance avec le récit de Diodore XIV, 79. La composition de l'ouvrage doit avoir eu lieu avant 346, alors que les Phocéens formaient

encore un état indépendant. Et même avant 336 : cela résulte du fait que P. parle des querelles au sujet des frontières comme d'événements contemporains. On ne saurait par suite identifier l'ouvrage avec les Hellenika de Théopompe, comme le voudraient Meyer et Wilamowitz. Théopompe, né en 377, s'est adonné d'abord à l'éloquence épictictique et ne peut avoir composé si tôt un ouvrage historique de cette importance. On n'y trouve d'ailleurs ni la passion, ni l'amertume, qui, selon Polybe, caractérisent Théopompe. L'ouvrage serait-il de Cratippos ? On a rouvert à ce sujet la discussion qui dure depuis vingt ans. Stahl le place au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Schwartz (Hermès, XLIV, p. 499 ss.) le tient pour un faussaire et la plupart des savants l'ont suivi. Les arguments de Walker (Die Hellenika Oxyrhynchia, 1912) pour en donner la paternité à Ephore ne sont pas probants. Les arguments produits contre cette thèse gardent leur valeur : un récit si détaillé ne convient pas à une histoire universelle ; l'explication synchronique est contraire aux habitudes d'Ephore ; on ne saurait expliquer le silence qui a plané sur une œuvre aussi considérable. Il faut donc revenir à Cratippos. On a mal compris la pensée de Plutarque dans le début de son ouvrage sur la gloire latine : il n'oppose pas les historiens hellénistiques aux vrais historiens athéniens qui ont décrit les événements contemporains, mais à Xénophon, héros de sa propre histoire, ceux qui racontent les actions d'autrui. S'il mentionne Cratippos après Xénophon, il faut croire qu'il suit l'ordre chronologique, comme il le fait pour les autres historiens. Il est bien renseigné sur le contenu de l'ouvrage de Cratippos. On ne peut admettre qu'il se soit laissé induire en erreur par un faussaire. Encore moins Denys d'Halicarnasse, qui a dû être à peu près contemporain de l'auteur. Le reproche que, selon lui, Cratippe aurait fait à Thucydide d'avoir abusé des discours dans la première partie de son œuvre n'est pas un jugement si inintelligent et si faux qu'on l'a dit. Les discours étaient une création de Thucydide contraire aux habitudes des historiens grecs, et même aux tendances personnelles de Xénophon, qui croit devoir l'imiter. Ce n'est que sous l'influence de la rhétorique qu'ils deviennent l'usage courant. Diodore (X, 1) est le premier qui proteste contre leur abus, il est vrai. Mais il n'est pas invraisemblable que des critiques se soient élevées plus tôt. Platon déjà, dans le Ménexène, p. 238 c, fait une critique très fine et ironique d'un discours de Thucydide, et surtout dans la République III, p. 392 Dss. De fait, on ne trouve pas de discours direct dans ce qui subsiste de l'œuvre de P. (sauf un petit passage col. 10, 2). L'argument tiré contre Cratippos de la scholie de Marcellinos (Vie de Thucydide, § 32) peut être écarté : Marcellinos a pu commettre une erreur en suivant Didyme. Enfin, l'on a dit que P. ne pouvait être Athénien. Cratippos l'était d'après Plutarque et Phylarque. Il n'est pas facile de dire à quel parti politique se rattachait P. Mais on n'a pas le droit de déclarer qu'il haïssait les Athéniens ; il ne s'élève que contre la fraction radicale des démocrates. Comment expliquer enfin que l'on n'ait rien su de l'existence de cette histoire jusqu'à l'apparition du fragment des O. P. ? Par le succès de l'histoire universelle d'Ephore, qui s'est abondamment servi de son prédécesseur.

Année 1916. Fasc. 2. Les limites de l'humanité. 1<sup>re</sup> partie : L'oikoumene des anciens. [J. Partsch]. 1-62. L'auteur se propose de déterminer quelles étaient, d'après les relations des anciens, les parties habitées de la terre, et d'étudier les conditions et les formes de vie des peuples-limite. Le concept οἰκουμένη doit dater des premiers efforts de la pensée pour se représenter les limites de la terre ferme, c'est-à-dire des premiers systèmes philosophiques des Ioniens. C'est un effet du hasard, si on le trouve pour la

première fois chez Hérodote (III, 106), dans le passage où il exprime l'idée que les limites extrêmes de la terre ferme sont les plus favorisées. Conception qui se rapproche de ce que les anciens disaient des « îles des bienheureux » et de leur mythe étrange du monde enchanté (v. Rohde, *der griechische Roman*, 2<sup>e</sup> édition, p. 184-236, *Psyche*, 2<sup>e</sup> éd., II, 133, I, 374). La notion d'oïkoumène se confond parfois avec celle de terre habitée par les Grecs, mais elle n'est pas toujours aussi étroite : quand Aristote dit que l'expédition d'Alexandre a fait connaître l'oïkoumène dans toute sa largeur, il entend aussi par là les contrées habitées par les non-Grecs (*Mét.* II, 5, 15). L'expédition d'Alexandre amène d'ailleurs un changement, à cause de la découverte des pays situés entre l'Océan Indien et l'embouchure des fleuves de Mésopotamie. On entre en contact avec les Ichthyophages, peuplade aux mœurs primitives de la côte de Gédrosie. Ils se nourrissent exclusivement de poissons, le plus souvent crus, de coquillages et de crustacés. Les renseignements les plus abondants concernent les Ichthyophages de la Mer Rouge (Agatharcides, 31, 40, 50, 83 ; Strabon, XVII, p. 770, 772 ; *Periplus maris Erythr.*, 2, 20). Les plus misérables sont ceux de la Côte de corail sur la rive ouest de la Mer Rouge. Essai de reconstitution de la description d'Agatharcides au moyen de celles de Diodore et de Photios. Il montrait les indigènes se précipitant à marée basse à la recherche des poissons restés dans les riffs de corail, puis les séchant au soleil sur des pierres, foulant avec les pieds la chair à laquelle ils mêlaient des graines de paliure, et confectionnant avec cette pâte des sortes de briques qui leur servaient de nourriture jusqu'à la pêche suivante. En cas de tempête, ils se contentaient de coquillages, et même parfois des arêtes restées de leur dernière pêche. Au bout de quatre jours, ils se dirigeaient en foule vers les sources de l'intérieur du pays, en poussant des cris de bête et en dansant de joie. Ils s'y abreuvaient, puis, pleins comme des outres, ils retournaient à leurs demeures primitives (Agath., 33, 44, 46). Description conforme aux relations plus récentes de différents voyageurs. Les Ichthyophages de l'Océan Indien paraissent avoir été un peu plus avancés : ils usent de filets et de canots, ils cuisent la chair des poissons et se servent de la peau de certains poissons pour se vêtir (Strabon, XIV, 720, 721, etc.). Quant aux Ichthyophages mentionnés par Ptolémée et qu'il désigne du nom d'Ethiopiens, ils devaient habiter les côtes de la Chine actuelle, entre le Mekong et le Yang-tsé-kiang ; il est fort possible qu'ils fussent parents des « Negritos » qui habitent aujourd'hui Formose et des « Pescadores » de ces contrées. Où faut-il situer les Ichthyophages qui selon Ptolémée (IV, 8, 2) habitaient les rives occidentales de l'Afrique ? Il s'agit probablement des Berbères de la Mauritanie française d'aujourd'hui (v. Lydus, *de mensibus*, IV, 107 ; Diodore, III, 53, 6, puise ses renseignements dans un roman et ne peut être d'aucune utilité), et de la colonie espagnole Rio de Oro. Les récits des contemporains concordent avec ceux des anciens (v. spécialement Gruvel « La mission de pêcheries de la côte occidentale d'Afrique » *Bulletin de la Société géographique commerciale de Bordeaux*, n° 288, année 1905, p. 341-355). Les relations des anciens ne dépassent pas le 9<sup>e</sup> et le 28<sup>e</sup> degrés de l'hémisphère nord. Les Romains parlent des pêcheurs d'Ecosse. La Norvège devait être très peu habitée : Other au moyen-âge n'y constate encore que quelques rares huttes isolées. Des habitants des îles du delta du Rhin César rapporte qu'ils se nourrissent de poissons et d'œufs d'oiseaux (de Bello Gallico, IV, 10). On aurait tort cependant de faire dériver Oionæ du grec *ὄϊον*, malgré les récits de Méla, III, 56 et Plin. H. N. IV, 95. L'impression générale est

l'étroite dépendance des populations à l'égard des productions du coin de terre où ils habitent. L'échange libérateur n'existe encore presque pas. Les peuples navigateurs étaient rares et il suffisait de quelques écueils pour tenir toute une population à l'écart des routes des vaisseaux. L'on ne peut se faire qu'une image très imparfaite de l'état de la navigation dans l'antiquité. On sait que les Vénètes avaient des bateaux à fond plat, en chène, munis d'ancre, de chaînes de fer, et de voiles de cuir (César bell. gall., III, 13); les Bretons naviguaient sur des canots de cuir avec carcasses d'osier (b. civil., I, 54, 1-2; Lucaïn, 134-138; Pline, II. N., IV, 104, VII, 206, XXXIV, 156). Les dessins retrouvés sur le rocher de Schärngaard ont révélé l'existence de la navigation chez les anciens Germains. Il y avait un trafic des Celtes avec la Bretagne, de la Bretagne et de l'embouchure de la Seine avec le pays de Cornouaille et l'île de Wight, où l'on trouvait l'étain que venaient chercher aussi les Phéniciens; on allait dans la mer du Nord à la recherche de l'ambre. D'autre part, les navigateurs qui partaient d'Égypte arrivèrent à l'Océan Indien et y constatèrent une navigation indigène. On trouve dans le *Periplum maris Erythraei* une description des radeaux et des canots en usage dans cette contrée (*periplum* 60; 27) ainsi que des canots faits de troncs creusés ou de peaux cousues de la côte orientale de l'Afrique; entre l'Arabie et Barygaza (Barotsch) on se servait de canots de grandes dimensions, faits de planches réunies par des cordes de fibres de palmier (*Periplum* 36, et autres nombreux témoignages, entre autres Ptolémée VII, 2, 31). Les récits des anciens concordent avec les rapports des voyageurs du moyen âge et des temps modernes. L'absence de clous a longtemps été attribuée dans l'antiquité à la crainte des roches magnétiques. La Mer Rouge n'est ouverte au commerce grec et romain qu'à partir d'Auguste. Elle devient une porte de l'Oikoumene, grâce au canal qui allait des lacs amers au Nil. Un trafic régulier s'établit jusqu'aux Indes (*Peripl.* 57; Pline H. N. VI, 100, 104), et jusqu'en Chine. Importance et développement d'Aden d'un côté, de Gadès de l'autre. Gadès ne le cède qu'à Rome pour le nombre d'habitants. La romanisation de l'Europe occidentale met fin à sa prépondérance; on fonde des ports à l'embouchure des fleuves: Seine, Loire, Doura, Taje. La colonisation des îles situées à quelque distance du continent date des temps préhistoriques. Pythéas constate que la Bretagne, l'Irlande, les côtes plus au Nord (peut-être les îles Orkney ou les côtes de Norvège) sont habitées. La découverte des îles de Madère et de Porto Santo par des navigateurs lusitaniens vers 80 avant notre ère confirme le mythe des îles des Bienheureux; ce nom est reporté dans la suite aux îles Canaries. Agatharcides parle aussi d'îles des Bienheureux au sud de l'Arabie (Microcides ou Sokotora?). Le Nord de l'Europe reste très longtemps terre inconnue. Pour Hérodote, la limite est le Danube. Ce n'est qu'à l'époque d'Auguste qu'on découvre la mer de Germanie. On considère la Scandinavie comme une grande île (Pline II. N. IV, 96, 104; Ptolémée, II, 11, 16). Le Nord-Est reste tout à fait inconnu. ¶ Fasc. 3.

45 Eirene, recherche de philologie historique [Karl Brugmann]. 1-23. Les différents mots des langues indo-européennes exprimant l'idée de paix n'ont pas de racine commune. C'est que la notion de paix ne pouvait guère exister en un temps de luttes constantes, où il n'y avait ni traités ni états régulièrement constitués. D'où vient le mot εἰρήνη? Chez Homère il signifie concorde, entente entre tribus et peuples et à l'intérieur de ceux-ci (p 403, ω 486 cf. Hésiode Théogonie, 901 ss.) Les significations de salut, salutation sont d'origine hébraïque et très postérieures. Etude des formes que le mot εἰρήνη revêt dans les différents dialectes grecs, La forme pri-

mitive semble avoir été *ἱρανα* et *ἱρηνα*. Comparaison avec les mots des autres langues indo-européennes: idée commune de repos, d'amitié, d'inclination ou de pacte. En grec on peut le rapprocher de *ἀραρισκω*. Le problème de la parenté d'*εἰρήνη* avec 1) *εἰράων* Σ, 531; il faut lire probablement *εἰρεάων*. Ce mot signifie assemblée, *ἐκκλησία*, *βουλευτήριον*, 2) *εἰρεσιώνη*, qui provient 3) *ἱρην*, *ενος*; désignant des jeunes gens d'une certaine classe d'âge; on a trouvé récemment la forme *εἰρένων* (O. Hoffmann. SGDI., 4, 683 s.) et l'expression *μέγρι μελλειρονείας*. Il faut le rapprocher de *ἀρετή*, *ἀρείων*, *ἄριστος*, le jeune homme accompli, capable; cf. la même terminaison, dans *Ἀλλήη*, *Νικήν*, *Καλλήν*. 4) *ἱρέες* et *ἱρέας* (Hérodiad, 9, 85); *ἱρέυς* correspondait à *ἀριστεύς*. D'où provient la double forme *ἱρανα* et *ἱρηνα*? C'étaient probablement deux mots qui coexistaient et avaient une signification pareille ou identique (cf. l'allemand « Hilfe » et « Pülfe »; le grec *πίνω* et *πίνω*, *στοῖχος* et *στῖχος*). ¶ Fasc. 4. Eirene, recherche philologique et archéologique [Bruno Keil]. 1-88. Pour donner un sens à la phrase de Thucydide IV, 118-119, Wilamowitz ajoute *προτιθέναι*: « *καὶ τοὺς προτάνας < προτιθέναι > πρώτου περὶ τῆς εἰρήνης βουλευσασθαι Ἀθηναίους* ». Mais la chute d'un mot aussi important serait bien extraordinaire. Il faut trouver une autre explication et pour cela étudier le sens de chacun de ces termes: « *περὶ τῆς εἰρήνης βουλευσασθαι Ἀθηναίους* ». 1) Dans les actes officiels jusqu'en 387/6 mot *εἰρήνη* n'a jamais la signification de relations pacifiques établies entre deux états au moyen d'un contrat basé sur le droit des gens. Jusqu'à cette date ce concept s'exprime par « *σπονδαὶ καὶ ὄρκοι* » ou « *συνθήκαι καὶ ὄρκοι* ». *Σπονδαί* signifie armistice purement militaire, conclu entre les armées de deux états en guerre, et accompagné de cérémonies religieuses; *συνθήκαι* désigne le contenu des stipulations, les clauses d'un traité conclu entre deux états en guerre ou deux partis hostiles d'un même état. Ni l'un ni l'autre de ces termes n'impliquent l'idée d'engagement basé sur le droit des gens. C'est là l'idée que vient y ajouter le terme *ὄρκοι*. Sans doute il y a eu des serments prêtés à l'occasion des *σπονδαί*, mais ce sont les *ὄρκοι* qui constituent la ratification politique du contrat: ils correspondent à la signature des diplomates d'aujourd'hui (Démosthène, Ambassade, XIX, 57, 59; GD., 13749, 8). Que signifiait alors *εἰρήνη* jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle? Non pas le « traité de paix », mais l'« état de paix ». Le mot date d'une époque où l'état de guerre est l'état normal. Aussitôt l'échéance du traité arrivée, l'état de guerre recommence. Les traités à durée illimitée: « *εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον* » n'existent pas avant 400. La paix est considérée comme négation de la guerre (v. Platon, Lois, 625, E). Mais comment expliquer les doubles cérémonies religieuses des *σπονδαί* et des *ὄρκοι*? Par le développement des états. Au début, le roi conduisait l'armée et concluait la paix sur le champ de bataille. Plus tard, on dut en référer à la *βουλή* ou à l'*ἐκκλησία*: les *σπονδαί* n'engageaient plus que l'armée: l'état manifestait son consentement par les *ὄρκοι*. On comprend aussi comment naquit l'expression *συνθήκαι καὶ ὄρκοι*. Les cérémonies des *σπονδαί* n'ayant qu'une importance secondaire, on ne considéra que les clauses du traité. Les pouvoirs du général vont en diminuant. Même lorsqu'il est envoyé comme *ἀποκράτωρ*, il craint de conclure sans la ratification de la cité. C'est une conséquence du développement de l'esprit démocratique. Si l'évolution politique de la cité grecque explique le passage de l'expression *σπονδαί* tout court à *σπονδαί καὶ ὄρκοι*, l'évolution de la civilisation de la nation dans son ensemble fournit l'explication de l'importance que va prendre le mot *εἰρήνη*, ainsi que de l'apparition du terme « *κοινὴ εἰρήνη* ». Fatigué de 50 années de guerre, on salue

dans le traité lui-même la période de paix qui le suivra : *εἰρήνη* va tendre à se substituer aux mots qui désignaient le traité et les cérémonies qui l'accompagnaient. C'est d'autre part à ce moment que se forme le sentiment de l'unité de la civilisation grecque (Isocrate, IV, 50). Jusqu'en 384/3, le mot *εἰρήνη* est totalement absent dans le texte des traités (sauf dans le traité de Samos, de 405 < IG, II<sup>2</sup>, 1 >, où il signifie d'ailleurs période de paix). Sitôt après cette date, survient un changement radical et général : on trouve constamment *εἰρήνη* (p. cx, IG, II<sup>2</sup>, 34, 35, 5; II, 97, 11, 21, 31). Les exceptions: Xénophon *Hellenica*, V, 1, 31 et Diodore, XIV, 110, 3 ne sont qu'apparentes. Quant à *σπονδῆ*, au sens de traité politique, il tend à disparaître des inscriptions: l'explication en sera fournie par l'étude de la langue des orateurs attiques. Les formations parentes ou dérivées de ce mot sont aussi presque totalement absentes des anciens documents officiels. On ne rencontre jamais *σπένδεισθαι*; *ἔκσπονδος* et *παράσπονδος* sont excessivement rares, de même *παρασπονδεῖν*, *παρασπονδήματα*, *παρασπόνδως*, *ὀμόσπονδος*, *ὑπόσπονδος*. On trouve *ἀσπονδεῖ* dans la formule *ἀτυλεῖ καὶ ἀσπονδεῖ*, fréquente sur les côtes de l'Asie-Mineure, de Rhode à l'Eolide, en Propontide, à Byzance, sur le Pont-Euxin occidental, en Chersonèse Taurique. Dans la Grèce continentale et l'Italie occidentale elle est remplacée par les termes *ἀσφάλεια* et *ἀσυλία*. Son origine est probablement Milet; elle se sera répandue à l'époque de la grande colonisation du Nord par cette ville. Elle n'avait de sens qu'aussi longtemps que les états possédaient l'indépendance politique. Si dans certains cas, on la trouve encore après la perte de l'indépendance, c'est que la monarchie hellénistique a cherché à sauvegarder les apparences de la liberté. La formule subsiste, inaltérée et incomprise jusqu'à l'époque romaine. Elle ne disparaît totalement que vers 70 avant notre ère. Elle reparaît en Chersonèse deux siècles plus tard: c'est une recherche d'archaïsme, conséquence de la reconnaissance de l'indépendance de la Chersonèse sous Adrien. Mais déjà au début de son apparition on ne devait plus en comprendre le sens, car on la trouve toujours unie à « *ἀσφάλεια πολέμου καὶ εἰρήνης* » ou « *ἐμπολέμοι καὶ ἐν εἰρήνῃ* ». On voit par là que l'Occident a influencé l'Orient, car *ἀσπονδεῖ* n'a aucun sens à côté de *ἐν πολέμῳ*. Aussi Ephèse la supprime-t-elle. Il ressort de l'étude de cette formule que *σπονδαί* ne signifie plus ni la paix ni la conclusion de la paix. 2). L'emploi de ces termes dans la littérature. a) Chez les poètes, Homère, B339, Δ 158; Eschyle *Eum.* 1044, *Agam.* 1235; Euripide *El.* 905, *Phén.* 365, 600, 81, 171, 1240; Aristophane *Telekl.* fr. 42, 3, *Acharn.* 1020, *Chevaliers* 794, *Paix* 211, 216, *Acharn.* 652, 626, *Oiseaux* 386, *Lys.* 121, *Acharn.* 60, *Paix* 1198, *Chev.* 579, *Lys.* 118, 1055, 513; Homère X, 156 = I 403; B 797; Eschyle *Perses* 768 ss.; Hésiode *Théog.* 701 ss.: « *Εὐνομίην τε Δίκην τε καὶ Εἰρήνην τεθαυσίαν* ». Cf. Pindare O. 13, 6 ss., Hésiode *fragm.* P. L. G. III, 734 fr. ad. 140; Bacchylide 12, 186; Hymnes homér. 7 (8) 16. Il ressort de ces passages et spécialement des termes avec lesquels *Εἰρήνη* est mis en relation, que ce mot signifiait époque de paix, éveillant l'idée d'ordre, de justice et de prospérité. On le trouve de plus en plus fréquemment allié à *πλοῦτος*: Homère ω 486, Euripide, fr. 453, Aristophane *fragm.* 109 K., *Oiseaux* 731 ss., inscription de Magnésie n. 98, 29, *Théognis* 885, Euripide, fr. 453; Aristophane *Thesmoph.* 1147: *φιλόστον*. Euripide *Bacch.* 417: *κουροτρόφον*; *Suppl.* 489: *Μούσαισι προσφιλεστάτη, ποιναῖσι δ' ἰγυρά, τέρπειτα δ' εὐπαίδει, γαίρει δὲ πλούτῳ*. Bacchyl. p. 4, B1 (13 Bergk). On trouve l'idée de paix associée à celle de protection et prospérité de la jeunesse déjà chez Hésiode O. D. 228; Pindare *fragm.* 110, 109 donne les attributs contraires à la *στάσις*. Cf. la statue de Céphissodote à Munich, portant un petit Ploutos dans ses bras.

b) Chez les prosateurs. Il ne saurait être question d'examiner tous les innombrables passages des auteurs des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles, où se trouve le mot εἰρήνη. La question est la suivante : A partir de quel moment et dans quels auteurs trouve-t-on pour la première fois le mot εἰρήνη dans les acceptions diverses qu'il a prises une fois qu'il a cessé de signifier exclusivement l'« état de paix » ? On constate qu'au cours du iv<sup>e</sup> siècle, εἰρήνη prend toutes « les significations que le terme correspondant possède dans les langues modernes. Le passage d'un sens à l'autre se fait insensiblement, aussi n'est-il pas toujours facile d'en préciser la signification exacte. Il faudra tenir compte surtout des adjectifs et des verbes qui l'accompagnent. Thucydide se tient strictement à la langue des documents officiels, sauf en un seul passage. Andocide établit une distinction sophistique entre σπονδαί et εἰρήνη (Discours pour la paix II, 11). Cette distinction fautive, qui lui sert à recommander la paix qu'il propose au nom de Sparte, prouve du moins que εἰρήνη a déjà un sens très large et que σπονδαί signifie encore la paix. C'est chez lui qu'on trouve pour la première fois l'expression « κοινὴ εἰρήνη » (17, 34). Chez Lysias, εἰρήνη signifie le plus souvent l'état de paix, parfois déjà le traité de paix. Statistique tirée des orateurs attiques, qui montre clairement le changement qui se produit au début de iv<sup>e</sup> siècle. Εἰρήνη se substitue à σπονδαί. Ce dernier terme ne signifie plus que traité de paix purement militaire et de peu de durée. Au milieu du iii<sup>e</sup> siècle, il disparaît même dans cette signification et est remplacé souvent par ἀνογαί. Il se retire dans le domaine religieux et signifie paix religieuse mais il en est chassé par ἐκεχειρία. Xénophon fait contraste avec les orateurs : il use souvent de σπονδαί qui chez lui semble synonyme de εἰρήνη. Plutarque, Pausanias, Aristide, font preuve du même conservatisme. Si σπονδαί disparaît cependant presque complètement, c'est qu'il n'a jamais été qu'un terme de droit public et de droit sacré, il ne se plaçait pas au point de vue de la genèse du traité, de son contenu et de son but, mais seulement du dernier acte qui le sanctionne; il ne contenait ni l'idée de « se lier » ni celle de paix proprement dite, ni celle d'armistice. Le mot συνθεσίαι (Homère B 339, etc.) est remis en honneur par les Alexandrins. Pindare emploie σύνθεσις. Au v<sup>e</sup> siècle on voit apparaître συνθήκαι, συντίθεσθαι, qui avaient sur σπονδαί l'avantage de s'appliquer aussi au droit privé et d'être immédiatement intelligibles. Εἰρήνη prend le sens de traité de paix. Cela n'a rien d'étonnant: les Grecs ont l'habitude de désigner les actes officiels par leur contenu : ὄνη, πρᾶσις = contrat d'achat; ὑποθήκη = reconnaissance d'une dette hypothécaire; φιλία = contrat d'amitié. Le passage de συνθήκαι au droit privé au droit public est suivi de celui de ὁμολογον, σύμφωνον, ὁμολογία. Συνθήκη, σύνθεσις, ὁμολογία, τὰ ὁμολογούμενα finissent par être tout à fait synonymes. Déjà chez Isocrate, on voit apparaître toutes les acceptions de εἰρήνη. Le plus souvent il signifie à la fois contrat de paix et état de paix sans qu'on puisse distinguer nettement; on l'emploie avec εἶναι, γίγνεσθαι, ποιεῖσθαι, ἄγειν. Liste de textes où εἰρήνη est pris : a) dans le sens général et imprécis, b) dans le sens de traité de paix, c) de document, acte officiel, d) de conclusion de la paix, dans Démosthène, Eschine, Isocrate, Isée, Xénophon, Philochoros, Aristote. La signification de document n'apparaît qu'au milieu du iv<sup>e</sup> siècle, elle est rare. Celle de « conclusion de la paix » donne naissance à l'expression μετὰ τὴν εἰρήνην « après la conclusion de la paix » qui a un sens contraire à son sens primitif (cf. Platon Ménexène 242 E). L'histoire du mot εἰρήνη met en lumière la rapidité de l'évolution qui se produit en Grèce pendant les 50 premières années du iv<sup>e</sup> siècle. Il faut revenir maintenant au passage de Thucydide IV 118, 14 : περί τῆς

- εἰρήνης βουλευσασθαι Ἀθηναίους. L'on peut affirmer en toute certitude que dans un acte officiel de 423, εἰρήνη est impossible dans le sens de traité de paix. Il faut supprimer περὶ τῆς εἰρήνης et les considérer comme un doublet : le sens ne perd rien à leur suppression. D'autre part, Ἀθηναίους au lieu de <sup>5</sup> δῆμον est très invraisemblable; βουλευσασθαι de même : le moyen, très employé dans la littérature, est presque totalement étranger à la langue des documents. L'examen de tous les actes officiels athéniens du <sup>v</sup> siècle à la fin du <sup>iii</sup> amène l'auteur à la conclusion qu'il est inadmissible ici. Comme on ne peut admettre que Thucydide ait altéré la teneur du texte officiel, il <sup>10</sup> faut en conclure que ces mots sont une glose, qui explique les expressions du langage officiel dans la langue de la littérature. Quel verbe pouvait-il y avoir dans le texte à la place de βουλευσασθαι? προτίθεναι est impossible; peut-être y avait-il γρηματίσαι πρὸς τὸν δῆμον. Une remarque: on a reproché au grec son imprécision dans les termes de droit. C'est qu'on ne les a pas <sup>15</sup> étudiés à la lumière des temps, des lieux et des styles. En réalité on n'a le droit de parler de confusion qu'à l'époque hellénistique. ¶ Année 1917, t. LXIX, fasc. 3. Observations sur les dunes dans l'antiquité [J. Partsch]. 1-27. I. Désignation des dunes. Le mot « dune » apparaît pour la première fois dans un texte du moyen âge, des environs de Calais, alors territoire <sup>20</sup> bas-allemand. Vient-il du celtique? Cela est peu probable. On l'a rapproché de θῖν ou θῖς qui se trouve dans Homère, signifiant la grève, l'amas de sable, et plus tard le banc de sable. Chez Hérodote (III, 26), on le trouve dans le sens de dune du désert. Plus tard il est communément employé pour désigner les dunes (θῖνες ἀέροι). Dans la langue littéraire il avait aussi <sup>25</sup> le sens d'amas de varech, de blé, etc. Aurait-il signifié primitivement simplement « tas » et faut-il le rapprocher de τίθημι? Cela est peu probable, car θῖς ne signifie proprement tas que chez les poètes. Son origine serait plutôt un mot primitif \*θF-iv-. Les Grecs ont d'autres mots encore pour désigner les dunes : montagne, colline. De même, les Latins se servent de <sup>30</sup> cumulus, tumulus. On trouve une définition de la dune dans Festus 536, 27 (corriger fluctibus en flatibus). L'emploi de tumulus par Festus ne prouve pas que ce soit là un terme usuel, pour désigner les dunes. Il semble cependant qu'en latin vulgaire, ce soit devenu le terme consacré (cf. « tombolo » en italien). Que les Romains n'aient pas eu de terme particulier, cela s'explique par le fait qu'en Afrique on se servait du terme <sup>35</sup> berbère : « siccas... Gadaias » dit Corippus. II. Leur formation. C'est le vent qui « verse » le sable : v. déjà Hérodote III 26, IV 173 (γώνωμα, γῆς) ; cf. Lucain IX 458. III. Le champ d'observation de la Méditerranée orientale. Le caractère en général escarpé des côtes n'empêchait pas des dunes de se <sup>40</sup> former entre les falaises, sur les grèves. Pline parle des dunes de Leukas (H. N. IV 5), Pausanias de Leukas (V. 5, 7) mais surtout de l'Asie-Mineure, de Chypre, de Syrie, du delta du Nil. C'est aux Syrtes, près de Leptis Magna, qu'ont été faites les observations les plus certaines. Les Anciens mentionnent aussi le rivage de la Sicile, où Archimède se livra à ses obser- <sup>45</sup> vations sur les grains de sable. IV. La conception des dunes comme d'une formation côtère. L'idée se fait rapidement jour que la proximité de la mer est une condition de la formation des dunes (v. déjà Hérodote, II, 41, 42). Longtemps après, Olympiodore soutient une idée toute pareille. V. Depuis l'expédition d'Alexandre on se rend compte qu'il y a des dunes à l'intérieur <sup>50</sup> des terres. La traversée jusqu'à l'oasis d'Ammon révèle aux Grecs la grandeur des déserts, ainsi que celle des parages de l'Oxus et du Iaxartes et le retour des Indes par la Gédrosie (v. Aristobule Arrh. III 3-4, 3, cf. Curtius III 7, 6-17. VI. La forme des dunes. Hérodote les compare à un dos de



sable mouvant (ὄφρῳν ψάμμου) qui irait de Thèbes en Egypte jusqu'aux colonnes d'Hercule. A partir de l'expédition d'Alexandrie, on les compare plutôt à des vagues, v. Lucain IX, 411-947. VII. Eau mêlée de sable, sable mêlé d'eau, sable mouvant. Diodore I, 30 décrit la langue de terre entre l'Egypte et la Syrie : les Barathra. Les Romains attribuent à l'Atlantique le rôle principal dans la séparation de la Maurétanie d'avec la presqu'île Ibérique. Eratosthène croyait encore à une éruption de la Méditerranée (Ἐκρηγμα τῆς θαλάττης) qui aurait abaissé le fond de la mer et fait apparaître l'isthme qui sépare la Méditerranée de la Mer Rouge. La crainte que les Egyptiens éprouvent à l'égard du lac Sirbon, célèbre par ses sables mouvants, s'exprime dans le mythe de Set-Typhon. Il faudrait noter dans les dictionnaires comme sens intermédiaire de βάρανθρον, entre ses significations de gorge, précipice et de terrain marécageux, celle d'endroit où se trouve du sable mouvant. ¶ Fasc. 6. Les aspects perfectif, imperfectif et parfait en latin [Karl H. Meyer] 1-74. Le présent et l'imparfait grecs expriment une action achevée ou inachevée. L'aoriste exprime l'action rapportée à un moment précis ou résumée en un court espace de temps; le parfait exprime tantôt l'action dans son intensité tantôt un état acquis. A l'origine, il exprimait l'état du sujet résultant d'une action précédente : cf. ἴδεν et οἶδεν. Le grec reflète assez exactement l'indo-européen. En latin, il en reste quelques traces : cf. tacēre et conticēre, meminī et comminiscor; fero et tuli. Mais elles sont beaucoup moins nettes qu'en grec. La thèse de M. Barbelenet « De l'aspect verbal en latin et particulièrement dans Térènce » (Paris, 1913. Excellent résumé par Herbig I. F. Anzeiger, 1916 XXXVI, p. 38 ss.) n'a pas apporté beaucoup de lumière dans cette question; l'auteur a abouti à trop de règles, qui souffrent trop d'exceptions, et qui sont en outre basées sur un jugement subjectif. Il a négligé un critère important : la détermination du régime des verbes latins. Puisque l'aoriste et le parfait indo-européens se sont fondus dans le parfait latin, c'est dans ce dernier, ainsi que dans le plus-que-parfait et le futur antérieur latins que l'on devra trouver des traces de l'aspect en latin, s'il en reste. De fait, Meyer va démontrer que le parfait latin des verbes imperfectifs continue dans sa signification actionnelle l'ancien parfait indo-européen, exprime donc un état; que par contre le parfait des verbes perfectifs a le sens de l'ancien aoriste. Il n'est pas possible en effet, dans le latin de Plaute, de Térènce, de Lucrèce, d'adjoindre au parfait des verbes imperfectifs un attribut qui indique l'issue ou la direction : on peut dire « ille it ad cenam », mais non « ii ad cenam ». Dans ce cas, Plaute dira « abii ad cenam ». La règle est absolue pour ces trois auteurs, à peine reconnaissable plus tard dans Catulle, Virgile et Horace, nettement appliquée par Cicéron par contre, moins régulièrement par Tacite. On ne peut, pour prouver cette loi, prendre en considération que les verbes indiquant un mouvement. Etude de l'emploi des verbes imperfectifs ire, currere, migrare, volare, fugere, ducere, ferre, rapere, movere, trahere, agere, quaerere, vocare, petere, habere, postulare et des verbes perfectifs venire, vehi, cadere, mittere, jacere, vertere, figere, capere, emere, dare, nuntiare, audire. On aboutit aux constatations suivantes : 1. Le parfait latin unit les formes et le sens du parfait et de l'aoriste indo-européens; un parfait latin à forme aoriste n'a pas nécessairement le sens aoriste, un parfait à forme de parfait n'a pas nécessairement le sens du parfait indo-européen. 2. La différence que faisait l'indo-européen entre sens perfectif et imperfectif est restée vivante dans le sentiment de la langue. Des verbes imperfectifs ne peuvent former de parfait à sens aoriste, des verbes perfectifs de parfait à sens duratif. 3. Les verbes

imperfectifs prennent un sens perfectif par l'adjonction de préverbes. 4. Ce n'est qu'au cours de l'évolution historique du latin que le sentiment de la différence des aspects s'est perdu, et que les significations aoriste et parfaite du parfait se sont fondues. Les causes générales en sont la trans-  
 5 formation du sens des verbes, l'action d'autres idées verbales, l'action réciproque des paradigmes et du sens du simple et du composé. Si chez Plaute on ne peut toujours traduire « ii » ou « duxi » par exemple par j'ai fini d'aller, j'ai fini de conduire, c'est que comme dans les langues modernes le parfait a pris un sens de prétérit. L'auteur n'a pas eu l'intention de donner  
 10 une liste complète de tous les verbes imperfectifs ou perfectifs. Il suffit que l'on ait constaté que la loi est sans exception chez Plaute et est reconnaissable dans beaucoup d'autres auteurs. Il faut continuer l'investigation avec d'autres verbes et aussi avec les mêmes verbes chez d'autres auteurs.

¶ Année 1918, t. LXX, fasc. 1. Quelques problèmes au sujet de la Médée d'Euripide [E. Bethe]. 1-22. La Médée d'Euripide renferme deux passages qui ne s'expliquent que si l'on admet la thèse suivante : Euripide a changé le plan de son œuvre au cours de sa composition. 1. Vers 386-394 : ils contredisent le contexte. Au vers 384, Médée avait résolu de recourir aux moyens magiques pour exercer sa vengeance. Pourquoi au vers 386  
 20 suppose-t-elle tout à coup que l'acte est accompli, sans avoir imaginé la façon dont elle s'y prendra et calculé ses chances de réussite ? Pourquoi au vers 389 attend-elle au lieu d'agir ? La suite des idées serait logique si l'on rattachait v. 395 au v. 385. Les 9 vers qui les séparent sont un contresens. Et pourtant ils sont certainement d'Euripide ; seul il est capable d'en  
 25 écrire de si dramatiques et de si passionnés : le vers 386 par exemple. Il faut donc admettre qu'il les a introduits postérieurement pour préparer la scène d'Egée qui a toujours, comme le disait déjà Aristote, fait l'effet d'une douche d'eau froide. L'arrivée d'Egée est une faute du point de vue psychologique aussi bien que du point de vue poétique. Elle n'est d'aucun  
 30 avantage pour le développement dramatique. Médée n'a pas besoin de refuge, puisqu'elle ne tient plus à la vie. Ses déclarations antérieures sur son dégoût de la vie feraient un effet de phraséologie si le poète ne lui avait donné une si grande profondeur d'amour et de haine : Médée ne vit plus que parce que son corps vit encore ; son cœur est mort, sa vie réelle  
 35 est terminée. Le salut que vient lui apporter Egée, la fuite à Athènes n'ont plus guère d'importance pour elle. 2. Il est encore plus étonnant de constater que Médée ne pense plus à sa fuite quand (v. 1045 ss.) elle réfléchit si elle ne peut sauver ses enfants. Dans son grand monologue, v. 1020-1080, le vers 1058 est en contradiction avec le contexte. S'il ne lui est pas  
 40 possible de sauver ses enfants, pourquoi parle-t-elle de son salut et s'y résout-elle v. 1040-48 et 1056-58 ? Fait plus étonnant encore : elle n'abandonne (v. 1049-51) le projet de son salut que par esprit de vengeance et non parce qu'il lui paraît impossible à réaliser. Elle avait des moyens surnaturels qui lui auraient permis d'échapper à la mort et de fuir avec Egée. Mais  
 45 elle aurait été détournée du meurtre de ses enfants et de sa propre mort. Faire de Médée la meurtrière de ses enfants, c'était l'idée géniale qui avait donné naissance à cette tragédie ; Euripide ne pouvait y renoncer. Or, l'arrivée d'Egée faisait disparaître les motifs que Médée avait de les tuer : il fallait lui en fournir d'autres, et c'est pour cela qu'Euripide donne comme  
 50 mobile à cet acte le désir de Médée de punir son époux (v. 870, dernière scène et 1370). Mais ce mobile manque précisément là où on l'attend le plus : v. 1236 et ss. A qui d'ailleurs se rapporte le vers 1050 ? A Jason, dit-on. Mais le pluriel ? Et les vers 1053-1055 ? Comment Médée peut-elle

supposer que Jason assiste au meurtre ? Ces difficultés ne disparaissent pas entièrement, mais sont beaucoup atténuées si l'on admet qu'Euripide ne donnait primitivement comme mobile à Médée que la crainte des Corinthiens, et que, par suite de l'introduction de la scène d'Egée, il a dû chercher un nouveau motif et a trouvé le désir de Médée de se venger de Jason. 5

Quant à l'introduction de cette scène d'Egée, elle s'explique par la complaisance d'Euripide pour les Athéniens. Peut-on reconstituer la trame primitive ? On aurait : premier discours de Jason, chœur (ἔρωτες...), scène de Créon, monologue de Médée (ἄνω ποταμῶν...), second discours de Jason. Cet ordre correspond à celui d'Alkestis, d'Andromaque, d'Hippolyte et d'Héraclès et 10 rappelle la technique de Sophocle. Chez lui aussi le personnage principal se présente par une long discours qui suit la parodos; chez lui aussi le même motif apparaît parfois avant et après la parodos: de même dans Médée, le pédagogue annonce le bannissement de l'héroïne déjà dans le prologue, puis au premier acte, le roi le fait à son tour. Mais tandis que 15 chez Sophocle, l'action devient toujours plus serrée, chez Euripide c'est tout à coup le calme complet: Médée et Jason discutent de leur exil, de leur vie, de leur être, de leur volonté, dans une scène qui ne tient aux précédentes que par des fils bien tenus. Willamowitz se trompe lorsqu'il prétend que l'arrière de la scène représente le palais du roi devant Corinthe 20 et que l'habitation de Médée serait une sorte d'annexe sur le côté. La dernière scène surtout contredit cette théorie: l'action ne peut se passer qu'au milieu de la scène. La maison de Médée n'eût d'ailleurs été visible que pour une partie des spectateurs. En réalité, il faut admettre que seule la demeure de Médée était représentée, et cela sur le fond de la scène. 25

D'autre part, il est faux de prétendre, comme on l'a fait jusqu'ici, que Médée dans la scène finale, est emportée dans les airs par-dessus le toit: elle sort par la porte, v. 1314-1317 et Hippolyte 808-809; confirmé par l'athétèse de 1296-1298. ¶ Fasc. 2. L'idée de l'omphalos chez différents peuples, et spécialement chez les Sémites [Wilhelm Heinrich Roscher], p. 1-115. 1. 30

L'idée du centre (ou nombril) de la terre chez les peuples de l'Est. 2. Chez les Juifs. 3. Autres ὀμφαλοὶ γῆς de Palestine. 4. La Mecque, nombril de la terre. 5. L'omphalos d'Athènes et d'Eleusis (p. 61-79). L'autel dont Pisistrate a fait présent à Athènes est appelé par Pindare ἄστρος ὀμφαλὸς θούεις (p. 43 Boeckh = 53 Bergk); « ὀμφαλὸς τῆς Ἑλλάδος καὶ πάσης οἰκουμένης » 35 disent Xénophon de vect. 1, 6 et Aristide Panath. 99 en parlant d'Athènes. Deux beaux pinakes trouvés récemment sur l'emplacement du Telesterion d'Eleusis et trois images de vases qui se rapportent à des divinités éléusiniennes sont de nouveaux témoignages de l'existence de cette pensée chez les Grecs. On ne peut plus douter de l'existence d'un véritable omphalos 40 dans le culte des divinités éléusiniennes. Il est probable qu'il s'agit d'un omphalos γῆς: v. la légende de Triptolème. Cf. Isocrate Panégyrique 28 ss. et Platon Ménexène, p. 237. Que les témoignages d'un culte de l'omphalos dans la religion d'Eleusis proviennent uniquement de l'art plastique, cela s'explique par l'influence extraordinaire de Delphes qui savait 45 combattre victorieusement toute concurrence ouverte. 6. Les Egyptiens. 7. Les Etrusques, les Italiques et les Germains. Le rite considéré comme étrusque, qui consistait à creuser un « mundus » lors de la fondation d'une ville parle en faveur de l'existence de l'idée d'ὀμφαλὸς chez les Italiques. v. Caton C. Fest. p. 154. 8. Chez les Celtes. 9. Chez les Indiens de Californie. 50

10. Remarques supplémentaires.

Ernest BOSSHARDT,

- Berliner philologische Wochenschrift.** Année 1918. N° 1. Notes critiques et exégétiques sur Plotin. VI [H. F. Müller]. 21-23. Corrections de détail sur le premier chapitre du sixième livre des Ennéades. ¶¶ N° 2. Sur César, B. g., V, 56, 2 [A. Kunze]. p. 47. Appuie l'interprétation proposée par Kurfess, B. ph. Woch. 1917, n° 42. Les parenthèses ne sont pas rares dans César, qui les introduit généralement par *nam* ou *enim*. Sans doute, faut-il écrire : — *hoc enim more Gallorum est initium belli*. — Cf. de Bello civ. I, 7, 7. ¶¶ N° 3. Sur Salluste, Catil. 59. 3 [A. Kunze]. 65-68. On doit ponctuer ainsi : ...*centuriones, omnes lectos et euocatos*, etc. Le sens est : 10 centuriones qui omnes lecti et euocati erant. Catilina avait choisi des coopérateurs éprouvés. Dans l'expression *ab eis*, *ab* comporte décidément un concept local, plutôt qu'une idée partitive : cf. Jug. 98, 3. 4. ¶ Du nouveau sur *Franciscus Modius* [Paul Lehmann]. 68-71. Petit poème en français adressé par l'érudit flamand à Bonaventura Vulcanius, son compatriote et son ami de jeunesse. Détails sur l'iconographie de François de Maulde et sur quelques-uns des mss. dont il s'est servi (Végèce, Martial, Apulée). ¶¶ N° 4. Pour IG II 140 [W. Bannier]. 91-96. Corrections et interprétation. ¶¶ N° 5. Pour IG II 140 [W. Bannier]. 110-120. ¶¶ N° 6. Pour Catulle 68 a [E. Howald]. 141-144. A étudier le sens général du morceau, 20 on est amené à supposer une lacune avant le mot *nam*, quelque chose comme ceci : « Tu dois avoir des livres de mes amis ; quant à moi, je ne peux t'en envoyer que bien peu, car... » ¶¶ N° 7. Pour l'inscription béotienne IG II 1880 [E. Loch]. 167-168. Il faut conserver les mots *νῦν μ' ἐπ' Ὀλυμπεῖται ἐπιθήξεν*. La correction proposée par Bannier (Berl. ph. Woch. 1917, n° 46) 25 est inutile. ¶¶ N° 8. Notes critiques et exégétiques sur Plotin [H. Müller]. 185-186. Sur Enn. VI 2. ¶ Virgile, Bucol. IV 62 : qui non risere parentes [Th. Birt]. 186-192. La leçon qui non risere parentes ne cadre pas avec le contexte. Quintilien (IX, 3, 8) lisait sûrement : qui non risere parentes, son commentaire le prouve. Pour le passage brusque du pluriel au singulier 30 (*hunc*), on peut comparer Eurip. Médée, 220 ; Androm., 180 ; Térence, Andr. 55 ; Heaut. 205 et 390 ; Cicéron, Tusc. 1, 6 ; César, Bell. G. V, 14, 4. Corriger *parenti* pour *parentes* serait créer une équivoque, et s'accorderait mal avec le pluriel qui. La construction *risere parentes* n'a rien de si choquant : cf. Pétrone 61 ; Hor., Sat. I, 1, 23, etc... C'est le rire un peu grimaçant et 35 farceur du bébé sur qui se penche sa mère : *mater ridetur*. ¶¶ N° 9. Notes critiques et exégétiques sur Plotin [H. F. Müller]. 210-212. Sur la place à assigner aux chapitres 6-19 du livre III des Ennéades. Il y a également quelque désordre dans Enn. VI, 3, 9-10. ¶ Pour Virgile, Enéide I, 8 : *quo numine laeso* [Th. Birt]. 212-216. Dans l'expression *quo numine laeso quid-ue dolens regina deum, etc... ue a*, comme souvent chez Virgile, le sens de « ou pour m'exprimer autrement ». Numen, c'est la volonté de la déesse, Cf. Enéide II, 123 ; VIII, 574 ; Lucr. II, 434 ; Ovide, Met. IV, 451 ; V, 17 : etc. L'expression *uoluntatem (= numen) laedere* est à rapprocher du *temerata uoluntas* d'Ovide, Met. IX, 627. ¶¶ N° 10. Pour Tacite et Sénèque le Rhéteur 45 [Fr. Walter]. 237-240. Corrections diverses sur Hist. II 29, 1 ; III 5, 7 ; Ann. XI, 28, 1 ; XII 22, 12 ; XIV 2, 3 ; Sénèque, Contr. I, 2, 8 ; I, 2, 21 ; II 1, 11 ; II 1, 13 ; II 4, 3 ; II 5, 2 ; II 6, 4 ; II 7, 8 ; IV praef. 8 ; V, 3 ; VII 1, 13 ; VII 8, 3 ; X 5, 8 ; Suas. I, 2 ; 4, 1 ; 6, 12 ; 6, 21. ¶¶ N° 11. Anthol. Palat. V 154. 155 [K. Preisendanz]. 263-264. Au n° 154 *ἐπλαπεν* est une forme dorienne 50 pour *ἐπλήσει* : il n'y a rien à changer. Au n° 155, il faut maintenir *χαλεποῖς* ; la conjecture de Planudes *χαροποῖς* est inutile. *χαλεπῶ* signifie ici : qui menaçait d'un péril. ¶¶ N° 13. Pour le premier discours de Démosthène contre Boïotos [C. Rùger]. 309-311. Il n'y a pas de raison sérieuse de con-

tester l'authenticité de ce discours. Il faut considérer comme interpolés, non pas les § 37 et 38 en entier (telle est la thèse de Blass), mais seulement la conclusion du § 36 (ἀναγνώθη... ἔθετο). ¶ N° 14. Un ancien index des écrits de saint Cyprien [K. Mengis]. 326-336. Dans le ms. de Wurzburg Theol. 145 (= Hartel W) se trouve au fol. 43 un index des œuvres de Cyprien, auquel Hartel ne paraît pas avoir prêté attention. Hartel, au surplus, a travaillé d'une façon fort négligente. Cet index ne correspond pas exactement au contenu du Wirceburgensis theol. 145. La comparaison avec les indices déjà connus décèle une certaine parenté de la liste de Wurzburg avec celle de S. Daniele nel Friuli, subsidiairement avec celle du Cod. S (= Paris. 10592) et celle de Lorsch. D'autre part, à rapprocher la liste des traités (libelli) contenue dans nos divers indices de celle qui se cache, dans la Vita Cypriani du diacre Pontius, au § 7, sous des périphrases de rhétorique, on voit que la source de l'index de Wurzburg, du ms. lui-même, de l'index de S. Daniele nel Friuli et de celui du Parisinus 10592 a dû être le texte de Pontius, ou une liste établie d'après ce texte. C'est donc dans ce groupe que nous aurions la forme la plus ancienne de la collection des libelli. Conclusions assez analogues pour les lettres. Au total l'index de Wurzburg est un document fort important qui représente une tradition antérieure à celle du ms. de Cheltenham, et voisine de l'époque de Cyprien. ¶ N° 15. Le chef de claque Percennius [S. Reiter]. 358-360. L'explication des mots dux theatralium operarum, dans Tacite, Ann. I, 16, remonte à Juste-Lipse et à Gronovius. Elle s'appuie sur Pline, Epist. VII 24, 7; mais le mot opera ne paraît pas comporter, dans le texte de Pline, le sens qu'on veut y attacher : il a une valeur abstraite, et ne signifie nullement une « claque ». Les operae theatrales, ce sont simplement les employés d'un théâtre, le personnel technique. Cf. Suétone, Aug. 3, 1 diuiores operaeque campestris; Cic. ad Att. I, 13, 3: 14, 5; IV, 3, 3 operae Clodianae, etc. Histrionali studio veut dire sans doute : avec une passion telle qu'au théâtre. Histrionalis est un mot créé par Tacite : on le retrouve dans le dial. des Orateurs 26 et 29. ¶ N° 16. Sur Nonnos [A. Ludwich]. 373-384. Remarques critiques sur les deux Epimetra publiés par l'auteur dans deux programmes de l'Université de Königsberg, 1911 et 1913 : cf. Rhein. Museum LXVIII (1913) p. 91 et s. ¶ N° 17. Noms parlants dans Horace [Fr. Vogel]. On a remarqué qu'Horace choisit souvent ses noms propres avec une arrière-pensée de telle ou telle qualité. Porphyriion note à propos du nom Malthinus (Sat. I, 2, 25) : « Ab re nomen finxit, maltha enim malacos dicitur. » Cf. Lepos, Lalage, Eutrapelos, Opimius. Il est probable qu'il faut ranger dans la même catégorie Scaeva (Sat. II 1, 53), Mutus (Ep. I 6, 22), et même Nouius (Sat. I, 6, 41 et 121). Peut-être l'allusion du vers 121 se rapporte-t-elle à Horace lui-même. Horace avait le sentiment très vif du sens primitif des noms (cf. Sat. I, 3, 44). ¶ N° 19. Pour les inscriptions attiques [W. Bannier]. 449-456. Observations critiques. ¶ N° 20. Sur Aurelius Victor [Otto Rossbach]. 476. Caes. 16, 9 corriger ainsi : ita inter incerta belli. Ibid. 33, 31 corriger : perduci iusso effossos oculos perpendisse satis constat, Epit. de Caes. 16, 7 changer peritissimus en gnarus. ¶ Pour les documents grecs d'Égypte [Karl Fr. W. Schmidt]. 477-480. Corrections sur les textes réunis par Preisigke, Bd I, Strasbourg, 1915. ¶ N° 22. La déesse grecque du Musée royal de Berlin [P. Herrmann]. 525-528. Installée à Berlin fin 1915, cette statue d'une déesse assise sur son trône est une œuvre remarquable qui doit remonter au début du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère. ¶ N° 5. Remarques critiques sur Cicéron de Deorum Natura I. [Th. Birt]. 545-552. Ces remarques portent sur la grande édition critique

- de O. Plasberg (Leipzig 1911) et sont relatives à la première partie du premier livre, là où Cicéron jette un coup d'œil sur les placita philosophorum. § 1 : les mots de qua se relient étroitement à ce qui précède. Lire ensuite : ...esse dubitationem causam et principium philosophiae, haud scientiam. Pour cet emploi de haud, cf. Kühner, Lat. gramm. § 149, 5 et 6.
- 5 Dans les mots ad cognitionem animi, animi est un génitif subjectif. Ecrire quid est enim temeritate importunius? (au lieu de fortius). § 2 : lire : quo omnes fere duce natura unimus. Ponctuer ainsi la phrase suivante : nam et de figuris deorum et de locis... multa dicuntur deque his summa philosophorum dissentione certatur, quod uero maxime rem causamque continet, utrum nihil agent... an contra ab iis et a principio omnia facta et constituta sint et ad infinitum tempus regantur atque moueantur; in primis quae magna dissensio est. § 3 : maintenir ficta simulatio : cf. saint Jérôme, Ep. 14, ficta adulatio. § 4 : fabricati paene uideantur : paene tombe sur le
- 10 premier mot. § 5 : Quo quidem in causa est une conclusion et ne doit pas marquer le début d'un nouveau chapitre. § 11 : lire omnis autem eius partes ... noscuntur : on a de nombreuses attestations de ces nominatifs pluriels n-is. § 12 : Dans la citation des Symphebi de Caecilius, lire < itane > in ciuitate fieri facinora capitalia ! Ab amico amante argentum accipere
- 20 meretrix noluit. § 19 : animi est à effacer. Lire res illa palmaris quod... § 21 : écrire : spatium tamen qualis ea fuerit intellegi < non > potest. § 22 : pour le sens de tenebris, cf. Cicéron, Catil. IV 10 ; Varron, Men. 435 ; Ammien-Marcellin 19, 5, 5 ; Apulée, Met. 6, 5, § 23 : hactenus doit être une dittographie de l'auteur : dans les mss. an et ac sont souvent confondus ; autem a
- 25 dû être lu actem et introduit dans le texte sous la forme hactenus. ¶ N° 24. Remarques critiques sur Cicéron, de Deorum natura, I [Th. Birt]. 569-576. § 24 : corriger significetur en sollicitetur ; les deux propositions qui commencent par ubinam et cur dépendent l'une et l'autre de non uideo. § 25 : corriger qualia uero cetera, au lieu de qualia uero est. Lire : sic dei possunt
- 30 esse sine sensu ? § 26 : la fausse doctrine imputée par Cicéron à Anaximène, par les mots eumque gigni trouve son explication dans un texte d'Hippolyte de Rome, Ref. Haer. 1, 7 ; lire : non uidit neque motum sensu iunctum et continentem in infinito ullum esse posse neque sensum omnino, quo non ipsa natura pulsa sentiret. — Quo est un datif, pour cui : cf. J. Martha,
- 35 Rev. de Philol. 31 (1907), p. 27, auquel on peut ajouter Orator I, de fin. II 75 ; Ep. ad Fam. III, 13, 2 ; Pro Mur. 28 ; Phil. XI, 15 ; De Orat. III, 168 ; César, de Bello gall. VII, 55, 7, etc. § 27 : aperta = nuda, non cincta, comme dans Varro, Men. 301 ; lire : qui deum censuit animum esse ; corriger reprehenderetur en reprehendendus ; § 28 : ponctuer ainsi : nam Parmenides
- 40 quidem commenticium quiddam : coronae similem efficit et stephanem appellat continentem ardorem lucis orbem, qui cingit caelum, quem appellat deum, in quo neque figuram diuinam neque sensum quisquam suspicari potest ; § 29 : lire : Quid Democritus ? qui tum < idola siue > imagines ... tum mentem etiam intelligentiamque nostram ; § 30 écrire : qui in
- 45 Timaeo patrem huius mundi nominari < concedat, uulgari > neget posse ; § 32 : corriger et uim en mentem ; § 33 : écrire : Aristoteles quoque in tertio de philosophia libro multa turbat a magistro suo Platone dissentiens. § 34 : supprimer est après prudentior ; est n'est que faiblement garanti par les mss. et la clause en devient ainsi plus régulière  $\omega \nu - \alpha \nu -$ . § 36 : corri-
- 50 ger annorumque en eorumque. § 39 : sous le mot umbram (tam fatalem umbram et necessitatem) doit se cacher imarmenen, transcription du grec  $\epsilon\iota\mu\alpha\rho\mu\acute{\epsilon}\nu\eta\nu \kappa\alpha\iota \iota\nu\acute{\alpha}\gamma\chi\eta\nu$ . Ecrire : solem lunam sidera conuersionemque rerum qua omnia commonerentur. § 41 : écrire : ex immortalibus procreatos. ¶

N° 25. Pour la critique du texte de Justin Martyr [Alfred Feder]. 597-600. Résultats d'une collation du Cod. Paris. 450, a. 1364. ¶ Pour Apollodoros, Epit. Vat. 1, 4 [O. Höfer]. 600. Corriger  $\xi\iota\sigma\omega\theta\eta\ \xi\iota\sigma\omega\theta\omega\sigma\iota$ . ¶¶ N° 26. Sur la Katharsis aristotélicienne [A. Dyroff]. 615-624. Discussion de la théorie de Bernays. Ses insuffisances. Le  $\mu\omicron\tau\alpha\acute{\alpha}\theta\alpha\rho\sigma\iota$  a plus de significations que Bernays n'en a relevé, en particulier celle qu'offre le Sophiste 226 D, 227 C, 227 D, 228 E, qui a certainement fait impression sur l'esprit d'Aristote. Comment celui-ci concevait les passions de l'âme. ¶¶ N° 27. Sur la Katharsis aristotélicienne [A. Dyroff]. 634-644. La théorie des passions chez Aristote. Il est probable qu'Aristote songeait à une sorte de « dématérialisation » de la pitié et de la terreur, qui, d'après sa psychologie, sont des  $\pi\acute{\alpha}\theta\eta\ \mu\epsilon\tau\acute{\alpha}\ \sigma\acute{\omega}\mu\alpha\tau\omicron\varsigma$ . Le rôle de la tragédie aurait donc été d'épurer dans ces passions l'élément sensuel et de fortifier l'élément intellectuel. Les vues d'Aristote sur la tragédie cadrent bien avec cette explication. Examen des théories modernes sur la question (Wecklein, Herwegen, Knoke, Finsler, Fischl, Siebeck, Egger, Otte). ¶¶ N° 28. Shaftesbury et Plotin [H. F. Müller]. 670-671. Contrairement à la thèse de Wundt, Shaftesbury a largement utilisé la philosophie de Plotin. ¶¶ N° 29. Petites remarques critiques sur l'Anabase de Xénophon [Karl Löschhorn]. 694-695. Anab. IV, 2, 3 : mettre  $\acute{\alpha}\mu\alpha\zeta\iota\acute{\alpha}\iota\omicron\upsilon\varsigma$  à côté de  $\acute{\omicron}\lambda\omicron\iota\tau\rho\acute{\omicron}\gamma\omicron\upsilon\varsigma$  ; IV, 3, 17 : corriger  $\epsilon\lambda\acute{\alpha}\mu\beta\alpha\upsilon\epsilon$  en  $\acute{\alpha}\nu\epsilon\lambda\acute{\alpha}\mu\beta\alpha\upsilon\epsilon$  ; 20 IV, 6, 8 : corriger  $\delta\omicron\kappa\alpha\iota$  en  $\delta\alpha\iota$  ; IV, 8, 27 : lire  $\epsilon\tau\alpha\iota\rho\acute{\omega}\nu$ , non  $\epsilon\tau\alpha\iota\rho\omega\upsilon\omicron\upsilon$ . ¶ Du nouveau sur Franciscus Modius [Paul Lehmann]. 695-696. Détails sur un exemplaire de la première publication de Modius intitulée *Maphei Vegii Laudensis Astyanax et uellus aureum, Coloniae apud Maternum Cholinum*. MD LXXIX. L'opuscule est dédié à Joachim Camerarius, un médecin de Nuremberg. ¶¶ N° 30. Pour le Songe, de Lucien [Th. O. Achelis]. 717-719. Analyse et renvois aux travaux précédents. ¶ Le papyrus magique Z. 2225 de Paris [Karl Preisendanz]. 719-720. Interprétation de la phrase  $\kappa\rho\epsilon\mu\acute{\alpha}\sigma\theta\omega\ \delta\grave{\epsilon}\ \eta\ \lambda\acute{\alpha}\mu\upsilon\alpha\ \acute{\epsilon}\omega\varsigma\ \epsilon\upsilon\ \pi\rho\acute{\omega}\tau\omicron\iota$  ; = (que la lame) soit suspendue (au cou) comme dans les premiers cas. ¶¶ N° 31/32. Pour Virgile, Buc. IV, 62 [A. Kurfess]. 760-761. 30 La leçon cui est attestée par le discours de Constantin à l'Assemblée des saints. Ce discours a dû être composé d'abord en latin et le texte était certainement : *Incipe, parue puer, cui non risere parentes*. ¶ Pour Germania, c. 7 : *unde-audiri* [E. Müller-Graupa]. 761-768. Ce passage est une crux interpretorum. Il faut conserver *audiri*, d'autant plus qu'il y a sous cette 35 expression une réminiscence de Virgile (En. II 461 ; X 267 ; XI 49 ; XII 216). Il y a là un tour audacieux emprunté à la langue poétique. ¶¶ N° 33. Les *Περὶ ὄχθαι τῶν Μενάνδρον δραμάτων* d'Homeros Sellios [Alfred Körte]. 787-791. On peut trouver probablement un vestige de cet ouvrage, mentionné en deux endroits par Suidas, dans le t. X des *Oxyrhynchos-Papyri*, p. 81, n° 40 1205. Ce Sellios était sans doute un grammairien de la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. ¶¶ N° 34. Pour l'histoire d'une règle de grammaire latine [Alfred Kunze]. 815-816. Il s'agit de la règle qui veut l'indicatif au lieu du subjonctif dans les verbes qui signifient devoir, pouvoir, etc. C'est, semble-t-il, Corte, Heusinger, Ruhnken qui l'ont mise en lumière, 45 ¶¶ N° 35. L'ordonnance de l'inscription attique des Propylées [W. Bannier]. 836-840. Comment elle était aménagée sur les deux colonnes où elle se trouvait gravée. ¶¶ N° 36. Pour Nonnos [Heinrich Tiedke]. 861-864. Observations sur la métrique de Nonnos à propos des *Dionysiaka* xxxiii 276. ¶¶ N° 37/38. Pour les inscriptions grecques d'Egypte II [K. Fr. W. Schmidt]. 50 906-912. Notes critiques sur les n°s 276, 289, 314, 322, 384, 417\*, 428, 8 ; 443 ; 450 ; 463, 1 ; 463, 3 ; 4 ; 543 ; 599, 32 ; 619 ; 625 ; 672 ; 678, 55 ; 680, 5 ; 699 ; 702 ; 710 ; 755 ; 787 ; 798 ; 828. ¶¶ N° 39. Pour Livius et Curtius [Fritz

- Walter]. Corrections diverses : X, 46, 5 ...etmiliti < debi > tum dari; XXIV, 37, 5 < a > p < ert > a ui rati agendum ; XXXIII, 48, 9 < iniqui > et < ae > multitudinis ; XLIV, 19, 8 : p̄œlio < melior > fuerat : XLIV, 26, 1 ...cum pecunia tutante pacem habere per Eumenem au < t̄ ha > c re
- 5 < d̄ > ceptus ; Periœch. VII ...ipse < se > ab hostibus circumsessus eripuit ; Per. XLVIII cum Cato suaderet... P. Corn. Nasica < dissuaderet > ; Per. XLIX : Catonis sententia i < d̄ > euicit... ; Per. XLIX (ve: s la fin) a < d̄ > Syria < m̄ > se contulisse ; Per. CXXV : prouinciae ex < ea > parte imperi positae ; Curt. VI, 11, 38 : saxis obru < t̄ i > procubu > erunt ; VIII,
- 10 5, 6 ...Agis quidam Argiuis, p < ut > i < d̄ > issimorum carminum... ; X, 5, 29 : ita ut iuueni et in tantis < s > ane < re > mittenda rebus. ¶ Pour Horace, Carm. IV, 7 [R. Philippson]. 936. Damna caelestia signifie bien, comme l'a vu R. Heinze, les phases de la lune en décroissance. Cf. Ovide, Mét. I, 11 nec noua crescendo reparabat cornua Phœbe ; Lucrèce emploie
- 15 aussi reparari en ce sens. Pour damna, cf. Aulu-Gelle XX, 8, 7 : lunae augmenta atque damna. ¶ N° 41. Pour les inscriptions grecques [W. Bannier]. 977-984. Etude critique relative à l'inscription de Milet publiée par Wilamowitz, Sitz.-Ber. Berl. Ak. d. Wiss. 1904, 619 ; Rehm, Milet I [III] 133 ; Dittenberger, Syll.<sup>3</sup> 57. Notes sur l'inscription béotienne IG VII. 1880 ; sur
- 20 l'inscription de Syracuse IG XIV, 1 ; sur IG XIV, 4474 ; IV, 177 ; IX, 2. 1098 ; IV, 611. ¶ N° 42. Pour le Dialogue des Orateurs de Tacite [August Klamp]. 1003-1006. Au § VI, 9 l'Apographeon X de l'Hersfeldensis donne, d'après tous les mss. qui en dérivent : quanquam alia diu seruantur ; les mss. qui procèdent de l'Apographeon Y donnent : quanquam diu. La plupart
- 25 des éditeurs, sauf Andresen, dans sa nouvelle édition, croient le texte de X fautif, et suspectent alia. Sans doute faut-il lire : quam quae diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quae sua sponte nascuntur. Le subjonctif après quae montre que ce relatif a le sens concessif. ¶ N° 43. Note critique et exégétique sur Plotin X [A. Kurfess]. 1028-1031. Observations de détail sur Enn. II, 3, 5 ; II, 4, 15. ¶ Pour la Pompeiana [A. Kurfess]. 1031-1032. Pour le texte de Cicéron, un sage éclectisme se recommande. Il a été beaucoup trop prisé par Clark dans son édition de la Pompeiana, tandis que Sternkopf ne l'a pas estimé à son juste prix. § 24 écrire : Mithridates autem et suam manum iam confirmarat eorum opera, qui se ad eum ex ipsius
- 35 regno collegerant, et magnis aduenticiis auxiliis multorum regum et nationum iuuabatur. § 57 écrire : uictoriae atque gloriae eius imperatoris. § 48 : garder le texte des mss., nos publicanis amissis : le Thesaurus signale plusieurs exemples d'amittere au sens de perte d'êtres animés dont on est frustré pour d'autres causes que la mort. ¶ N° 44. Pour les Scriptores Historiae Augustae [W. Soltan]. 1047-1056. C'est toujours un problème de
- 40 savoir si l'œuvre des Scriptores II. A. est authentique, interpolée, ou si elle a été forgée de toute pièce à l'époque de Théodore. Chacun de ces auteurs doit être examiné séparément. Vopiscus : liste des faux dans les documents afférents aux empereurs Aurélien, Tacite, Probus, Carus (270-
- 45 283) ; traces des remaniements probables. Les écrits de Vopiscus ont subi après coup des altérations concertées. Cela exclut l'hypothèse que les écrits de l'Histoire Auguste soit un faux des temps théodosiens. Des distinctions s'imposent. Spartien et Vopiscus ont de la bonne foi, et là où ils utilisent des sources de quelque valeur, ils fournissent des matériaux à
- 50 l'histoire. Capitolinus et Pollion ne sont que des faussaires de la pire espèce. Ce sont eux qui ont essayé de compléter par leurs inventions le recueil de Biographies de Spartianus et de Vopiscus, qui offrait une lacune entre 218 et 270. Quant à Lampridius, il essaya de continuer l'histoire des Sévères,



plus loin que 218 : il doit avoir été le contemporain de Capitolinus, mais plus âgé que celui-ci. Il travaillait d'après Dion, Hérodien et un ancien Panégyrique adressé à Alexandre Sévère. ¶ N° 45. L'épicurien Timasagoras [R. Philippson]. 1072-1073. Ce Timasagoras, souvent combattu par Philodème dans le *περί ἠθῶν*; était un épicurien du II<sup>e</sup> siècle, un des chefs de l'École de Rhodes qui suivait une direction fort opposée à celle de l'école<sup>5</sup> épicurienne d'Athènes. Il est très probable qu'il faut l'identifier avec le Timagoras mentionné par Cicéron, Lucullus 80 et par Aetius (IV, 13, 6, Diels p. 403, 22). ¶ Pour les documents grecs d'Égypte [Karl Fr. W. Schmidt]. 1073-1080. Notes critiques sur les n°s 833, 977, 1038, 1042, 1065, 1070, 1077, 1102, 1185, 1211, 1230, 1326, 1339, 1411, 1419, 1426, 1430, 1434, 1437, 1460, 1471, 1523, 1544, 1558, 1624, 1636, 1654, 1668. ¶ N° 46. L'infinitif « primitif » [E. Möller-Graupa]. 1097-1104. La meilleure théorie de l'infinitif historique est celle qu'a donnée P. Kretschmer (Glotta, II 270 et s.), avec d'heureuses comparaisons tirées du français, de l'italien, etc. . . 15 Selon lui, les propositions de cette sorte consistent en un infinitif employé comme nom, en vue d'exprimer simplement un état. Bennet dans sa *Syntax of Early Latin*, 1910, p. 419 ne trouve pas l'explication satisfaisante, parce qu'on ne voit point comment la transition a pu se faire, des infinitifs descriptifs « achronistiques », aux infinitifs narratifs se rapportant au<sup>20</sup> passé. En réalité, il semble que l'on ait dans l'infinitif historique comme dans l'infinitif descriptif, qui sont à distinguer nettement l'un de l'autre, des variétés de la même forme fondamentale, qu'on peut appeler l'infinitif primitif, en tant qu'elles représentent un retour à des manières primitives de s'exprimer. Exemples de ces réflexes involontaires dans la langue moderne<sup>25</sup> dans celle des peuples non civilisés, dans le parler des enfants, etc. ¶ N° 47. Même sujet. 1122-1128. Exemples de propositions nominales infinitives en latin : dans les titres (Caton, de Agric. 110, 122, 128, etc.), dans les ordres (le plus ancien exemple serait Val. Flaccus III 412). Les latins n'ont jamais perdu le sentiment qu'originellement l'infinitif était une forme casuelle et<sup>30</sup> avait la valeur d'un substantif (cf. Priscien XVIII, 260). Cicéron lui-même écrit Fin. II, 27, 89 : in uirtute positum est uiuere beate; Tusc. II 15 : Hieronymus dolore uacare summum bonum duxit. Autres ex. dans Wölflin, Archiv III, 73. ¶ N° 48. Même sujet. 1143-1152. Exemples qui attestent que l'infinitif avait encore en latin la valeur d'un substantif et que cette valeur<sup>35</sup> était perçue. De Off. I, 108; Caton, Agr. 61, 1; Salluste, Catil. 20, 6; Verr. V, 1. L'infinitif d'indignation est significatif aussi. Quant à l'infinitif historique, il y faut voir un infinitif primitif, qui correspond tout à fait à certains usages de l'allemand. Ex. caractéristique dans Salluste, Jug. 101, 11. ¶ N° 49. Les noms des lettres grecques et l'histoire de l'alphabet grec [Arthur<sup>40</sup> Mentz]. 1173-1176. Discussion des théories de Eduard Hermann, dans les *Nachrichten der Kgl. Ges. d. Wiss. zu Göttingen*, 1917, p. 476 et s. qui prétend tirer parti du nom même des lettres grecques pour éclairer l'histoire si obscure de l'alphabet. ¶ N° 50. Pour l'Anabase de Xénophon, livres I-III [K. Löschhorn]. 1192-1196. Notes critiques sur divers passages : I, 2, 45 1; I, 2, 9; I, 2, 21; I, 3, 7; I, 3, 8; I, 3, 12; I, 3, 19; I, 4, 4; I, 4, 5; I, 6, 1; II, 1, 21; II, 4, 6; III, 1, 35; III, 2, 13. ¶ Le titre de l'écrit de jeunesse de Cicéron sur la rhétorique [J. Tolkiehn]. 1196-1200. Ce titre est cité dans l'antiquité sous des formes différentes. Le titre authentique était probable-<sup>50</sup>ment *Rhetoricon libri*. ¶ N° 51. Pour les lois attiques relatives aux modifications de lois [W. Bannier]. 1215-1224. A propos de la loi insérée dans le discours de Démosthène contre Timocrate, § 20-23. ¶ N° 52. Pour la *Peregrinatio Etheriae* 12, 2 [G. Wolterstorff]. Interprétation de la phrase...

Qui responderunt : hic positus est sanctus Moyses... jusqu'à ita sibi traditum a maioribus esse dicebant. Il faut traduire ainsi : « Ici repose Moïse, enseveli par les anges. Car, comme nul homme ne connaît, ainsi qu'il est écrit, sa sépulture, il est donc certain qu'il a été enseveli par les anges. »

5 Aucun signe ne fait connaître où il l'a été : nous pouvons cependant vous montrer l'endroit, de même qu'il nous a été montré par nos devanciers ; et ces devanciers nous disaient que telle était la tradition qu'ils avaient eux-mêmes reçue de leurs prédécesseurs. » ¶ Pour Virgile, *Enéide* II 461 et s. [A. Kurfess]. 1246-1247. Müller-Graupa considère à tort le mot *audiri*

10 comme un infinitif historique, et ce texte ne peut avoir exercé aucune influence sur le tour employé par Tacite, *Germ.* 7. *Solitae* est le verbe principal.

Pierre DE LABRIOLLE.

**Hermes.** 1918. N° 1. Études sur les anciens élégiaques grecs [F. Jacoby].

15 1-14. Tyrtée : Wilamowitz a donné une réponse définitive à la plupart des questions qui se posaient au sujet de Tyrtée (*Textgeschichte der griech. Lyriker*, p. 96 et ss.), depuis que Schwartzens les a posées à nouveau. J. se propose de compléter et de corriger, s'il y a lieu, les conclusions de Wilamowitz. On en est arrivé à la conception d'un recueil resté longtemps ouvert,

20 et enrichi peu à peu de couplets et même d'élégies complètes. Il faut distinguer : α) les quelques poèmes spartiates du temps de la guerre de Messénie (l'*Eunomie*, une élégie à laquelle font allusion Strabon VI, 3,3 et Pausanias IV, 15, et probablement les élégies 6 et 7 Bgk.). L'auteur de ces poèmes fut-il stratège ? Spartiate ou d'origine étrangère ? Il est difficile de

25 se prononcer. On peut l'appeler Tyrtée, à condition de se souvenir que c'est là un nom conventionnel et qui ne s'appliquerait pas à l'auteur des élégies du VII<sup>e</sup> siècle si l'on venait à prouver que c'était un Dorien. Le nom *Τυρταῖος* (cf. *Τύρταμος*, *Τύρτασις*) serait plutôt originaire d'Asie-Mineure. β) Les élégies postérieures. Battue à Leuctres, Sparte fait des élégies de Tyrtée un

30 élément de reconstruction nationale. Mais, entre temps, le recueil était sorti de Laconie (Xénophon et Hérodote ne savent rien d'un Tyrtée à Sparte). Il y revient, transformé et enrichi d'éléments nouveaux. Le fr. 10 (Bgk) est à couper en deux : 10 A (v. 1-14) ; 10 B (v. 15-32). Tout diffère dans ces deux morceaux, le ton, la situation, les circonstances, la marche de la pen-

35 sée, la forme extérieure. Ce sont deux exemples caractéristiques du type « nous » et du type « vous » de la poésie parénétiq ue guerrière. Type « nous » cf. Il. X, 374 ; Solon, élégie de Salamine ; quand les deux types sont réunis, le type « vous », précède toujours le type « nous », ce qui n'est pas le cas ici (Il. M. 326/8, N 95-124 ; élégie de Salamine). Le fr. 10 A paraît inspiré

40 de Il. O. 486 et ss. Il s'agit d'une guerre défensive, d'une situation presque désespérée. Une élégie du VII<sup>e</sup> siècle n'aurait pas cette unité de pensée et de forme ; il faut admettre qu'il n'est pas primitif. Le fr. 10 B au contraire peut fort bien être du « Tyrtée » du VII<sup>e</sup> s. L'argument tiré par Wil. du mot *φειλοψυχῆτιν* est sans valeur, car les vers 17-18 sont interpolés. L'imitation d'Ho-

45 mère n'est pas non plus une preuve de son origine récente (cf. fr. 11/11-14 considéré comme authentique et Il. O. 561 ss.). Le vers 25 à lui seul serait une preuve suffisante de l'antiquité du fragment. On ne saurait lui faire un reproche de manquer d'allusions précises, individuelles. L'ancienne élégie aimait les idées générales (cf. fr. 11). Le fr. 12 ne peut avoir pour auteur,

50 vu la perfection de sa forme, qu'un poète du temps des sophistes. Mais il a certainement fait usage d'un poème ancien que l'on peut reconstituer presque entièrement en joignant les vers 1-2, 11-14, 16-19, 23-38. ¶ Hippias d'Elide [W. Zilles]. 45-56. L'auteur veut compléter l'étude de Gomperz dans son

livre sur la sophistique et la rhétorique. Les données sur la doctrine d'Hippias sont rares. La comparaison de Hipp. mai. 284 d et c, 301 b, 304 a, et Hipp. min. 369 b c fait ressortir l'idée commune de l'opposition entre l'arbitraire humain (*νόμος*) et la nature (*φύσις*). Confirmé par le rapprochement de Lysis 214 b avec Protag. 337 d et Hipp. mai. 301 b. Hippias doit tenir sa doctrine d'Empédocle (cf. fr. 135, 17, 34, 59 Diels), le créateur de la rhétorique. — Le « discours troyen » mentionné Hipp. mai. 286 a b ne peut être le même que celui de l'Hipp. min. 363 c. Ce devait être un exposé de l'idéal de culture des rhéteurs (cf. Hipp. mai. 304 ab). On peut supposer que le plan en était celui des discours isagogiques postérieurs. Les définitions de Socrate (Hipp. mai. 293 c, 295 c, 296 c, 297 e, 303 e) en fourniraient une confirmation. Cette hypothèse aurait en outre l'avantage d'éclairer le plan et le sens de l'Hipp. mai. ¶ Recherches au sujet d'Hippocrate. V. [H. Diels], p. 57-87. D. a trouvé dans le mss. Urbinas une version beaucoup plus étendue de la lettre 19 du pseudo-Démocrite à Hippocrate *περὶ μανίης*. Il reproduit les deux textes avec notes critiques. Cette nouvelle version serait-elle le texte primitif? Cette hypothèse ne rend pas compte de l'absence dans le texte abrégé de tout le passage sur la rage ni du fait que les citations tirées d'Hippocrate (de morbo) y sont tantôt moins complètes, tantôt, au contraire, plus abondantes. Il vaut mieux admettre que la nouvelle version représente un texte remanié par l'auteur lui-même. Il aurait repris et complété les lettres 17 et 19 pour y ajouter une étude sur la rage et la théorie du pneuma. Ces deux éditions correspondent aux deux versions des lettres 4 et 5 ; le changement de destinataire des deux versions de la lettre 6 s'explique aussi plus aisément dans l'hypothèse d'un remaniement de l'auteur que d'une faute de copiste. L'auteur des lettres 1-24 est un médecin-littérateur de Cos. L'allusion à Crateras permet de le situer au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, sous Tibère ou Caligula. Serait-il le futur médecin de Claude, Xénophon? La nouvelle version de la lettre 19 ne nous apprend rien sur Démocrite. Le style révèle une recherche constante de l'archaïsme et du néologisme. Le « Democritus ridens » de ces lettres a obscurci pour quinze siècles la figure du vrai Démocrite. ¶ Gemmes portant l'inscription ΜΝΗΣΘΗ [K. Scherling]. 88-93. L'auteur considère ce mot comme la 2<sup>e</sup> pers. sing. d'un subj. ao. dont la flexion serait celle du moyen et la formation passive. Remarques sur les noms Ὀνήσιμος, Βασιλέα, Ὀλουπιτιά, Εἰθουία, Κάταιλλα, Ἄκυλα, Σύθησις. ¶ Σκυταλισμός [H. Swoboda]. 94-101. Le récit que fait Diodore (XV, 57, 3, 58) du soulèvement des Argiens contre les oligarques a été mal interprété. On a compris qu'il s'agissait du massacre à coups de bâtons des 1200 (Diodore) ou 1500 (Plutarque et Helladios) bourgeois victimes d'une émeute populaire. Diodore n'est pas d'une exactitude parfaite et les autres données sur le soulèvement d'Argos sont rares. Mais les termes de Diodore (ὁ δὲ δῆμος οὐκ ἐλέγξας ἀκριβοῦς) permettent d'établir qu'on ne négligea pas toute formalité judiciaire. Comment expliquer le terme σκυταλισμός? Il désigne un mode d'exécution capitale en usage aussi dans d'autres cités grecques. On donnait la mort au moyen d'un gourdin ou d'une massue. ¶ Mélanges. Le décret de Lete en Macédoine en l'honneur de M. Annii [O. Cuntz]. 102-107. L'étude des circonstances dans lesquelles le décret fut promulgué tend à confirmer la thèse que l'ère macédonienne commençait en 148 et l'ère proprement grecque en 146. Le décret serait de 120/119 et non 117. L'emplacement du succès d'Annii est Argos. C. croit pouvoir la situer au sud de Monastir, près de Florina. ¶ Clément d'Alexandrie et Xénophon [W. Gemoll]. 105-107. Aux trois citations notées par Persson, il faut ajouter les emprunts suivants : Paed. II 40, 110 (Xén.

Apomn. II 4, 22) ; Paed. II 7, 60 (Cyrop. I 2, 46) ; Paed. II 2, 21 (Cyrop. VIII 8, 8) ; Paed. I 7, 55 (Cyrop. I 2, 4). Les erreurs que contient ce dernier passage prouvent que Clément n'a pas puisé dans le texte de Xénon ou des *Magica* de Xanthus, mais qu'il a utilisé un manuel. Ces citations mettent en lumière le défaut d'esprit critique de Clément. ¶ Le décret du peuple athénien au sujet de Chalcis [J. -H. Lipsius]. 107-110. L. soutient contre Lehmann-Haupt (Hermès 1917, p. 520 ss.) la justesse de son interprétation du décret (IG. I. Suppl. n. 27 a). Il n'a pas pour but d'attirer à Chalcis les métèques athéniens en les exonérant de tout impôt ou en leur accordant l'isotélie, mais stipule que les métèques athéniens établis à Chalcis continueront à payer leurs impôts à Athènes et ne seront redevables d'aucune contribution à Chalcis. ¶ Quand vécut Nicandre ? [E. Bethe]. 110-112. a) Vers 275 d'après les βίαι Ἀράτου 1, 2, 4 ; Hypothes. Theocr. I, βίαι Αὐξόπρονος, p. 4, 30, Scheer et aussi Cic. de or. I 16 ; Schol. Nicand. Ther. 3. 16 Confirmé par les caractères de sa poésie ; la dédicace des Theriaka au poète Hermesianax n'a rien d'in vraisemblable. b) A la fin du III<sup>e</sup> s. (v. 225) : Comm. des Arat. Maass, p. 78, 323, 326 c) après Attalos III (138-133) d'après les comm. des Theriaka (γένος et v. 3). Mais cette dernière donnée est certainement fautive ; il faut entendre Attalos I, ce qui nous reporte à 20 225 (confirmé par le décret de Delphes (BCH. VI, 1882, p. 217, n° 5). Il y aurait donc deux poètes de ce nom, le premier auteur des Géorgiques, des Heteroioimena, Theriaka, contemporain d'Hermesianax et d'Aratus ; le second, auteur de l'hymne à Attalos I, vers 225-200. ¶¶ Bacchylidea [A. Körte]. 113-147. 1. La liste des vainqueurs de Céos. L'étude de cette 25 inscription (IG. XII 5, 608) fournit des données importantes pour les Epinicies de Bacchylide. Les 24 victoires se répartissent entre 15 vainqueurs ; le nombre des familles qui se livraient aux sports n'étaient donc pas considérable. La liste (gravée vers 400 ?) s'interrompt brusquement en 450 ; serait-ce sous l'influence de la domination athénienne ? L'inscription permet de dater en 458 les deux premiers poèmes de Bacchylide et prouve 30 qu'avec Kenyon il faut distinguer les poèmes VII et VIII ; le fr. 12 fait partie du n° VII, le fr. 7 du n° VIII. Le héros du n° VIII est Liparion, fils de Liparos. 2. Les nouveaux fragments (O. P. n° 1361, t. XI). Le fr. 1 complète heureusement le fr. 20 de l'Athenaios Epitome II, 39, E (Blass-Suess). Etude critique du texte. Bacchylide doit avoir imité Pindare fr. 124 35 a et b. (Schröder). Adressé à Alexandre fils d'Amyntas, il nous révèle des relations, ignorées jusqu'ici, du poète avec le roi de Macédoine. Fr. 4. Etude critique du texte. Date : 474/5. Adressé à Hiéron, il est probablement une tentative du poète pour prendre pied à la cour du tyran. Le fr. 5 est très mal conservé. S'agirait-il du mythe de Tyro, fille de Salmoneus (cf. Hermès, t. LI, p. 274, fig. 1 ; Sophocle, fr. 598 N. ; Anthol. Pal. III, 9). Comme les fr. 1 et 4, le fr. 12 est un poème bacchique ; comme le fr. 5, le fr. 20 devait contenir un récit mythique. Quel nom portait ce recueil dans l'antiquité ? Sa ressemblance avec les ἐγκώμια de Pindare permet de supposer que les Alexandrins le désignaient du même nom. 3. Les dates de la vie 45 de Bacchylide. Contrairement à l'opinion courante, Körte croit que Bacchylide n'était que de deux ou trois ans plus jeune que Pindare. D'après Strabon X, 486 il est facile de calculer que sa mère ne peut guère avoir eu d'enfant après 516. Dans son épinicie adressée à Pytheas (485 ou 483 v. Willamowitz, Sitzungsberichte der Berliner Akademie 1909, p. 811 ss.) il a déjà 50 le ton assuré d'un poète célèbre et la forme en est tout à fait achevée. D'autre part, il serait mort déjà vers 450. Son oubli à Athènes, le silence de la comédie à son égard ne s'expliquent pas autrement. Son exil doit avoir

eu lieu après 464 et avant 462. ¶ Un nouveau fragment des Aitia de Callimaque [L. Malten]. 148-179. Le fr. 1362 des O. P. XI, 1915 offre un intérêt particulier soit par son étendue soit par sa valeur poétique. Le début manque. Il s'agit d'un banquet auquel le poète est convié par un Athénien du nom de Pollis établi à Alexandrie. Il lie conversation avec un convive 5 égyptien qui, comme lui, a plus de goût pour les entretiens délicats que pour les libations excessives à la mode des Thraces. L'Égyptien fournit au poète des renseignements sur le culte de Pélée dans l'île d'Ikos et sur les relations de cette île avec la Thessalie. Étude critique du texte et commentaire explicatif. L'auteur relève l'emploi des mots *ἄρτος* et *ἄρτος* dans le sens 10 de « jour ». L'allusion aux petites coupes que préfèrent les deux convives a trait à une ancienne habitude grecque (Athénée X, 431 E; XI 461 A), délaissée plus tard en faveur des grandes coupes (Athénée XI, 461 B). On mettait généralement à la disposition des convives des coupes de plusieurs grandeurs; ils choisissaient celle qui leur convenait (v. Lucien Kronosolen 15 18, p. 400; Philon de Vita contemp. ed. Cohn-Reiter VI, p. 39, ch. 6; Platon Symposium 223 c; Xénophon Symposium II, 23; Athénée IV, 129 D; Horace Sat. II, 8, 35; Galen. *θεραπευτικὴ μέθοδος*. 1<sup>er</sup> vol. K, p. 3 K). En tendant la coupe à son voisin, on prononçait son nom (Athénée X, 432 DE; XI, 498 D). On a voulu voir dans le vers 19 une allusion à des mœurs érotiques. Le fait 20 n'aurait rien d'in vraisemblable, mais l'étude serrée du texte ne permet pas cette interprétation. Pour le mythe de Pélée à Ikos v. Scholies Pindare Pyth. III, 167; Antipater de Sidon Anthologie Pal. VII, 2, 9; Scholies Euripide Troyennes 1128. On a coutume de ne voir en Callimaque que le maître d'école et le poète de cour. La fraîcheur et la vie de ce fragment ne s'ac- 25 cordent pas avec ces désignations traditionnelles. Avec le poème intitulé Kydippe (O. P. 1011, v. 78 ss.) il nous révèle un Callimaque plus naturel et qui puise dans ses souvenirs personnels. Ce fragment serait le début d'un des livres des Aitia. Le convive égyptien ne doit pas s'être borné au maigre récit de l'île d'Ikos. La description détaillée du banquet fait elle aussi pré- 30 voir de plus amples développements. Ovide s'est beaucoup inspiré de Callimaque. Dans les Fastes il amène le récit proprement dit soit par l'invocation d'une muse ou d'une divinité, soit par la rencontre d'un narrateur, soit en rapportant les dires des vieillards. Dans les Métamorphoses la personne du poète disparaît de la scène. La technique de Propertius dans son 35 dernier livre a aussi quelque ressemblance avec celle de Callimaque. On voit le même mythe s'adapter à tous les genres, suivant que les poètes en font la matière d'un poème épique, étologique, catastérique ou d'une métamorphose. Ainsi le mythe de Coré dans l'hymne à Déméter, dans le traité des Berliner Klassikertexte V, 1, 7 ss. (Bücheler), dans le poème 40 étologique de Callimaque (Hermès, tome XLV, p. 360 ss.); dans les Fastes d'Ovide (IV, 393 ss.); dans les Métamorphoses (V, 341 ss.) ¶ Contribution à l'histoire de la Grande-Grèce au 5<sup>e</sup> siècle [U. Kahrstedt]. 180-187. Les monnaies qui portent les noms de deux cités ne signifient pas que les deux états fussent liés par un « *aequum foedus* ». Les monnaies de Cro- 45 tone confirment cette conjecture et nous révèlent une phase de l'histoire de cette ville. Celles qui portent à la fois les noms de Crotone et de Sybaris appartiennent en effet à l'époque où le territoire de Sybaris est incorporé à celui de Crotone, après la chute de Sybaris (310). Il en est de même de plusieurs autres villes. On peut donc parler d'un véritable empire de Crotone 50 qui comprenait presque tous les états au sud de Métaponte et de Velia et qui atteignit son maximum de puissance vers 460 pour s'effondrer brusquement dix à vingt ans plus tard. Le développement et la chute de cet empire

- correspondent à la domination et à la faillite soudaine de la secte des Pythagoriciens. La révolution qui met fin à leur pouvoir (entre 459 et 454) a pour conséquence un morcellement de l'empire crotoniate. ¶ La date de composition de quelques écrits de Sénèque [II. Dessau] 188-196. D'une
- 5 allusion à l'agrandissement du pomerium et de quelques autres passages, Dessau conclut que le « de brevitae vitae » a été écrit après la mort de Claude et après la mort de Paulinus lui-même, auquel le dialogue est dédié. Ce serait aussi après la mort de Serenus que Sénèque aurait composé les trois dialogues (II, VIII, IX) qui lui sont dédiés. ¶ Une aporie dans la doctrine
- 10 de Lucrèce sur les agrégats (II, 444-477) [J. Mussehl]. 197-210. Etude critique et commentaire de ce passage difficile. On a voulu rattacher au vers 455 l'aporie contenue dans les vers 464-477 parce qu'il s'agit de l'agrégation des atomes de liquides. En réalité, la suite des idées est celle-ci : « Les corps de la nature de l'air, se composent surtout de particules
- 15 légères et rondes ; comment sont faites alors les particules qui provoquent une impression désagréable ou douloureuse ? La même question se pose pour les liquides : comment expliquer qu'ils puissent être amers ? » Le lien logique est un peu lâche. Il ne faut pas en vouloir à un poète. Ce n'est pas le seul passage où Lucrèce entremêle plusieurs preuves : cf. II, 62-141.
- 20 ¶ L'épithaphe du philosophe Julien [M. Bang]. 211-216. CIL. IV, n° 9783. L'auteur en arrive à l'interprétation suivante : le philosophe Julien — un inconnu — manifeste avec toute la joie de la mort de l'empereur Commodien. Couronné de laurier, il sort de la ville, tombe aux mains des prétoriens qui l'enferment dans leur caserne (castra) et le mettent à mort.
- 25 ¶ Mélangés. Drusus Castor (A. Stein), p. 217-220. Drusus fut surnommé Castor pour avoir battu un chevalier très en vue (Dion Cassius LVII, 14-1). Quel est le sens de ce surnom ? C'est une allusion, non pas au gladiateur du temps d'Auguste, mais au héros frère de Pollux : les Dioscures passaient pour protecteurs de l'ordre équestre. ¶ Une citation de Solon chez Lysias
- 30 [O. Kern]. 220-221. Dans son λόγος Ὀλυμπιακός, § 7. Lysias cite probablement Solon Athen. polit., ch. 5. Il faut donc remplacer le mot καιομένην par κλινομένην. ¶ L'âge des fonctionnaires municipaux romains (complément à Hermès LI, 1916, fr. 65) [II. Dessau]. 221-224. L'âge requis pour les fonctions municipales sous l'empire était généralement 25 ans. Mais on y accé-
- 35 dait souvent plus tôt, surtout dans les petites communes. Rien n'empêche donc d'identifier (contrairement à l'opinion de P. Corssen, Zeitschrift für neutest. Wissenschaft XVIII, p. 188 ss.) l'auteur de la vie de saint Cyprien avec Helvius Honoratus Pontius de Curubis. ¶ Nysius [C. Robert] ? 224. C'est « Mysius » qu'il faut lire : Hygin fab. 71 ; cf. fab. 100. ¶¶ N° 3. Le
- 40 ΛΟΥΚΙΟΣ Η ΟΝΟΣ [II. Werner]. 225-261. La fable qui fait le sujet du récit intitulé « l'âne », attribué à Lucien, et des Métamorphoses d'Apulée avait déjà été traitée par Lukios de Patrai (v. Photius, biblioth. cod. 129), dont les Métamorphoses ont servi de source aux deux auteurs. L'auteur de l'« Onos » fait-il une satire des Métamorphoses de Lukios ? Rohde en
- 45 donne comme preuves le récit à la première personne d'aventures grotesques et obscènes, et la révélation à la fin du récit du nom du narrateur. Werner se propose de montrer, par l'étude des τόποι du genre, que ces preuves ne sont pas valables. Le merveilleux, dans la littérature, a deux buts : récréer ou édifier. Les deux genres ont reçu des anciens le nom
- 50 d'ἄρεταλογία. Comment expliquer que deux genres si différents aient reçu une désignation commune ? C'est que les anciens paraissent avoir attaché moins d'importance à leur but différent qu'à leurs caractères communs : le ψεῦδος (glose de Juvénal : falsidicus, mendax, artificiosus) et l'effort de l'au-

teur pour donner un air de vérité à son récit (garrulitas, loquacitas v. gloses d'Horace, Sat. I, 1, 120). Le genre profane n'est donc pas sorti du genre religieux, comme le veut Reitzenstein (Die hellenistischen Wundererzählungen); tous deux ont coexisté dès l'origine et se sont souvent confondus dans la suite (cf. Ovide, Mét. VI, 313 ss. et Apulée I, 9). On s'explique ainsi le caractère humoristique et parfois obscène de l'arétalogie religieuse; et l'on s'explique les éléments divers de l'« Onos ». Au récit profane de Lukios, avec ses plaisanteries et ses obscénités, il a ajouté une conclusion édifiante. Le récit à la première personne et l'indication du nom et souvent de la profession et des relations du narrateur pour donner plus de crédit au récit, sont des *τόποι* communs aux deux genres. Ils n'ont rien de satirique dans l'Onos. L'auteur de ce récit demande qu'on le croie. Son ouvrage ne serait donc qu'un extrait de celui de Lukios de Patrai et ne saurait être attribué à Lucien. On peut tenter dès lors de se faire une idée de l'œuvre de Lukios. Ce n'était ni un roman, ni un spécimen d'arétalogie obscène et édifiante à la fois. Tous ses motifs étaient empruntés à la veine populaire, on les retrouve soit dans les fables d'Esopé, soit dans les contes des différents peuples de l'Europe. Ces récits, dont l'épisode central est la métamorphose d'un homme en âne et son retour à la forme humaine après diverses aventures, l'auteur les a habilement soudés, tantôt en retranchant les détails qui auraient nui à l'ensemble, tantôt en laissant son imagination broder sur le thème primitif. Il a même su incorporer à son œuvre souvent licencieuse un épisode tiré d'un roman d'amour sérieux (ch. 22, 26). ¶ Les anciens élégiaques grecs. II [F. Jacoby]. 262-307. Mimmerme. Comment se fait-il que dans le fragment 9, cité par Strabon (XIV, 1, 4), Mimmerme dise « nous » en parlant des conquérants ioniens de Smyrne et malgré cela leur reproche leur violence? Était-il originaire de Colophon ou de Smyrne? L'étude de ses poèmes, l'inscription CIG. II, 3376 le font généralement considérer aujourd'hui comme citoyen de Smyrne. Un habitant de Colophon n'aurait pas dit *καίθην ἀπογενόμενοι*. Il faut admettre qu'il est né à Smyrne de descendants des conquérants ioniens. S'il blâme les chefs des conquérants, c'est qu'il appartient à une génération qui n'a plus la foi patriotique d'un Callinos, d'un Solon ou d'un Tyrtaée. L'Asie ionienne ne résiste qu'avec peine à la poussée des Lydiens. Le patriotisme est en baisse. On se soumet à l'inévitable, et l'idée se fait jour: il faut laisser l'Asie aux Asiates (cf. Hérodote V, 36, V, 125). De là le ton de ce fragment, de là l'abandon de la poésie guerrière pour celle qui chante la crainte de la mort, de la vieillesse et de la maladie. Ce fragment faisait probablement partie du poème où Mimmerme racontait la lutte contre Gygès (Pausanias IX, 29, 4) auquel il ne faut rattacher ni le fragment 10, ni le fr. 14. Ce poème avait, selon Pausanias, un prologue dans lequel le poète invoquait les Muses nouvelles. Cela signifie probablement que l'on a affaire à un genre nouveau, créé par Mimmerme, la poésie narrative dont le sujet est emprunté à l'actualité. Le pas que fait ici Mimmerme est aussi important que celui que fera Hérodote lorsqu'il se bornera à raconter « ce qu'il sait ». Quel est le rapport de l'élégie de Mimmerme avec l'élégie romaine d'un Propertius par exemple? Plus d'idées, moins de sentiment; les élégiaques romains décrivent avec plus d'insistance leurs sentiments personnels et attirent l'attention sur leur personne. Ce serait faire erreur que de croire que Propertius a fait de Mimmerme une étude approfondie, comme Horace l'a fait d'Alcée. ¶ A quel parti politique se rattachait Thémistocle [A. Rosenberg]? 308-316. Dans son histoire grecque II, 2 (1913), Beloch distingue, au temps des guerres médiques, à Athènes, trois partis: les partisans de

la tyrannie, les γνώριμοι et les démocrates. Thémistocle aurait fait partie des γνώριμοι. Mais il n'a pas prouvé l'existence de ce parti. Il est vraisemblable qu'il n'y avait que deux partis, les partisans de la tyrannie et les républicains ou démocrates. On a tort de confondre ces derniers avec les démocrates du temps de la guerre du Péloponnèse. C'était un parti bourgeois qui comprenait la classe moyenne possédante. Si Thémistocle n'a pas pris de mesure démocratique radicale, c'est que précisément les tendances ultra-démocratiques n'existaient pas encore à Athènes. La réforme de 488/7 qu'on qualifie souvent d'ultra-démocratique est en réalité modérée. Thémistocle, Miltiade et Aristide sont tous trois des représentants du parti républicain. ¶ Le KYNΗΡΗΤΙΚΟΣ de Xénophon [G. Körte]. 317-323. Rademacher [Rhein. Mus. LI, 1896, p. 596] a prouvé qu'il n'est pas de Xénophon. Körte met en lumière une série de lacunes et d'erreurs qui trahissent l'inexpérience de l'écrivain. ¶ PYΘΜΟΣ [O. Schröder]. 324-329. D'après le fr. 66 d'Archiloque et le fr. 78 N<sup>2</sup> d'Eschyle, ainsi que la signification des mots en -θμος, il faut admettre que έθμος signifie plutôt le mouvement des vagues que l'écoulement d'un cours d'eau. Ainsi s'expliquerait le sens qu'il a pris en poésie. ¶ Les rhapsodes et l'épopée homérique [E. Meyer]. 330-336. Il faut rattacher le mot έαψοδος à έζειπειν : les rhapsodes chantaient des poèmes « cousus » ensemble, qui formaient entre eux un tout. La division alexandrine en 24 chants n'a rien de commun avec les parties primitives (v. l'édition de l'Iliade de Christ). La fin de l'Iliade manque. L'épisode de la lutte entre Penthésilée et Achille la rattachait à l'Éthiopide et à la Prise d'Ilion. La fin de l'Odyssée manque aussi. L'Iliade semble bien avoir été le noyau de tout le cycle, y compris les chants cypriens. Le terme Homériques exprime une filiation toute spirituelle. ¶ N<sup>o</sup> 3. Etienne de Byzance [B.A. Müller]. 337-357. D'après des données de l'ouvrage lui-même, on peut placer les Ethnica entre 539 et 565. Remarques sur quelques articles : « Αδρύνη » doit être la ville de Lybie, et πόλις Θράκης se rapporte à une autre ville du même nom. « Συρομάττι, έθνος Ίουδικόν... » il faut intercaler έθνος Συροδικόν... Συρλίται. Au lieu de Βύβρινα, πόλις περσική lire πόλις παραρπική. A l'article Δρός, lire παρά τῷ Σάρω ou Σινάρω au lieu de τῷ Ἄρω. A l'article ψάλλα, lire καὶ τῶν τοῦ Πόντου au lieu de καὶ τοῦ Πόντου. ¶ La doctrine religieuse des Epicuriens [R. Philippson]. 358-395. Philippson se propose d'exposer quelques divergences de vues d'avec les opinions exprimées par Diels dans son édition de Philodème (Preuss. Akad. der Wissenschaften, 1916, n<sup>os</sup> 4 et 6). Selon Diels, les Epicuriens auraient eu des doctrines variables et contradictoires sur la divinité des astres. A côté des dieux proprement dits, impérissables et bienheureux, ils auraient tantôt reconnu, tantôt nié l'existence des dieux astraux, dieux inférieurs qui n'avaient en partage ni l'éternité ni la félicité parfaite. La logique de leur système les poussait à la négation de ces divinités astrales, mais la crainte de l'opinion publique et l'exemple d'Anaxagore leur auraient fait maintenir et affirmer parfois des croyances qu'ils combattaient en d'autres passages. Pour soutenir sa thèse de la négation absolue, Philippson cite saint Augustin (Civ. dei, XVIII, 41), Plutarque (Adv. Colot., 27), Epicure (Lettres, § 76, 97) et discute différents passages des œuvres de Philodème sur lesquels se fonde la thèse de Diels : col. 8, l. 37 ss., il faut entendre par οἱ θεῖ non les dieux astraux, mais les dieux éternels ou plus exactement leur représentation (cf. Epic. Br. III, 123). Col. 9, l. 22 ss. cf. Lucrèce V, 146. La négation des dieux astraux ressort très nettement de col. 10 l. 6 ss. et col. 10 l. 34-35. Le passage de col. 10 l. 38 à col. 11 l. 20 contient une étude sur le mouvement des dieux. Il faut rapprocher du concept aristotélicien le concept έθ



και ταύτων. On aboutit à cette conclusion que selon Philodème les astres ne sont que des unités passagères, qui dureront autant que durera le monde, de même que l'homme n'est une unité qu'aussi longtemps que dure sa vie. Les dieux sont au contraire des unités προς τόν αἰῶνα. Les astres ne sont donc pas divins. Les relations étroites de Philodème avec Pison permettent de supposer qu'il partageait ses convictions politiques. On pourrait donc, d'après περιθεῶν A adopter le milieu de l'an 44 comme date de composition. Remarques sur le texte et le commentaire de Diels. ¶ Le chapitre 20 du De prisca medicina d'Hippocrate [M. Pohlenz]. 396-421. I. Le texte. Les emprunts faits par l'auteur de la 19<sup>e</sup> lettre de Démocrite à Hippocrate au texte du De prisca medicina permettent d'établir que les manuscrits M et ζ diffèrent déjà avant notre ère et que la séparation de A d'avec M<sub>2</sub> s'est faite encore beaucoup plus tôt. On a tort par conséquent de se passer tout à fait de ζ. Il peut servir parfois de contrôle pour M, lorsque A et ζ ont la même leçon. Quelques exemples. II. Quelle conception l'auteur se fait-il de la science médicale ? Après s'être élevé contre ceux qui font dépendre la science médicale d'hypothèses arbitraires sur les éléments dont se compose le corps humain, l'auteur du De prisca medicina attaque au ch. 20 ceux qui lui donnent comme point de départ une philosophie de la nature. C'est un empiriste radical que l'on ne peut identifier avec Hippocrate. Ce dernier enseignait au contraire que la science médicale devait se fonder sur une connaissance approfondie et raisonnée de la nature (Phèdre 270 C 269 E). On a donc affaire à un adversaire d'Hippocrate, défenseur de l'empirisme absolu. Il nous fournit des renseignements sur Hippocrate. L'idée qu'il faut remonter aux causes premières, étudier les questions ἐξ ἀρχῆς au moyen de la philosophie rappelle le de victu I, 2. On retrouve ces mêmes termes dans les Lois IV, p. 720 ss., IX, p. 857 C, 857 D, Platon distingue nettement l'ἐμπειρία et la τέχνη (Lois 720 ABC, 857 D). Aurait-il pris cette distinction chez Hippocrate ? On constate en tous cas qu'il se sert de ces termes presque toujours en corrélation avec une discussion sur la médecine. Mais est-il vraisemblable qu'Hippocrate ait déjà formulé cette opposition ? On ne la rencontre en ces termes ni dans le Corpus ni spécialement dans le de Prisca Medicina. Et pourtant l'auteur de ce traité aurait pu s'en servir, car il ne renonce pas à toute étiologie (cf. ch. 20, p. 25, 4 K; ch. 23 p. 30, 1; chap. 21, etc.). D'autre part elle est fréquente dans la littérature médicale hellénistique qui ne l'a probablement pas empruntée à Platon, et chez Dioclès (tr. 112 Wellm.) qui n'est certes pas sous l'influence de Platon. Il est certain qu'Hippocrate ne songeait pas à bannir de la médecine tout élément empirique. Il distinguait peut-être, comme Platon (Philebos SSE; cf. de prisca med. 9) entre les sciences qui se fondent sur le nombre et la mesure et la médecine qui se fonde sur l'αἰσθησις, non mesurable exactement; ou bien les sciences et les arts (τέχναι) qui ont un but sérieux et qui restent en relations étroites avec la nature, telles que l'agriculture et la médecine, et ceux qui visent au plaisir (Lois 889 C; cf. de prisca med. ch. 3). Cette dernière classification proviendrait de Démocrite et expliquerait un passage obscur du chap. 20: la peinture y est considérée comme le type des arts qui ne continuent pas la nature. Quant à la date du traité, une allusion du ch. 20 à Empédocle permet de dire tout au moins qu'il est postérieur à 410. ¶ Ser. Sulpicius Similis [A. Stein]. 422-433. Dion Cassius (exc. LXIX, 19) parle d'un nommé Similis qui fut préfet de la garde de corps de Trajan, puis préfet du prétoire, donna sa démission et se retira à la campagne où il passa, dit-il lui-même dans son épilaphe, sept années, les seules où il ait véritablement vécu. Mentionné aussi comme

préfet de la garde dans la Vita Hadriani (ch. 9, 5, 6). Ulpien fait allusion à un praefectus annonae du même nom, dont le gentilicium est Sulpicius. Une inscription égyptienne C.I. G. III, 4713 C = CIL III, 24 parle d'un préfet d'Égypte « Sulpicius Simius ». Malgré l'opposition qui s'est élevée

5 contre l'identification de ce vice-roi d'Égypte avec le Similis de Dion, on doit admettre aujourd'hui qu'ils ne sont qu'une seule et même personne. Une série de textes fournis par les papyri nous ont appris que le successeur de C. Vibius Maximus fut Sulpicius Similis, préfet d'Égypte de 107 à

10 113 environ (P. Amh. II, 64, II, 65). L'objection qu'on a formulée au nom du Pap. Oxyr. II, 237 est insuffisamment fondée. Grenfell a reconnu qu'il fallait lire Servius et non Flavius. ¶ La patrie de l'épigrammatiste Posidippe [O. W. Hinreich]. 434-439. L'obscurité qui régnait sur la date de naissance et la patrie de Posidippe vient d'être dissipée par la découverte de l'inscription de Thermon (Elle paraîtra dans le I. G. Suppl. à IX, 1.) L'écriture et

15 les indices prosopographiques la font dater en 280. On en conclut que Posidippe, qui y figure au nombre des nouveaux proxènes de l'alliance étolienne, ne peut être né après 312. Sa patrie est Pella. ¶ La plus ancienne définition de la rhétorique [H. Mutschmann]. 440-443. La définition à laquelle arrive Socrate dans le Gorgias 452 E ne peut avoir été empruntée

20 au sophiste. Il est peu probable aussi qu'elle soit de Korax ou de Tisias, comme le veut l'auteur des Prolegom. in Hermogenem IV, 19 L'expression poétique *πειθοῦς δημιουργός* doit être d'origine dorienne, dit Spengel. En réalité ce n'est pas une définition : Platon use à dessein de termes vagues pour arriver à sa conclusion à la fin du dialogue : la rhétorique n'est pas un

25 art du tout. Son but est la *κολακεία* (cf. Charmides 174 E, Symposium 188 D). ¶ Mélanges. La fin de l'Odyssee et Apollonius de Rhodes [E. Bethe]. 444-446. Ed. Meyer (Hermès, 1918, p. 334) et Wilamowitz (L'Iliade et Homère, p. 12) admettent qu'Apollonius a imité dans son œuvre la fin de l'Odyssee, c'est-à-dire ψ 296 : il y aurait eu à cette époque des manuscrits qui

30 s'arrêtaient là. Or, la thèse de l'imitation se base uniquement sur la ressemblance de *ἰσχυρίος* et *ἰσχυίω*. D'autre part ψ 296 ne peut avoir été la fin de l'Odyssee : il faudrait supprimer alors les allusions à ce qui suit, c'est-à-dire δ 111, ξ 173, π 302, ρ 738, σ 353, λ 187. La scholie qui rapporte l'opinion d'Aristarque et d'Aristophane signifie ceci : au vers ψ 296 le but essentiel est atteint. ¶ L'Hercule de Sénèque [C. Robert]. 446. Renverser deux vers dans le chœur 360 ss. : lire d'abord le vers commençant pas « telum » puis celui qui commence par « tecum ».

E. BOSSHARDT.

**Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft, 1916-1918 (fasc. 174-177).** 1. Rapport sur la littérature concernant

40 Apulée et l'Histoire d'Apollonius, roi de Tyr, de 1897-1914 [Georg Lehnert] fasc. 175, p. 1-80. ¶ 2. Rapport sur les recherches des monuments linguistiques du vieil italique, 1897-1913 [W. Schwering et Michael Bacherler] fasc. 176, p. 1-127. ¶ 3. Rapport sur l'histoire grecque, 1907-14 [Thomas Lenschau] fasc. 176, p. 129-199. ¶ 4. Rapport sur les antiquités

45 romaines, 1902-1916 [Arthur Rosenberg] fasc. 176, p. 201-224. ¶ 5. Articles nécrologiques sur Rich. Wünsch, éd. Scheer, W. von Christ, G. Körte fasc. 177 B, p. 1-128. ¶ 6. Bibliotheca philologica classica, 1916, fasc. 177 A, p. 1-438.

**Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu**

50 **Göttingen Philosophisch-historische Klasse.** Année 1918. Fasc. 2. Les données de Tite-Live et d'Horace sur le développement du théâtre romain [R. Reitzenstein] p. 233-258. A quelles sources Tite-Live a-t-il puisé pour son récit (VII, 2) qui est certainement un résumé d'un exposé plus détaillé?

Comment s'y est-il pris pour faire ce résumé ? Les informations de Tite-Live et d'Horace trahissent-elles à tel point l'influence des théories grecques que l'hypothèse de sources romaines est exclue a priori ? Le récit assez incohérent de Tite-Live trahit deux sources différentes, une source annalistique et une autre que l'on peut appeler archéologique. De la seconde il a tiré les données suivantes : La jeunesse romaine avait de tout temps pratiqué les vers satiriques, mais improvisés le plus souvent et sans art. A un moment donné vinrent s'y ajouter la danse et l'accompagnement de flûte, introduits d'Etrurie. Bientôt on fixe les paroles à l'avance par écrit. Livius Andronicus apporte un dernier perfectionnement : une action bien ordonnée et des parties parlées. Avec les difficultés croissantes de la représentation, les amateurs, les dilettantes font place à des acteurs de profession, et reviennent au genre primitif plus simple des *exodia* qui s'est conservé dans l'Atellane. Cette seconde source de Tite-Live devait être moins une histoire de la poésie dramatique à Rome qu'une histoire de l'« *ars ludica* » ou de l'état d'acteur. Aussi n'est-il pas étonnant que Tite-Live ne mentionne pas l'influence grecque : il la supposait connue. Il est inexact de voir dans le passage sur Livius Andronicus et la satura une traduction d'Aristote (Poét. 5), Leo (Hermes XXXIX 1904, p. 63 ss.) prétend que toutes les informations de Tite-Live sur la vie d'Andronicus sont pure invention. Or, il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que ce dernier fût à la fois auteur, acteur et chanteur. Certaines formes primitives de la comédie romaine se rapprochent de la forme décrite par Tite-Live ; par exemple, l'*ἀγών* entre les acteurs du temps de Plaute devait être une improvisation avec chants et gestes (cf. le *Trinummus*, v. 705, Plaute y fait allusion et l'appelle « *comœdia* »). Il est probable que grâce au conservatisme des Romains, ces scènes avaient subsisté à côté de la comédie proprement dite pendant les 4 jours que duraient les *ludi*. La description que fait Denys d'Halicarnasse de la « *pompa* » et des figures grotesques que l'on y promène, confirme le récit de Tite-Live. En somme, si l'on ne peut nier qu'il y ait dans son récit une influence grecque, qui se traduit dans sa conception d'une évolution de l'art comique, on affirmera à bon droit d'autre part qu'il n'a pas puisé directement à une source grecque. Quant à Horace (Ep. II, 1, 139 ss.), il semble qu'il ait puisé à une source latine aussi. Il faut noter l'accord du témoignage des deux auteurs sur le *versus fescenninus*. L'origine de ce mot est probablement Fescenninus, habitant de la ville d'Etrurie de ce nom, tandis qu'Atellane serait un nom de personne d'origine osque. Ces deux termes trahissent les deux influences qui ont agi sur le Latium. Il faut évidemment y ajouter l'influence grecque : la métrique des parties chantées ainsi que la fabula sont grecques. On peut conclure que l'histoire du théâtre où puisa Tite-Live avait plus de valeur qu'on ne l'a dit. Si elle se ressentait des théories trop hardies des Grecs, elle contenait cependant d'excellente matière. La part de la théorie a été fort exagérée. ¶ *Μονάχων* et onager [E. Schramm]. 259-271. L'engin que décrivent Apollodore et un anonyme, et qu'ils appellent *μονάχων* ne doit pas avoir existé en réalité. C'est un engin imaginaire, sorte de catapulte qui lancerait, au lieu de pierres, un filet destiné à capturer les défenseurs d'un rempart. On peut déduire de leur description des informations sur la construction de la catapulte. Comparaison de la catapulte grecque avec l'onager décrit par Ammien Marcellin XXIII, 4. ¶ Fasc. 3. L'accentuation béotienne [Eduard Herrmann]. 273-280. Des papyrus du second siècle de notre ère nous ont livré deux poèmes de Coriune. Wilamowitz considère l'accentuation de ces poèmes comme béotienne. Il a sans doute raison, mais on peut espérer que

des textes béotiens viendront confirmer ses vues. Cette accentuation se rapproche plus de celle de l'attique que de celle du dorien. Il semble que la loi des trois syllabes existait déjà dans le grec primitif et que la loi du hema s'applique au ionien, à l'attique, et peut-être à l'achéen, mais pas au dorien. Dans le lesbien, ces deux lois règnent en maîtresses, elles ont fait disparaître tout accent plus rapproché de la fin du mot. Dans le dialecte attique, il y a eu lutte avec la loi des 3 syllabes, elle s'est terminée, pour les noms, par la victoire de l'ancien accent. De même pour le béotien et le dorien. Mais, tandis que l'attique en reste là, dans le béotien la loi de l'analogie triomphe de celle du hema. Dans le dorien, l'analogie triomphe de la loi des 3 syllabes, de même qu'en grec moyen et moderne. ¶ Questions étymologiques [Eduard Herrmann]. 284-287. Étymologie de ἔξθλος, πῶα, μάρα, ὑπαρ, ὄθησαι. ¶ Les scolies d'Horace Ode I. 14 [R. Reitzenstein]. 393-396.

15

Ernest BOSSHARDT.

**Neue Jahrbücher.** 1918, t. XLI, nos 1 et 2. La statue de Ménandre [Franz Studniczka]. 1-31. 1) Statues pourvues d'une inscription endommagées ou perdues. La faveur dont jouit Ménandre auprès des anciens explique le grand nombre de ses statues, dont il ne nous reste souvent, malheureusement, que le socle avec l'inscription. La plus ancienne est la statue de théâtre de Dionysos. Elle doit être environ de 293-2, date de la mort de Ménandre et avoir servi de modèle aux autres. 2) Les sources principales pour la connaissance du petit buste de Ménandre, dit buste Orsini. 3) Les dessins de ce buste. 4) Le buste de Ménandre, de Marbury Hall. 5) Le nombre des têtes représentant Ménandre. Il en est trente-deux qui ne font l'objet d'aucun doute. Souvent les anciens ont cru y voir des portraits de Pompée. 6) La tête en marbre de la glyptothèque de Copenhague. 7) Description de cette tête. 8) Détermination de la date d'après les indications fournies par le style. Elle doit être d'environ 287. 9) La comparaison de cette tête et de plusieurs autres, portant les noms de divers poètes grecs, avec les bustes reconnus pour être des Ménandre, fait croire qu'il s'agit bien de Ménandre. 10) La comparaison avec le relief de Ménandre au musée du Latran fait aboutir à la même conclusion. 11) Confrontation du portrait avec ce que l'on sait de la personne du poète. Ménandre n'a pas dépassé de beaucoup la cinquantaine. Il avait reçu une excellente éducation, c'était un homme du monde, un élégant raffiné. On vantait sa beauté. Il devait être très nerveux, peut-être souffrait-il de migraines. Les portraits répondent à ces particularités, mais ce qui y apparaît surtout, c'est l'âme si riche du poète avec ses dons d'observation et de pensée, sa sensibilité et sa noblesse. ¶ Le concept de temps chez S. Augustin [Max Wundt]. 32-37. On n'a pas voulu s'accoutumer encore à considérer la philosophie chrétienne comme un prolongement et un aboutissement logique de la pensée païenne. Bien à tort, car on ne peut comprendre l'évolution de la philosophie romaine que si l'on renonce à élever une cloison étanche entre la pensée romaine et la pensée chrétienne. S. Augustin est le point final de la pensée antique. Cela apparaît clairement si l'on suit, par exemple, l'évolution du concept de temps à travers les philosophies grecque, latine et chrétienne. Les Grecs étaient des visuels. Leur conception du temps, qu'ils appellent mouvement, se ressent de cette tendance à tout situer dans l'espace. Aristote, puis Plotin, font cependant une distinction toujours plus nette entre le temps et le mouvement. Mais c'est saint Augustin qui apporte la solution aux problèmes soulevés par Plotin. Il montre que notre esprit crée en quelque sorte, le temps, grâce à sa faculté de réunir le passé au

moyen du souvenir, le présent par la vue directe, et l'avenir par la prévision. Pour éclairer sa doctrine, il se sert d'une comparaison de l'ordre auditif, ce qui est peut-être caractéristique de l'esprit latin, plus auditif que visuel. ¶ Les antécédents de la guerre du Péloponnèse et l'enseignement (de la valeur actuelle de l'histoire ancienne) [Carl Reuter]. 18-34. « Savoir pour prévoir, pour pouvoir », tel n'est pas le but de l'enseignement de l'histoire ancienne. Il ne permet ni la prévision, ni la démonstration, mais seulement l'illustration des faits contemporains ou plutôt des lois générales. Il forme l'esprit sinon à une compréhension plus juste de tel fait particulier, du moins à une conception générale des choses 10 plus riche et plus exacte. Exemple de leçon sur les antécédents de la guerre du Péloponnèse. L'auteur souligne les analogies avec l'histoire contemporaine et fait ressortir tout ce qui prête à des considérations générales sur les causes, mobiles et effets de l'histoire. Le grand mérite de l'histoire antique est de donner une vue nette des facteurs historiques, avec d'autant 15 plus de facilité que le cadre des événements est restreint et que tout se passe en pleine lumière. Elle a pour mission de faire connaître au jeune citoyen d'aujourd'hui les vérités fondamentales de la politique. ¶¶ N° 3. Héraclite et ses juges dans l'antiquité [Ernst Howald]. 81-92. Les anciens n'ont vu en Héraclite que le physicien. Ils n'ont pénétré que rarement au 20 delà de la science que représentaient leurs penseurs dans l'intimité de leur personnalité. C'est Schleiermacher qui a éveillé l'intérêt pour Héraclite. Il tient beaucoup de l'orphisme. Sa langue est obscure et antithétique comme celle des oracles. Elle trahit une forte passion. Il veut amener ses compatriotes à comprendre le Logos, et leur enseigne un mystère qui 25 contient quatre vérités essentielles : c'est d'abord le logos, le principe qui domine tout, même les dieux. On peut l'appeler aussi — c'est la seconde vérité — le feu ou la guerre, créatrice de toutes choses et fin de toutes choses ; elle s'affirme dans la coexistence des contraires. En physique — troisième vérité — ce scepticisme et ce pessimisme s'expriment par la 30 formule : πάντα ῥαί. Enfin, par la guerre et le mouvement continué tout tend à la mort, qui est en même temps une naissance. La civilisation est une chute vers le néant. Héraclite n'a pas eu de véritable disciple. Cratyle, le maître de Platon, se réclame de lui et développe son scepticisme. L'influence d'Héraclite se remarque chez Epicharme, Empédocle dans la 35 science ionienne, mais surtout chez les sophistes, Socrate, Euripide et Platon dans sa jeunesse. Plus tard, Platon combat Héraclite (Cratyle et Théétète), Aristote en est l'adversaire déclaré. Puis on voit apparaître les commentaires des doxographes, les anecdotes fantaisistes. Héraclite devient l'homme triste en opposition avec Démocrite le rieur. Les littéra- 40 teurs le tournent en ridicule, commettent des faux. Avec le stoïcisme on assiste à une renaissance de sa doctrine. Le panthéisme des Stoïciens tient du Logos d'Héraclite, leur conception de l'âme est apparentée à la sienne. Son influence est grande sur la seconde sceptique (Sextus Empiricus) Philon le tient en grande estime, Justin l'appelle un chrétien, Clément d'Alexan- 45 drie, Tertullien, Origène, les néo-platoniciens le connaissent fort bien, Hippolyte s'en sert fréquemment, sans puiser directement dans l'œuvre d'Héraclite : son livre doit avoir disparu avant cette date. ¶ La fin du paganisme gréco-romain [Johannes Geffcken]. 93-124. Le problème de la victoire du christianisme sur la religion antique n'a pas encore été étudié 50 et exposé comme il le mérite. On a eu trop souvent la tendance de considérer cette victoire comme fatale et de passer trop rapidement sur les vicissitudes d'une lutte longue et mouvementée. De fait, jusqu'au milieu du

III<sup>e</sup> siècle, le paganisme a été beaucoup plus puissant et plus vivace qu'on ne l'a dit. Les cultes nationaux aussi bien que les religions venues de l'Orient jouissent d'une grande faveur. Dans le monde latin, le culte de Mithra suit le succès des armes romaines. Le culte des empereurs, la pratique des mystères ont d'innombrables fidèles. Puis tout à coup, dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, tout nous révèle un déclin du paganisme : il coïncide avec la faiblesse du pouvoir impérial, son principal soutien. Le christianisme en profite pour faire de rapides progrès. Mais sous Dioclétien et ses successeurs on assiste à une réaction de la religion antique. L'époque est dominée par l'apparition d'un génie : c'est Plotin, avec son mysticisme, son idée d'un Dieu cause première, au delà de tous les dieux, dont la connaissance est le souverain bien. En fidèle disciple de Platon, il unit la dialectique la plus acérée à un sens mystique tout à fait extraordinaire. Il a forgé une conception du monde qui devait avoir un succès immense. Saint Augustin est son héritier direct. La pensée de Plotin dépasse la pensée grecque, elle a une portée universelle, on ne saurait le ranger parmi les adversaires du christianisme. Son disciple Porphyre est plus philologue que philosophe. Il prêche l'ascétisme, défend la croyance aux démons. Jamblique établit des classifications minutieuses des dieux. On est loin de la joie de vivre qui caractérisait les Grecs. Le paganisme ascétique du néo-platonisme est plus sombre et plus dépourvu de culture que le christianisme du IV<sup>e</sup> siècle. L'orientalisme l'a emporté et en particulier l'esprit de l'Égypte. C'est à ce moment qu'apparaissent les écrits hermétiques et les oracles dits chaldéens. La seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle est une époque de foi païenne ardente. Ce qui manque au paganisme, c'est un chef. Quand il en aura, ce sera trop tard, le christianisme aura triomphé. La constitution de 313 est le premier coup de clairon de sa victoire. Cependant, une tolérance réelle n'était pas encore possible. Les chrétiens, par leur fanatisme, amassent contre eux les rancunes. La réaction de Julien n'est donc pas un anachronisme. Sa mort prématurée fait le salut du christianisme. Après diverses vicissitudes, on se trouve sous Théodose devant la même situation que trente ans auparavant sous l'irrésolu Constantius : la guerre de religion est toute proche. Le IV<sup>e</sup> siècle est riche en esprits distingués. Dans le monde païen, il faut citer Libanius, Themistius, Eunapius, Vettius Agorius Prætextatus, Symmaque, Ammien Marcellin. Les poètes Claudien et Nonnus ne sont chrétiens que de nom. Le paganisme se sent pourtant vaincu ; il se teinte d'amertume et de résignation. La religion antique résiste encore avec plus ou moins de succès, suivant les pays, parfois jusque bien avant dans le VI<sup>e</sup> siècle. Alexandrie et Athènes sont les derniers refuges de la pensée païenne. Proclus est un homme profondément religieux, mais d'une religion qui n'est plus grecque, ni même néo-platonicienne : elle est purement orientale. Son spiritualisme devient du spiritisme. Ses classifications des dieux sont encore plus compliquées que celles de Jamblique. Quant à Synesius, il fond ensemble le christianisme et le néoplatonisme. Quelle est la part de la culture antique dans la formation de la civilisation chrétienne ? Le problème est complexe, et il est loin d'être élucidé. Il faut pour le résoudre tenir ferme à ce principe : le christianisme fait partie de l'histoire de la culture antique. Le paganisme n'a pas péri, il s'est transformé, il a passé à une nouvelle culture. ¶ « Pignus » et « hypotheca » [Richard Samter]. 138-140. Les juristes romains, à partir de Marcianus, emploient ces deux termes indifféremment. Dans le passage des Pandectes (XXI, 3 § 1) : « Inter pignus autem et hypothecam tantum nominis sonus differt », il est vraisemblable que Marcianus entendait par

hypothéca le mot grec. ¶ N° 4 et 5. Une défaite de Socrate [Alf. Gercke]. 145-191. Contrairement à l'opinion généralement reçue jusqu'ici, Platon donne dans le Protagoras la victoire au sophiste contre Socrate. Le jugement préconçu défavorable aux sophistes et dont on revient aujourd'hui, a été la cause de l'incompréhension générale des intentions de Platon dans ce dialogue. Si Platon a voulu démontrer l'insuffisance de la science des sophistes, pourquoi a-t-il donné une place prépondérante au grand discours de Protagoras, qui est comme le centre du dialogue et le but de toute la première partie ? Pourquoi lui aurait-il fait exposer des théories sur l'éducation, sur l'enseignement de la vertu, sur la politique que lui-même ne pouvait qu'approuver et qu'il a développées plus tard dans d'autres dialogues ? Pourquoi enfin a-t-il soigneusement évité tout ce qui pouvait faire paraître dangereuse ou immorale la doctrine de Protagoras, par exemple l'adage : Chaque homme est la mesure de toutes choses ? On veut voir des contradictions dans les thèses soutenues par le sophiste. En réalité, elles ne s'opposent pas, elles se complètent : la capacité intellectuelle et morale a trois fondements : les dispositions naturelles, l'exercice et l'influence d'un bon maître. Dans la première partie du dialogue, Socrate est vaincu, chacun le reconnaît. Il a nié par trois fois que la vertu pût s'enseigner, (319 A, 319 B-320 B, 328 E) et a dû reconnaître le mal fondé de sa thèse. 20 Mais, dit-on, il reprend l'avantage dans la seconde partie et reconquiert, bribe par bribe, grâce à la supériorité de sa dialectique, tout ce qu'il avait concédé à son adversaire. C'est ici que les idées préconçues ont fait faire fausse route aux commentateurs. On n'a pas pris garde que l'argumentation de Socrate, victorieuse en apparence, est un tissu de sophismes, de 25 trucs de rhéteur et que chaque fois qu'il se sent en mauvaise posture, il change rapidement de sujet sans permettre à Protagoras de poursuivre son idée ou de lui répondre librement. La thèse de Socrate, c'est l'identité de toutes les vertus. Il la défend au moyen d'un raisonnement captieux, en confondant le contraire avec le contradictoire, l'injuste avec le non-juste, 30 l'impie avec le non-pieux. Le seul tort de Protagoras consiste à ne pas démasquer la ruse : mais il ne se déclare pas vaincu pour cela et affirme avec raison qu'il n'y a qu'une analogie là où Socrate veut qu'il y ait identité. L'identité qu'établit ensuite Socrate entre la sagesse et la circonspection, puis entre le courage et l'assurance repose sur un sophisme tout 35 pareil. Protagoras lui répond avec une parfaite logique qui serait fatale à Socrate si celui-ci ne détournait l'attention de son adversaire par une digression sur l'agréable. Après avoir ainsi fait dévier la discussion, et s'être posé en défenseur de l'hédonisme, il revient subitement en arrière, et grâce à un véritable tour de passe-passe, en jouant sur les deux sens de 40 l'expression *ἐπιείκει*, il convainc Protagoras d'erreur. L'interprétation traditionnelle de ce dialogue s'est heurtée à tant de difficultés que l'on en est arrivé à lui nier toute portée philosophique. En réalité, Platon ne s'attaque ni à Protagoras, ni au Socrate historique ; il critique les doctrines et les habitudes de pensée de certains disciples de Socrate (en particulier 45 Euclide), les méthodes pleines d'arbitraire et de fourberie des philosophes qui pratiquent l'éristique, et fait en même temps, sans exprimer nettement ses propres convictions, défilé toutes les doctrines sur la vertu qui avaient cours à cette époque. ¶ Hellénisme et christianisme [Eduard Stemplinger], t. XLII, p. 81-89. Brève esquisse de l'influence de la rhétorique et 50 de la philosophie grecques sur le christianisme primitif ainsi que de la morale des cyniques et des stoïciens dans les premiers siècles, de la persistance de certains rites, mythes, coutumes, recettes de médecine popu-

laire et croyances superstitieuses, en particulier dans les pays du Nord. ¶ N° 6. Politique et morale dans l'antiquité Wilhelm Nestlé]. 225-244. Le problème des rapports de la politique et de la morale a été posé dans l'antiquité dans les termes les plus précis. La liberté avec laquelle il a été

5 envisagé et discuté s'explique par le fait qu'on n'avait pas à tenir compte du facteur religieux. Les sophistes s'élèvent contre la morale établie au nom de la morale naturelle, et c'est tantôt au profit des faibles, tantôt au profit d'une minorité d'hommes supérieurs et aristocratiques (v. le Calliclès du Gorgias de Platon). Les écrits très répandus de Thrasymaque définis-

10 sent la justice : l'avantage du plus fort (Platon Rép. I 338 C, lois X 890 A ; cf. Euripide, Phéniciennes 524 s.). A propos de la politique athénienne à l'égard de Mélos, Thucydide (v. 84) expose les deux conceptions contraires ; il semble bien que ses convictions personnelles soient celles de ses person-

15 nages qui affirment la nécessité pour l'homme d'état de se conformer à la loi naturelle : la force l'emporte toujours (I, 76, 2 ; IV 61, 5 ; VI 85, 1). Son Périclès déclare qu'une grande puissance ne doit pas hésiter à commettre même des actes injustes s'il s'agit du maintien de sa puissance (II 63, 2). D'autre part, l'idée du droit naturel mène quelques sophistes à des conclusions opposées : ils affirment l'égalité de l'esclave et du maître et prê-

20 chent le cosmopolitisme : Hippias, Alcidas, Lycophron, Antiphon. V. aussi Euripide fr. 1047. Socrate subordonne la politique à la morale. Mais la pratique lui a montré que la politique se concilie difficilement avec les exigences de la morale et il établit alors la distinction du *θεωρητικός* et du *πρακτικός βίος*. Pour Platon, le dernier but de la politique, c'est l'éducation

25 du citoyen, pour en faire un homme de bien. Il veut l'union étroite de la politique et de la morale. Dans la Politique, il propose comme solution le gouvernement d'un homme supérieur. Il complète sa pensée dans le Timée et le Critias et reste fidèle à son principe que l'acquisition de biens matériels est nuisible à l'âme, il rejette la guerre de conquête et assigne comme seul

30 but à la guerre le maintien de l'indépendance. Mais il semble se rendre compte (Lois IV, 918 D) que dans ces conditions une politique économique de grand style est impossible, et il finit par se détourner de la politique qu'il définit un mal nécessaire. Aristote ne touche guère à la question des conflits entre la politique et la morale. Il défend l'institution de l'esclavage

35 et proclame le droit des Grecs à dominer sur les barbares. Théophraste semble avoir traité la question plus à fond. Zénon prêche le cosmopolitisme. L'idée du droit naturel fait éclore l'idée de l'humanité. Chez les Romains, Caton et César représentent deux directions opposées : la politique qui se subordonne à la morale, et la politique réaliste. Epictète voit dans la mission

40 du stoïcien quelque chose de bien supérieur aux réalités mesquines de la politique. Carnéade défend le pour et le contre, mais il semble avoir donné la préférence à la doctrine qui niait le droit naturel et la justice, et défendait la guerre de conquête. Avec le néoplatonisme, le sage se retire dans un monde supra-terrestre. Plotin peut dire comme saint Paul qu'il est

45 citoyen du ciel et que les choses terrestres ne le concernent pas. En somme on reconnaît partout les deux tendances qui se dessinaient déjà du temps des premiers sophistes : les uns cherchent à plier la politique à la morale, les autres affirment l'impossibilité de concilier la politique avec les exigences d'une morale altruiste. ¶ N° 7 | 8. Les origines du culte de Zeus

50 [Otto Gruppe]. T. XLI. 289-302. Le mot *Zeus* vient de l'i.e. *Djéus*, qui signifiait le ciel. Désignait-il déjà le dieu du ciel ? Cela est peu probable. Ni dans la religion indoue, ni dans les religions grecque et romaine, les divinités d'origine indo-européenne ne personnifient de préférence des



phénomènes célestes. L'étude des origines du culte grec de Zeus semble montrer que le Zeus des Grecs n'est pas le même que le dieu indou Dyaus. Le culte de Zeus apparait vers le <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle avec la civilisation nouvelle qui suit la grande invasion et succède à la civilisation minoenne. Il consiste au début en cérémonies magiques destinées à faire tomber la pluie. Tantôt 5 on célébrait les noces du Dieu du ciel avec la Terre, tantôt on simulait l'éducation de l'esprit de la pluie abandonné sous la forme d'un enfant dans une grotte, tantôt enfin on rappelait à la vie le dieu qui passait pour mort. Il se produit donc à cette époque une synthèse du dieu grec primitif, dieu du ciel, avec le dieu crétois qui était surtout le dieu de la pluie. On 10 représente ce Zeus primitif, appelé souvent Poseidon, avec ses attributs l'éclair qui prend parfois la forme du trident, et la hache ou le marteau, qui servait à produire le feu. Il est souvent personnifié par une pierre qu'on dit tombée du ciel. Bientôt on célèbre les fêtes religieuses non seulement pour mettre fin à la sécheresse mais aussi pour prévenir les malheurs 15 à venir. Les fêtes étaient en rapport avec la marche des étoiles et de la lune. Les constellations, les signes du zodiaque jouent un rôle important. Il en résulte un foule de mythes (Zeus et Europa, Pasiphae, Io, etc.). Une autre transformation, bien plus importante, est celle des fêtes religieuses en mystères. La lune devient un élément essentiel dans cette religion 20 nouvelle. L'apparition du premier quartier paraissait aux participants une promesse et un gage de salut. On en fait parfois un dieu masculin, Attis. C'est là de nouveau un emprunt fait par les Grecs aux populations primitives des bords de la mer Égée. Comment le culte de Zeus, tel que nous le trouvons à l'époque homérique, est-il sorti de cette religion primitive ? 25 Il est à peu près impossible d'en suivre l'évolution à travers les siècles obscurs qui précèdent la période homérique. On peut admettre cependant que son culte s'est propagé de Crète dans le Péloponnèse et dans le reste de la Grèce continentale ; que le dieu primitif, adoré très généralement sous le nom de Potida ou Poseidon a vu son nom de Zeus imposé par le décret d'un 30 puissant monarque, peut-être bien le même que les poèmes homériques dépeignent sous les traits d'Agamemnon, le conducteur des peuples. ¶ A propos de la technique dramatique de Sophocle [Ewald Brahn]. T. XLI. 303-320. Exposé et critique de quelques idées de Wilamowitz dans son livre sur la technique de Sophocle. ¶ Les fouilles de Pompéi et l'archéologie 35 après la guerre [Erich Pernice]. T. XLI. 324-329. Importance de Pompéi, soit du point de vue de l'archéologie, soit du point de vue de l'histoire de l'art. Il faut placer sa période la plus florissante entre 300 et 100 avant notre ère. C'est de cette époque que datent les grands palais de tuf dont le luxe et le nombre devaient la faire ressembler à une cité italienne de la 40 Renaissance. On ne possède pas encore d'étude détaillée et complète : l'architecture révèle un style particulier dont il s'agit de préciser les traits caractéristiques. Il faudra vouer une attention spéciale aux bronzes. Parmi les œuvres d'art, il est probable que l'on en trouvera de très anciennes, car les Romains étaient des collectionneurs passionnés. ¶ Passages d'au- 45 teurs anciens à la lumière de l'archéologie romano-germaine [Georg Wolff]. T. XLII. 181-195. Les travaux archéologiques entrepris en Allemagne et en Autriche ont démontré la vérité d'un grand nombre d'informations de Tacite dans la Germanie. ¶¶ N° 9. Statues de généraux antiques [Bruno Sauer]. T. XLI. 369-388. Description de 14 têtes et bustes de généraux 50 antiques. ¶ Barbarus [Haas Werner]. XLI, 389-408. Le mot *βάραρος* s'applique à l'origine à un objet inanimé ou à un être vivant qui fait entendre ou émet un son inintelligible. Il se disait de l'eau qui bout, du

gazouillis des oiseaux et des langues que les Grecs ne comprenaient pas. C'est ainsi que les Slaves appellent les Germains « Njemetz », c'est-à-dire « muets », que les Arabes désignent les Perses du nom de agam (bègues), etc. Hérodote dit expressément que le langage des étrangers produit sur

5 les Grecs l'impression d'un gazouillis d'oiseau (II, 54). Le mot βάρβαρος prend alors un sens péjoratif dont la cause est le sentiment national, le chauvinisme des Grecs. Avec l'agrandissement de l'empire grec, βάρβαρος perd son sens ethnique et garde seulement une signification péjorative. Quand la puissance des Grecs s'éclipse devant celle des Romains, ceux-ci se font

10 encore traiter de barbares. Caton l'Ancien s'en irrite (Pline h. n. XXIX 7, 14). Plus tard c'est aux chrétiens qu'on applique ce terme, tandis que ceux qui s'estiment les représentants de la culture et de la civilisation se nomment Graeci. La nationalité ne joue plus aucun rôle. Au v<sup>e</sup> siècle, barbarus s'applique aux barbares qui servent dans les légions, et prend le

15 sens de « soldat » « courageux ». Dans les langues romanes, il donne naissance à l'italien « bravo », au portugais et à l'espagnol « bravo », « bravo », qui signifient à l'origine « sauvage », « impétueux », « rude » ; au provençal « brau », synonyme de « dur », « rude », « farouche », et ce n'est qu'à partir du xiv<sup>e</sup> siècle, qu'il signifie « courageux », « vaillant ». Il s'introduit en Alle-

20 magne pendant la guerre de 30 ans. Quel sort lui réserve l'avenir ? Il semble que déjà s'y attache, comme à tous les mots qui expriment un éloge un sens légèrement péjoratif, une teinte d'ironie. ¶ Les études grecques au moyen âge en Allemagne [Paul Pendzig]. T. XLII, 213-227. Les couvents et les écoles cathédrales étaient au moyen âge les uniques refuges des études.

25 On y cultive la théologie et le latin. Le grec est tout à fait négligé. A Reichenau, s'établissent au x<sup>e</sup> siècle quelques moines grecs ; mais ils ne semblent pas avoir transmis à d'autres la science de leur langue. Herrmann le paralytique, moine de ce couvent, doit cependant en avoir appris l'alphabet et quelques mots, car il aime à intercaler des mots grecs dans ses séquences

30 latines. A Saint-Gall, on copie des manuscrits grecs, sans en comprendre le sens. Seul Ekkehard IV a eu une connaissance relative du grec. Au xiii<sup>e</sup> siècle, les villes, qui prennent un grand essor, fondent des écoles ; on y enseigne le latin et l'allemand. Les universités prennent naissance dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle. Les franciscains et les dominicains s'en disputent les chaires

35 et les savants bénédictins sont relégués à l'arrière-plan. Aussi faut-il attendre jusqu'à la Renaissance pour voir apparaître l'étude des auteurs grecs. ¶ N° 10. La distribution des peuples de l'ancienne Grèce à la lumière de la linguistique [Albert Debrunner]. T. XLI, 433-448. L'archéologie est impuissante à nous renseigner sur la distribution des peuplades habitant le

40 territoire qui devint la Grèce. La linguistique par contre peut fournir quelques renseignements. La méthode la plus sûre consiste à aller du certain à l'incertain, de commencer par conséquent par la dernière des invasions : l'invasion doriennne. L'étude des langues des habitants de la Laconie, de l'Argolide et de la Messénie confirme la légende qui leur donne

45 un ancêtre commun. Il en est de même pour les villes qui passent pour leurs colonies : Corinthe, Sicyone, Phlios, Mégare. En Crète aussi, l'influence doriennne est très forte. Quels sont les peuples que les Doriens ont trouvés dans le pays qu'ils envahissaient ? On distingue actuellement, à côté des Doriens, trois groupes linguistiques : l'ionien attique, l'éolien et l'arcadien-

50 cypriote. Ce sont là très probablement les races établies dans le pays lors de l'invasion doriennne. Entre les Éoliens et les Arcadiens-Cypriotes il existe une parenté assez étroite ; aussi leur a-t-on donné le nom commun de Grecs du centre ou Achéens. Les rapports des langues de l'Épire, de

l'Acarnanie, de l'Étolie, de la Phthiotide, de la Locride et de la Phocide avec les groupements ci-dessus ne sont pas encore établis. On les désigne du nom de dialectes du nord-ouest. Ce fut probablement la langue primitive des Béotiens, qui chassés par les Thessaliens, s'établirent plus au sud, dans la Béotie de l'époque historique, tandis que les habitants primitifs de cette région se réfugiaient en Asie-Mineure et à Lesbos. Quels étaient ces peuples primitifs ? Les noms de villes en -υθ- et en -σσ- désignent très probablement des villes qui existaient avant l'invasion grecque : Κόρινθος, Ἀλικαρνασσός, etc. On en trouve en Crète, en Asie-Mineure au delà des limites qu'atteignit Alexandre. On a mis en rapport le mot λάβρος, qui signifie la hache, attribut du dieu adoré, semble-t-il, dans tout le bassin de la mer Égée, avec Ἀαβρωνυδός et Ἀαβρίνθος, noms qu'ils reçoivent en Carie et en Crète. On retrouve cette même terminaison en -υθ- et en -σσ- dans un nombre assez considérable de mots désignant surtout des plantes et des animaux, propres aux pays du sud : ils auraient donc été empruntés par les Grecs aux populations primitives. D'autre part, l'établissement du dictionnaire de Boisacq a montré qu'une foule de mots grecs ne pouvaient s'expliquer au moyen de racines i.-c. ou phéniciennes. Ces études sont encore à leurs débuts. Peut-être démontreront-elles que les Athéniens se sont mêlés aux populations primitives beaucoup plus que les Spartiates et expliquera-t-on par là la vivacité et la souplesse de leur intelligence. ¶ Aulus Serenus, une énigme qui n'a pas été déchiffrée [Georg Wissowa]. T. XLI, 449-459. L'auteur du roman « In Moor und Marsch », M<sup>me</sup> Bernhardina Schulze-Smidt, avait en sa possession un manuscrit, égaré depuis lors, où se trouvaient des vers d'un certain Aulus Serenus. Ils sont sans doute l'œuvre d'un imitateur du poète Septimius Serenus. Il serait intéressant de retrouver un exemplaire du livre que l'auteur, vraisemblablement un savant hollandais, doit avoir fait paraître au xvi<sup>e</sup> ou au xvii<sup>e</sup> siècle.

**Rheinisches Museum**, 1917, t. LXXII, n<sup>o</sup> 1. De l'origine des jeux olympiques [L. Weniger], 1-13. L'agon olympique est dès l'origine un élément du culte de Zeus. Or, le culte de Héra à Olympie était plus ancien que le culte de Zeus et comprenait déjà une course à pied. L'agon des jeux olympiques ne serait donc qu'une imitation de la course des jeunes filles en l'honneur de Héra. L'attribution du petit stade aux femmes et du grand stade aux hommes confirme cette hypothèse : le petit stade est le stade primitif ; le grand, qui mesurait un plèthre de plus, fut construit plus tard et l'on dut, pour l'établir, empiéter sur le Temenos de Demeter Chamyne. Ainsi s'explique le privilège si extraordinaire de la prêtresse de cette déesse d'assister aux jeux des hommes. Quel est le motif qui a poussé à l'institution de ces courses pour jeunes filles ? A cette époque reculée, ce ne peut être le souci de la gymnastique. Les légendes sur leur origine nous livrent la clé du problème : Hippodamie et Physkoa sont toutes deux des Thyiades, des prêtresses de Dionysos, fiancées du vent, déesses de l'ouragan. De là l'idée d'instituer des courses. La fuite et la poursuite sont des caractéristiques du culte de Dionysos. Hippodamie est la Thyiade de Pise et Physkoa celle d'Elis, deux contrées où l'on vénérât particulièrement ce dieu. Le nom de Parthenios donné au mois pendant lequel les courses avaient lieu, atteste l'importance qu'on y attachait. A Sparte, des fêtes toutes pareilles, avec courses pour jeunes filles, se célébraient aussi en l'honneur de Dionysos. Pourquoi ne trouve-t-on aucun autel consacré à ce dieu ? Il est probable qu'après la défaite de Pise (Ol. 50), le culte de Dionysos a été supprimé à Olympie. Il est plus difficile d'expliquer comment les Thyiades sont devenues les prêtresses de Héra. ¶ Charès et ques-

- tions connexés [O. Hense]. 14-24. L'étude de Gerhard (Sitzungsberichte Heidelberg 1912, n° 13) nous a fait connaître le gnomique Charès. Examen du fragment cité par Stobée III, 17, 5. Est-il réellement de Charès? Cela est possible, mais on ne peut l'affirmer en toute certitude. Étude critique
- <sup>5</sup> des papyrus a, b, c. ¶ A propos du « De elocutione » de Demetrius [F. Boll]. 25-33. 1. Les raisons que l'on a avancées pour placer la composition du *Περὶ ἑρμηνείας* après le premier siècle avant notre ère sont fondement. Ni Apion ni Strabon ne peuvent avoir servi de sources à Demetrius, bien plutôt un paradoxographe du genre d'Antigonos. Serait-ce Callimaque lui-même? 2. Critique de l'opinion de Rademacher: τῷ ξένῳ (§ 95) ne peut être une corruption de Φιλοξένῳ. Rapport de Demetrius avec les scoliastes d'Homère. La polémique de ces scoliastes n'est pas dirigée contre Demetrius lui-même, car on le lisait trop peu, mais contre l'auteur qui lui a servi de source. ¶ Contribution à la biographie du rhéteur Himerios [Heinrich Schenkl]. 34-40. I. On trouve soit dans le livre d'Otto Seeck sur les lettres de Libanius, soit dans l'histoire de la littérature grecque de Christ-Schmid, soit dans l'article de l'auteur dans le Pauly-Wissowa, la même erreur: on a confondu les deux Himerios. II. La lettre 758 de Libanius ne peut faire allusion au sophiste. S'agirait-il peut-être d'Hierios?
- <sup>10</sup> III. La rencontre du rhéteur Himerios et de Libanius à Nicomédie n'a rien de certain: Ἀθήνηθεν ne se rapporte pas nécessairement à Himerios. ¶ A propos de Pétrone et des nouveaux fragments des Actes des Arvales [Wilhelm Heraeus]. 41-51. Les données sur le culte des Arvales fournies par les nouvelles inscriptions permettent de proposer au ch. 66 de Pétrone
- <sup>15</sup> « sangunculum » au lieu de « saucunculum ». Les mêmes fragments rendent certaine la leçon « offla collaris » (ch. 36, 8) et feraient croire que le mot « facinus » désignait à l'origine un aliment, peut-être un « produit de la cuisine » en général. ¶ Contribution à l'histoire de la religion romaine [E. Bickel]. 52-62. II. A propos du culte de Cybèle (Stace. Silv. V, 3, 176 ss.).
- <sup>20</sup> III. Interprétation des vers 176-184. ¶ Etudes sur Arnobe [W. Kroll]. 63-112. Suite de l'article consacré aux livres I et II sous le titre: « L'époque de Cornelius Labeo » (Rh. Museum LXXI, p. 309). Analyse des livres 3, 4, 5 (avec des remarques sur la technique du rhéteur), 6, 7. Remarques sur le texte des deux premiers livres. ¶ La rhétorique dite d'Aristide [W. Schmid].
- <sup>25</sup> 113-149. I. La transmission du texte. Histoire des manuscrits. Le titre τέχνη ῥητορικῆ du manuscrit P ne convient pas au livre II. Le vrai titre serait, si l'on ne tient pas compte des adjonctions faites au livre I (p. 501 l. 3 à 512 l. 4): Περὶ ἰδεῶν. 1. τῶν ἐν τῷ πολιτικῷ. 2. τῶν ἐν τῷ ἀρετῆ εἰ λόγῳ. II. Le plan et l'intégrité du texte. Analyse du livre I. Il s'agit des ἰδέαι et des ἀρετα
- <sup>30</sup> du λόγος πολιτικός. A partir du ch. 8 les exemples font défaut, on a l'impression que les chapitres 8-12 ne sont qu'un résumé, dont le style est d'ailleurs mauvais, surtout à partir du ch. 9. Suit un passage sur les ἰδέαι: περὶ λόγους et περὶ ποιήσιν, mal relié à ce qui précède, et où les exemples sont tirés d'Homère et non de Démosthène: ce fait seul suffirait à prouver que
- <sup>35</sup> la τέχνη n'est pas d'Aristide. Puis l'auteur décrit les effets artistiques de la virtuosité mêlant toutes les ἰδέαι, en termes identiques à ceux qu'Aristide employait Orat. 28. 119 K. La beauté du style de ce passage contraste avec le reste. Enfin, une série d'adjonctions: 1° (p. 501 l. 30-p. 506 l. 32 de l'édition du Corpus rhetoricum de Rabe) sur l'orateur comme porteur des quatre vertus
- <sup>40</sup> cardinales, sur les devoirs de l'orateur dans l'invention et le développement, sur les trois genera orationis; 2° περὶ συνθέσεως καὶ φράσεως (p. 507, l. 1-508 l. 15). Suit, après une lacune, un développement sur le but du discours, qui est la persuasion. Tout cet appendice, destiné à compléter le

περί τοῦ πολιτικοῦ λόγου et à en faire une τέγνη, est du même auteur. Hermogène le connaissait, ainsi que le περί τῶ πολιτικοῦ λόγου : il doit donc avoir été écrit avant 184. Le traité se termine par une μελέτη sur la campagne de Sicile et deux paraphrases d'Homère. Le second traité, περί ἀφελούς λόγου, établit la distinction entre le λόγος πολιτικός et le λόγος ἀφελής dans la pensée, dans la façon de traiter le sujet, dans les figures et dans la langue. Le plan n'est pas net. Il semble que l'auteur ait voulu donner un modèle du πλανᾶσθαι τοῖς λόγοις qui convient au style de l'ἀφέλεια. III. Les rapports entre les deux écrits. Le premier ne suppose pas le second, tandis que le second se rattache nettement au premier. Etude du style, de la syntaxe, du vocabulaire des deux traités : les différences sont assez considérables pour rendre douteux qu'ils aient le même auteur. On arrive au même résultat par l'examen de la terminologie, des idées, de la doctrine. Le livre II était d'ailleurs inconnu à Hermogène au moment où celui-ci écrivait la partie principale de son περί ἰδέων (p. 218-380). Peut-être le connaissait-il lorsqu'il écrivait l'introduction (p. 213-218) et l'appendice sur le λόγος πολιτικός et le λόγος πνηγυρικός. Conclusion : La partie la plus ancienne est celle qui traite des douze ἰδέαι (p. 459-501 l. 13). Le livre II a été écrit après 184. L'auteur de ce dernier connaissait peut-être l'ouvrage d'Hermogène ; il n'en a pas moins fait une étude reposant sur une exégèse personnelle de Xéophon. ¶¶ Mélanges. Un mythographe inconnu [Hermann Mutschmann]. 150-153. Inscription trouvée dans la nécropole du port de Notion. Etude critique et exégétique. ¶ Lat. manciola, manuciolum, peciolus [W. Meyer-Lübke]. 153-154. ¶ A propos de Tacite, Germanie 39 [C. Clemen]. 155-158. Remarques sur le culte des Semnons. ¶ Κατά τινα καιρόν [Karl Preisendanz]. 159-160. Ces mots (papyrus Leid. J. 384) ne doivent pas appartenir à la formule magique ; il faut les considérer comme une observation faite par le magicien. <Seul numéro paru en 1917.>

1918. LXXII. N° 2. Dactyles lyriques [Ed. Fraenkel]. 164-197. On a voulu voir dans les dactylo-épitrites de Pindare et de Bacchylide des 30 enoplioi (Blass, Fleck. Jahrbücher LVI (1886), p. 455, suivi par Schroeder et Leo) et l'on a affirmé leur parenté avec les mètres ioniques. La question mérite d'être étudiée à nouveau. I. Le vers dactylique en général. Chez Stésichore et Ibycus, les séries dactyliques peuvent commencer par deux brèves. Ces séries se distinguent des séries anapestiques par le fait que la 35 fin du mètre ne coïncide pas nécessairement avec la fin du mot. Ils commencent aussi par une longue. On ne trouve la brève seule ni chez les poètes de Chalcis ni chez Pindare, parfois chez Simonide et Bacchylide. Les vers éoliens (voy. Hephaist. ch. 7) sont des dactyles : ce sont des vers de 7 syllabes commençant par un spondée, un iambe, un trochée ou même 40 un pyrrhique. Les séries dactyliques se terminent souvent par les rythmes : —υ— ou —υ— — — ; cf. l'Archebulleion de Callimaque et le Praxilleion. Le décasyllabe alcaïque peut être lui aussi considéré comme dactylique : —υυ | —υυ | —υ— —. Chez Archiloque et les poètes lesbiens on trouve des séries dactyliques terminées par un crétique —υυ — υυ — υυ — — υ—. Toutes 45 ces formations obéissent à la loi générale, caractéristique des séries dactyliques : la longue est indécomposable. Cette loi s'explique par le fait qu'elle ne valait pas tout à fait deux brèves. A l'origine, la longue remplaçant les deux brèves n'était probablement pas autorisée non plus. Le dimètre joue dans les séries dactyliques un rôle bien moins important que dans les séries 50 iambiques, ioniques, choriambiques, etc. Le plus souvent il n'est pas l'élément constitutif : v. l'hymne à Asklépios, la parodos des Nuées, l'hymne à Attis (Hermès, XXXVII, p. 328), Stésichore, Ibycus fr. 2. Le tétramètre

dactylique, fréquent dans la comédie, le dithyrambe et chez Alcman, doit être ramené à un mètre décasyllabique. Le double dimètre dactylique est en somme une formation restreinte à quelques genres. Ce qui caractérise les séries dactyliques ce sont les vers à 5, 6, 7, 8, 11 pieds que l'on trouve dans le chœur des Perses et de l'Agamemnon. Excursus : les *ἑυθμικοί* dont parle Denys d'Halicarnasse dans son passage sur les dactyles (ch 17) admettent que la longue du dactyle n'est pas équivalente à deux brèves. Cette théorie s'oppose à celle d'Aristoxène qui désigne le genre dactylique du nom d'*ἴσον γένος*. C'est sur le caractère *ἄλογος* de la longue que se fondent les *ἑυθμικοί* de Denys pour distinguer les séries dactyliques précédées de deux brèves des séries anapestiques. ¶ Le roman de Ninos [B. A. Müller]. 198-216. Etude critique et commentaire du fragment B, colonne 3 : les préparatifs à la bataille de Ninos contre les Arméniens. ¶ Remarques sur les auteurs grecs et latins. I [Wilhelm Bannier]. 1. Hésiode, Travaux et Jours. L'opinion courante, qui voit dans le poème d'Hésiode des morceaux d'origine diverse soudés avec plus ou moins d'habileté, n'est pas suffisamment fondée. Il faudrait examiner si certaines expressions et certains tours n'ont pas leur parallèle ailleurs. Ainsi, dans l'introduction, on en arrive par ce moyen, à revendiquer comme authentiques les vers 25-26, 35-42.

2. Ἄσπις; Ἡρακλέους vers 144, il faut revenir à la leçon des mss. ἐν μέσῳ δὲ δράκοντος. 3. Nilsson, vol. LX (1905), p. 163 considère la double mention de la Crète, Iliade B 645 ss. comme la preuve d'une double rédaction. Mais on trouve chez Homère des répétitions analogues Δ 176 ss., E 841 ss., Θ 477 ss., K 292, K 1, 13, Ξ 200, 301. Aristide I, p. 440 D ἐν τοῖς κατάπλοις : ce mot désigne peut-être une partie d'une fête ou d'un culte. 4. Xénophon, Mémoires II, 1, p. 21 ss. Il faut maintenir la leçon οὐ μόνον τὰς στρωμνὰς μαλακάς, ἀλλὰ καὶ τὰς κλίνας καὶ τὰ ὑπόβαθρα ταῖς κλίνας. 5. Lysias, 19, 23. Maintenir la leçon μηδενὸς ἀπορήσαιν ἐκ Κύπρου. 6. Dans le fragment de papyrus publié par W. Aly (Sitzungsberichte der Heidelberger Akad. der Wiss. 1914, n° 2, p. 25 ss.) nous avons probablement le début du dialogue. 7. Th. Birt. (Rhein. Museum LXIX 1914, p. 242 ss.) se trompe lorsqu'il prétend que les autels des ἀγνοῖστοι θεοὶ ne peuvent avoir porté l'inscription ἀγνώστων θεῶν, οὐ ἀγνώστοις θεοῖς. 8. Epigramme, n° 39 du Peplos d'Aristote : il faut rattacher κίων à Ἐφόρα. 9. Lucrèce V, 28 ss. On peut admettre que Tymphala désigne une localité de Thrace, peut-être faut-il lire Temp(h)yra. 10. Sénèque Phèdre v. 555-558 R. Maintenir la leçon des mss. : « taceo novercas : mitius nihil est feris ». Nihil signifie : aucune des personnes mentionnées. ¶ La rhétorique dite d'Aristide [W. Schmid]. 238-257. IV. L'auteur. Le livre I a tous les caractères d'un manuel d'école. Il n'a certainement pas le même auteur que le livre II et le supplément au livre I, dans lesquels on sent une influence stoïcienne, et qui sont peut-être du rhéteur stoïcien Zénon. Le livre I serait-il de Basilicus ? V. Les sources : a) La distinction entre le λόγος πολιτικός et le λόγος ἀφελής se retrouve chez Aristide Quintilien, de mus. II. 10, qui doit puiser à la même source que l'auteur de la τέχνη. Même distinction, quoique en d'autres termes, chez Cicéron de officiis I 132 et Orat. 61-64, entre l'éloquence ornée et pompeuse du forum et le discours philosophique sans apprêt. Cf. Quintilien inst. VIII, 3, 87. Sa source, c'est Platon, Lois VII 802 e. L'intermédiaire entre Platon et les écrivains de l'empire, c'est Posidonius. C'est là qu'aura puisé l'auteur du livre II de la τέχνη. b). La division en γνώμη, σχήματα, ἀπαγγελία : origine : Platon, Anaximène, Théophraste. c) Etude de l'origine des termes employés pour désigner les procédés de style. Conclusion : L'ordre chronologique est le suivant : 1° La τέχνη d'Aristide, livre I, p. 459-501 l. 13 Sp. (auteur :

Basilicus ?); 2° Supplément, p. 501, l. 14-508 l. 20 (auteur : Zénon ?); 3° Le *περὶ ἰδεῶν* d'Hermogène, noyau central, p. 218, l. 13-380 l. 10 R; 4° La *τέγνη* II dite d'Aristide (auteur : Zénon ?); 5° Le *περὶ ἰδεῶν* d'Hermogène, introduction, p. 213-218-l. 12. R et supplément, p. 381, l. 11-413. ¶ Contributions à l'histoire ancienne de Rome [Ulrich Kahrstedt], p. 258-274. l. Les patriciens et les comices par tribus. L'on admet en général qu'il y avait deux sortes de comices par tribus, celles où votait le « *populus* » tout entier et celles où le droit de vote était réservé à la plèbe et qu'il faudrait désigner plus exactement du nom de « *concilia plebis* ». Mais cette distinction est l'œuvre des historiens modernes et ne se trouve chez aucun des auteurs anciens. On l'a imaginée pour expliquer que des comices par tribus élussent et jugeassent des patriciens et fussent présidées par des patriciens. Comment se fait-il alors que les événements de 290 soient considérés par les anciens comme un immense succès pour la plèbe ? En réalité, il faut admettre qu'avant 290 il n'y avait pas de comices par tribus et que les comices par tribus n'ont jamais été composées que de plébéiens. Les termes de « *comitia* » et de « *leges* » au lieu de « *concilia* » et de « *plebiscita* » s'expliquent par le fait qu'en pratique, sinon en théorie, ces assemblées de la plèbe étaient les égales des assemblées du peuple. La « *patrum auctoritas* » n'était plus qu'une formalité. La constitution des centuries date de la dernière génération du iv<sup>e</sup> siècle, la première génération du iii<sup>e</sup> siècle voit la plèbe consacrée comme « *populus* ». L'évolution est très rapide. II. Problèmes chronologiques des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles. A quel moment perd-on pied dans la chronologie romaine ? Jusqu'à 300 la liste des éponymes est exacte et certaine. A partir de ce moment on constate des divergences. Il y a 9 ans de différence entre Diodore et la Vulgate. Pour la destruction de Rome par les Gaulois, Denys d'Halycarnasse donne 388/87, Polybe, Justin et même Diodore 387/86, les annalistes où puisait Diodore lui donnaient 381. Si l'on essaie de serrer de près les données de ces auteurs, on aboutit à une confusion plus grande encore. Si l'on ne veut pas admettre que 81 années consulaires sont l'équivalent de 87 ou 88 années d'archonte, il faut conclure à des erreurs dans la liste des consuls ou dans les données des historiens grecs. A propos de l'invasion gauloise un point est acquis : lorsque Denys aborda à Caere en 384, il n'en était pas encore question. Pour le iv<sup>e</sup> siècle, il faut donc se contenter d'une chronologie approximative avec des erreurs possibles de cinq ans. La chronologie du v<sup>e</sup> siècle est beaucoup plus incertaine, les divergences dans la liste des consuls se multiplient. ¶ A propos du « *De medicamentis* » de Marcellus. [G. Helmreich]. 275-283. L'édition parue dans le *Corpus medicorum latinorum* de Leipzig (1916) a le mérite d'avoir utilisé un manuscrit (codex Parisinus 6880) resté inconnu à l'auteur de l'édition parue chez Teubner en 1889. Les progrès accomplis dans la connaissance du latin vulgaire ont permis une appréciation plus juste des leçons des mss. Examen critique du texte adopté par Niedermann. ¶ Le Ménon de Platon et ses rapports avec le Protagoras et le Gorgias [Paul Cauer]. 284-306. Quel est l'ordre chronologique de ces trois traités ? Platon y étudie le problème : la vertu peut-elle être enseignée ? Il faut voir dans lequel la pensée est plus mûre. 1. Il doit y avoir une idée commune à tout ce que l'on désigne sous le nom de vertu. Le savoir en est un élément essentiel. Platon développe cette pensée plus longuement dans le Protagoras que dans le Ménon, mais le passage du Ménon a tout l'air d'un résumé de celui du Protagoras. 2. Les meilleurs citoyens ne sont pas capables de communiquer à d'autres leur vertu. L'idée est suivie avec plus de logique dans le Ménon que dans le Protagoras. Ici

encore le Ménon paraît être postérieur. Platon ajoute le développement sur l'ἐπιστήμη et l'ὁρθὴ δόξα, qui complète la pensée, tandis que dans le Protagoras il passait brusquement à ce problème: Y a-t-il une seule vertu ou plusieurs? La critique des autorités politiques est plus vive que dans le

5 Protagoras, moins acerbe que dans le Gorgias. 3. Le Ménon fournit une réponse à cette question restée en suspens dans le Protagoras: Pourquoi la vertu, qui est une science, ne peut-elle s'enseigner? Socrate conclut qu'on peut fort bien concevoir des hommes d'état capables de transmettre à d'autres leur vertu. Dans le Gorgias, nouveau développement: le véritable

10 homme d'état doit être l'éducateur de son peuple. Réfutation de la théorie de Gomperz, qui considère le Ménon comme antérieur au Protagoras. L'éloge que fait Socrate des hommes d'état athéniens dans le Ménon cache plus d'ironie que ne le croit Gomperz. Réfutation de Pohlenz, qui place le Ménon après le Gorgias (Aus Platons Werdezeit). Si l'on admet l'ordre

15 chronologique: Protagoras, Ménon, Gorgias, République, au lieu d'être forcé de supposer que Platon a passé continuellement d'un pôle à l'autre dans son appréciation des hommes d'état, on se trouve en présence d'une évolution de sa pensée en forme de courbe régulière. ¶ Mélanges. Pindare, Pythique II, 72 γένοι' ὅς ἐσσι μαθίων... [P. Von der Mühl]. 307-310. Il faut

20 entendre: écoute favorablement mon chant; sois celui que tu es, quand tu l'auras entendu, c'est-à-dire juge-le avec équité et ne fais pas comme les enfants qui prennent plaisir aux grimaces d'un singe. ¶ Un passage d'Epicure [Paul Maas]. 311. Oxyrh. Papyr. II, 215, col. II. 12. Observations critiques. ¶ L'édition et les recettes des écrivains anciens [Th. Birt]. 344-316.

25 Les écrivains riches éditent eux-mêmes. Ils ont à leur service [un « mercennarius bibliopola ». C'est ce que fait Cicéron au début. Ensuite il confie l'édition de ses ouvrages à Atticus. Les libraires achetaient les livres à l'auteur. Les livres d'école étaient source de grands profits pour l'auteur et le libraire. Ce qui rapporte le plus, ce sont les pièces de théâtre. Les

30 poètes lyriques et épiques, dont le cercle d'acheteurs est plus restreint, sont souvent obligés de se faire entretenir par un patron. Souvent on préférerait vendre ses droits d'auteur. Cf. la plaisanterie de Cicéron à Atticus VII, 2. Atticus était donc en relation avec les νεώτεροι, c'est-à-dire Catulle et son cénacle. Peut-être était-il l'éditeur de Catulle. ¶ Topographie du

35 Bruttium [Conr. Cichorius]. 316-318. Les abréviations de noms de villes sur les monnaies mentionnées dans l'Hermès LIII, p. 180 ss.: YAI désigne Ὑλίας; IA probablement Ἰαπυγία; IM peut-être Σιβερίνη. ¶ Corrections de textes [A. Brinkmann]. 315-320. Philon de act. mundi 2, 4 lire: καθ' ἓνα μὲν τρόπον. — Catastérismes d'Eratosthène ch. 31, lire: ἐλεγειακῶς au lieu de

40 ἐλεγείαις ταῖς. ¶ Fasc. 3. Dactyles lyriques [Eduard Fraenkel]. 321-352. Poèmes dactylo-iambiques. Aristophane (Ranae 1282) dit qu'un grand nombre des chœurs d'Eschyle étaient composés comme des nomes citharédiques: longues séries dactyliques avec iambes. Cette association avait un caractère solennel; qu'elle fût ancienne, le début du proœmium dit de Ter-

45 pandre, le prouve (v. Wilamowitz Timotheos, 92). L'art des citharédistes dérivait d'ailleurs du chant des poèmes épiques. Dans les hymnes chantés on trouve aussi des éléments iambiques. Le proœmium de Terpandre est, dans ses parties dactyliques, composé de tétramètres catalectiques alcméens. Aleman était aussi citharédiste (fr. 26). Si dans ce qui nous reste de

50 son œuvre on ne trouve pas d'iambes, c'est probablement l'effet du hasard. Pour Eschyle, on peut citer le chœur de l'Agamemnon: κῶριος εἶμι θροεῖν; pour Sophocle, le dernier stasimon de l' Hippolyte: hexamètre épique, puis i + 4 d, 6 d, 2 d, 2 d + i + énoptien, 2 i. Seconde paire de strophes: 6 d,



2 i + énoptien, 4 d, 2 i (répétés 3 fois), et le mètre iambique à la fin de la strophe. Le stasimon d'Œdipe roi (v. 151) : a) 6 d, 2 i, 6 d, énoptien, 4 m. dact. catal., 6 m. épique dact. b) 2 i, 2 i (énoptien, 4 dact. acat., 4 dact. catal., i + énoptien, i + 4 d. acat., 4 d. acat., 2 i 2 i. c) iambes, sauf un énoptien : εἴτ' ἔς... κλύδωνα. Sophocle use beaucoup du tétramètre d'Alc- 5 man; les hexamètres ont la diérèse bucolique très souvent. Dans le chœur de l'Œdipe, comme dans celui de l'Hippolyte, l'élément dactylique domine dans la première paire de strophes, dans la seconde il est contrebalancé par les iambes, dans la troisième, ces derniers l'emportent. Euripide, stasimon de Bellérophon (fr. 303, Stobée flor. 2, 13) : 6 d, 2 i, 5 d. 10 i + 3 d, 5 d. Critique de l'opinion de Wilamowitz (p. 228 de son édition de l'Hippolyte) il a raison de dire qu'il ne faut pas partir des dactylo-épitrètes de Pindare; il a tort d'y voir un mètre trochaïque et de soutenir que l'épitrète de Pindare a été différencié en iambes et trochées par les tra- 15 giques. Les formes dactylo-iambique et dactylo-trochaïque sont bien plus anciennes; elles étaient employées spécialement dans les chœurs hiératiques et le haut lyrisme d'Asie. Pindare n'a pas suivi cet exemple. La seule strophe dactylo-iambique qu'on trouve chez lui est de toute autre nature, soit en ce qui concerne les dactyles, soit en ce qui concerne les iambes (péan 9). Cf. le 16<sup>e</sup> poème de Bacchylide : 2 cré., 4 d, 5 d, 2 troch., 20 5 d, 5 d, série dactylique du genre de Stésichore, adonique, cré., reizianum (— υυ —), adonique, dochmiaque, adonique, reizianum. Le chœur de l'Phigénie en Tauride (v. 1234) lui est apparenté. Andromaque, parodos (v. 117) a) 6 d, ithyphallique, 3 i, 6 d, ithyphallique, puis vers dactylique montant, ithyphallique; b) 6 d, 2 i, 3 d, 3 i, 2 i, ithyph. Le chœur (v. 274) : a) 25 5 d + spondée, 8 i; la ligne suivante est incertaine; reizianum, 3 i, 3 i b) 4 d acat., 3 i, 2 i, puis membre dactylique + spondée, 2 i, puis υυ — υυ — υυ — + spondée, 3 i, 3 i. Le chœur (v. 464) est de forme très simple : 1<sup>re</sup> strophe iambique, 2<sup>de</sup> : 3 i, série dactylique, 3 i, 4 d, 6 i. Les deux chœurs suivants sont essentiellement des dactylo-épitrètes. La monodie de 30 Pélée (v. 1173) est tout à fait dactylique; puis vient un kommos iambique chanté par Pélée et le chœur. On voit avec quel soin le poète a donné un caractère commun à l'ensemble des parties lyriques. III. On trouve fréquemment des dactyles indépendants avec des trochées indépendants : Eschyle, Perses 864; Agam. 165, 979; Choéph. 594; Eumén. 958; Aristophane Nuées 457. Mais dans la poésie lyrique grecque les séries dactylo-trochaïques asynartètes jouent un rôle bien plus important : Euripide Kykl. 608 : 5 tr, 4 d + claus., 3 tr, 5 d + claus., tr, praxill. + claus., tr, praxill. + claus., 5 tr. (clausula = — υ — υ —). Les quatre grands stasima de la Médée sont en dactylo-épitrètes pindariques. La première paire 40 de strophes est en dactylo-épitrètes purs, dont le caractère convient à la solennité de l'entrée. Avec la seconde paire apparaissent des énoptiens et des κῶλα encore plus courts : iambes, choriambes, mais pas de trochées ni d'épitrètes. Le poète a substitué à la forme conventionnelle des mètres populaires ou empruntés au culte. Le stasimon de l'Alkestis (v. 568) contient 45 aussi des dactylo-épitrètes, mais ils n'apparaissent qu'à la seconde strophe : 3 d, e + 3 d, e + 3 d, 7 d, 3 d + 3 d, 3 i, 3 i. 1<sup>re</sup> strophe : e + praxilleon, 3 d + e. ithyph., dim. chor., ithyph., telesilleon, telesilleon + spondée, phérécratien. Dactylo-trochées asynartétiques purs : Eschyle, Suppl. 42. Remarquer la série de 7 dactyles, que l'on ne trouve pas dans les vers des 50 Méliens; par contre Ajax, v. 172. La série de 4 dactyles n'est pas rare : cf. Ibycos, fr. 8 et fr. 16, Simonide 39; Pindare Ol. VI, 16; Pythique IV, 4, 6 21; Néméenne I 6, 15 b, 17, V, 18; Isthm. III, 5, V, 20, VI, 3; Bacch., X,

6. La série de 3 dactyles : Pyth. III, 19. En somme, on peut affirmer ce qui suit : les membres dactyliques des dactylo-épitrites sont en fait, par leur origine et par leur forme, des dactyles ; ils ne décomposent jamais leur temps fort et il est très rare que les deux brèves se condensent en une  
 5 longue. Les membres trochaïques par contre (épitrites) permettent la décomposition du temps fort. Les maîtres de la grande lyrique chorale préféraient le trimètre dactylique aux membres plus longs. Le vers asynartète a été pris comme unité et l'on en arriva à employer non seulement des dactyles à rythme montant, mais aussi des épitrites à rythme montant,  
 10 ce qui est contraire à la nature du trochée et ne se trouve nulle part en dehors de l'union du trochée avec le dactyle. Les « épitrites » ne sont que des trochées normalisés, peut-être pour faire contreponds au grand nombre de brèves des dactyles. Si dans les dactylo-épitrites on avait étudié aussi les membres de plus de trois dactyles, on aurait renoncé plus tôt à y voir  
 15 des énoptiens ionisés. D'ailleurs rien n'est plus caractéristique pour l'énoptien que la liberté au temps faible. Pourquoi alors la double brève serait-elle obligatoire dans les dactylo-épitrites ? Il faudrait parler plutôt de dactyles ionisés. Mais les cas sont moins nombreux qu'on ne le croyait jusqu'à ces dernières années. Il est indéniable que pour les poètes du 5<sup>e</sup> siècle le  
 20  $\kappa\omega\lambda\omicron\nu$  normal dactylique ainsi que le double épitrite peuvent dans les dactylo-épitrites être équivalents à un dimètre ionien (Parodos des Guèpes, v. 273). On comprend dès lors certains mètres particuliers de Pindare et de Bacchylide : Ol. VII, v. 3, Epode  $\xi\nu\theta\alpha\ \pi\omicron\tau\acute{\epsilon}$ ... On mesurera à la façon ionienne le début de strophes telles que Pyth. IX ; Bach. I ; Ol. VII, 4 ;  
 25 Ol. VIII, 6 ; Pyth. I, 20 ; IX 3 ; Ném. VIII 13 ; X. Il faut admettre que pour Pindare le  $\kappa\omega\lambda\omicron\nu$  dactylique (— — υ — υ — (—) équivaut au dimètre ionien-choriambique. Les vers dactylo-trochaïques asynartétiques doivent avoir servi de modèle déjà au maître lydien de la lyrique chorale spartiate, et aux poètes de l'Ouest. Les iambes pénètrent dans les passages en  
 30 dactylo-épitrites de l'ancienne tragédie : v. la parodos des Trachiniennes (v. 94) : i, 3 d, e, 3 d, 3 d, 2 e, 3 d, e, 3 d, 6 e (cf. v. 497 et 821). Le dimètre choriambique y étant autorisé depuis longtemps, il était inévitable que les iambes y pénétrassent aussi. ¶ Noms et cens des Romains [V. Gardthausen]. 353-373. Les coutumes des Grecs et des Romains dans ce domaine correspondent à leur caractère et le font ressortir ; les usages, les mêmes à l'origine, vont en se différenciant. Les Grecs n'ont en général plus qu'un seul nom, de forme très variée, produit de la fantaisie et de la poésie. Les Romains, gens pratiques et hommes d'affaires, ont des règles fixes, des noms peu nombreux qui non seulement servent à désigner l'individu, mais  
 40 révèlent encore sa situation sociale, sa qualité de citoyen, et même parfois son histoire et celle de sa famille. C'est ainsi que beaucoup de cognomina seront réservés spécialement aux chevaliers ou aux affranchis ; que d'autres seront une allusion au passé glorieux de la famille ; que les noms des tribus seront différents s'il s'agit de tribus de la ville ou de la campagne. L'individu n'a presque aucune liberté. C'est la volonté du censeur qui fait loi.  
 45 Les recensements sont fréquents chez tous les peuples de l'antiquité. A Rome, les plus anciens se font de façon très primitive (Denys d'Halic. 4, 15, Hist. rom. fragm. n° 14 éd. Peter ; Tite-Live, I, 42 ; Val. Max. 3, 4). A chaque naissance, maturité, mort, on déposait une pièce d'argent dans  
 50 un temple spécialement désigné à cet effet. On ne notait probablement pas les noms. Tandis que chez les autres peuples, les recensements étaient une exception, chez les Romains ils étaient la règle. Sur la base des listes que leur remettaient leurs prédécesseurs, les censeurs devaient estimer le

nombre des citoyens et la fortune publique (voy. Ulpian, de censibus). Ils apportaient au Champ de Mars de grosses archives, conservées primitivement dans la Villa publica, puis dans l'Atrium Libertatis. Dans la suite, leur local fut l'aedes Nympharum, détruit par P. Clodius (Cicéron, Pro Milone 27, 73). Il ne nous reste rien de ces archives, aucun souvenir même dans les papyrus d'Égypte (car le cens romain d'Égypte est tout différent; c'est le système des Ptolémées). La tâche du censeur était double: établir l'état des personnes et des fortunes. Les censeurs ne fonctionnant que tous les cinq ans, des édiles étaient chargés entre temps de noter les noms des jeunes gens qui prenaient la toge virile (Servius in Vergil. Georgic. II 10: 502). Les généraux et les fondateurs de colonies avaient le droit de nommer des citoyens romains. Les listes provisoires étaient reportées dans la liste quinquennale des censeurs. Celle-ci se composait de deux parties: 1) les citoyens de première classe; 2) les citoyens de seconde classe: tabula Caeritum. Il y avait une liste spéciale pour les sénateurs et les chevaliers. Les censeurs n'avaient pas le droit de conférer le droit de cité, mais de le reconnaître officiellement par l'inscription dans la liste. Ils contrôlaient les noms, les rectifiaient au besoin; leur influence était essentiellement conservatrice. Ils dressaient leur liste d'après les centuries et les tribus. L'inscription CIL VI 200 doit être faite exactement sur le modèle de la liste des tribus. Dans chaque centurie, on notait les noms par ordre alphabétique. Les lois CIL I 198 et CIL I 206, indiquent les exigences des censeurs: nomen, patrem, tribum, cognomen. Le nombre des prénoms était très limité. Varron en connaît 30, et seulement 15-18 vraiment usuels. Une seule sigle était autorisée pour les abréviations. L'influence conservatrice des censeurs s'y fait sentir: C. reste l'abréviation de Gaius, Cn. de Gnaeus, M'. de Manius, K. de Kaeso. Sur le choix du prénom le censeur avait une certaine influence. Il ne pouvait empêcher un patricien de choisir le nom qui lui convenait, mais il devait veiller à l'exécution des sénatus-consultes qui interdisaient à une gens de porter un certain prénom (Plutarque Cic. 49; Cass. D. 51, 19; Tacite Ann. 3, 17). C'était lui qui devait veiller à l'exécution de la loi de 514/240: *μόνον τῆς τοῦ πατρὸς ἐπωνυμίας τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν παίδων μετέχειν* (Cass. Dio. fragm. 44). A la fin de la république, les familles nobles les plus anciennes cherchent à se distinguer des autres en adoptant d'anciens cognomina. Le nom de famille est une invention des Romains, qui a conquis le monde. Les censeurs ont dû favoriser cette transformation du nom patronymique. Au temps de Varron, on comptait environ mille nomina gentilicia, alors que peu de temps après Rome avait 4 millions de citoyens. Environ 4000 citoyens portaient par conséquent le même nom de famille. Dans la suite, les censeurs en ont créé de nouveaux; ils dédoublent par exemple les noms Verrius et Verres; ils donnent à des soldats des gentilicia tirés du nom de leur chef: Caepio, Longinus ou des noms tirés de celui de la colonie qu'ils habitent. Les affranchis qui devenaient citoyens recevaient le nom de leur ancien maître ou de la personne à laquelle ils devaient leur affranchissement (Cicéron, ad familiares 13, 36; 13, 35). Il fallait l'autorisation du censeur pour donner un autre nom que celui du maître. Parfois les noms rappelaient l'ancien métier de l'affranchi: Modius, Vicensumarius, probablement par suite d'une décision du censeur. Chez presque tous les peuples, le nom du père ou du patron faisait partie du nom complet. Chez les Romains, il est plus ancien que le nom de famille. Il ne devait pas manquer dans la liste des censeurs. Le censeur pouvait se refuser à en reconnaître la légitimité (Valer. Maxim. 9, 712). Le nom de la tribu, c'est-à-dire du district, était

une précision de plus. L'état romain était divisé en districts, dont le nombre varia et fut finalement de 35. Ces noms étaient très anciens : l'orthographe Oufentina, Clustumina, Succusana n'est plus conforme à l'usage classique. C'est encore un effet de l'action conservatrice de la liste

5 des censeurs. Pour les magistrats et les empereurs, on omettait la désignation de la tribu : on ne pouvait douter de leur qualité de citoyen. Si on la trouve sur certaines monnaies, c'est qu'il s'agissait alors de familles plébéiennes qui n'avaient pas de cognomen et le remplaçaient par celui de leur tribu. Cicéron (leg. 3, 3, 7) dit que les censeurs notaient aussi les

10 « *populi aevitates* », quot annos quisque eorum habeat; cf. Pline h. n. 7, 48, 159, 162; Ovide ars amatoria 2, 663. Les cognomina deviennent de plus en plus nécessaires à cause du nombre restreint des familles. Ce sont les patriciens qui donnent l'exemple; les plébéiens ne suivent que beaucoup plus tard et obtiennent finalement le droit de faire inscrire leur cognomen

15 dans les listes des censeurs. Logiquement, le surnom aurait dû se trouver après le nom, mais les censeurs, pour conserver l'ordre ancien, inscrivent d'abord le nom de la tribu. L'habitude se prend même dans l'usage privé : preuve de la puissance des censeurs. Les surnoms grecs apparaissent sous la république, disparaissent pour plusieurs siècles et reparaissent au

20 III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Certains surnoms étaient réservés à la classe des chevaliers. Parfois ils n'avaient rien de flatteur : Crassipes, Pansa, mais les censeurs s'opposaient au changement. En résumé, le citoyen romain était désigné par 1<sup>o</sup>) le nom de son père, 2<sup>o</sup>) le nom de sa tribu, 3<sup>o</sup>) les tria nomina. L'institution de la censure n'a pas survécu longtemps à la république. Sulla déjà avait tenté de l'abolir. Auguste la rétablit en 726/28, Claude et les Flaviens la restaurent aussi; Domitien la joint aux dignités impériales. On perd l'habitude de fêter les lustris. Au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle, c'est l'arbitraire qui triomphe, et le désordre. Il y avait cependant encore une liste des citoyens et une liste de l'état civil, que l'on peut suivre de

30 Marc-Aurèle jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Le rescrit de Gordien établit qu'un nom faux n'entache pas la légitimité d'un enfant. Mais l'autorité de magistrats supérieurs chargés de veiller sur l'emploi des noms et de maintenir les traditions faisait défaut. ¶ Le miroir du souverain de Sopatros [Friedrich Wilhelm]. 374-402. Stobée IV, p. 212 Hense. L'histoire du

35 sage qui présente au puissant un miroir, lui parle de ses devoirs, des rapports du souverain avec ses sujets et de son vrai bonheur, est très ancienne : les sept Sages (Plutarque, sept. sap. conv. p. 452 A = Stobée IV, p. 260); l'ancienne école pythagoricienne (cf. Aristoxène, Diels Vorsokratiker 3<sup>e</sup> éd. p. 363, 29 ss.; 364, 25 ss.; 368, 24 ss.); la nouvelle école pythagoricienne

40 aussi la tenait en honneur (v. aussi Stobée IV, p. 184-320; Christ-Schmid, Geschichte der griechischen Litteratur I, 6<sup>e</sup> éd., p. 513). Des philosophes de toutes les écoles avaient abordé ce sujet : Xénophon, Isocrate, Platon, Aristote, Sénèque, Dion Chrysostome, Plutarque, Thémistios et de nombreux écrivains de l'époque byzantine (Agapet, le miroir du roman de Balaam,

45 Basileios, Theophylacte d'Achrida, Nicéphore Blemmydes, Thomas Magister, Manuel II Paléologue; v. Krumbacher Gesch. der byz. Litt. 2<sup>e</sup> édition). La forme varie, c'est tantôt le dialogue, tantôt l'exposé philosophique continu, la parénèse symboléutique, souvent la lettre. C'est dans ces écrits qu'a puisé Stobée pour son *περί ἀρχῆς καὶ περὶ τοῦ ὁποῖον χρῆ*

50 *εῖναι τὸν ἄρχοντα*, et particulièrement pour la lettre de Sopatros à son frère Hemerios : πῶς δεῖ πράττειν τὴν ἐγκειρισμένην αὐτῷ ἡγεμονίαν (p. 212, 13 ss.). Le début de l'introduction manque. On peut compléter: Le politique ne doit pas s'imaginer qu'il puisse se passer de l'aide du philosophe.

Analyse détaillée de la lettre, avec indication des emprunts et des influences subies. Caractère général de l'ouvrage : ce ne sont pas des indications pratiques, c'est de la morale socratique, avec une certaine dose d'aristotélisme. Le souverain ne doit pas rechercher l'éclat extérieur et passager, mais le bien moral, la raison conforme à la vérité, la supériorité du caractère, la vertu. La dignité, la justice et la douceur le caractériseront. Tous ses soins doivent aller au bien de ceux qu'il gouverne. L'idéal du souverain doit être exactement le même que celui du sage. Sopatros est un sophiste, il compose comme les sophistes postérieurs : il fait de la mosaïque. Il faut l'analyser mot par mot pour voir ce que deviennent sous sa plume les modèles auxquels il n'emprunte souvent qu'une seule expression, mais caractéristique. S'il ne dédaigne pas les lieux communs de la littérature philosophique populaire et s'il se sert d'un florilège, il n'en reste pas moins vrai qu'il a lu beaucoup d'auteurs dans l'original. On reconnaît les traces d'Isocrate, d'Aristote, de Dion Chrysostome, d'écrivains néo-pythagoriciens : Diotogène, Ephantos, de stoïciens qui ont servi de source aussi à Sénèque dans son « de clementia », de Platon, de Plutarque, très fréquemment ; mais surtout des lettres de Jamblique *περί ἀρετῆς*. Il semble avoir exposé aussi le fruit de ses observations personnelles, de ses relations avec les souverains. On peut l'identifier avec Sopatros d'Apamée, élève de Jamblique, sophiste et philosophe, qui fut le favori et l'ami de Constantin le Grand, puis fut condamné à mort, victime de la jalousie. C'est à ce même Sopatros sans doute que Jamblique adresse ses lettres *περί διαλεκτικῆς, περί παιδῶν ἀγωγῆς, [περί ἀχαριστίας], περί ἀρετῆς, [περί ἀληθείας]*. Il est l'auteur du *περί προνοίας καὶ τῶν παρὰ τὴν ἀζίαν εὐπραγούντων ἢ δυσπραγούντων* et peut-être des *ἔκλογαὶ διάφοροι*. ¶ Remarques sur les scolies de l'Iliade [Ernst Howald]. 403-425. Adolf Römer a été trop loin dans sa théorie sur les scolies, il n'aurait pas dû toucher au contenu du Venetus A : c'est un ouvrage scientifique, qui n'a pas subi les remaniements d'une foule d'auteurs postérieurs, comme c'est le cas pour les autres recueils de scolies. Römer a éveillé l'intérêt pour les mss. de la classe BT. Depuis, l'attention a été attirée sur les scolies D = *minora* ou *vulgata*. Malheureusement les recherches de Schimberg sur ses scholies ont été interrompues par sa mort, l'édition attendue n'a pas paru. Aussi ne peut-on encore opérer avec les scolies D. Même les précieuses trouvailles faites dans les papyrus ne peuvent être utilisées : les recherches de Ludwig sont insuffisantes. Nous ne savons encore si les scolies D sont antérieures ou postérieures aux scolies paraphrastiques de Prallos. L'influence de D sur BT n'est pas déterminée. Nous sommes mieux au point pour les BT. Le meilleur manuscrit est T, quoiqu'il soit très abrégé. Le Genav. lui est supérieur pour les scolies grammaticales. Venetus A est intéressant ; on y trouve les traces du livre des quatre, sacrifié en partie au profit des scholies BT et D. A' est meilleur que A, quoique plus court. Quand on a acquis la conviction qu'en cas d'accord mot à mot avec un ms. de la classe BT, cela signifie non pas qu'il ait été influencé par A, mais qu'il appartient à la tradition BT, la collection de Didyme et d'Hérodien perd de son intérêt. Aristonikos est moins atteint, parce que son champ est très limité. Une impression très nette se dégage : A remonte à une composition plus ancienne que BT. L'importance d'Eustathe grandira avec celle de la classe BT. Les papyrus auraient dû apporter une vie nouvelle à cette question, mais ils n'ont pas encore été étudiés à fond. Etude des papyrus les plus importants, nos 221 et 1086. ¶ A propos d'inscriptions grecques [E. Schwyzer]. 426-436. 1) L'inscription thésalienne de Sotairos (Solmsen, *Inscr. selectae*<sup>3</sup>, n° 11) ; 2) Δίωνατος ; 3) Le

thessalien *Ναυσικζατος* et l'homérique *ΝΑΥΣΙΚΑΑ*. ¶ Krateros, Perdikkas et les derniers projets d'Alexandre. Etude sur Diodore XVIII 4, 1-6 (Heinrich Endres). 437-445. Ce passage de Diodore est très important pour juger de la personnalité de Perdikkas et connaître les projets d'avenir d'Alexandre.

5 On n'a pas osé jusqu'ici en tirer les conclusions qu'il faut en tirer. Diodore expose les plans du roi : construction de 1000 vaisseaux de guerre, plus grands que des trirèmes, en Phénicie, Syrie, Cilicie et Chypre, pour une campagne contre Carthage ; établissement d'une route stratégique sur la côte de Lybie et jusqu'aux colonnes d'Hercule avec ports et chantiers ;

10 construction de six temples grandioses et d'un monument colossal en l'honneur de Philippe de Macédoine. Les critiques modernes ont émis des avis tout à fait opposés sur la valeur de ces *ὑπομήματα*. Il semble que Hiéronyme de K. soit la source de Diodore, qui cherche à justifier Perdikkas d'avoir renoncé à l'exécution du testament d'Alexandre. Les *ἐντολαί* de

15 Krateros sont bien identiques aux *ἐπιτολαί* des *ὑπομήματα*. Nous savons que pendant sa maladie Alexandre faisait continuellement des projets d'expéditions grandioses ; il est très naturel que Perdikkas ait eu, après la mort du roi, à sa disposition le journal royal qui contenait ses projets d'expédition en Occident (cf. Arr. Anab. VII, 1). Les successeurs d'Alexandre ne

20 réalisèrent pas ses projets. Il aurait fallu qu'ils restassent unis, Perdikkas ne le voulait pas. Confier à Antipater, à Krateros et à Ptolémée l'exécution des plans royaux, c'était augmenter leur puissance financière et leur considération. Or il ne pouvait réaliser ses projets personnels qu'en accentuant les divergences d'intérêts pour affaiblir ses rivaux. Il fait casser les

25 volontés du roi : ce fut son premier pas vers la puissance et aussi vers sa fin lamentable. ¶ Ptolémée le fils [A. W. de Groot]. 446-463. L'auteur n'est pas d'accord avec Stern (Hermes 1913, p. 427 ss.). Le corégent du second Ptolémée n'est pas le fils de Lysimaque ; c'est Evergète. L'interruption brusque dans la corégence s'explique par une renonciation d'Evergète

30 à un titre qui aurait pu blesser le sentiment d'indépendance des Cyréniens. ¶ A propos des livres de Sénèque « De beneficiis » et « De clementia » [K. Busch], p. 464-472. Critique du texte et propositions de corrections à la seconde édition des œuvres de Sénèque par O. Roszbach dans la Berliner philologische Wochenschrift, XXXV, p. 678 ss. De beneficiis, I, 3, 3 propose

35 dividere au lieu de videri ; II, 8, 2 < aulæ > auxilium ; II, 14, 2 maintenir omnium et compléter par usum à la fin de la phrase « sic omnium... non dare < usum > » ; II, 34, 2 « fortitudo est virtus... » remplacer *justa* par *funesta* ; IV, 5, 1 non dat deus beneficia... ajouter *quae quaeris* après *quae possides* ; IV, 8, 1 hunc et liberum... lire : *quod primum inventa seminum*

40 *vitis est consolatura per voluptatem* ; IV, 20, 3 ingratus est... maintenir le texte des mss. en changeant seulement (avec N) qui en quid et speret en speret ; IV, 24, 1 quid ergo... lire penetret au lieu de generet (cf. 23, 1) ; V, 3, 1 cum invictos esse... cadentis vaut mieux que cedentis ; lire tardare (s. c. impetum) jubentis au lieu de tradere ; VI, 31, 11 acciderunt quae...

45 maintenir mutantem (cf. même chapitre § 6) ; VI, 35, 5 nemo, ut existimo... maintenir metum (cf. ep. 96, 1 ; 99, 11 ; 103, 2) ; VII, 2, 1 haec Demetrius noster... lire immo < animo > affigere (cf. N. Q. VI, 32, 12 ; Ep. 11, 8 ; 75, 7 ; 113, 32). De clementia I, 12, 3 clementia efficit... lire < arce > armis valetur. ¶ La Kydippe de Callimaque [A. Brinkmann]. 473-478. Oxyrh.

50 Pap. VII éd. Hunt 1910, n° 1011, p. 13 ss. Propose au vers 39 ἢ δὲ ἀνὰ τῶ πᾶν ἐκάλυψεν ἔπος ; aux vers 40-41 : κίην αὖ σοῖς ; ὃ τ[ε] λοιπόν, Ἀκόντιε, στίο μετέλθειν ἔσται τὴν ἰδίην ἐς Διονυσίαδα. ¶¶ Mélanges. A propos d'Etienne de Byzance [F. Atenstädt]. 479-489. Corriger Γενεαπόλις en Πεντάπολις. Pas-

sages des Ethnica provenant certainement ou très probablement de Marcianus, Peripl. mar. ext.

Ernest BOSSHARDT.

**Sitzungsberichte der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften zu München.** Année 1918. Fasc. 6. Poètes, chanteurs et bateleurs ambulants dans l'antiquité [Hugo Blümmer]. 1-53. Si les chanteurs que met en scène l'Odyssée sont fixés à la cour d'un roi ou d'un noble, ce n'en sont pas moins des rhapsodes errants qui ont propagé les poèmes épiques. Nous savons qu'en Asie Mineure, les poètes, dès le VI<sup>e</sup> siècle, allaient de cour en cour (Simonide de Céos). Les Romains avaient des esclaves attirés pour les déclamations et les chants après les banquets, mais aussi des acteurs de profession, qui se faisaient payer. Les homéristes jouaient des scènes tirées des poèmes homériques, simulaient des combats ; souvent le sang coula. Dans les campagnes, des troupes itinérantes organisaient des représentations de pièces classiques ou de farces burlesques. D'autres jouaient des mimes et des pantomimes. Xénophon (Banquet IX, 2) décrit une scène de ce genre ; la troupe se compose d'un Syracusain, d'une joueuse de flûte, d'une danseuse et d'un jeune garçon. On représente une scène d'amour entre Dionysos et Ariane. Ces danses étaient souvent très licencieuses ; elles furent interdites sous l'Empire. Les danseuses de Gadès et les « ambubaiaie » de Syrie étaient connues pour leurs productions particulièrement lascives. Parmi les bateleurs de toute espèce (θαυμαστοί, θαυματουργοί ou πλανοί, circulatores), on peut citer les hercules. Pline raconte que le nommé Rusticilius portait un mulet sur son dos ; Fufius Salvius montait sur une échelle, chargé de six quintaux. Les κυβιστῆρες (cernui ou cernuli) exécutaient des gambades, les culbutes, faisaient la roue, marchaient sur les mains ; telle femme, tout en marchant sur les mains, tirait de l'arc ou versait du vin dans une coupe avec ses pieds. Il y avait aussi des hommes-serpents et des hommes-caoutchouc. On goûtait particulièrement la danse des épées, les tours des « petauristae » au trapèze, des danseurs de corde, qui ignoraient, semble-t-il, l'usage du balancier. Il faut mentionner les artistes de l'échasse, les gravisseurs de murs (τεχοβάται), les jongleurs, les écuyers, les prestidigitateurs, les mangeurs de feu, de clous et même de souliers, les avaleurs de sabres. Sur la place publique apparaissaient souvent des ménageries ambulantes, des théâtres de singes ou de chiens, des chameaux portant un singe et accompagnés d'un ours apprivoisé. Les prêtres de Cybèle se faisaient suivre parfois d'un lion apprivoisé. On assistait aux exploits d'un éléphant funambule ou à ceux du charmeur de serpents. On allait voir le théâtre de marionnettes, d'automates ou écouter les bouffons (γελοιοποιοί, scurrae, derisores, moriones) qui se plaisaient à imiter les cris des animaux ; on consultait les devins, les interprètes des songes, des charlatans, les mages, les marchands d'orviétan ; les prêtres mendiants (ἀγύρται) se livraient à des danses extatiques, vendaient des charmes, prédisaient l'avenir. Presque tous ces bateleurs étaient Grecs. Leur science leur venait en grande partie de l'Égypte et de l'Inde. Ils apparaissaient surtout aux grandes fêtes, en particulier aux Amphictyonies. Comment se transportaient-ils eux et les accessoires dont ils avaient besoin ? Nous l'ignorons. Ils semblent n'avoir pas fait usage des roulottes employées à notre époque. ¶ Fasc. 7. Vers ajoutés et retranchés dans le texte des poèmes homériques [N. Wecklein], p. 1-82. Etude critique. ¶ Fasc. 8. Tâches et suggestions de la philologie latine du moyen âge [Paul Lehmann], p. 1-39. La philologie latine du moyen âge s'est assigné comme but d'étudier et de contribuer à exposer la culture du moyen âge occidental pour autant qu'elle est représentée, conditionnée et

influencé par des ouvrages écrits en latin. Elle sera à la fois une science linguistique, car elle étudiera le latin du moyen âge, les transformations de la langue classique et du latin d'église, leur influence sur les langues romanes et germaniques ; une histoire de la littérature et une histoire de la transmission des textes. Elle appellera à son aide un certain nombre de sciences secondaires : l'histoire de l'écriture, du livre, des bibliothèques, des écoles, des sciences ; elle ne pourra rien ignorer de ce qui a rapport à la vie intellectuelle et artistique du moyen âge. 1. L'écriture, les livres, etc. Il faudra étudier l'origine de la minuscule carolingienne. Les théories actuelles sont insuffisantes et contradictoires. Des variations constatées dans l'écriture on tirera des conclusions sur l'origine et l'âge des manuscrits. Il faut pour cela dresser des listes de codices. On étudiera par exemple l'évolution de l'écriture dans un lieu donné, v. g. à Saint-Gall. Il s'agira d'apprendre à mieux distinguer les éléments insulaires (anglo-saxons et irlandais) des éléments continentaux dans les différents types d'écriture. Le problème de la lutte de l'écriture insulaire avec la minuscule carolingienne au ix<sup>e</sup> siècle mérite une étude approfondie, qui permettra peut-être de dater et de localiser un bon nombre de manuscrits et fournira des informations précieuses pour l'histoire des écoles d'écriture. Il faudrait étudier à part chacun des îlots d'où rayonne l'influence anglo-saxonne. Il s'agira de suivre aussi le développement de l'écriture dite gothique, d'étudier la naissance de l'écriture des humanistes, dite « antiqua » (Boccace et Pétrarque semblent avoir donné le signal de la réaction ; ils n'ont pas pris modèle, comme on l'a affirmé, sur l'écriture des anciens Romains, mais sur celle de manuscrits dont il faudra déterminer l'époque précise : on hésite actuellement entre le ix<sup>e</sup> et le xiii<sup>e</sup> siècle !). On recherchera comment l'antiqua a pénétré en Allemagne. A ces études il faudra joindre celles du livre, de l'histoire des manuscrits ; on s'efforcera de reconstituer les bibliothèques ; l'intérêt pour l'histoire des bibliothèques doit dépasser l'intérêt local ou la curiosité du spécialiste. Il serait navrant que la guerre eût pour résultat de détourner l'intérêt des savants allemands des bibliothèques de l'étranger. Il faudra viser à mettre cette histoire des bibliothèques en rapport avec la paléographie et l'histoire de la transmission des textes. Il faut publier les statuts des bibliothèques, établir des recueils d'indications de provenance, de cotes, de titres. On écrira une histoire de la lecture de table dans les couvents. On vouera ses soins à l'étude de la quantité et de l'accent, de la ponctuation, soit dans les manuels théoriques, soit dans les textes eux-mêmes. 2. La langue. Il faut avant tout un dictionnaire du latin du moyen âge. On suivra les variations du latin avec les époques et dans les différents pays. Il s'agit, d'une part, de déterminer les transformations que subit le latin classique et qui le font aboutir aux formes romanes et, d'autre part, d'étudier l'influence des langues romanes sur le latin du moyen âge. On analysera la langue de quelques écrivains en particulier ; on publiera et on étudiera les florilèges et les glossaires, très importants pour la critique des textes et l'histoire de la transmission des classiques romains. On déterminera la position des humanistes italiens, français et allemands par rapport à la langue et de la littérature du moyen âge, ce qu'ils lui doivent peut-être malgré tout. 3. Histoire de la transmission et de la littérature. La condamnation de la langue et de la littérature latines du moyen âge a pour cause un préjugé. On a tort de l'opposer au classicisme ou de mêler à la critique et à l'éloge des préoccupations d'ordre religieux et confessionnel. On n'a su encore que trop rarement se placer au point de vue purement scientifique. Il faudra étudier l'influence des auteurs latins et de



la littérature biblique. Il y a un livre à faire sur Ovide au moyen âge et beaucoup à dire encore, après Comparetti, sur Virgile. L'interprétation allégorique, la tendance moralisatrice du moyen âge sont des sujets d'étude tout indiqués. On est loin d'avoir tout dit sur l'influence des « Révé-  
 5 lations » de Méthodius de Patara. On ignore encore quelle est la part des Irlandais, des Anglo-Saxons à la conservation et à la propagation des œuvres littéraires. On n'a pas de monographie détaillée et complète sur les couvents, les hommes remarquables. On n'a pas étudié encore la transmission des mythes grecs et romains; la littérature latine du moyen âge compte des centaines d'auteurs à publier, à analyser. Si le Corpus poeta-  
 10 rum projeté est encore un rêve assez éloigné de sa réalisation, du moins pourrait-on publier une anthologie de poètes et de prosateurs. Ecrire des biographies, établir un corpus des Libri de viris illustribus de saint Jérôme à Trithemius, étudier la façon dont le moyen âge a compris l'anti-  
 15 quité, et pour couronner le tout, écrire une grande histoire de la vie intellectuelle au moyen âge, voilà encore quelques tâches qui s'imposent.

Ernest BOSSHARDT.

**Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissen-  
 schaften.** Année 1918. N° I-IV. Les antécédents de la guerre mondiale dans l'Antiquité [Eduard Meyer]. 18-43. La déclaration de guerre du 4 août 20  
 1914 a commencé une époque nouvelle dans l'histoire mondiale. C'est la première fois que l'humanité tout entière coopère à une action commune. Ainsi trouve son terme le développement inauguré par les voyages de découvertes du xv<sup>e</sup> siècle et les débuts de la colonisation européenne, et dont la ligne s'est continuée dans le développement croissant de la puis-  
 25 sance anglaise, dans les luttes de l'Angleterre avec la France et l'Espagne, dans l'entrée en scène du Japon, et dans la politique universaliste des Etats-Unis. Jamais la puissance de tels moyens n'a été mise, de part et d'autre, au service d'un tel essai d'anéantissement de l'adversaire. C'est la culture européenne, jusqu'ici prépondérante, qui est directement mena-  
 30 cée. — Il va de soi qu'on ne trouve rien d'analogue dans l'antiquité, dont la civilisation n'était que méditerranéenne. Toutefois, il est intéressant de noter quels furent au cours de l'histoire antique les grands efforts qui rappellent de loin la conflagration présente, et de les caractériser : ce sont l'expédition de Xerxès contre la Grèce, la guerre entre Athènes et Sparte, 35  
 les entreprises de Philippe, les luttes de Carthage contre Rome, d'où sortit la prépondérance de la puissance romaine. ¶¶ N° V. L'« Eros » dans l'ancienne littérature chrétienne [A. von Harnack] 81-94. Ignace d'Antioche dans sa lettre à la communauté romaine, § VII, s'exprime ainsi : « C'est vivant que je vous écris, désirant passionnément mourir (ἐρῶν τοῦ  
 40 ἀποθνεῖν); mes passions terrestres ont été crucifiées (ὁ ἐμὸς ἔρως ἐσταύρωται), et il n'y a plus en moi de feu pour la matière. » Dans le prologue de son Commentaire sur le Cantique des Cantiques, Origène cite ce passage et interprète ἐρως comme si, par ce mot, Ignace eût fait allusion au Christ. C'est qu'à la faveur de ce vocable, ainsi employé par un saint, il espérait 45  
 se rapprocher peu à peu des spéculations platoniciennes et en tirer parti. Son exégèse a été suivie par nombre d'écrivains ecclésiastiques (v. l'édition de saint Ignace, par Lightfoot). Elle aurait été légitimée par certaines expressions mystiques chères à Ignace, si le contexte n'en imposait une autre, à laquelle on peut comparer saint Paul, Gal. V, 24 et VI, 14. Origène 50  
 n'était donc pas fondé à appeler Dieu lui-même « l'Eros », en se prévalant d'Ignace. — Ἐρως ne se trouve que deux fois dans les Septante, au sens d'amour charnel. Ἐρῶν et ἐραστής ne sont employés qu'une fois, dans une

acception plus relevée (Prov. IV, 6 ; Sag. VIII, 2). Le mot est étranger à la langue du N. T. et à la littérature chrétienne primitive, sauf dans Ignace et dans un traité des Pérates. Les Gnostiques le laissent de côté. C'est saint Justin qui, le premier, a employé ἔρως et ἐρᾶν au sens philosophique (Apol. I, 8 ; I, 39 ; Dial. IV, début ; VIII). Aucun apologiste n'a imité Justin avant Clément d'Alexandrie, chez qui ces expressions sont très fréquentes. Origène essaie enfin dans le Prologue du Comm. sur Cantique des Cantiques de développer toute une spéculation sur l'ἔρως πνευματικός. Il met à profit les deux textes des Prov. et de la Sagesse. De même dans les Homélie

10 (traduites par saint Jérôme) sur le Cantique des Cantiques. Son utile contresens sur le passage d'Ignace l'a aidé à oser conclure : Dieu est ὁ ἔρως. C'est Origène qui a ainsi introduit l'Eros platonicien dans la religion chrétienne : mais il ne faut pas oublier les initiatives de Clément d'Alexandrie et de Justin. L'idée de l'amour jouera un rôle important dans la théologie de saint Augustin. C'est lui qui a écrit : « Faciunt bonos uel malos mores boni uel mali amores », et encore « Mihi adhaerere Deo bonum est. » ¶ Germani. Un problème grammatico-ethnologique [E. Norden] 95-138. Ce problème a été souvent traité depuis des siècles, et il a attiré de nouveau, en ces derniers temps, l'attention des savants. On constate que

20 le témoignage de Strabon (VII, 290) pour qui le nom de Germani signifierait « authentique », les Romains ayant voulu signifier par là que les Germains étaient d'authentiques Gaulois, n'est pas toujours reçu avec assez de précautions. En fait il ne mérite aucun crédit. Les efforts pour expliquer par le lexique allemand le nom des Germains n'ont abouti à rien non

25 plus. Les espoirs de la philologie celtique ont été également déçus. Le résultat de tant de recherches aboutit à un « ignoramus ». La philologie classique doit à son tour tenter quelque chose pour déchiffrer cette énigme. a) Dans les mots du type Germani, l'a est long : c'est la quantité primitive, quoi qu'on ait dit ; b) R. Much pensait que germanus était la forme

30 latine correspondant au nom celtique Germani ; la consonnance de deux mots s'expliquerait par la parenté des deux langues. Mais l'étude linguistique des faits ne favorise pas le rapport, tel qu'il le suppose ; c) Examen des textes de portée ethnologique. On n'y trouve rien de décisif sur l'étymologie de Germani, mais on y rencontre quelques données intéressantes

35 sur la plus ancienne histoire de ce mot. Dans leur diffusion au dehors, les Germains ont marché pour ainsi dire sur les pas des Celtes. Voilà le fait à retenir, si obscure que reste cette question. Appendice : Germanus comme surnom. ¶ N° VI-VIII. L'Archonte Euthios [J. Kirchner]. 142-152. Kolbe, dans le Philol. LXXIV (1917), p. 58, a repris la question si souvent traitée

40 de la date des archontes dans les quatre-vingts dernières années du III<sup>e</sup> siècle, à propos d'un fragment d'Apollodore nouvellement découvert (Pap. Hercul. 339, col. 5). Il faut maintenir, contre Kolbe, l'ordre de succession suivant : Diocles (290/89), Diotime (289/8), Isaios (288/7), Euthios (287/6). Les faits historiques s'ajustent parfaitement à cette chronologie,

45 tandis que l'ordre proposé par Kolbe (Diocles 287/6, Diotime 286/5, Isaios 285/4) soulève de grosses difficultés. Et l'examen du nouveau fragment d'Apollodoros n'apporte aucune raison décisive de placer Euthios à une autre date que 287/6. ¶ N° XVIII-XIX. An Crinög. Un ancien poème irlandais à une « Synesisakte » [Kuno Meyer]. 362-374. Certains usages chrétiens des premiers siècles se sont conservés assez tardivement au moyen âge dans la lointaine Eglise irlandaise, alors que, dans le reste de la chrétienté, ils étaient déjà périmés et discrédités. Il en va ainsi du mariage spirituel, dont Achelis a eu tort d'arrêter l'histoire au VI<sup>e</sup> siècle. Ce phé-

nomène a été étudié pour l'Irlande en 1894 par Th. Olden dans un article intitulé : *On the Consortia of the first order of Irish Saints* (Proceeding of the Royal Ir. Akad. Ser. 3, Vol. III, p. 415-420). On en rencontre une manifestation curieuse dans un poème en vieil-irlandais que deux copies ont conservé : le ms. A (9) du Couvent des Franciscains, à Dublin, et le ms. <sup>5</sup> H. 4. 22 de la Bibliothèque du Trinity College de la même ville. C'est un cantique d'amour adressé à une « syneisakte » qui, après avoir vécu avec le poète en une chaste union, revient vers lui sur le tard, vieillie, mais pure toujours. Ce poème est une preuve nouvelle du rôle considérable que jouèrent les femmes dans l'Eglise d'Irlande et de Bretagne. ¶¶ N° XXVII. <sup>10</sup> Sur l'époque et la patrie du poème faussement attribué à Tertullien contre Marcion (Karl Holl), 514-559. La date du poème « *Aduersus Marcionem* » est très controversée. On le localise ordinairement au III<sup>e</sup> siècle. Mais il doit être rapporté à la fin du V<sup>e</sup> siècle, entre 475 et 525. 1<sup>o</sup> La liste des papes, III 275 et s., procède, non pas de saint Irénée, mais du Catalogue Libérien <sup>15</sup> de 354. C'est dans ce Catalogue qu'apparaît pour la première fois le doublet Clet-Anaclet, lequel vient d'une faute de transcription dans la Chronique d'Eusèbe. Dans sa notice sur Hermas, v. 294 et s., Hermas est traité d'angelicus pastor. Rufin le désigne ainsi pour la première fois vers 400. 2<sup>o</sup> Au livre II, 199 et s., la tombe d'Adam est placée sur le Golgotha. Il est <sup>20</sup> évident que cette histoire est née postérieurement à l'invention de la Croix sous Constantin. Or le poète rapporte la tradition aux « *ueteres nostri* ». Saint Epiphane 46, 5, 1 déclare, lui aussi, qu'on trouva sur le Golgotha le crâne d'Adam. Saint Jérôme se fait l'écho d'une autre tradition, d'origine juive, et parle d'un Adam magnus à Hébron. L'auteur du poème fait allu- <sup>25</sup> sion, non pas à un crâne, mais à un os magnum. Il est probable qu'il associe les deux légendes. 3<sup>o</sup> L'*Aduersus Marcionem* dépend de Commodien, ainsi qu'Oxé l'a démontré : or Commodien doit être placé, selon la thèse de Brewer, vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle. 4<sup>o</sup> Au livre IV, 47, le poète nie le châtement éternel des enfants innocents : c'est du Semi-pélagianisme. Il <sup>30</sup> faut lire V, 52 subolemque patrum peccata sequentem (au lieu de sequentum) par opposition à l'innoxius infans du vers suivant ; V, 54 lire ignarus neque criminis auctor (au lieu de auctus). — Le poème, d'après une combinaison de vraisemblances, a dû être écrit dans le sud de la Gaule. ¶¶ N° XXXII. La parole sur Pierre, rocher de l'Eglise (Matth. 16, 17 et s.). <sup>35</sup> [Harnack]. 637-654. L'addition des versets 17-19 n'apparaît que chez Mt. L'expression « portes de l'Hadès » n'était point nouvelle dans la tradition biblique. Elle se rencontre souvent dans les Septante. L'Hadès, c'est le royaume des morts, la mort. C'est à tort qu'on voit là une allusion au démon. Jésus promet à Pierre que la mort n'aura pas la haute main sur <sup>40</sup> lui. C'est à Pierre que la promesse est faite, non à l'Eglise. Cette interprétation, les théologiens modernes, depuis deux générations, ne la discutent même plus. Ils devraient savoir qu'elle est cependant primitive ; que l'exégèse courante n'a, avant Eusèbe, qu'un seul représentant ; et qu'après Eusèbe elle a été plus d'une fois combattue. Textes significatifs : Ephrem <sup>45</sup> (Hymni et Serm. II, p. 156 Lamy) ; le païen cité par Macarius Magnes (III, 22) ; Origène (de Princ. III, 2, 4 ; C. Cels. II, 77). Tous rapportent à Pierre l'assurance que la mort ne l'atteindra pas. Saint Jérôme, cependant, repousse cette explication. « *Nemo putet de morte dici, quod apostoli conditioni mortis subiecti non fuerint.* » — Jésus a donc bien promis à Pierre <sup>50</sup> qu'il ne mourrait pas : c'est le sens qui se dégage du texte même et que confirme la façon dont l'Eglise primitive l'a compris. Les exégètes ultérieurs ont rapporté  $\alpha\omega\tau\epsilon\varsigma$  exclusivement à  $\epsilon\kappa\kappa\lambda\eta\sigma\iota\alpha$ . Déjà Origène avait essayé de

rapporter le mot à *πέτρα* et à *ἐκκλησία*, tout à la fois. Il paraît probable que les mots relatifs à l'établissement de l'Eglise n'étaient pas primitifs, car ils manquent de lien avec le contexte. D'ailleurs l'idée d'une pierre qui ne meurt point serait étrange. Le texte fourni par un témoin aussi ancien que

5 le Diatessaron de Tatien semble confirmer cette conjecture. Il faut chercher l'auteur de l'interpolation dans l'Eglise romaine, très probablement, et de fort bonne heure, puisqu'aucun exemplaire de l'Evangile ne l'omet. Mais ce ne sont plus là que des vraisemblances. ¶¶ N° XXXIV-XXXVI. Fragments en vers de la collection de Papyrus du Musée Royal [Willamowitz-Moellendorff]. 728-751 (une photographie). Depuis l'édition de la cinquième partie des Berliner Klassikertexte (1907), ce qui valait la peine d'être connu a été publié dans les Sitz.-Ber. sous le titre « Neues von Kallimachos » en 1912 et 1914. Restent encore quelques fragments que Schu-

10 bart a déchiffrés et qui méritent un bref commentaire, à savoir : a) 3 fragments de Tyrtée = 78 vers incomplets de style tout épique ; b) une élégie hellénistique, adressée à l'ambassadeur d'un roi inconnu, qui revient avec sa mission de chez les Galates. Ces 17 vers ne permettent que des conclusions peu précises sur le caractère du poème ; c) des gloses homériques ; d) un recueil de 12 sentences, empruntées à divers auteurs ; e) un frag-

20 ment en 26 vers d'une comédie qui devait être d'Alexis ; f) un fragment en 23 vers appartenant à la Comédie nouvelle ; g) des Scholies sur Pindare, Pyth. 2 ; h) une épigramme de Méléagre, Anth. Pal. V, 152. ¶ Le siège de Rhodes en 304. Papyrus grec du musée royal de Berlin [Hiller von Gaertingen]. 752-762 (trois photographies). Le pap. 11632 rapporté de la

25 moyenne Égypte par W. Schubart, contient un écrit du II<sup>e</sup> siècle en dialecte ionien où est raconté en partie le fameux siège de Rhodes par Demetrios Poliorcète. Il semble que ce soit un fragment d'un ouvrage personnel composé par un écrivain de talent assez médiocre. La parenté avec le récit de Diodore XX, 93 est d'ailleurs évidente. ¶ Un papyrus grec avec notes

30 [W. Schubart]. 763-768 (une photographie). Document du début du III<sup>e</sup> siècle p. C. Formé de trois morceaux poétiques avec notation musicale, ces morceaux figurent au verso du Pap. 6870 déjà publié par Mommsen, Berl. griech. Urk. II 696. ¶¶ N° XL-XLI. Etudes sur Lucrèce [Diels]. 912-939. Les digressions dans le de Natura Rerum. De quelle technique elles procèdent (Théopompe, Denys d'Halicarnasse [de Smit. 3] ; cf. Norden, Hermès 40, 491). L'invocation à Vénus : on trouve dans les hymnes homériques des prières de tour analogue (21 à Apollon ; 24 à Hestia) ; cf. aussi Pindare, Ol. 4 et surtout Ol. 8. Etude critique des vers I, 50-51. Il est probable que le vers 50 circulait dans l'antiquité sous cette double forme : tu

40 mihi da tenuis (ou : uacuas) aures animumque sagacem. Il faut écrire aussi : Quod superest, Gai, uacuas auris < animumque >. Appendice : il est vraisemblable que le ms. primitif, du IV<sup>e</sup> siècle environ, qui a été copié dans l'archétype, avait encore la forme d'un rouleau. ¶¶ N° XLIII-XLIV. Pour l'histoire des débuts de l'organisation intérieure de l'Eglise de la ville de

45 Rome [Harnack]. 954-987. La communauté romaine n'a eu très vraisemblablement aucun siège central ni aucune église-mère avant le IV<sup>e</sup> siècle, où le Latran devint le centre de l'administration ecclésiastique et culturelle. C'est là une question qui a été souvent étudiée par Duchesne, Armellini, Delehaye, Monaci, Wilpert et en dernier lieu par Kirsch, dans son ouvrage

50 intitulé : die römischen Titerkirchen im Altertum, 1918. On a pu songer à l'église du Transtévère, bâtie par Calliste ; à une église de l'Aventin, parce que le pape Fabien érigea en Régio I la Regio XIII (= Aventin) dans l'organisation à laquelle il présida. Mais ces hypothèses sont très mal affer-

mies. L'installation d'une sorte de siège central au Latran fut bien une innovation. — A la différence des autres églises où avaient été unifiées de bonne heure les fonctions de prêtre et celle de diacre, ces fonctions restèrent fort longtemps distinctes à Rome. Le nombre des diacres avait été fixé à sept, et ceux-ci jouissaient d'un grand prestige. C'est sans doute le pape Fabien qui, vers 245, divisa la ville en sept régions à chacune desquelles était préposé un diacre ; cette division resta strictement diaconale. L'ordre presbytéral, tout à fait indépendant de l'ordre diaconal, fut l'œuvre des papes Denys (vers 265) et Marcellus (308/9) et se rattache aux églises titulaires, selon que le hasard les faisait naître. Sources : la 1<sup>re</sup> Ep. de Clément de Rome, le Pasteur d'Herma, le Liber Pontificalis, le Catalogus Liberianus, la Correspondance de saint Cyprien. Carte des 25 églises titulaires romaines au début du v<sup>e</sup> s. et des VII regiones ecclesiasticae (p. 966). — Résumé des recherches de Kirsch sur les églises titulaires. Elles peuvent être développées en ce qui concerne la question de l'existence de ces églises dès le III<sup>e</sup> siècle : les Actes de Justin, § 3, les indications du Liber Pontificalis permettent de conclure qu'il y en avait déjà à cette époque, de 20 à 23 sans doute. — Excursus : le clergé romain d'après Eusèbe, VI, 43, 44.

P. DE LABRIOLLE. 20

**Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde des Urchristentums.** 1917/18, fasc. 3. La suite des idées et la pensée fondamentale de l'épître aux Hébreux [Th. Haering]. 145-164. L'épître aux Hébreux n'est pas une lettre au sens propre du terme. C'est l'écrit du N. T. où l'effort de style est le plus apparent. On est donc en droit de supposer qu'elle a un plan bien défini. Si l'on ne tient pas compte de la division artificielle, et souvent malheureuse, en chapitres, on se rend compte du caractère de cette œuvre : la succession de déclarations de foi et d'exhortations pratiques la rapproche du genre profane appelé *προσίμιον πρὸς εἴνοιαν*. Peut-on y distinguer les mêmes divisions, c'est-à-dire la *προθεσις*, la *διήγησις πρὸς πιθανότητα*, l'*ἀποδείξις πρὸς πειθώ*, l'*ἐπίλογος* ? La proposition comprendrait les versets 1 : 1 à 4 : 16 ; la *διήγησις* 5 : 1 à 5 : 10 ; la démonstration 7 : 1 à 10 : 18 ; l'épilogue 10 : 19 à 13 : 21 (auquel il faudrait rattacher l'exhortation 4 : 14). Appendice. Dans son exposé sur la première épître de Jean, l'auteur n'entendait pas que la suite des idées fût le résultat d'une préméditation. Il a simplement voulu montrer que l'auteur a consciemment exposé trois fois les deux pensées fondamentales : la foi en Christ et l'amour envers les frères, qui dépend de la foi. ¶ *Ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου* [E. Kuhnert], 165-176. On a étudié le sens de l'expression araméenne correspondante. Il faut aussi rechercher quelles idées évoquait l'expression grecque. 1. De l'usage de ces termes dans les synoptiques ressortent les idées suivantes : Fils de l'homme évoque l'idée de bienfaiteur, de sauveur ; sa passion, son apparition prochaine, sa glorification sont en étroit rapport avec l'idée du salut qu'il est venu apporter aux hommes. Le « Fils de l'homme » est le « sauveur des hommes ». L'étude de l'Évangile de Jean fait aboutir aux mêmes conclusions, malgré les différences d'expression. 2. Dans les inscriptions grecques des premiers siècles, on trouve fréquemment le mot *υἱός* employé comme titre honorifique, accompagné d'un nom de ville ou de pays. Il s'agit dans ce cas de personnages haut placés qui se sont distingués dans des fonctions importantes et qui ont rendu à leur patrie des services extraordinaires. Ces inscriptions sont fréquentes tout particulièrement en Asie Mineure. 3. Les expressions sémitiques « ben adam » et « bar enasch » signifient simplement « l'homme », « un homme », « quelqu'un ». Mais il est certain que Daniel, Hénoch, Esdras IV entendent par là le futur maître du monde. Les

auditeurs du Christ ne pouvaient se méprendre sur le sens de ces termes ; ils signifiaient pour eux et pour lui le sauveur du monde que les Juifs attendaient. Ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου en était la traduction grecque la plus naturelle et la plus exacte. ¶ La rencontre des apôtres à Jérusalem et les sources de l'histoire des apôtres [Arthur Mentz], 177-195. Nous avons trois récits de cette entrevue (Actes 11, Actes 15 et Galates 2), mais ils diffèrent entre eux et ne sont pas exempts de contradictions très embarrassantes. Saint Paul dit n'avoir été que deux fois à Jérusalem. Les Actes parlent de trois voyages. Si l'on admet que le récit du ch. 11 : 27-30 n'est qu'un doublet de celui du ch. 15, que de deux sources différentes relatant le même voyage, l'auteur des Actes a tiré deux récits de voyages distincts, on aura la solution de beaucoup de difficultés. Ainsi s'explique la confusion entre Simon-Pierre et le Siméon dont parle l'apôtre Jacques (15 : 7) ; l'hésitation entre « Barnabé et Paul » et « Paul et Barnabé » (Barnabé semble avoir été l'envoyé principal de la communauté d'Antioche). La révélation dont parle saint Paul serait ainsi la prophétie du prophète Agabus et non une vision ; c'est à la suite de cette prophétie que l'apôtre aurait été chargé d'apporter des secours à l'église de Jérusalem. Ainsi s'expliqueraient aussi les divergences dans les noms des villes auxquelles est adressé le message des apôtres. On peut résumer les événements de la façon suivante : A la suite de la prophétie d'Agabus, l'église d'Antioche envoie, par l'entremise de Barnabé et de Paul, des secours en argent à la communauté de Jérusalem. Un certain nombre de judéo-chrétiens étaient venus à Antioche avec Agabus et il s'était élevé des discussions au sujet de leurs exigences mosaïques. On charge les deux délégués de consulter à ce sujet les apôtres. Paul le désirait d'ailleurs lui-même, car il craignait, dit-il, d'avoir « couru en vain » s'il se trouvait en désaccord avec ceux qu'il considérerait comme les colonnes de l'Eglise. Quant au résultat de la discussion, il n'est pas clair : les Actes et l'Épître aux Galates sont en désaccord. On peut expliquer cette incertitude par le fait qu'après une discussion qui fut certainement longue et vive — « Je ne leur cédaï pas même une heure », dit saint Paul, — on accepta un compromis, proposé par l'apôtre Jacques, compromis qui se révéla, comme si souvent, une source de nouvelles discordes dans la suite, et ne fut accepté que dans le désir de mettre fin à la dispute. La lutte, très âpre, entre chrétiens d'origine païenne et chrétiens judaïsants continua. On s'en aperçoit dans presque toutes les épîtres de saint Paul. L'apôtre Pierre, réfugié à Antioche pour échapper à Hérode, se rend coupable d'une inconséquence que saint Paul lui reproche. Ces faits permettent de préciser la date de la conférence de Jérusalem : elle a dû avoir lieu au commencement de l'an 44. La persécution d'Hérode, dirigée contre Pierre et Jacques, s'expliquerait par le fait qu'Hérode, strict observateur de la loi, ne pouvait admettre les principes de tolérance adoptés à cette entrevue. ¶ Deux passages de Lactance passés inaperçus [Hogo Koch], 196-201. On peut considérer comme prouvé le fait que le De mortibus est bien de Lactance. A titre de confirmation, il n'est pas sans intérêt de montrer la parenté des idées du De mortibus et de l'Institution divine. On retrouve en effet dans ce dernier traité deux idées fondamentales du De mortibus : 1° Inst. div. 4,16 ss. (CSEL 19,110 ss.) l'idée d'une rétribution divine preuve de l'existence de Dieu ; les tyrans et persécuteurs romains sont frappés de mort subite et prématurée. Denys le Tyran et Verrès, qui avaient outragé les dieux païens, restent au contraire impunis (cf. De mortibus 1,2 CSEL 27,172 sq.). 2° L'idée que la vérité de la religion chrétienne est prouvée par l'impossibilité du sacrilège, les chrétiens ne possédant ni temples,

ni statues, ni images (cf. Ins. div. II 4 : 7, IV, 13 : 26 et de mortibus 13 : 7). Plus tard, ces deux idées n'auraient plus été conformes aux faits : l'église chrétienne triomphante a eu des temples et des images, et a complé sur la protection et la vengeance non plus de Dieu seul, mais aussi du bras séculier. ¶ Sénèque et le christianisme primitif [B. A. Betzinger] 201. 5 Parallèle entre II Cor. 12 : 15 et Sénèque Prov. 5 : 4 ; I Pierre 3 : 4 et Sénèque Ep. 106 : 7. ¶ Le martyre de l'évêque Cyprien [P. Corssen] 202-223, V. Le caractère littéraire et la tendance de l'écrit de Pontius. Pontius n'a pas eu l'intention d'écrire la biographie de saint Cyprien. Il emploie le terme « vita », mais il le précise lui-même en disant qu'il s'attachera aux 10 « opera et merita » de l'évêque. Aussi supprime-t-il tout ce qui précède la conversion. Les autres biographies chrétiennes, telles que celle de saint Augustin par Possidius et celle de saint Martin par Sulpicius Severus commencent à la naissance de leur héros. Pontius supprime aussi au cours de son récit tout ce qui nuirait à son but, qui est la glorification de saint Cyprien, 15 et présente sous un jour favorable les événements qui pourraient lui faire tort : l'opposition des cinq presbytres à sa nomination à l'épiscopat, par exemple. Il esquisse à peine la position de saint Cyprien à l'égard du schisme novatien et ne fait pas même mention de sa politique d'opposition contre l'évêque de Rome Etienne. Ce qu'il fait ressortir, ce n'est pas la 20 fidélité de saint Cyprien aux articles de foi, ni sa défense énergique des prérogatives épiscopales, ni les services qu'il a rendus dans la constitution de la hiérarchie ; c'est sa sainteté, ses bonnes œuvres, sa justice, son humilité, le soin qu'il a pris des pauvres, ce sont ses mérites de confesseur, d'exilé, de martyr. Le genre profane auquel fait penser la vita de Pontius, ce 25 sont les « exitus illustrium virorum », très en honneur à l'époque de Trajan. Pline les compare à des éloges funéraires. Cependant, un examen approfondi rend très improbable que Pontius ait pris ce genre pour modèle. Il faut examiner les circonstances particulières qui ont donné le jour à la « Vita ». Tout semble indiquer que c'est une œuvre destinée à la lecture et 30 à l'édification. Le martyre de saint Cyprien est le centre et le but du récit. Nous savons qu'on lisait les « actes » des martyrs à certaines dates fixes. Pontius a voulu perpétuer le souvenir du martyre de saint Cyprien : les actes étaient trop brefs, il a écrit une vie qu'on lisait probablement à l'anniversaire du martyre devant toute la communauté. Son écrit fait donc 35 partie du genre littéraire qu'on appelle les « passions ». Sans s'inspirer de la Passion de Perpétue et de Félicité, il la rappelle. Mais surtout il a servi de modèle à la Passio Marculi et à la Passio Maximiani et Isaac. C'est la même conception : le martyre est le couronnement, voulu par Dieu, de toute une vie de sainteté. Même interprétation de certains épisodes (la vision), 40 mêmes tournures, même rhétorique. Pontius a donc fait l'apologie de saint Cyprien. Deux événements de la vie de l'évêque offraient surtout le flanc à la critique : la nature de son élection à l'épiscopat et sa fuite pendant la persécution de Dèce. En ce qui concerne le premier point, Pontius dit nettement que saint Cyprien a été nommé par le peuple, sans qu'il ait 45 revêtu auparavant aucune autre fonction ecclésiastique et sans l'assistance d'autres évêques : « iudicio dei et plebis favore... adhuc neophytus » (ch. 5). Sous la rhétorique de Pontius on découvre ce qui suit : pour permettre l'élection de Cyprien, après la mort de l'évêque, on précipite son baptême. Cinq presbytres cependant s'opposent à sa nomination. Mais ils doivent 50 céder devant les manifestations de la volonté du peuple qui assège la maison de saint Cyprien. Ces données concordent avec ce que dit et ce que ne dit pas saint Cyprien dans sa correspondance. Jamais il n'affirme avoir été

nommé par un évêque ; il prend pour preuve de la validité de son élection la volonté du peuple et la protection de Dieu pendant son ministère. L'opposition n'a dû se faire jour qu'au moment de sa fuite ; elle venait de la part de l'église qui avait suivi Felicissimus et avait nommé un évêque particulier. Mais le point sur lequel Pontius insiste surtout, c'est sur sa défense de saint Cyprien à propos de son attitude pendant les persécutions de Dèce et de Valérien. ¶ Fasc. 4. La langue des lettres pastorales [F. Torm] 225-243. Ni le vocabulaire, ni le style, ni la doctrine théologique des lettres pastorales ne nous autorisent à douter de leur authenticité. Il faut tenir compte de la richesse du vocabulaire de saint Paul, de sa faculté de s'adapter à des matières nouvelles. Les différences entre les autres groupes (I, Thess.; II, les 4 grandes lettres; III, les lettres de la captivité; IV, les lettres pastorales) sont aussi grandes qu'entre les lettres pastorales et les trois premiers groupes. ¶ Εὐχών τοῦ θεοῦ τοῦ ἀρχαίου, Col. 1 : 15 [E. P.] 243. ¶ A propos de la tentation de Jésus. Mtt. 4 : 1-11 Luc 4 : 1-13 [E. Böklen] 244-248. Le but que voulait atteindre le diable en proposant au Christ de sauter du haut du temple ne pouvait être que de tuer le Christ. C'est une idée qui revient fréquemment dans les Evangiles. L'ordre de Luc serait alors seul logique. Matthieu n'aurait plus saisi le sens de cette tentation. ¶ Le martyre de l'évêque Cyprien [P. Corssen] 249-272. VI Exposition tendancieuse et réalité. Le procès de l'évêque d'Alexandrie, Denys, est contemporain de celui de saint Cyprien. Comme l'évêque de Carthage, celui d'Alexandrie préfère la fuite à la résistance : il quitte son poste et s'engage à ne pas tenir d'assemblées. Saint Cyprien se retire à Curubis, une petite ville peu éloignée de Carthage. Pourquoi les ecclésiastiques et les laïques auxquels est adressée la correspondance de saint Cyprien, et auxquels il prodigue ses consolations et ses encouragements sont-ils punis beaucoup plus sévèrement que leur évêque ? Il faut croire que les autorités ne traitaient pas de la même façon les « honestiores » et les « humiliores ». Nous ne connaissons guère les motifs qui ont poussé à la promulgation de l'édit impérial. Peut-être est-il dû à l'influence sur Valère de son ministre Macrion. Quoi qu'il en soit, l'édit de 257 n'a pas dû être appliqué. Valère et Gallien étaient trop absorbés par leurs expéditions militaires. La haute société romaine était très atteinte par le christianisme. C'est là ce qui expliquerait peut-être les fluctuations et les inégalités dans l'application de l'édit ; elle dépendait de l'attitude personnelle des gouverneurs. Paternus est très bienveillant à l'égard de saint Cyprien. Æmilius et Denys ne furent pas si bien traités. Le retour de l'évêque à Carthage fut l'effet d'un rescrit impérial dont nous ne connaissons pas la date précise. La phrase des actes XV 224 est certainement une interpolation. Sa peine a dû être la « deportatio », c'est-à-dire le bannissement à vie avec perte des droits civiques et confiscation des biens plutôt que la simple « relegatio ». Il est probable que son retour à Carthage a eu lieu encore sous le gouvernement de Paternus, probablement grâce à l'intervention de personnalités de haut rang qui s'intéressaient à lui (voy. Pontius ch. 14). On a considéré plus tard son retour comme un acheminement volontaire vers le martyre. C'est la thèse de Pontius. En réalité, ce ne fut pas le cas, malgré le songe avertisseur dont Pontius fait grand cas. Il est certain que les faits renferment quelque obscurité. Saint Cyprien, rentré à Carthage, vivait dans sa propriété, séparé de sa communauté. La nouvelle du martyre de l'évêque de Rome et de quatre de ses diacres lui fait l'effet d'une menace. Dans sa correspondance, il parle constamment du martyre. Son courage faiblit. On lui offre une retraite, il l'accepte, quoique Pontius n'en dise rien. Il explique sa décision en disant



qu'il ne fuit pas le martyr, mais attendra dans sa retraite le retour du proconsul. Comment se fait-il alors qu'il ait été arrêté à Carthage, dans sa propriété? Il paraît certain cependant qu'il avait quitté Carthage, car nous possédons une lettre datée de sa retraite. Était-il rentré en ville pour un motif quelconque? Ou bien l'aurait-il écrite de Carthage avant de partir, et aurait-il été arrêté avant de pouvoir mettre son projet à exécution? Pontius ne mentionne pas cette lettre. Ce qui est certain, c'est que son arrestation le prit par surprise. Devant le tribunal, son attitude, quoi qu'en dise Pontius, qui passe sous silence les points délicats, ne fut pas aussi courageuse qu'aurait pu le faire supposer sa lettre à Successus. La relation de Pontius est manifestement tendancieuse.

Ernest BOSSHARDT.

## AUTRICHE

*Rédacteur général* : E. BOSSHARDT.

15

**Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien**, 1918. Vol. 187, 2<sup>e</sup> mémoire. Vestiges romains au nord du Danube. Rapport sur les fouilles faites à Stillfried sur la Marche [Eduard Nowotny]. 400 pages. Au delà des frontières naturelles de l'empire, par delà le Rhin et le Danube, Auguste fonde des cités clientes, fortifiées, et jouant le rôle de têtes de ponts. Plus tard, les Romains se voient obligés de prendre souvent l'offensive et d'instituer des zones d'interdiction : chez les Quades et les Jazyges par exemple (v. Dion Cassius 71.15). De plus, ils placent de fortes garnisons à l'intérieur du pays : 70.000 hommes chez les Quades. L'inscription funéraire de Velius Rufus prouve que les Romains ont poussé jusque dans les vallées de la Marche, de la Waag et de la Gran. L'inscription C. III 13439 signale une victoire d'une garnison romaine à 130 km. au nord du Danube. Stillfried sur la Marche était une position naturellement forte, en forme de plateau surélevé, qui a servi de résidence et probablement de forteresse à tous les habitants successifs de la contrée, des hommes préhistoriques jusqu'aux Romains. Description des ouvrages romains. On trouverait sans doute d'autres traces d'établissements romains au nord du Danube. Des fouilles entreprises à Oberhaus, à Stein sur le Danube, à Krems, au Mont Michel près de Stockerau, à Ernstbrunn mettraient sans doute au jour des ruines de forts romains. De même, sur la ligne qui forme la frontière nord de la zone d'interdiction dans le pays des Marcomans; on voit en effet des restes de constructions romaines près du Hasenberg et de Engelhartstetten. La distance de 7 km. correspond exactement aux données de Dion Cassius sur la largeur de la zone. Si l'on admet, ce qui paraît très probable, que le lit du Danube se trouvait à quelques centaines de mètres au nord de son lit actuel, on peut considérer Engelhartstetten comme la frontière sud, Breitensee (Hasenberg) comme la frontière nord de la zone défendue. Stampfen, Thèbes, Pressbourg recèlent certainement aussi des traces de forts romains. ¶ N<sup>o</sup> 3. Contribution à l'étude des coutumes populaires de l'antiquité [L. Radermacher] 1-140. I. Les voisins. Dans l'Assemblée des femmes d'Aristophane 311 ss., le voisin qui intervient à plusieurs reprises dans la conversation de Blepuros parle sans doute de la fenêtre de sa demeure, ou plutôt de sa lucarne. Cf. les dessins sur vases, par ex. Bendorf, Griech. und Siz. Vasenbilder, table 44. A rapprocher de l'aventure bien connue d'Alcmène qui attend à sa fenêtre Zeus muni d'une échelle. Lysias, contre Teisis, parle d'un homme qui invite son voisin à un repas

pour la seule raison que c'est la fête d'Anakaia et qu'il l'a vu passer devant sa maison. Il semble que les voisins aient pris une part très vive à tous les faits et gestes de leurs voisins de gauche et de droite. On voit par les comédies de Ménandre que les mariages entre enfants de voisins sont fréquents, surtout à la campagne. Les disputes sont fréquentes aussi, surtout entre femmes. La très grande complaisance des voisins s'explique par la rareté de l'intervention de l'état. Aristote, p. 611,18 rapporte le cas d'un village où la victime d'un vol est indemnisée par tous ses voisins. Comparaison avec les relations de voisinage de l'Allemagne occidentale, en particulier les Siebenbürgen. Platon, Lois I, 8 (843 a et ss.) mentionne tout un système de conventions entre voisins, spécialement pour les questions d'irrigation et l'usage des sources [843 c lire τὸ μὴ γὰρ βλάπτειν]. A Athènes on célébrait une fête des voisins, Μεταγείτνια. On y sacrifiait à Apollon μεταγείτνιος. Il semble donc que les voisins fussent unis par un lien assez étroit. Les combats d'éphèbes, à Sparte, qui avaient lieu après un repas solennel, rappellent les luttes entre jeunes gens de mêmes quartiers de nos villes modernes. Il semble que tous les habitants d'un même quartier se considéraient comme voisins : vicinus vient de vicus, comme κομήτης vient de κόμη. Au moyen âge, les habitants d'un même quartier s'appellent vicini (v. le glossaire de Du Cange). Les auteurs byzantins rendent le latin « regio » ou « vicus » par γειτονία et appellent γειτονιάρχης le fonctionnaire qui est à la tête de cette circonscription. II. Hommes et animaux. L'écrivain καρκίνος représente le sort (Euripide, Cyclop.); les étincelles sont les chiens d'Héphaïstos (Meineke fr. com. III 452). Κρίος, σκορπίος, testudo, κόρακες désignent des machines de guerre; κόραξ et γέρωνος la grue-machine; ὄνος la pierre à moulin; καρκίνος la maladie du cancer; κύων a pris tout espèces de sens; μῦς signifie le muscle; ταῦρος désigne une chaîne de montagne. ἄρκτος une constellation, σκόληξ s'applique aux remords de conscience. Les caractères attribués aux animaux sont en général très simplifiés, schématisés. On leur attribue des traits de caractère de l'homme : le lion est courageux et noble, le loup brave, sauvage et rusé etc. (Aristote h. anim. A. I. p. 488 b 12, Clém. Alex. Protr. I. 4, Epict., I 3,7). D'où les surnoms comme Κρίος, Κυνίτσος, Καρκίνος, v. Aristoph. Aves 1290 ss. On donne parfois aux animaux des noms d'hommes. Ἀλέκτωρ et ἀλεκτροῦσόν viennent-ils du nom des deux héros homériques? On l'a prétendu, mais il vaut mieux y voir le « protecteur » contre les maléfices, les incendies, la foudre. Ἀλέκτωρ, que l'on trouve dans les papyri, est probablement l'ancien mot populaire. Κερδῶ désigne le renard, Καλλία; le singe, Μέμων ἄνε. Le latin Simia vient probablement du nom propre Σιμίας. Cette schématisation du caractère des animaux est un résultat de la civilisation qui creuse un fossé entre l'homme et les animaux. L'homme primitif doit avoir individualisé (v. le conte du chat, W. Lederbogen, Kameruner Märchen n° 4) ; il a plus d'estime pour les animaux. Le sauvage traite son hôte de buffle ou d'âne quand il veut lui marquer son respect. La satire de Simonide contre les femmes a un caractère littéraire : les caractères des animaux y sont évidemment fixés par la tradition. La Batrachomyomachie représente une autre tendance : attribuer aux animaux les actions et les pensées de l'homme pour obtenir un effet de ridicule. Etude de deux documents : 1. « Le testament du porc », dont saint Jérôme déplore qu'il soit dans la bouche de tous les étudiants. 2. Ox. Papyri II 39 ss. Liste de formations verbales provenant de noms d'animaux. III. Espèces variées de dieux. 1. Κονίαλος désigne un démon ; il faut le rapprocher des démons de l'orage, phénomènes électriques, boules de feu, tourbillons, v. Iliade X 401, Γ 43, E 503.

2. Philoctète 533 ss. La προσκύνησις de Philoctète et de Néoptolème s'adresse à la nymphe de la grotte. 3. Χεζοκαρκάλης Chil. V. 793 Tzetzes = « qui in cacando strepitu facit ». Exemples de la même idée. 4. L'homme représenté sur le sarcophage d'Ephèse doit être Eaque, le gardien des Enfers (v. Jahresheft des österr. archäol. Inst. 1914, t. XVII, pp. 133 ss.). 5. Iambe et Iambus. La servante qui fait rire Déméter (Hymne à Dém. 200 ss.) s'appelait Iambe. Il existait probablement aussi un Iambos. Cf. Φοῖβος et Φοῖβη, Μόριος et Μορίζ etc. IV. Dans la prédication des premiers siècles chrétiens. Etude sur les réjouissances des calendes de janvier. V. Claudia Quinta. Explication de la légende de Claudia Quinta (v. par ex. Ovide, Fasti IV, 291 ss.). Rapprochement avec une coutume roumaine : la belle-mère accueille sa bru en l'attirant à elle au moyen d'une ceinture. Claudia Quinta doit avoir entouré de sa ceinture, en un geste symbolique, la statue de la déesse.

## BELGIQUE

15

**Bulletins de l'Académie royale de Belgique.** Classe des lettres. 1914. N° 6. L'épigramme du tombeau de Midas et la question du cycle épique [L. Parmentier]. 341-394. Dans le Phèdre, Platon raille avec esprit les modes littéraires du jour en adaptant la leçon à la nature d'esprit de l'interlocuteur de Socrate. Il suppose que Phèdre lit à Socrate la dernière nouveauté, un Erotikos de Lysias. Le morceau a trompé beaucoup de philologues. C'est en réalité un pastiche fort habile où sont délicatement indiquées les recherches du rhéteur et persiflées par une parodie très fine. 25 A la fin du dialogue, Socrate imagine la fable égyptienne du dieu Teuth; mais Phèdre ne s'y laisse pas prendre (p. 275 B). Ailleurs, Socrate, débordant de verve ironique et d'inspiration poétique pastiche Homère (252 B, 241 D). Un autre morceau de même nature est l'épigramme du tombeau de Midas (264). Les anciens et les modernes s'y sont laissés prendre. En fait, elle a été imaginée comme exemple d'un morceau brillant dont les diverses parties peuvent à volonté être échangées. Les quatre vers peuvent être lus dans leur ordre ou dans un des ordres : 4, 3, 2, 1 ; 1, 3, 2, 4 ; 1, 2, 4, 3, etc. ; les vers 2, 3, 4 peuvent être placés dans tous les ordres possibles. C'est là le défaut de Lysias, qui semble avoir jeté ses phrases au hasard, de sorte que son discours ne fait pas un tout organique. Mais l'épigramme détachée de son contexte est entrée dans les recueils et les biographies d'Homère. Simonide de Céos avait protesté contre une épigramme de Cléobule de Lindos qui assurait l'éternité à une stèle. Malgré les différences, notamment le fait que Platon parle d'une statue de bronze, un savant de l'antiquité s'est avisé de la ressemblance et pour l'assurer plus complète ajouta deux vers aux quatre de Platon (Diog. L., I, 89). C'est sous cette forme qu'elle est citée ensuite, notamment dans les biographies homériques. Une autre erreur commise par les Anciens a été suggérée par un passage d'Aristote, *Analyt. post.*, I, 12, p. 77 B 32 : τὰ ἐπη κύκλος. On a voulu voir dans τὰ ἐπη une allusion à l'épigramme qui peut se lire dans tous les sens. Mais d'abord l'analogie est fautive, car l'épigramme ne se prête pas absolument à ce jeu, surtout avec les deux vers interpolés. De plus τὰ ἐπη désigne l'épopée grecque. Welcker n'a pas voulu admettre que le cycle épique fût antérieur à Zénodote. Dès lors, l'interprétation du passage d'Aristote a été faussée. Le cycle épique est la suite ininterrompue des événements depuis l'origine du monde jusqu'à la mort d'Ulysse. Il est appelé cercle, parce que dans les récitations conti-

nues, une fois arrivé au terme, on se trouve obligé de reprendre le début. De plus, on ne peut rien y ajouter du dehors ; le point qui marque le terme marque aussi le commencement. Acception qui est analogue à celle du mot en cosmologie et en astronomie. Par là, le mot est ancien, donc la chose, beaucoup plus ancienne qu'Aristote et Aristoxène, aussi ancienne que les tragiques (Athénée, VII, 277 E), et que les récitations où les poèmes autres que l'Iliade et l'Odyssée étaient encore goûtés et raccordés (sur Ω 804). Discussion sur Philopon et son commentaire du texte d'Aristote.

10

## BOHÈME

*Rédacteur général:* CH. SWOBODA.

- 15 **Listy filologické** (Prague). Tome XLI, 1914. La plus ancienne histoire grecque [E. Perontka]. 1-16, 81-88, 168-192, 321-337. Les Grecs vinrent en Grèce entre 1500-1000 avant J.-C. La population pré-hellénique fut extirpée, ou se mêla avec les nouveaux venus. Les Doriens, étant venus en dernier lieu, conservèrent leur caractère intact. Avant leur arrivée, les nouveaux habitants occupèrent l'île de Chypre et la côte asiatique. La prise de Troie est un fait historique, mais une expédition commune des princes grecs à cause du rapt d'Hélène est une fiction du poète vivant au VIII<sup>e</sup> siècle. Il connaissait la topographie de Troie par son expérience. Il jugeait que les Achéens vivaient au temps primitif tant au nord du Péloponnèse que dans 25 les autres parties de la Grèce. Il connaissait Argos en Thessalie et au Péloponnèse; or il considérait les rois de l'Argolide comme les commandants de toute l'armée grecque. Voulant dépeindre des époques primitives, il ne fit aucune mention des Doriens. Les noms « éolien » et « ionien » prirent naissance en Asie Mineure. L'expédition dorienne eut lieu au XIII<sup>e</sup> siècle. Vers 30 1000 la migration des tribus grecques prit sa fin. La culture mycénienne, trop avancée, n'est pas d'origine grecque. Par l'arrivée d'Achéens, elle fut arrêtée dans son développement et par les Doriens tout à fait détruite. Il fallut recommencer de nouveau. ¶ Études sur l'histoire de l'art oratoire attique [Ch. Wenig]. 16-19. Lysias cultivait deux genres spéciaux de discours, les *ἔρωτικοί* et *ἐπιστολικοί*. Un exemple du premier genre est le Phèdre de Platon, celui du deuxième le Busiris d'Isocrate, qui a au commencement et à la fin la forme d'une lettre. Les lettres de Lysias, au nombre de sept d'après Suidas, étaient des jeux de rhétorique sur une matière érotique. 40 102-104. H. Gomperz doute à tort des études philosophiques de Thrasymaque. Il proclamait à Athènes la morale du surhomme. Contre cette doctrine, Platon luttait au premier livre de la République. ¶ Le pilum à l'armée romaine pendant l'empire [J. Virat]. 19-23. Au temps des Flaviens, les légions romaines étaient armées encore du pilum, mais elles ne l'employaient pas avec la même habileté qu'auparavant. Car les soldats se recrutaient dans les provinces et les officiers favorisaient la tactique grecque. 45 Les efforts d'Hadrien pour introduire de nouveau cette arme furent vains. Arrien ne la connaît plus par son expérience. Le pilum devint une arme de parade des prétoriens. C'est pourquoi les légionnaires sur la colonne de Marc-Aurèle n'ont pas de pilum et Tacite en parle très rarement. ¶ La nouvelle littérature concernant le rythme de la prose antique [Fr. Novotný]. 30 88-102, 192-212, 414-422. Analyse des travaux de Zander, Thumb, Zielinski et Bornecque. Les deux premiers ont peu de valeur, les deux autres sont considérables bien qu'ils ne soient pas sans erreurs. ¶ Endymion [O. Jiráni].

161-167. Endymion était au commencement le dieu du sommeil, mais déjà Homère mit Hypnos à sa place, et Endymion perdit de cette manière sa qualité de dieu. Les Grecs le regardaient comme un bel adolescent, dormant un sommeil éternel. De là prit naissance le mythe de l'amour entre Séléné et Endymion. Le mythe provient de l'Asie-Mineure, et est une imitation du mythe de Cybèle et Attis. ¶ Quelque chose de nouveau venu d'Oxyrhynque [O. Jiráni]. 401-409. Rapport sur le X<sup>e</sup> vol. des Oxyrynchus Papyri, surtout sur les nouveaux fragments de Sapho, Alcée et Ménandre. ¶ Le pluriel des neutres latins suivi du singulier des verbes [O. Jiráni]. 409-414. Contre G. A. Bachrens qui prenait ce pluriel pour un reste des temps préhistoriques, Jiráni explique la construction par la licence de l'accord grammatical en latin vulgaire. ¶ Comptes rendus.

Tome XLII, 1915. Les nouvelles explications de quelques odes d'Horace [O. Jiráni]. 1-8, 96-107, 203-219, 334-343. L'auteur examine les explications, données dans ces dix dernières années, d'Hor. Carm. I, 2, 3, 7, 10, 12, 14, 20, 22, 24, 28, 32, 34, II, 3, 6, 17, 20, III, 1-7, 12, 17, 21, 29, IV, 8. ¶ Πλητάδων Ἀλλαγμένων ἐπιτελλομένων [Fr. Novotný]. 9-18. Les écrivains antiques indiquaient souvent le temps par les phénomènes célestes. L'auteur examine quelques passages, où la saison est désignée par Sirius, Orion, les Pléiades, les Hyades et Arcture. Il ajoute deux tableaux, composés par le prof. B. Mašek, où est indiqué le terme du lever et du coucher de ces astres en 100 avant J.-C. et en 1916. ¶ Les pauses dans le vers de Ménandre [A. Kolár]. 81-96. 50, 54 % de trimètres iambiques de Ménandre sont divisés par la césure, 24,13 % par une ponctuation, 25,33 % n'ont ni césure ni ponctuation, mais sont divisés par le sens. Dans les tétramètres trochaïques, le poète s'efforçait que la diérèse ne fût pas troublée par une ponctuation voisine. Ménandre ne composait pas ses vers d'après beaucoup de « lois » différentes et compliquées, mais selon un petit nombre de règles employées de son temps. ¶ Le fétichisme dans la religion grecque [V. Niederle]. 161-184. Exposition minutieuse de tous les témoignages sur le culte de pierres, herbes et animaux chez les Grecs. ¶ Eudoxe de Cnide [Fr. Cádá]. 185-203, 321-334. Eudoxe naquit en 408 et mourut en 355 avant J.-C. Il rencontra en Sicile Platon et était en 385 son élève. Entre 383-380, il vécut en Égypte et ensuite fonda une école à Cyzique. Eudoxe différait de Platon dans la métaphysique et l'éthique. Platon écrivit le Philèbe contre son hédonisme. ¶ Une nouvelle dédicace athénienne à Isis [A. Salač]. 219-222. L'inscription publiée par K. Kuruniotis dans Ἀρχ. ἐφημ. 1913, p. 197 suiv., est identique à l'inscription publiée par K. Keil dans le Rhein. Mus. 1863, p. 256. On jugeait autrefois qu'elle provenait de Délos, mais c'est une dédicace athénienne du commencement du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. On a trouvé l'inscription dans la contrée où était le temple athénien des dieux égyptiens. ¶ Les temples des dieux égyptiens à Délos [A. Salač]. 401-421. Examen, d'après les inscriptions, de l'histoire des trois sanctuaires égyptiens, découverts à Délos. Le temple A, construit dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., était particulier ; ses prêtres perpétuels provenaient de l'Égypte. Le temple B existait déjà en 196 avant J.-C. et avait aussi des prêtres à vie. Il était soutenu par des adorateurs, organisés en cinq sociétés ; mais la ville aussi y avait une part d'influence. Cela aussi vaut pour le temple C en 180 avant J.-C. Ayant occupé l'île, les Athéniens fermèrent le sanctuaire C. Les Romains les empêchèrent de fermer le temple A. Bientôt les Athéniens rouvrirent le temple C et se chargèrent de son administration. ¶ Comptes rendus.

Tome XLIII, 1916. La distraction homérique [O. Hujer]. 1-11. Les deux

théories sur la distraction de L. Meyer et de J. Wackernagel, n'ont pas perdu leur portée. Chacune a ses raisons et ses difficultés. Par les nouvelles recherches, quelques points sont mieux expliqués. ¶ Les nouvelles recherches sur le théâtre grec [Fr. Groh]. 11-20, 97-102, 305-310, 385-402. En complétant son œuvre sur le théâtre grec (Prague 1909), l'auteur examine les nouvelles études de Reisch sur les inscriptions didascaliques, puis les livres de Noack et Fiechter, prouvant l'existence d'une scène élevée. A cette occasion, il fait observer que les récents fragments de la comédie nouvelle prouvent aussi une scène élevée. Enfin, il traite les travaux de 10 Wilamowitz, Bolle, Petersen, Fensterbusch, Nilsson, etc., concernant les représentations scéniques, les décors et le nombre des acteurs. ¶ Le mythe de Prométhée et Pandore chez Hésiode [A. Salac]. 81-91, 190-204. Le mythe de Prométhée dans la Théogonie v. 510-616 appartient à Hésiode, excepté les v. 576, 577 et 590. Il a joint le mythe du premier sacrifice de 15 Prométhée avec les narrations du vol du feu et de la première femme. Dans les Travaux et les jours v. 47-105, il transforma le mythe, pour lui donner un sens plus profond. Il raconte que les dieux créèrent une belle femme et lui donnèrent un pithos, renfermant tous les maux et l'espérance; cela veut dire que l'espoir a apparu au monde dans le même temps que les maux. 20 Mais Zeus continuait à dominer l'espoir. Selon sa volonté, la femme l'enferma dans le pithos. Les v. 76, 79 et 93 sont interpolés. ¶ Une édition tchèque du Pervigilium Veneris de l'année 1592 [Ch. Hrdina]. 92-96. Cette édition, jusqu'à présent à peu près inconnue, parut à Prague comme appendice à un poème latin. L'éditeur était Samuel Radesinský de Radesovice, qui 25 se servit des éditions de Juste-Lipse (1582) et de Dousa (1588). Un exemplaire unique de ce livre se trouve à la Bibliothèque de l'Université à Prague. ¶ *Transitio ad plebem* [Vl. Groh]. 161-189. L'auteur examine toutes les transitions connues, spécialement celle de P. Clodius. Elle s'accomplit ainsi: en 60 le tribun C. Herennius convoqua une contio, pour recommander 30 Clodius au peuple; cette contio n'était pas exigée par la loi. Ensuite le consul Q. Metellus Pius, stimulé par Herennius, proposa la transitio de Clodius. Les comices centuriates devaient voter. Mais les optimates avaient engagé quelques tribuns d'intercéder contre la rogation. Clodius, voyant que la transition était impossible, se servit de l'arrogation. En 59, César 35 comme pontifex maximus fit arroger Clodius par L. Fonteius, en présence de Pompée comme augure et 30 licteurs, qui représentaient les comices curiates. Cette arrogation n'a rien de commun avec la transitio. Pour celle-ci n'était nécessaire que le vote aux comices centuriates. ¶ Les restes d'une nouvelle comédie de Ménandre [A. Kolár]. 215-219. L'auteur donne des renseignements sur les restes d'une comédie grecque, publiés dans le II<sup>e</sup> vol. des 40 *Papiri Greci e Latini*, indique le contenu de la pièce et exprime l'opinion que Ménandre fut son auteur. ¶ A propos de la chronologie d'anciens systèmes de métrique [Fr. Novotný]. 310-318. Suivant Fr. Leo, on pensait ordinairement que les deux systèmes de la métrique ancienne prirent naissance au 45 11<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'auteur montre qu'ils sont plus anciens. Denys d'Halicarnasse fixe le rythme prosaïque dans le même ouvrage (*περί συνθέσεως ὁμομέτρων*) de deux manières tout à fait différentes, d'après les pieds insérés et d'après le rythme de séries métriques entières. La première méthode, provenant peut-être d'Isocrate, est d'accord avec le système rythmique, 50 qui dérivait tous les rythmes de 9 ou 10 pieds principaux. La seconde méthode, apparaissant d'abord chez Théophraste, est identique avec le système qui dérivait tous les vers de l'hexamètre dactylique et du trimètre iambique. ¶ Le proconsulat de Cicéron [A. Salac]. 318-322. Cicéron

obtint l'administration de la Cilicie de la manière suivante. En 53 les consuls proposèrent au Sénat une loi pour que les anciens consuls et préteurs ne pussent administrer une province qu'après cinq ans. Cette proposition ne fut pas acceptée. En 52, fut acceptée une loi, peut-être la *lex Pompeia*, concernant l'administration des provinces. En 51, M. Claudius Marcellus 5 proposa un sénat-consulte d'après lequel Cicéron devait aller en Cilicie, Bibulus en Syrie et les autres consuls dans les autres provinces. En la même année, Cicéron obtint l'imperium par une *lex curiata*. ¶ Comptes-rendus.

Tome XLIV, 1917. Le successeur de Platon à l'Académie [Fr. Căda]. 1-10 15, 84-95, 164-175. Speusippe naquit en 393 avant J.-C., était l'ami de Dion et l'ennemi d'Isocrate. Pour faire honneur à Platon mort, il prononça Πλάτωνος περιδειπνον; l'autre titre Πλάτωνος ἐγκώμιον n'est pas précis. Dans la liste de ses œuvres chez Diogène Laërte, quelques écrits sont cités sous deux titres, p. e. περί φιλοσοφίας et φιλόσοφος, Ἀρίστιππος ὁ Κυρηναῖος et Ἀρίστιππος. Les épîtres ne sont pas authentiques. Dans la philosophie, il regardait la connaissance des ressemblances (ὁμοια) et différences (διαρίσεις) comme plus importante que celle des définitions, divisait le savoir en ἀξιώματα θεωρήματα, prenait les nombres pour la plus haute substance, croyait au progrès perpétuel et détestait l'hédonisme. Bref, il continuait la 20 tendance pythagoricienne dans la philosophie de Platon. ¶ Pour mieux connaître le contenu des comédies de Ménandre [S. Kolár]. 16-21, 179-189. D'après les papyrus nouvellement découverts. Géorgos à l'action suivante: Le fils d'un riche vieillard fit violence à la jeune fille de sa voisine. Le vieillard voulait le marier à une autre fille. Le fils de la voisine Gorgias 25 est au service de Kleinetos, qui veut épouser sa sœur. Mais on découvre qu'il est le père des deux enfants. Il donne à la jeune fille une dot et épouse peut-être la mère qu'il avait séduite autrefois. Contre S. Sudhaus qui plaçait dans les Epitrepointes les fragments du papyrus du Caire et un de Saint-Petersbourg, l'auteur objecte que le même nom de Pamphyle ne suf- 30 fit pas à l'identification de deux comédies; on parle dans les Epitrepointes d'un festin, par contre dans le fragment de Saint-Petersbourg d'une affaire amoureuse. ¶ Les couples des substantifs et des adjectifs dans la poésie antique [Ch. Svoboda]. 21-26, 95-103. Les orateurs de la tendance asiatique, les poètes alexandrins et, suivant leur exemple, les poètes de la 35 période impériale attribuaient, autant que possible, à chaque substantif un épithète. Ils aspiraient de cette manière à la pleine expression et à la symétrie. L'ordre affecté des mots, trop fréquent (p. e. silvestrem tenui Musammediaris avena), ne provient pas de la poésie latine, comme E. Norden pense, mais il apparaît déjà dans la poésie alexandrine. Il dérive 40 de l'usage de l'ancienne élégie, de placer un adjectif et un substantif devant la césure et à la fin du vers. La tendance à donner à chaque substantif une épithète, causait souvent l'hypallage de l'adjectif, l'emploi de l'adjectif au lieu de l'adverbe et l'abondance des pronoms possessifs. ¶ La doctrine d'Aristote sur les caractères de la tragédie [Ch. Svoboda]. 175-179, 324- 332. Aristote indique tantôt ἦθος (le caractère moral) et διάνοια (l'intellect), tantôt — moins exactement — ἦθος; seul pour la cause de l'action et dans la vie et dans la tragédie. Au sens plus large, ἦθος; signifie le naturel modéré et placide, πάθος la passion; par cette raison, ἠθικὴ τραγωδία a des caractères modérés. Les termes σπουδαῖος et φαῦλος dans la définition de la 50 tragédie et comédie ont un plus large sens (brave, mauvais) qu'ἐπιεικής, χρηστός (honnête), μοχθηρός; (infâme) aux chapitres 13 et 15 de la Poétique. φιλόανθρωπος (chap. 13 et 18) signifie humain, qui comprend aussi le senti-

ment de la justice. ἀμαρτία est une mauvaise action, commise par un malentendu. ὅμοιος est précis selon la réalité. Les préceptes d'Aristote, étant fondés sur l'effet esthétique, surpassent ceux de Platon, qui n'avait égard qu'à la morale et l'éducation. ¶ Bellum civile de Pétrone [Ch. Hrdina]. 5 190-201. Pétrone emploie dans le Bellum civile à la fois des expressions de la poésie classique et des sentences de déclamateurs contemporains. Il ne voulait pas parodier la Pharsale de Lucain, mais prouver qu'un poète s'efforce en vain d'échapper au style de son époque et qu'il balance nécessairement entre la poésie classique et la rhétorique nouvelle. ¶ La fédéra- 10 tion panionienne [Vl. Groh]. 201-218, 308-323. La fédération prit naissance bientôt après l'arrivée d'Ioniens en Asie et était une amphictyonie. L'opinion de Wilamowitz, qu'elle fut fondée vers 700 pour détruire Mélie, est fausse. La conquête des villes ioniennes par les Perses ruina la fédération. Elle fut restaurée bientôt après 373/2 et dura jusqu'à l'époque impériale. 15 Elle comprenait 12 villes, la 13<sup>e</sup>, c'est-à-dire Smyrne, s'ajouta vers 300. Les amphictyons adoraient Poseidôn de l'Hélicon ; son nom prouve l'origine béotienne. Le prêtre jouissait d'un grand respect. La βουλή maintenait l'administration. ¶ Le mythe d'Hésiode sur les cinq générations humaines (les Travaux et les jours, v. 109 et suiv.) [A. Salaç]. 385-404. Suivant Hésiode, 20 les générations ne descendaient pas l'une de l'autre, mais furent créées toujours de nouveau, après la perte des devanciers ; seulement la génération de fer descendait des héros. La narration contient de vieux mythes (l'expédition contre Troie et Thèbes) et des motifs fabuleux (les hommes d'arbre, les maisons et les ustensiles de cuivre, les géants qui ont été long- 25 temps des enfants). Le poète voulait montrer que les dieux ont créé l'homme bon ou mauvais, selon leur volonté, mais que l'homme même contribue par son action à sa destinée. ¶ Comptes rendus.

Tome XLV, 1918. La date de la naissance et de la mort de Ménandre [A. Kolár]. 1-9. Strabon témoigne que Ménandre était éphèbe dans le même 30 temps qu'Épicure, c'est-à-dire en 323-2 et 322-1 (Épicure naquit en 342-1 et l'éphébie commençait après la 18<sup>e</sup> année). D'après cela, dans le περι κωμωδίας 17 : Μένανδρος ... ἐδίδαξε δὲ πρῶτον ἔφηβος ὄν ἐπὶ Διοκλείου ἀρχόντου, il faut lire : Φιλοκλείου < 322-1 >. Ainsi Ménandre est né en 342-1 ou 341-0. Selon 1G XIV, 1184, le poète mourut pendant l'archontat de Philippe, c'est-à-dire 35 en 291-1 (cela résulte de Denys Hal. vita Din. 2 et 9). Eusèbe indique la même année. On racontait que Ménandre mourut âgé de 52 ans. Ainsi il était né plutôt en 342-1 qu'en 341-0, et avait tout au plus 51 ans ; le nombre 52 n'est pas juste. L'année 342-1 est indiquée aussi dans 1G IX 1184. ¶ La traduction des passages semblables chez Homère [O. Vanorny]. 40 9-18, 79-83, 137-147. L'auteur montre à l'aide de plusieurs exemples de l'Odyssée qu'on ne peut traduire toujours des passages semblables de la même manière. C'est avant tout là où il y a une différence syntactique (dans la personne, nombre, genre). Puis le même mot a souvent une autre signification, p. e. ὁμοίό τε φῆμιν ο 468 l'assemblée, π 75 renommée. La 45 langue moderne ne permet pas toujours les mêmes métaphores. Il faut marquer les diverses nuances de la signification, p. e. μῦθος, mot, rapport, volonté, δῶμα maison, salle, château. Aussi le mètre exige souvent un changement. ¶ Les mérites de J. Král à l'égard du texte de Platon [O. Jiráni]. 65-71, 129-136. Le défunt prof. Král commença ses études du texte de Pla- 50 ton par un examen du manuscrit Lobkoviciensis en Rondnice, et prouva de nouveau qu'il a été copié du Vindob. 1. Contre Schanz, il soutenait que Lobkov. n'était pas un modèle direct pour Vatic. et que Paris. B ne fut pas copié de Venet., mais d'un manuscrit qui ressemblait et à Venet. et à



Clark. Enfin, il démontra que Vindob. ne dérive ni de Clark. ni de Venet., mais qu'il représente une troisième famille indépendante. L'opinion de Král fut confirmée par des nouvelles découvertes papyrologiques, les fragments ici contenus étant d'accord avec Vindob. Dans la nouvelle édition de Platon, Burnet accepta les principes de Král. ¶ Les descriptions de la nature chez les poètes du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. [Ch. Svoboda]. 71-79, 164-169. A peu près tous les poètes du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. dépeignaient la nature. Ils y suivaient les poètes de l'époque d'Auguste et les déclamateurs. Les motifs sont ou idylliques ou romantiques. Les premiers dérivent de Théocrite et devinrent à Rome communs à l'époque d'Auguste, les seconds appartiennent à la période impériale quoiqu'ils apparaissent rarement déjà auparavant. Les vues lointaines, l'atmosphère, les nuages, l'ombre, les teintes d'automne sont rarement décrits. La grande érudition des poètes et les personnifications mythologiques nuisaient à l'évidence des descriptions. Dans les beaux arts, dans ce temps, on préférait les motifs idylliques. ¶ Les Bacchantes d'Euripide indiquent-elles un changement dans les sentiments du poète [B. Zahour] ? 147-164, 265-271. L'auteur démontre qu'Euripide critiquait en effet dans ses pièces la croyance du peuple et les institutions religieuses. De telles idées se trouvent aussi Bacchantes : v. 242 suiv. (le mythe de la naissance de Dionysos), 274 suiv. (Déméter est la terre), 1348 (la colère des dieux), etc. Dionysos est dépeint plus vindicatif qu'il ne fallait. Les mots de Tiresias v. 200 suiv., où l'ancienne foi est défendue, conviennent au prophète. On a cherché les traces du mysticisme, surtout dans les chants du chœur. A tort : dans la parodos est décrit le culte de Dionysos ; dans le 1<sup>er</sup> stasimon est blâmé l'orgueil de l'homme et dans le 3<sup>e</sup> est louée la justice divine comme dans les autres tragédies. Le 4<sup>e</sup> stasimon, où Penthée est blâmé, convient aux Ménades. Bref, le caractère religieux des chants du chœur résulte du sujet. Le poète combattait la religion et dans Iphigénie à Aulis qui est du même temps et dans Oreste qui fut écrit plus tard ; il n'est pas vraisemblable qu'il aurait changé tout à coup ses sentiments. ¶ La nouvelle méthode de constater les clausules et les écrits apocryphes de Salluste [Fr. Novotny]. 257-264. L'auteur examine, à l'aide de sa méthode, les clausules dans les œuvres de Cicéron, Salluste et César, c'est-à-dire il compare la fréquence de chaque clausule au milieu et à la fin de la phrase (cf. Berl. ph. Woch. 1917, p. 117 suiv.). Cicéron évitait le rythme dactylique, spécialement la clausule héroïque. Il terminait volontiers par -u, -u et -u, uu-u. Au contraire, Salluste préférait le rythme dactylique et la clausule héroïque. A cet égard, les Suasories sont d'accord avec les autres œuvres de Salluste et peuvent être authentiques, tandis que l'invective contre Cicéron ressemble aux écrits de Cicéron. ¶ Les diverses opinions sur la fondation et le développement de la ville de Rome [L. Brtnický]. 323-327. On habitait dans la contrée de Rome dès le temps néolithique. Cela est prouvé par le « pons publicus » fabriqué sans métaux. Les gens qui habitaient sur les rives du Tibre, étaient des Romains ; car le nom Roma signifie « le lieu près du fleuve ». Tout près du fleuve est le Palatin où, d'après la tradition, était une très ancienne colonie. ¶ 'Ρουμός, étude sémasiologique [Fr. Novotny]. 328-332. L'auteur dérive le mot ρουμός de la racine \*srew- et prétend qu'il ne signifiait pas seulement l'action de couler, mais aussi la place, la voie d'eau. De là se développa la signification « le chemin », l'ordre. ¶ Comptes rendus.

## DANEMARK

Rédacteur général : HANS RÆDER.

<sup>5</sup> **Det kgl. danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser.** I, 6. La réception et le développement de l'alphabet par les Grecs [Martin P. Nilsson]. 1-30. Il s'ensuit du fait qu'on apprenait les lettres en énumérant par cœur leurs dénominations, que chaque lettre devait signifier le son avec lequel commençait la dénomination de cette même lettre.

<sup>10</sup> Par conséquent, si le son avec lequel commençait la dénomination d'une certaine lettre manquait dans un certain dialecte (comme le *h* dans le dialecte ionien), la signification de cette lettre changeait. En vertu de ce principe, l'alphabet grec a acquis les signes des phonèmes qui manquaient dans les langues sémitiques. Un autre principe pour multiplier les signes

<sup>15</sup> de l'alphabet est celui de la différenciation, c.-à-d. que l'on modifiait le signe d'un certain son pour signifier un autre qui s'articulait au même endroit de la bouche. Cette différenciation est provoquée par un troisième principe : si, pour un certain point d'articulation, la langue possédait déjà des signes différents pour les différentes manières d'articulation,

<sup>20</sup> le système exigeait qu'il s'en formât aussi pour les autres (en allemand).

**Kunstmuseets Aarskrift, 1917.** Le sommeil et la mort [Chr. Blinkenberg]. 131-154. La description du Sommeil et de la Mort sous la forme d'enfants sur la ciste de Cypselus n'est pas conforme aux idées grecques communes (Homère, Iliade 14, 231 seq. Hésiode, Theog. 758 seq. et sur les vases peints). Le fait que sur la ciste de Cypselus la mort était peinte en couleur noire (Pausan. V 18, 1) rappelle plutôt la peinture d'Eurynomos par Polygnote (Pausan. X 28, 7). De telles idées remontent sans doute à l'Égypte ; particulièrement le fait que le sommeil et la mort étaient figurés avec les jambes contournées ou déformées (c'est ainsi qu'il faut traduire *διεστραμμένους* ou plutôt *διεστραμμένον*) rappelle le dieu égyptien Ptah-Sokar, qui est représenté ainsi en céramique.

**Nordisk Tidsskrift for Filologi, 4<sup>e</sup> série, VII, fasc. 1.** L'évangile de Socrate [Hans Ræder]. 1-18. A propos de Heinrich Maier, Sokrates. On doit approuver la critique de Maier, mais sa reconstruction de la morale positive de Socrate n'est pas à tout égard acceptable. § Ad carmen Anacreonteum XXI [Emile Smith]. 37. Ecrire : *πίνει βέεθρα δ'αὐτῆν, πίνει θάλασσα δ'αὐ βόυς*. §§ Fasc. 2 et 3. Observations syntactiques [C. Jørgensen]. 49-53. Une quantité d'exemples pris dans la langue latine (« manere aliquem », « somniare ovum », « deperire aliquem ») montrent comment une construction singulière peut avoir l'effet de modifier la signification d'un mot. Fasc. 4. Traces d'accentuation éolienne chez Homère [Carsten Höeg]. §§ 141-158. Contrairement à l'opinion de Wackernagel, l'accentuation traditionnelle, qui pourrait en certains cas attester l'origine éolienne des mots homériques, ne remonte pas à des temps fort anciens, mais elle

<sup>45</sup> est due à une construction des grammairiens alexandrins.

## ÉTATS-UNIS

50

Rédacteur général : M<sup>lle</sup> ROUILLARD.

**American Journal of Archaeology.** Vol. XXII. N<sup>o</sup> 1. Le facteur subjectif dans le plan en architecture grecque [Albert W. Barker]. 1-24. 11 fig. —

1. Les partisans de la théorie d'un canon relatif aux proportions mathématiques en architecture grecque se trouvent aux prises avec de nombreuses difficultés; il semblerait, et telle est notamment l'opinion de Goodyear, que le plan eût été pour l'architecte grec une question de goût personnel; l'existence d'un canon n'est pas prouvée pour l'instant. — 2. Prédominance des sections coniques dans les plans des monuments grecs, en particulier dans les ornements, dans le profil des reliefs, dans la forme des vases, etc. . . — 3. Il existe d'ailleurs certaines règles fondamentales propres à l'architecture grecque dont on constate l'existence durant plusieurs siècles. — 4. Les ornements sculptés dans l'architecture grecque aussi bien que les lignes générales sont l'expression d'un caractère propre. — 5. Quelles furent les causes et les règles de la transformation des éléments empruntés à la nature dans l'ornementation, comment se sont formés les prototypes suivant lesquels se combinent les lignes et les surfaces. Il semble qu'il y ait un rapport entre les temples des dieux et le corps humain; il ne s'agit pas d'une identité de lignes, mais uniquement d'une identité des types de lignes qui produit une identité de sentiment. ¶ Les objets antiques appelés « tire d'arc » [Walton Brouks Mc. Daniel] 25-43. 10 fig. Les divers types de l'objet appelé « tire d'arc » et différentes explications proposées sur l'usage de cet objet. La ressemblance générale des « tire d'arc » de types variés fait penser qu'ils avaient tous un même usage, on ne saurait admettre aucune des hypothèses proposées à ce sujet par les archéologues. Leur identification avec des amulettes est satisfaisante, elle n'exclut pas la possibilité d'une destination pratique ou de leur emploi comme ornement. ¶ Une statue de Polyclète à Wellesley College [Alice Walton] 44-53, 2 pl., 5 fig. Etude d'une statue présentant les caractères de l'art de Polyclète. Elle représente un jeune athlète debout au repos s'appuyant sur la jambe droite; son pied gauche pose à plat sur le sol, il regarde vers le sol et semble méditer. ¶ Un nouveau relief de Mithra provenant de Syrie [A. L. Frothingham] 54-62, 1 pl., 6 fig. Etude d'un bas-relief exhumé par Howard C. Butler, dans l'area du grand temple de Si. Ce bas-relief représente le sacrifice du taureau par Mithra. Explication du symbolisme de la scène. Elle se distingue des scènes similaires sur deux points: la queue du taureau est tournée vers le bas, non vers le haut comme de coutume; l'attitude, et partant le rôle, du serpent sont autres que dans les bas-reliefs analogues, elles semblent correspondre sous une forme plus réaliste à un même symbolisme. Ce bas-relief paraît dater du premier siècle de notre ère. ¶ James Rignall Wheeler [H. N. F.] 71-72. Notice nécrologique. ¶ Nouvelles archéologiques [W. N. Bates] 73-78. ¶ N° 2. Le bas-relief Ludovisi et le bas-relief analogue de Boston [L. D. Caskey] 101-145, 2 pl., 17 fig. Etude de la forme de ces deux monuments similaires. Analyse critique des diverses théories prétendant expliquer l'usage des deux bas-reliefs, et la nature du rapport qui les unit; l'hypothèse qui en fait les éléments décoratifs d'un autel est de beaucoup la plus vraisemblable parmi toutes celles qui ont été imaginées. Discussion des théories relatives aux sujets des deux bas-reliefs; les trois femmes groupées au centre du bas-relief Ludovisi, la joueuse de flûte et la femme brûlant des parfums qui se trouvent sur les côtés, l'Adonis et les deux femmes placés au centre du bas-relief de Boston, la vieille femme accroupie et le joueur de lyre qui se tiennent sur les côtés, toutes ces figures attestent l'universalité du culte d'Aphrodite; elles suggèrent des analogies et des rapprochements témoignant d'une fine psychologie. Etude de la technique et du style des deux bas-reliefs. Discussion détaillée des théories de Gardner < cf. Journ. of

- Hellenic Studies XXXIII, 1913, p. 73-83, et p. 360 et Rev. des rev., XXXVIII, 190, 27 ; 192, 28 > au sujet de la façon dont sont traitées les surfaces, de la pose des figures, des ornements, des angles, des personnages eux-mêmes, des draperies, des accessoires, de l'usage de la couleur, de l'expression du caractère des personnages, de leurs sentiments. On peut conclure que le triple bas-relief de Boston est vraiment le pendant du monument Ludovisi non seulement au point de vue matériel pour la grandeur, la forme, mais aussi pour les traits essentiels de la technique, du style et de l'inspiration. Les rapports entre les deux œuvres sont si étroits qu'on pourrait les supposer conçues par le même esprit, exécutées par la même main. La comparaison de ces bas-reliefs avec les œuvres contemporaines montre qu'ils sont en complète harmonie avec les principes et la technique des artistes grecs de la même époque. ¶ Le vase Vivenzio et les tyrannicides [Oliver M. Washburn] 146-153, 5 fig. Etude des rapports entre les figures du vase Vivenzio à Naples et le groupe des Tyrannicides. ¶ Notes sur le mur de Servius [Tenney Frank] 175-188, 1 pl. Etude relative à une porte du Forum Boarium : « Ut magnam Iherculis aram amplecteretur » (Tacite, Ann., XII, 24). Les arcades placées dans le mur : *Τειχῶν ἐπισκευαί; ὠχύρου καὶ μηχανήματα ἐφίστανον* (Appien Bel. Civ., I, 66). Les réparations durant les guerres civiles : « Nihil absurdius; urbem tu relinquis » (Cicéron ad. Att. VII, 11, 3). La provenance des matériaux de construction : « Sunt aliae molles lapidicinae titi... Rubrae, Pallenses, Fidenates etc... » (Vitruve II, 7). ¶ Inscriptions latines provenant de Corinthe [L. R. Dean]. 189-197, 4 fig. Texte et commentaire de quatre inscriptions relatives à Tiberius Claudius Dinippus; elles prouveraient l'existence d'une legio VI Hispana sous le règne de Septime Sévère et fournissent des indications sur l'histoire de Corinthe. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates] 199-240. ¶ N° 3. Une tombe étrusque du troisième siècle [L. G. Eldridge]. 251-294, 19 fig. Etude relative aux différents objets funéraires acquis en 1913 par le Musée des Beaux-Arts de Boston et qui auraient constitué le contenu complet d'un tombeau de Chuisi. — I. L'urne renfermant les cendres, en forme de sarcophage, est surmontée d'une figure de femme et porte une inscription. — II. Objets en argent, miroirs, vases strigiles, bracelets. — III. Objets d'or, boucles d'oreilles, anneau, collier, plaque circulaire en relief. — IV. Objets d'ivoire; dés à jouer, bâtonnets, cuiller, fragments divers. — V. Objets de verre. — VI. Objets de bronze. — VII. Objets de plomb. ¶ L'anneau dit d'athlète [Walton Brooks Mc Daniel]. 295-303, 2 fig. De nombreux travaux étaient exécutés à l'aide des pieds dans l'industrie antique; ceux qui fabriquaient ainsi l'huile d'olive ou le vin avaient besoin d'un appui pour maintenir leur équilibre. Il se pourrait que les anneaux dits d'athlète eussent été utilisés dans ce but; on en a retrouvé un grand nombre dans les régions de l'Italie où croissent les oliviers. ¶ Notes sur l'éruption du Vésuve de 79 av. J.-C. [Elmer Truesdell Merrill], 304-309. Certains phénomènes observés par les savants à propos de l'éruption du Mont Pelé en 1902 et de celle du Mont Katmai (Alaska) en 1912 permettent d'expliquer telles particularités de l'éruption du Vésuve en 79 av. J.-C. ¶ Revêtements de terre cuite provenant d'Etrurie, actuellement au Musée de l'Université de Philadelphie [Stephen Bleecker Luce et Leicester Bodine Holland]. 319-339, 11 fig. Description et étude de vingt fragments de revêtements en terre cuite faisant partie de la collection des fragments d'architecture étrusque du Musée de l'Université de Philadelphie < cf. Amer. Journ. Arch. XXI, 1917, pp. 296-307 et Rev. des rev., 1917, p. 38, l. 13-20 >. ¶ Note sur les bases de statue en forme de chapiteaux ioniques [W. R. Lethaby]. 340. ¶ Nouvelles

archéologiques [W. N. Bates]. 343-359. ¶ N° 4. L'intérêt du vers 113 de l'Iphigénie en Tauride pour l'histoire de l'architecture [Oliver M. Washburn]. 434-437. Il semble qu'on ne doive pas interpréter littéralement ce vers d'Euripide, il ne permet pas de conclure à l'absence de métopes entre les triglyphes dans le temple primitif. Cette discussion montre la fragilité des documents dont nous disposons pour l'étude de la fresque primitive. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates]. 439-467. G. ROUILLARD.

**American Journal of Philology.** Vol. XXXIX (1918), fasc. 1 (n° 153). Le syncrétisme dans le datif indo-européen [Walter Petersen] 1-26 < 1<sup>er</sup> article >. Etude et critiques des théories relatives à l'origine du datif indo-européen. C'était d'abord un cas sans désinence; s'il en prit une, ce fut par analogie avec les locatifs; à ceux-ci, le datif emprunte certaines significations, comme celle de la direction, qui lui étaient d'abord étrangères. Le datif est donc le résultat du syncrétisme entre un cas à l'origine sans désinence pour le complément indirect, et certains locatifs auxquels il emprunta ses désinences. Etude des cas où le datif primitif est employé avec un complément à l'accusatif, il est alors en rapports plus ou moins étroits avec le verbe. ¶ Une épigramme de Philodème et deux pièces analogues en latin [G. L. Hendrickson] 27-43. Comparaison entre Anth. Pal. XI, 34, et Anth. lat. 458; le thème développé dans ces deux petites pièces érotiques est le même; elles présentent une étroite analogie pour le style. On peut également les rapprocher d'une pièce d'Horace: Od. I, 38. ¶ La rhétorique dans le discours direct chez Tite Live [H. V. Canter] 44-64. 2<sup>e</sup> article < cf. Amer. Journ. cf. Philol., 1917, vol. XXXVIII, p. 125-151; et Rev. des rev., 1918, p. 40, l. 30 sq. >. Différentes variétés d'anaphores usitées dans le discours direct chez T. L.; emploi du chiasme, de la paronomase, de l'asyndète, de la polysyndète. Table statistique relative à l'emploi des diverses figures de rhétorique dans les discours chez T. L.; on en peut conclure que T. L. en a fait un usage plus libre dans la première décade pour donner plus de vie et de couleur aux événements lointains et incertains qu'il y rapportait; le genre d'éloquence ainsi adopté par l'historien convenait bien aux orateurs passionnés qu'il associe aux premières luttes politiques et sociales de Rome. ¶ Les serments chez les épistolographes grecs [F. Warren Wright] 64-74. Les serments qui peuvent être relevés dans le recueil d'Hercher sont prononcés au nom de tous les dieux en général, des douze dieux, d'Athéna, d'Apollon, d'Aristée, d'Artémis, d'Aphrodite, de Gê, de Déméter, des deux déesses, de la Justice, de Dionysos, de Diane, d'Eros, d'Hermès, d'Hestia, de Zeus, d'Hélios, d'Héra, d'Héraclès, de Thémis, des Destins, des Muses, de Némésis, des Nymphes, de Pan, de Poséidon, de Sérapis, des Grâces, des Saisons, des Démons, de Dieu, d'attributs humains. Etude de l'emploi respectif de ces formules de serments chez les divers auteurs de lettres. Il est hasardeux de faire usage des serments pour étudier la question de l'authenticité des lettres contenues dans le volume d'Hercher; apparemment, les serments n'étaient pas parmi les caractéristiques de style que les épistolographes s'efforcèrent d'imiter chez leurs modèles. ¶ La Griselda de Chaucer et l'Arété d'Homère [Albert Stanburrough Cook] 75-78. Les analogies entre le caractère de Griselda et celui d'Arété peuvent amener à penser que Pétrarque ayant emprunté des traits à l'héroïne homérique fut à son tour imité par Chaucer. ¶ Nouvelle collation du Parisinus 7900 A pour les Epîtres d'Horace [M. S. Slaughter] 79-80. Série de variantes pour le premier livre des Epîtres. ¶ Fasc. 2, n° 154. Le syncrétisme dans le datif indo-européen [Walter Petersen] 117-144. 2<sup>e</sup> article < cf. Amer. Journ. of Phil., XXXIX, 1-26 et plus haut >. Etude du datif indiquant le but, du datif

- ayant la valeur d'un locatif au singulier, du datif ayant la valeur d'un ablatif au pluriel. D'une façon générale, les emplois du datif qui se sont maintenus à l'époque historique dérivent des emplois étudiés ci-dessus sous l'influence de deux facteurs ; la force d'analogie et l'existence de suffixes sans flexion ayant primitivement le sens locatif : le datif employé comme complément unique et en rapport étroit avec le verbe ; le datif se rattachant d'une façon assez lâche à des verbes intransitifs ; le datif de but ; le datif employé avec des substantifs ; le datif employé avec des adjectifs. Conclusions ; avantages que présente la théorie du syncrétisme pour l'origine du
- 10 datif. ¶ Problèmes relatifs à la chronologie de Delphes [Allan Chester Johnson] 145-172. Les travaux des dernières années ont apporté des précisions dans la chronologie de Delphes au III<sup>e</sup> siècle ; l'histoire des rapports politiques de certains Etats de la Grèce en a profité. On peut arriver maintenant à dater d'une façon plus exacte quelques-uns des documents provenant de Delphes. Etude relative aux décrets amphictyoniques qui servent de base à toute discussion chronologique pour la période de la domination étolienne ; critique de certaines vues de Beloch. Chronologie proposée pour les archontes de Delphes ; elle est basée sur ce principe qu'aucun Etat grec reconnaissant l'autorité macédonienne n'envoya de représentants au conseil amphictyonique tant qu'il fut dominé par l'Étolie. Prosopographie des archontes, sénateurs et hiéromnémones de Delphes pour la période qui va de 302-340, complétant la liste de Pomtow. ¶ Les suffixes comiques chez Aristophane. 4<sup>e</sup> partie < cf. Amer. Journ. Phil. XXI, 428-444 ; et Amer. Journ. Phil. XXXVII, 459-65 > [Charles W. Peppler] 173-183. Le suffixe
  - 25 -της servant à former des ethniques et des noms d'agents. Etude des formes employées pour certains mots chez Aristophane. Les féminins dans la langue comique. Emploi spécial des comparatifs et des superlatifs. ¶ Le participe latin en -tus construit avec l'accusatif [Clara M. Knight] 184-192. Diverses théories proposées jusqu'alors pour l'explication de la construction du participe avec l'accusatif ; elles ne peuvent s'appliquer à tous les cas, et ne tiennent pas compte de l'influence de l'analogie. Une étude basée sur un plus grand nombre d'exemples permet de conclure que la construction en question n'a pas été empruntée au grec ; elle existait dans le latin archaïque ; d'autre part, dans l'expression « vestem indutus » la terminaison en -tus n'est pas seulement une forme de l'adjectif, elle se rattache à la conjugaison de « induor ». Le fait que les exemples d'adjectifs en -tus construits avec l'accusatif sont plus nombreux en latin est purement fortuit. L'étude de l'origine de la forme en -tus montre que les adjectifs ainsi formés ne devaient pas nécessairement se construire avec l'accusatif. ¶
  - 40 Derniers échos de la poésie bucolique grecque (supplément à l'article paru dans Amer. Journ. Phil. XXX, 245-283) [W. P. Mustard] 193-198. Imitations faites par des poètes modernes, des idylles de Théocrite, de Bion, de Moschos. ¶ Fasc. 3 (n<sup>o</sup> 155). Le rôle et la valeur dramatique de la scène de reconnaissance dans la tragédie grecque [Donald Clive Stuart] 268-290.
  - 45 Contrairement aux apparences, Aristote reconnaissait vraiment la valeur dramatique des sentiments de sympathie, d'attente et de surprise. C'est par rapport à ces ressorts de la tragédie qu'il faut juger la valeur des scènes de reconnaissance, c'est ainsi que la jugeait Aristote. Le sens des mots *ἔλεος* et *φόβος* dans la Poétique. La surprise et l'attente dans la tragédie
  - 50 grecque. Etude des divers types de scènes de reconnaissance d'après Aristote. La théorie d'Aristote peut s'appliquer à toutes les scènes de reconnaissance dans la tragédie grecque en général. Le rôle de telles scènes est divers ; elles peuvent contribuer à l'exposition, à la préparation,

au développement de l'action, au dénouement, etc. Leur valeur dramatique est indépendante de la façon dont se produit la reconnaissance ; elle résulte de l'intensité des sentiments : sympathie, attente, surprise, qu'elle excite, et de son rôle dans la marche de l'action. ¶ Le préfixe négatif composé ana en grec [Eugène Watson Burlinghame] 299-305. Le préfixe se trouve dans ἀνά- 5 εἶδος, ἀνά-εἶπτος, ἀνά-γνώστος, ἀνά-πνευστος, dans les mots ana-bhāva, anamata, ana-malagga en pali, et un grand nombre de fois dans les prakrits et vernaculaires de l'Inde. On le rencontre aussi en iranien. ¶ Omoroka et Thalath [Paul Haupt] 306-311. Etude critique et linguistique sur Ομοροκα, l'une des créatures primitives d'après Bérosee, la Θαλατθ des Chaldéens et la Θάλασσα 10 des Grecs. ¶ Cicéron, ad Att. XV, 9, 1 [Tenney Frank] 312-313. Explication. ¶ Fasc. 4, n° 156. Un « thème suggéré » aux poètes de l'époque d'Auguste [Elizabeth Hazelton Haight] 341-366. Le culte d'Apollon et les oracles sibyllins en Italie ; comment l'extension de ce culte et le prestige de ces oracles se rattachent à la politique religieuse d'Auguste. Il semble que 15 l'Empereur et Mécène aient suggéré aux poètes contemporains l'idée de célébrer tout particulièrement Apollon et les oracles de la Sibylle en les associant à la légende d'Enée, aux origines de la gens Julia et à la glorification de l'Empereur. Etude des passages où Virgile traite ce thème officiel. Sans doute les autres poètes ont-ils subi à ce propos l'influence de Virgile ; 20 comment le thème en question a ainsi été traité par Horace, par Tibulle, par Propertius, par Ovide. ¶ La date de la loi Vatinia [Evan T. Sage] 367-382. Discussion de la date acceptée à tort par Ferrero, sur la foi de Suétone, pour la formation du premier triumvirat. Principaux événements de l'an 59 av. J.-C. ; leur ordre chronologique. La loi Vatinia, ses rapports 25 avec la situation politique. Contrairement à ce qui a été admis d'après Suétone, il ne semble pas que le Sénat ait violé la loi Sempronia lors de l'attribution des provinces consulaires. Voici quel paraît être d'une façon générale l'ordre dans lequel se sont succédé les événements en l'an 59 av. J.-C. : 1° Mesures ayant pour but de fortifier la situation de César et celle 30 des triumvirs ; 2° Mesures destinées à assurer l'avenir de César, en particulier la loi Vatinia ; 3° Série de mesures législatives. La loi Vatinia se placerait ainsi tout à la fin de l'an 59. ¶ Vindiciae Phaedianae [J. P. Postgate] 383-392. Explication d'un certain nombre de prétendues obscurités ou illogismes dans le texte de Phèdre, XIV ; III, 7 ; IV, 13, 7 ; I, 10 ; V, 5 ; 35 IV, 19, 6 ; App. 15, 10 ; App. 13 ; III, 8, 14 sqq. ¶ La « modération », la sagesse opposée à la folie dans la tragédie grecque [Larue Van Hook] 393-401. De l'étude d' « Electre » de « l'Œdipe Roi » de Sophocle, et du « Prométhée enchaîné » d'Eschyle, on peut tirer les conclusions suivantes : les tragiques grecs ont volontiers opposé la sagesse à son contraire. Le sens exact qu'ils 40 donnent alors à τὸ φρονεῖν est déterminé par les exigences de l'intrigue, des caractères, de la situation ; ainsi dans « Electre », τὸ φρονεῖν implique l'idée de prudence, dans « Œdipe roi » celle de sagesse, dans « Prométhée » c'est l'obéissance à Zeus. ¶ Aenas Tacticus [W. A. Oldfather] 402-404. Notes critiques sur le texte d'Aenas Tacticus, d'après l'édition de R. Schöne, 45 Leipzig, 1911. ¶ [Arthur Stanley Pease]. Note critique : Aenas Tacticus 33, 4-5. ¶ Les Κατοί de Julius Africanus [W. A. Oldfather et A. S. Pease] 405-406. Lectures proposées pour un certain nombre de passages. ¶ Praevaricatio et delirium [Norman W. De Witt] 407-408. Discussion sur l'étymologie de ces deux termes. Le verbe praevaricare n'a pas dû être purement et simplement emprunté au langage des laborieux et transporté sur le Forum ; le verbe « varicare », marcher en écartant les pieds, étant actif, le verbe « praevaricare » ayant un sens déponent possède en outre un pré-

fixe ; le terme *praevaricare* a dû être forgé par quelque Caton habitué aux choses de la campagne pour flétrir la conduite de ceux qui adoptent délibérément une attitude de duplicité. Le verbe *delirare* signifie aussi à l'origine s'écarter du sillon (lira), peut-être aussi s'écarter de la verticale, le mot « lira » désignant probablement la rainure tracée sur la planche employée avec le fil à plomb. ¶ Dans les quatre fascicules « Courtes notices » [B. L. Gildersleeve]. G. ROUILLARD.

**American historical review (the)**. XXIII (1917-1918). N° 4. Impérialisme oriental [Albert T. Omstead]. 755-762. Vues générales. ¶ Impérialisme grec [William S. Ferguson]. 763-771. Résumé des faits considérés du point de vue des peuples menacés par les entreprises impérialistes. Les Grecs ne pouvaient vivre sans l'autonomie des cités, car cela aurait signifié sans démocratie ; ni avec elle, car cela signifiait tôt ou tard la perte de l'autonomie ; malgré cela, ils ont eu un développement et une vie incomparablement heureux et longs. ¶ Impérialisme romain [George W. Botsford]. 772-777. Le système hellénistique trouvé par les Romains en Sicile, en Macédoine, dans le royaume des Séleucides, en Egypte, a été introduit et développé par Jules César, plutôt qu'il n'a continué et adopté les institutions de l'époque républicaine. Il se considérait comme le successeur d'Alexandre le Grand. 2° Octave a repris les éléments subsistants dans la constitution républicaine, est revenu à l'idée fondamentale d'un Empire gouverné par la nation italienne, a pris pour administrateurs les membres de l'aristocratie républicaine. Claude a rompu avec cette pratique, impossible dans la décadence de l'Italie. Ce personnage excentrique a été le plus grand créateur en politique entre Auguste et Hadrien. Les affranchis grecs auxquels il abandonna la conduite des affaires répudièrent le système d'Auguste et introduisirent définitivement une politique hellénistique, comprenant : 1° une grande administration civile rendant le gouvernement apte à assumer constamment de nouvelles fonctions ; 2° l'assimilation politique rapide des provinciaux à Rome. Ce mouvement continua jusqu'à Dioclétien qui le fit complètement aboutir. Le Bas-Empire est essentiellement hellénistique. Causes de la décadence de l'Empire. La principale a été l'abaissement de l'intelligence et des connaissances. La conquête romaine a détruit la plus grande partie de la vie intellectuelle, par ex. à Tarente, Syracuse, Pergame, et l'administration romaine a réprimé et découragé le peu qui en subsistait. Le gouvernement impérial, sous Auguste, a refusé son patronage aux talents locaux, et après Auguste, a donné un faible encouragement à ceux de la capitale. La divinisation des vieux auteurs a aussi arrêté toute recherche de nouveauté. Les résumés prirent la place des originaux. < Les autres articles de cette année ne nous concernent pas. >

**Art and archaeology**. < Cette Revue est réduite de moitié pour 1918 et ne forme qu'un seul volume. > Vol. VII. N° 1-2. Numéro double consacré à l'anniversaire de Santa-Fé. ¶ N° 3-4. Mars-avril. Epidaure et la médecine gréco-romaine [Ch. N. Smiley]. 120-130. Bref résumé sur les fouilles d'Epidaure et la médecine antique. 9 gravures : Le Tholos ou rotonde du sanctuaire d'Asklépios à Epidaure ; le théâtre d'Epidaure ; instruments de chirurgie du musée de Naples (3 grav.) ; statue d'Asklépios (3 grav.) ; Nikè d'Epidaure. ¶ N° 5-6. Mai-juin. Numéro double consacré à la Palestine. Recherches archéologiques en Palestine [A. T. Clay]. 160-162. Vue de Jérusalem, côté sud de la citadelle. ¶ La citadelle de Jérusalem [W. J. Moulton]. 163-172. 9 vues. ¶ L'école américaine d'études orientales à Jérusalem [J. A. Montgomery]. 173-179. 3 grav. ¶ Tombes peintes de Palestine [J. P. Peters]. 181-195. 13 gravures. Ces tombes du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sont d'art hellénistique. ¶ Les



fouilles de Harvard à Samarie [D. G. Lyon]. 196-205. 8 grav. ¶ Le monnayage de Palestine [E. T. Navell]. 206-211. 2 pl. de monnaies, depuis les dariques et les sicles phéniciens jusqu'aux monnaies romaines et aux sicles juifs du temps de Domitien. ¶ Fouilles près de la rue de Damas [G. A. Barton]. 212-214. 1 fig. ¶ Notes et nouvelles sur la Palestine. 215-216. ¶ N° 7. 5 Juill.-août. Numéro double italien. Quelques sculptures en Italie pendant la guerre [A. W. Van Buren]. 225-238. 13 grav. Précautions prises pour protéger les œuvres d'art contre le vandalisme germanique (le Gaulois mourant sous les sacs à terre). ¶ Les fresques de Bosco-Reale au Musée métropolitain de New-York [Gisela M. A. Richter]. 238-246. 9 grav. dont 10 un plan de la villa ancienne de Bosco-Reale; peintures décoratives; paysage de jardin, festons de fleurs et de fruits avec masques suspendus, femme tenant un bouclier, homme et femme assis sur un canapé, femme jouant de la lyre. ¶ La représentation d'un volcan sur une médaille italienne de la Renaissance [H. S. Washington]. 255-263. 6 fig. Manière dont 15 à diverses époques on a représenté un volcan en éruption (Etna, Stromboli, Vésuve); photographie de l'éruption du Krakatoa. ¶ La tombe de Virgile [Fr. W. Kelsey]. 264-271. 7 grav. ¶ La villa d'Hadrien [N. E. Harry]. 272-277. 4 grav. ¶ N° 8. Sept.-oct. Notes et nouvelles. 337-338. L'enfant à l'oie : 2 grav. — 340-341. L'archéologie dans les colonies italiennes : décou- 20 vertes en Cyrénaïque, statues trouvées dans les thermes de Cyrène; temple de Jupiter. Les monuments de cette ville ont souffert d'une insurrection juive; la plupart des statues ont été restaurées ou rétablies par Hadrien. ¶ N° 9. Nov.-déc. Tours et châteaux préhistoriques dans le S.-O. des Etats-Unis. 353-366. 13 fig. ¶ Chirurgie chez les anciens Péruviens [G. G. Mac 25 Curdy]. 381-394. 18 fig. Mentionné à cause des preuves de l'usage de la trépanation dite préhistorique. P. L.

**Classical Journal (The).** < Nous n'indiquons pas les articles de pédagogie ou d'enseignement. > Vol. XIII (1917-1918). N° 4. Janvier [Pipeaux de Pan]. 225-229. Citations de poèmes anglais du prof. Keith Preston, qui 30 signe Pan, et qui s'inspire d'Horace et de Martial. ¶ Les animaux curieux de la forêt hercynienne [W. W. Hyde]. 231-245. Dans B. G., 25-28, César décrit trois animaux curieux. Ces chapitres ont été discutés. En tout cas, le fond n'en est pas merveilleux. Tout s'explique parfaitement pour le 35 renne (bos cerui figura) et l'urus. Pour l'élan, le détail « crura sine nodis articlisque habent » et l'histoire qu'il dort debout appuyé à un arbre sont imaginaires; mais les deux faits étaient affirmés par les Anciens à propos de l'éléphant. Tout le reste de ces descriptions, comme le prouvent 40 les données de la zoologie et les idées des Anciens, peut s'expliquer rationnellement. ¶ Les Pères de l'Église et les cultes orientaux [Gordon Laing]. 246-257. Attaques dirigées contre le culte de la Grande Mère, Isis et Mithra. Cette polémique trahit une certaine ignorance, repose sur des erreurs et des confusions de divinités qui n'ont rien de commun, s'attache à des vétilles. L'adversaire le plus redoutable 45 du christianisme fut le mithraïsme. ¶ Q. Horatius Flaccus, Ph. d., professeur de morale [B. L. Ullmann]. 258-265. Caractères généraux de la poésie d'Horace, considérée surtout dans Od. I, 3, 4, 7, 9, 11, 16, 18, 22, 34, 24; III, 1-6. Pendant deux mille ans, ces odes ont fait d'Horace le professeur de morale dans tous les collèges du monde occidental. ¶ Une famille 50 d'athlètes [E. L. Green]. 267-271. La famille de Diagoras chanté par Pindare. ¶ La période de transition dans l'éducation athénienne et l'éducation moderne [J. C. Morgan]. 272-276. ¶ La force de hominis dans César, B. G., V, 58,6 [B. O. Foster]. 277-281. Il pose une antithèse entre l'homme et la

- Fortune; c'est l'écho d'un lieu commun; *Plt.*, *Ps.*; 678; *Cic.*, *Font.*, 43; *Tull.*, 51; *Balb.*, 9; *Tusc.*, II, 11; V, 25; *Lael.*, 20; *Att.*, XIV, 11,1; *Ces.*, B. G., VII, 20,2; *Hirtius*, 43,5; *Sal.*, *Jug.*, 92,6; *Publ. Syrus*, 192; *T. L.* V, 19,8; VI, 23,9; etc.; *Sén. Contr.*, XXII, 18,9; *Dial.*, III, 11,5; *Pétr.*, 82;
- <sup>5</sup> *Tac.*, *Hist.*, I, 31; etc. ¶ Un point dans l'argumentation de Platon, *Apol.*, 32 A [S. E. Bassett]. 282-283. *οὐδ' ἐνί*, au lieu de *οὐδ' ἐν*. Prépare la réfutation du grief d'avoir corrompu la jeunesse et prouve qu'il pense à Alcibiade et à Critias, cf. 32 c *δημοκρατοσύνης* et *ἀλογαγία*, et *Xén.*, *Mém.*, I, 2.12. ¶ *Xénophon*, *Anab.*, I, 59 [G. S. Scoggin]. 283-284. La phrase est correcte;
- <sup>10</sup> *συνιδεῖν* n'est pas le sujet de *ᾗ*, mais un infinitif épexégétique; la forme au nomin., *οὐδ' αὖ*, s'accorde avec le sujet de *ᾗ*. Cf. une phrase analogue, I, 2,21. ¶¶ N° 5. Février. *Dumnorix*, *Fabula braccata* [Max Radin]. 314-342. Pièce de collège, en prose latine, avec jeux de scène indiqués en anglais. ¶ Le style du *Bellum ciuile* justifie-t-il les doutes soulevés sur son authenticité
- <sup>15</sup> [Miriam G. Paslay]. 343-353. Discussion des faits allégués par divers Allemands. Le style est différent de celui du B. G. parce que les circonstances sont différentes. César, pressé par les événements, pris dans une lutte violente, ne pouvait garder l'égalité et l'élégance de la *Guerre des Gaules*. ¶ Analyse et interprétation des phrases conditionnelles [R. B. Steele]. 354-
- <sup>20</sup> 353. ¶ La jalousie des dieux dans Homère, II [J. A. Scott]. 372. *Cf. Cl. J.*, X, 181. Pour un passage, P 71, nous avons l'interprétation des Anciens dans *Eustathe*. ¶ Encore *Lincoln* et *Gorgias* [N. W. Dewitt]. 373. Les figures de *Lincoln* abondent dans la Bible, qu'il lisait assidûment. Le plus colossal exemple d'anaphore se trouve dans *Matthieu*, 5. Mais *Lincoln* est l'Esopo
- <sup>25</sup> américain, et là, il avait réellement une source grecque. ¶ Trois passages de l'*Agricola* de *Tacite* éd. *Elmore* [N. W. Dewitt]. 373-374. 19,4; 30,4 et 31,5. ¶ Citations de la Bible dans la littérature latine [C. N. Smiley]. 374. Exode 3,5 est cité par un rhéteur chrétien dans un traité grec sur les figures, *Spengel*, III, p. 145,6. ¶¶ N° 6. Mars [Horace et Thackeray]. 393-
- <sup>30</sup> 410. *Horace* revit dans *Thackeray* en nombre de passages et par une partie de sa morale. ¶ Un auteur en exil [Keith Preston]. 411-419. L'exil d'*Ovide*. ¶ Le voyage entrepris par *Télémaque* et son influence sur l'action de l'*Odyssée* [J. A. Scott]. 420-428. Il sert à montrer le caractère de *Télémaque*, dont le développement est un fait isolé chez Homère; car les autres
- <sup>35</sup> personnages ont et gardent leur caractère tel quel. ¶ Roulement dans les magistratures de la république romaine [S. E. Stout]. 429-435. Ce principe était observé sans qu'il y eût de loi positive générale, malgré quelques exceptions. Son abandon dans le dernier siècle avant J.-C. est un des signes les plus clairs de la disparition prochaine d'une gouvernement libre.
- <sup>40</sup> ¶ Economie de la lumière du jour chez les Romains [B. I. Ullmann]. 450-451. Leurs occupations étaient réglées d'après le lever du soleil; ils travaillaient beaucoup pendant une longue matinée, laissant l'après-midi à la récréation et aux exercices. ¶¶ N° 7. Avril. Le serment des éphèbes athéniens [J. W. Taylor]. 495-501. Texte, traduction et commentaire. Rapprochement avec le serment militaire des États-Unis. ¶ Les femmes dans la famille de César [M. E. Deutsch]. 502-514. La famille immédiate de César était exclusivement composée de femmes, sa mère *Aurelia*, ses deux sœurs, *Julia Maior* et *Julia Minor*, ses femmes, *Cossutia*, *Cornelia*, sa tante *Julia*, etc. ¶ *Aere conlato* [J. F. Ferguson]. 515-520. Cette formule épigraphique
- <sup>50</sup> est un signe de la générosité romaine dont les inscriptions contiennent tant de preuves. Différentes classes qui emploient cette formule. Exemples caractéristiques. Exemples littéraires. Liste des inscriptions contenant cette formule. ¶ La seconde *Necyia* [S. E. Bassett]. 521-526. Elle ne peut

être supprimée de l'Odyssee sans laisser de lacunes. ¶ Pain de guerre romain [M. E. Deutsch]. 527-528. Cés. B. C., III, 47-49; cf. Pl., N. H., XIX, 8 (41), 144; Suét., Cés., 68; Ap., II, 61; Plut., Cés., 39; Polyèn, Strat., VIII, 23,24; Lucain, VI, 109-117. ¶ Athéna et les aventures d'Ulysse [S. E. Bassett]. 528-529. Elle est absente des aventures des livres IX-XII de l'Odyssee pour uné raison de composition. ¶ N° 8. Mai. Horace sur la poésie contemporaine [Tenney Frank]. 550-564. On a abordé l'étude de l'Art poétique par la voie de la recherche des sources. Mais il faut surtout l'interpréter par les courants contemporains, les idées qu'Horace trouve dans son entourage, qu'il approuve ou désapprouve. ¶ Cumes dans la légende et dans l'histoire [Elizabeth H. Haight]. 565-578. Les données fournies par les auteurs permettent de reconstituer son histoire, que l'on peut documenter archéologiquement d'autre part d'après l'ouvrage monumental de Gabrici. ¶ Les classiques et les Pères grecs, saint Basile [R. J. Deferrari]. 579-591. Influence de la littérature attique. ¶ Jours que jette sur la vie romaine la littérature [Ch. Chr. Mierow]. 592-599. Pages de Pline le jeune, Ovide (Tr. III, 3), Cicéron (Att. IV, 1). ¶ Virgile et la littérature apocalyptique [N. W. De Witt]. 600-606. Son œuvre a un fond prophétique qu'il doit à l'influence des Orientaux. Tout n'était pas dans la politique aristocratique des Cicéron, des Tite-Live, des Tacite. Cela était le passé. Virgile a su prendre dans les aspirations souterraines de son temps, manifestées par les Orientaux, la largeur de vision qu'il a mêlée au poème épique. ¶ Homère avait-il en vue une Odyssee en composant l'Iliade [J. A. Scott]? Certainement non, car il ne songeait alors nullement à Ulysse comme héros d'un grand poème. ¶ Élément pastoral dans l'épigramme grecque [Ch. E. Witmore]. 616-620. Exemples de l'anthologie. ¶ Subjonctif conditionnel [B. M. Allen]. 621-22. ¶ Lincoln et Gorgias encore une fois [Ch. N. Smiley]. 623. ¶ N° 9. Juin. Quelques faits d'ordre des mots en latin [A. T. Walker]. 644-657. Place de l'adjectif épithète. Propositions subordonnées intercalées. ¶ Lesbos dans la guerre de Troie [E. S. Shields]. 670-681. Elle a été conquise alors par les Grecs. ¶ Achille et les armes de Patrocle [J. A. Scott]. 622-686. ¶ Comparaisons dans Homère et dans Virgile [J. A. Scott]. 687. L'étude de Virgile montre que le plus grand nombre de comparaisons constaté dans l'Iliade par rapport à l'Odyssee tient à la différence des sujets. ¶ Hexamètres de Cicéron [J. C. Rolfe]. 688. Le jugement courant est injuste. ¶ Encore trois notes sur l'Agricola [N. W. De Witt]. 689-680. Sur 36,3; 44,4-5; 45, 1.

Volume XLV (1918-1919). N° 1. Octobre. Cicéron sur la paix et la guerre [G. A. Harrer]. 26-38. Recueil de textes, tirés de tous les ouvrages, mais surtout du De officiis et de la République. Attitude de Cicéron dans les guerres du temps d'après sa correspondance. ¶ N° 2. Novembre. Aspects maritimes de la Grèce homérique [C. A. Maury]. 97-102. Homère est un témoin exact de la vie maritime d'une époque. Mais la marine grecque, en dehors de l'expédition de Troie, est purement côtière. Le commerce et la navigation lointaine appartiennent à la Crète et à l'Égypte. ¶ La politique de Charlemagne sous l'influence de la Cité de Dieu de saint Augustin [Th. K. Sidey]. 119-127. Einhard permet de mesurer cette influence. ¶ César, B. G., I, 9 [B. M. Allen]. 132. Il ne faut pas sous-entendre devant ut prohibeant, ne transeant : obsides dant; l'idée à suppléer est celle de convention, promesse, qui n'est pas exprimée, mais résulte suffisamment du contexte et de perfitit. ¶ N° 3. Décembre. Les sources classiques de W. L. Landor [Elizabeth Nitchie]. 147-166. ¶ Fouea [A. C. Nutting]. Pièce écrite en prose latine, avec indication des jeux de scène en

anglais. 176-184. ¶ Etudes de sémantique latine [N. W. De Witt]. 185-190. Parenté de *industrius* et de *instrumentum*, de *induperator* et de *parare*, de *explorator* et de *plorare* (cf. Seruius, En. VII, 168), de *praetor* (celui qui reçoit et dicte le serment) et de *praecire uerba*, de *prouincia* (pays des frontières) et de *uicus* (*Foixiz*) avec l'n de uincere.

**Classical Philology**, vol. XIII, 1918. N° 1. Noms d'oiseaux dans les glossaires latins [W. N. Lindsay]. 1-22. Contribution à un projet de Dictionnaire des mots anciens que rendront possible le *Corpus Glossariorum Latinorum* et le *Thesaurus Glossarum* de Goetz. Trois sources. I. Le Glossaire Philoxène, glossaire complet latin-grec compilé dans quelque monastère d'Italie. Ses noms d'oiseaux proviendraient de : 1. Festus, résumé de Verrius Flaccus; 2. de Charisius, listes de noms tels que les noms qui diffèrent de genre en latin et en grec. Notre texte de Charisius est très imparfait, un seul ms. de Bobbio vers 700; 3. Notes marginales sur les mss. de Virgile, des Satiriques, de la Bible (Itala). II. Le Glossaire Abolita, compilation monastique espagnole vers la fin du septième siècle (?). Ses noms d'oiseaux viennent de Festus et de notes marginales sans valeur des mss. de Virgile. III. Glossaire Abstrusa, œuvre d'un compilateur monastique français, du septième siècle puisant dans les scolies de Virgile (Donat, etc.) et dans des notes marginales de mss. de la Bible (Itala). Un livre scolaire tenant du manuel de conversation et du dictionnaire, publié en 200 A. C., *Hermeneumata pseudo-Dositheana*, contient une liste alphabétique de noms d'oiseaux latins suivis des équivalents grecs. Les glossaires latins intéressent les linguistes et les historiens. Tel vieux mot sauvé par un ms. de Leyde du douzième siècle nous montre l'Irlande devenue le refuge du savoir après les invasions barbares : *sub quorum vastatione omnes sapientes cismarini fugam ceperunt et in transmarinis, videlicet in Hiber<n>ia et quocumque se receperunt maximum profectum sapientiae incolis illarum regionum adhibuerunt* (voir K. Meyer, dans *Irish Review*, nov. 1912). Excepté certaines parties de l'Italie, l'Irlande était la seule contrée de l'Europe où le grec fût connu et enseigné. Connaître l'origine d'une glose permet souvent d'en juger la valeur. Notes sur le précédent article d'Arcy Wentworth Thompson. Discutent l'identification d'une trentaine de noms latins d'oiseaux. ¶ ΟΙ ΑΘΑΝΑΤΙΖΟΝΤΕΣ (Herodotus, IV, 93-96) [Ivan M. Linforth], 23-33. A propos de l'expédition de Darius en Thrace, Hérodote décrit les idées et les pratiques religieuses des Gètes. Il le fait avec son esprit de grec et nous révèle involontairement les instincts et les croyances de la Grèce. Hérodote dit trois fois des Gètes *ἀθανατίζουσι*. Comment l'entendre ? Quelle action définie désigne ce verbe actif ? Le sens « croire à l'immortalité » admis par Larcher Rawlinson, How et Wells n'explique pas les textes où l'on voit les Gètes rendre les hommes de leur race immortels. Hérodote, V, 4; Platon, Charmides, 156 D; Diodore I, 94; Arrien Anab. I, 3,2; Photius, Suidas, *Etymologicum Magnum*, s. v. « Zamolxis »; Lucien *Σκύθης* I (860); Lucien *θεῶν Ἐκκλησία* 9(533). Le mot dans les deux passages de Lucien a le sens de « déifier », *θεοποιεῖν*. Même sens dans Diodore, II, 20, Dion Cassius, XLV, 7; Aristote, fr. 601 (Atheneus, XV, p. 697 a), Polybe, VI, 54,2; Philon *περὶ συγγύσεως διαλέκτων*, 149 p., 427 M.; Josèphe Ant. Jud. XVIII, 1.5. Pour les Grecs devenir *ἀθάνατος* c'est devenir divin. Aristote Nich. Ethique, X, 7.8; Philostrate Vit. Apollon, VIII, 7. *ἀθανατίζειν* = faire le dieu, jouer le rôle d'un dieu. Le composé *ἀπαθανατίζειν* n'a que le sens transitif : rendre immortel et divin, diviniser; *οἱ Ἕται οἱ ἀθανατίζοντες* = Les Gètes qui pratiquent la déification. Si Hérodote emploie l'expression c'est que l'idée était courante chez les Grecs. Les Gètes refusaient de

reconnaître d'autres dieux que le leur, Zamolxis. Ils croyaient à ce que nous appelons la métempsychose. Les Grecs tenaient Zamolxis pour un esclave imposteur qui avait dupé sa nation en se cachant pendant trois ans, et la doctrine des Gètes sur l'âme pour une absurdité ridicule. Celui qui nie la réalité de la mort ne mérite qu'un sobriquet méprisant. Les Gètes<sup>5</sup> furent οἱ ἀθανάτιζοντες. Les Grecs appliquèrent sans doute aux Gètes le terme de mépris dont ils désignaient Pythagore et les charlatans mystiques de l'Ionie auxquels le rationaliste grec ne se laissait pas prendre. Cette interprétation du texte d'Hérodote nous ferait connaître l'attitude de la majorité des Grecs envers les cultes mystiques qui s'introduisirent au sep-<sup>10</sup> tième et au sixième siècle avant le Christ et qui étaient destinés à exercer une profonde influence sur l'avenir de la pensée grecque. ¶ Quelques remarques sur les cas de trahison dans la société romaine [Elmer Truesdell Merrill], 34-52. La désobéissance au commandement de l'état, l'affirmation du droit de l'individu contre le droit de la communauté à limiter et<sup>15</sup> à contrôler son action, tel est le concept le plus ancien de la trahison chez les Romains. Il était plus large et plus indéfini que dans les états modernes. Ainsi le meurtre d'un citoyen pouvait y rentrer comme un acte d'insubordination militaire. Le crime de trahison dut être reconnu et puni longtemps avant que la philosophie ou la jurisprudence eussent analysé la nature de<sup>20</sup> l'état et ses droits, le caractère essentiel et les variétés de la trahison. Ces conclusions ressortent d'une étude comparative de la coutume, de la loi et du langage. Le plus ancien nom romain du crime de trahison fut perduellio = guerre mauvaise, par opposition à justum bellum. Il garda ce sens sous la République et même sous l'Empire. Par une autre figure le<sup>25</sup> traître était appelé parricida. Parricidium et perduellio sont deux Ménechmes qui ont comme tous les mots pour origine une figure. Vers la fin de la République on adopta un terme plus général qui ne semble pas suggérer essentiellement une faute militaire. Commettre une trahison, c'était majestatem populi Romani imminuere ou laedere. Perduellis fut plus<sup>30</sup> réservé à son sens étymologique. Dans les derniers temps républicains parricida et même hostis furent des épithètes oratoires non des définitions techniques. Même quand le Sénat déclarait hostes certains citoyens, ce n'était qu'une menace. Menace aussi les décrets qui déclaraient tel ou tel acte contra ou adversus rem publicam, ou improbe factum (Tite Live, X, <sup>35</sup> 9,6, la plus ancienne sanction de la troisième loi valérienne de provocatione 300 a. C.). On ne peut fixer la date à laquelle perduellio commença d'être réservé à la trahison militaire. Il est naturel que les historiens l'aient employé pour désigner rétrospectivement ce crime. Les graves fautes militaires et quelques autres non strictement militaires conti-<sup>40</sup> nuèrent à être classées trahisons, mais on en vint à distinguer le meurtre, le sacrilège, l'extortion ou le détournement de fonds. Le cas d'Horatius accusé de perduellio pour le meurtre de sa sœur a été regardé comme un cas modèle. Les derniers juristes de la République s'y intéressaient à cause de la procédure suivie : accusation, citation devant le roi, délégation des<sup>45</sup> duumviri, appel contre la sentence de mort aux comitia du peuple. Ce qui trouble quelques modernes c'est que la charge était perduellio. Les anciens n'y voyaient rien d'obscur (Tite Live, I, 23 ff.). Le cas de Rabirius (63 av. J.-C.) où le consul Cicéron fut défenseur en appel fut réglé sur ce vénérable<sup>50</sup> précédent. Mais Rabirius était accusé du meurtre de Saturninus un tribun de la plebs. Le meurtre d'un officier de l'état pouvait être perduellio. Mais comment le meurtre d'Horatia rentrait-il dans cette catégorie? On a proposé diverses explications : Horace était un soldat en service; ou Horace a

usurpé une fonction de l'état, ou la tradition est dans l'erreur en désignant par *perduellio* la charge qui pesait sur Horace (ainsi Mommsen et trois siècles avant lui Turnebus). La difficulté disparaît avec la distinction de deux périodes dans l'histoire du sens de *perduellio*. Toute l'histoire de la

5 République Romaine est une histoire de l'irréconciliable antinomie entre une théorie aristocratique et une théorie démocratique de gouvernement. La *perduellio* attaque l'existence de l'état. C'est le droit et le devoir du magistrat d'imposer sans délai l'obéissance à l'autorité publique. Mais la communauté a le droit de juger ses membres. Il y a donc conflit entre le

10 magistrat administratif et le droit judiciaire de la société. Aucun acte de trahison ne peut *ipso facto* mettre un citoyen hors la loi. (Cicéron *pro domo sua* 33.) Aucun citoyen ne pouvait être exécuté sans droit d'appel au peuple dans les *comitia* contre la sentence de mort. Comment et quand ce principe fut-il établi ? Cela n'est pas historiquement déterminé. Hora-

15 tius en appela au peuple contre la sentence des délégués du roi et fut acquitté. Mais attribuer des formes légales à un procès si ancien est un anachronisme. Même le langage de *lex horrendi carminis* (Liv. I. 26.6.) n'est pas d'une si lointaine antiquité. Il paraît certain que les mots *vel intra pomerium vel extra pomerium* appartiennent à l'époque qui suivit

20 l'établissement de la *provocatio*. Toute l'histoire de ce procès légal est une invention qui a pour but d'attribuer une haute origine à la *provocatio ad populum*. C'est la pensée de T. Live. Denys (III, 22) ne connaît rien de l'appel des *duumviri* et dit que par une prudente concession du roi, le peuple rendit pour la première fois une sentence capitale dans le jugement

25 d'un citoyen. Le droit du peuple de réviser une sentence capitale contre un citoyen fut affirmé de temps en temps dans des actes légaux. Preuve qu'il fallait le maintenir contre l'opposition de l'autorité. Le dernier de ces actes fut la *lex Sempronia* votée sous la conduite de Gaius Gracchus en 123 a. C. Dans la période qui précéda C. Gracchus le sénat avait réduit à

30 rien les droits du peuple constituant de temps en temps des tribunaux dont les sentences capitales étaient sans appel. La *lex Sempronia* de *provocatio* était inspirée par la pensée de rendre au peuple le droit de prononcer les sentences capitales. Le sénat y riposta par le *senatus consultum ultimum*. T. Live (III, 4.9) dit qu'en 464 a. C. le Sénat fut si effrayé des succès

35 militaires des *Aequi* ut, *quae forma senatus consulti ultimae semper necessitatis habita est*, Postumio, alteri consulum, *negotium daretur, videret ne quid res publica detrimenti caperet*. Il semble raisonnable de penser que Tite Live a par méprise transformé en la formule du *senatus consultum ultimum* un décret spécial du sénat conférant au consul en charge des pou-

40 voirs extraordinaires pour la défense de la cité. Un peu plus tard (T. Live, VI, 19) les magistrats par un vote du Sénat en 384 a. C. furent *commissio-nis ut videant ne quid ex perniciosis consiliis M. Manlii res publica detrimenti capiat*. Nous avons ici le texte du décret tel qu'il fut régularisé aux derniers jours de la République. Il n'était apparemment pas si bien

45 établi, quoique ancien, au temps de Gracchus. Cicéron (Phil., VIII, 14) rapporte que les termes du décret de 121 a. C. furent de *ea re ita censuerunt, uti L. Opimius consul rem publicam defenderet*. La formule technique de la clause introductive indique que la clause dépendante a aussi été notée *verbatim*. Cependant Cicéron était familiarisé avec le texte plus

50 d'une fois employé de son temps, *videret ne quid detrimenti res publica caperet* (cf. *Cat.*, I, 4). Plutarque (C. Gracch. 14) semble s'accorder avec Cicéron et précise le texte : *προσίταξαν Ὀπιμῖω τῷ ὑπάτῳ σώζειν τὴν πόλιν ὅπως δύναιτο καὶ καταλύειν τοὺς τυράννους*. Il faut convenir que T. L. a falsifié

son récit. Du reste comment les magistrats eussent-ils agi en 384 sous ce fatal décret ? Ils eussent traduit Manlius devant le peuple pour la forme ! Parturiunt montes... Il semble tout à fait incroyable que le *senatus consultum ultimum* en sa forme propre ait existé avant 121 a. C. Plutarque dit clairement qu'Opimius fut le premier à exercer cette autorité quasi dicta- 5 toriale (C. Gracch. 18). Elle ne fut certainement pas invoquée contre Ti. Gracchus et ses partisans. On sait du reste ce qui arriva. C. Gracchus ou plutôt ses misérables associés après quelques négociations inutiles recoururent aux armes. Le consul Opimius marcha contre eux et en fit un lamentable massacre. La *lex Sempronia* succombait dans le mépris et son auteur 10 perdait la vie dans une émeute. Nous ne possédons aucun renseignement sur les débats qui précédèrent le décret. Il avait pour objet de supprimer au moins temporairement la *lex Sempronia* et de renforcer l'autorité par la proclamation de la loi martiale (cf. Sall. Catil. 29). Personne ne fit remarquer ce retour à la dictature dont l'office était soumis à la *provocatio* 15 (cf. Festus, s. v. *optima lex*). Le consul Opimius fut traduit devant les comices pour outrage à la *lex Sempronia*. Mais le parti sénatorial l'emporta et Opimius fut acquitté. Quel fut le moyen de défense d'Opimius ? Nous l'ignorons. Cicéron (De orat. II, 132 ff. et Part. orat. 104) imagine qu'il invoqua le principe suprême du salut de l'état : (*quaestio est num poena videatur afficiendus qui civem ex senatus consulto patriae conservandae causa interemerit, cum id per leges non liceret*). La défense ne s'appuie pas sur le pouvoir dirigeant du Sénat ; (les principes romains ne relèvent jamais un agent de sa responsabilité personnelle), mais sur la maxime *salus populi suprema lex* (Cicéron, de Leg. III. 8). Le cas paraît ainsi 25 rejeté dans le domaine de l'éloquence judiciaire et de l'esprit de parti. Pourquoi un tribunal populaire eût-il été forcé d'admettre que le meurtre de Fulvius Flaccus intéressait le salut public plus que celui d'Opimius lui-même ? La défense est la même que celle invoquée par Cicéron à la sortie de son consulat, son cas est intéressant à plusieurs points de vue. Cicéron 30 était armé par le dernier décret avant son premier discours ; cependant il diffère d'agir, il veut convaincre l'opinion du crime de Catilina et de ce fait que le consul n'a rien fait cruellement et régie, il recule l'arrestation après le commencement de la rébellion, il s'entoure de toutes les formes judiciaires d'un procès de majesté : on se croirait presque devant le sénat de 35 Tibère. L'explication ordinaire est que le consul avait une nature timorée en dépit de son verbe sonore ; il ne connaissait pas bien l'étendue de la conspiration et des sympathies qu'elle pouvait rencontrer ; il craignait pour son propre salut. Mais d'un autre côté Cicéron se montre alerte, confiant, hardi, si bien informé qu'il avait de quoi convaincre jusqu'aux chats de 40 Rome. Pourquoi donc hésite-t-il à agir ? C'est qu'il avait des doutes sur le caractère constitutionnel du *senatus consultum ultimum*. La *lex Sempronia* n'avait pas été abrogée. Elle avait eu le dessous dans l'acquiescement d'Opimius, mais le peuple n'avait pas abdiqué ses prérogatives. Récemment contre le progrès de son pouvoir Cicéron avait espéré en vain unir le sénat et 45 les equites. Les partis avaient croisé l'épée. Ils avaient mesuré leur force l'année précédente dans le cas de Rabirius qu'il n'avait sauvé de la mort que par l'antique artifice du drapeau du Janicule. Exaspéré, le peuple guettait une occasion de revanche. Cicéron espérait difficilement échapper au danger. S'il exécutait des citoyens sous le bouclier du *Senatus consultum ultimum*, 50 non seulement sa tête était en danger, mais l'autorité du sénat était menacée de ruine ; s'il laissait les coupables échapper à la mort, l'existence de la société était en péril. La seule issue était d'infliger la peine de mort et en

même temps de sauver la prérogative du sénat en faisant quelque chose de semblable à ce qu'on avait fait en 121 av. J.-C. pour donner une base nouvelle à la vieille autorité. C'est pourquoi Cicéron, en prudent légiste, sans déroger au pouvoir légal du dernier décret évite d'en employer les formes.

5 Il produit en public un principe constitutionnel entièrement nouveau et il l'accompagne comme d'un corollaire essentiel d'une forme également nouvelle de procédure judiciaire. Le principe nouveau était que les citoyens coupables de trahison perdaient ipso facto (sans doute à l'instant de leur crime) leurs droits de citoyens et la protection de la *lex Sempronia* (in

10 *Cat. I*, 28 an *leges quae de civium Romanorum supplicio rogatae sunt* ? at *nunquam in hac urbe qui a re publica defecerunt civium jura tenuerunt*). Il soutint son argument devant le sénat avec plus d'ingéniosité que de vérité, si bien que César et tous les sénateurs présents qui étaient sympathiques au peuple accordèrent que les traîtres n'étaient plus citoyens et n'étaient

15 plus protégés par la *lex Sempronia* (in *Cat. IV*, 10). Le nouveau mode de procédure consistait à faire prononcer par le sénat la sentence de mort contre les conspirateurs. La procédure du sénat fut assimilée à celle d'une cour de justice (cf. note du professeur Abbott, *Classical Journal*, II, 123-125. M. Abbott signale que Cicéron regarde le sénat comme siégeant en

20 qualité de cour criminelle. Remarque faite par M. A. H. J. Greenidge, dans sa *Legal Procedure*, p. 403; l'idée remonte à Zumpt et peut-être au delà). L'idée de créer en regard du *Judicium populi* un *judicium senatus* compétent dans les causes capitales éclaire les passages suivants de Cicéron *De domo sua* 33 « *hoc juris in hac civitate etiam tum, cum reges*

25 *essent, fuisse, hoc nobis esse a majoribus traditum, hoc esse denique proprium liberae civitatis, ut nihil de capite civis aut de bonis sine iudicio senatus aut populi aut eorum qui de quaere re constituti iudices sint, detrahi possit.* — *Pro Sulla* 21 *quod tandem, Torquate, regnum? consulatus credo, mei; in quo ego imperavi nihil et contra patribus conscriptis et bonis*

30 *omnibus pafui.* — In *Pis. 14* *relatio illa salutaris et diligens fuerat consulis, animadversio quidem et iudicium senatus.* *Phil. II*, 18 *comprehensio sontium mea, animadversio senatus fuit.* — *Pro Mil. 8* aut *Ahala ille Servilius aut P. Nasica aut L. Opimius aut C. Marius aut me consul senatus.* Mais comment distinguer les cas ressortissant à chacun des deux tribunaux ? En réservant

35 au sénat le cas des traîtres déclarés, notoires, en armes contre l'état et dont le danger réclamait une défense aussi urgente que l'attaque d'un ennemi extérieur. Cicéron voulait étendre contre l'ennemi intérieur le pouvoir que la constitution donnait au sénat d'armer le consul contre l'ennemi du dehors. On ne suit qu'imparfaitement la manœuvre oratoire et parlementaire de Cicéron pour faire admettre son innovation (*Salluste Catil. 49; 51; Suet. Jul. 17; Cic. 4<sup>e</sup> in Catil.; pro Sulla, 33*). Le tribun Métellus Nepos lui imposa le silence en l'accusant d'avoir envoyé à la mort des citoyens romains sans leur avoir permis d'en appeler au peuple; et le tribun Clodius porta contre lui la même accusation devant les comitia.

45 L'arme qu'il avait voulu forger pour se défendre lui et son parti contre le pouvoir grandissant du peuple ne se trouva être qu'un roseau fragile. N'en déplaise à Mommsen et à ceux qui l'ont répété, il est contraire aux faits historiques ainsi qu'à la raison qu'un citoyen pour une faute commise contre l'Etat ait perdu sa qualité de citoyen. Dans la famille, le *paterfamilias* punit son fils coupable non comme étranger à la famille, mais comme

50 membre de la famille. Il en était de même dans l'état romain. La seule *provocatio* prouve que dans la période la plus ancienne le traître n'avait pas ipso facto perdu ses droits de citoyen à partir de son crime. Il est étonnant



qu'on ait soutenu qu'il y avait à Rome deux opinions, l'une, aristocratique, tenant pour ennemi le traître dès le moment de son crime, l'autre, démocratique, ne le regardant comme *hostis* qu'après une condamnation légale. La tradition littéraire et historique est muette sur une telle division de l'opinion. La théorie de Cicéron adoptée par Mommsen ne trouve pas même une apparence de justification dans quelques textes juridiques relatifs à la loi de majesté ou aux déserteurs, Dig. XLVIII, 4, 11; Dig. XLVIII, 2, 20 et Dig. IV, 6, 14. ¶ Mots non-odysséens trouvés dans l'Iliade [John A. Scott] 53-59. Il y en a 1471 (cf. *Class. Phil.* V, 42). Toutes les parties de l'Iliade sont uniformes dans l'usage des mots non-odysséens. Il résulte du classement de ces mots que l'absence d'un mot ou d'une construction ne prouve nullement que l'auteur ne connaissait pas ce mot et cette construction. ¶ La confusion de la question indirecte et de la proposition relative en latin [A. F. Bräunlich] 60-74. Collection d'exemples de question indirecte et de proposition relative classés sous les rubriques suivantes : 1, l'antécédent est un pronom ; 2, l'antécédent est un nom ; 3, l'antécédent est un nom avec prolepse ou pléonasme ; 4, le subjonctif est dû au discours indirect ; 5, à l'attraction ; 6, à l'influence d'un infinitif ; 6, à la confusion de la clause-*quod* avec la question indirecte ; 7, à l'influence du mètre et du rythme. Conclusions : la question indirecte et la clause relative sont souvent confondues par les auteurs latins et en particulier par Cicéron. Cette confusion n'est jamais une raison suffisante pour suspecter la lecture d'un manuscrit. ¶ Etude sur la formation du nom en grec. Terminaisons dentales. Mots à génitif en *-τος*, *-κος*, *-πος* [Carl de Buck] 73-88. ¶ Note sur la République de Platon T. 562 A. [A. G. Laird] 89-90. L'état démocratique et l'homme démocratique, dit Platon, contiennent toutes sortes de *τρόποι* (εἶδη τρόπων 554 D) *τις τρόπος τυραννίδος γίγνεται* signifie donc : quel *τρόπος* se développe en *τρόπος* de tyrannie, car il est bien évident que la tyrannie est une transformation de la démocratie. ¶ Note sur le grec *συνδᾶ* [Edwin W. Fay] 90. Hesychius attribue *συνδᾶ* à un certain *Εὐκλος*. ¶ Emendation d'une scolie de Pindare Pyth. 1,20 [Paul Shorey] 90. Au lieu de *οὐ κατὰ παντός* (II, 14 in Drachmann-Teubner), il faut lire *οὐ κατὰ πᾶν ἔτος*. ¶ No 2. Les origines de la comédie hellénistique [Henry W. Prescott] 113-137 <cf. *Class. Phil.*, vol. XII, 1916, n° 4, p. 405-425 et *Rev. des rev.*, XLII, 57> (à suivre). On n'a pas donné de preuves complètes de la théorie moderne de l'influence d'Euripide sur la comédie hellénistique. La vogue présente de cette théorie est due en grande partie aux études de Leo sur la comédie romaine, notamment au troisième chapitre de ses *Plautinische Forschungen*. Mais le raisonnement de ce critique, juste quand il affirme le fondement grec de la comédie romaine, est vicié par des déductions fausses quand il prétend que la comédie hellénistique dépend substantiellement de la tragédie d'Euripide par des éléments communs de contenu et de forme. Quand il prend les règles de l'art d'Euripide pour distinguer ce qui est grec et ce qui est romain dans Plaute il nous entraîne au delà de ce qu'il est possible de connaître. Quelle est la valeur de ces larges ressemblances de forme et de contenu que les critiques modernes trouvent entre l'art d'Euripide et la comédie hellénistique ? Dans le dernier quart du troisième siècle, Satyrus, un Péripatéticien, écrivit une biographie d'Euripide en forme d'un dialogue d'Aristote. Il dit qu'Euripide et la Comédie Nouvelle ont en commun : 1° certaines relations de personnages privés, le mari et la femme, le père et le fils, le maître et l'esclave ; 2° les moyens d'amener la péripétie, a) trahison de jeunes filles, b) substitution d'enfants, c) reconnaissances par le moyen d'anneaux et de colliers ; 3° les *στίχοι συντάξιως λεκτικῆς* ; ici le papyrus n'est pas très clair

et le texte présenté par les premiers éditeurs peut difficilement être établi. Nous observons ici simplement que Satyrus est un Aristotélicien ; son style et sa terminologie sont d'un Aristotélicien ; mais Aristote lui-même trouve dans la comédie sicilienne-attique, non dans Euripide, le fondement de la

5 Comédie Moyenne. Satyrus, en appliquant d'une manière générale ce que Quintilien dit de Ménandre qu'il admira et suivit Euripide, pense à un type de littérature tout différent. Ce sont là de vagues généralisations dont l'analyse moderne a montré le peu de solidité. L'idée prévaut qu'Euripide en

10 donnant un intérêt considérable à l'amour comme motif dramatique est responsable du thème sentimental de la comédie. Koerte dans un récent essai populaire (*Die griech. Komödie*, 1914) maintient que das Liebesmotiv a été donné à la comédie par la tragédie. Il mentionne ici Phèdre, Sthénobée, Médée et conclut en disant que si l'on change les noms des personnages

15 héroïques dans *Hélène* on obtient ein bürgerliches Schauspiel. Sehrt (*De Menandro Euripidis imitatore*, Giessen, 1912, 25) affirme que Ménandre apprit d'Euripide que la jalousie et l'adultère étaient des moyens propres à provoquer les complications dramatiques, que Ménandre découvrit ce procédé dans les *Eifersuchtsdramen* d'Euripide ; tout cela à propos de ce fait que dans la *Perikeiromène* de Ménandre Polémon est l'amant de Glycère et la traite brutalement et que Polémon est le rival jaloux de Moschion, frère de Glycère. Sehrt rapproche l'amour du frère pour sa sœur dans cette

20 pièce du même thème dans l'*Aeolus* d'Euripide. La reconnaissance du frère et de la sœur dans la même pièce rappelle l'*Electre* et l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide. Ménandre assemble les deux thèmes d'Euripide : la *Perikeiromène* était faite. La dépendance de Ménandre envers Euripide est très vraie ; mais la méthode Sehrt pour obtenir ce résultat est un petit travail de charpentier plutôt que de la critique d'art. Comment les intrigues amoureuses de Phèdre et de Sthénobée entraînent de respectables femmes à des faiblesses extraconjugales ou comment les amours de courtisanes sont un

30 développement ou un soutien de la comédie, ce sont travaux pour les habiles. Polémon est brutal et jaloux comme Médée ; mais la seule vie réelle offre assez de motifs à Polémon de couper cruellement la chevelure de Glycère et toute la situation peut trouver sa source dans des événements journaliers pareils à ceux qu'Aristophane expose dans *Plutus* 1013. Si Polémon était un mari jaloux projetant de tuer ses enfants, on pourrait penser à

35 la *Médée* d'Euripide. Quoi qu'on puisse dire pour *Hélène*, l'induction qui veut que la rencontre du mari et de la femme dans cette tragédie ait un rapport avec la rencontre des amants dans presque toutes les intrigues de comédie, ne sera pas établie ; jusqu'à ce qu'on ait prouvé que cette intrigue

40 comique n'est en somme qu'un thème tragique d'action emprunté par les poètes comiques. Bien des absurdités dans les conclusions courantes seraient écartées si les critiques voulaient distinguer entre l'amour thème, l'amour motif dramatique d'une part, et de l'autre la psychologie et la pathologie de l'amour révélé dans l'action et caractérisant un personnage. Il

45 semble que presque tous les types hellénistiques de poésie sont marqués de ce trait que l'amour y est le thème dominant. En aucun d'eux la manière d'Euripide ne suffit à donner une raison principale et exclusive du phénomène. Au <sup>v</sup>e siècle l'amour était regardé comme un thème trop peu élevé. Il peut avoir été employé dans la comédie sicilienne-attique du <sup>v</sup>e. Il a pu

50 exister même antérieurement comme thème de contes populaires. Dans la période hellénistique, l'épopée et la tragédie l'écartèrent. Il paraît inévitablement dans la comédie de la dernière période. Euripide est simplement en avance sur son époque. Les femmes dans la comédie sont seule-

ment employées pour provoquer l'émotion de l'amour. Les hommes le montrent dans l'action sans beaucoup découvrir leur âme. Les conditions générales, psychologiques et pathologiques, et les conséquences sociales et personnelles sont parfois exposées dans une série de discours, mais ces conditions générales sont largement grecques et hellénistiques autant qu'euripidéennes. Quelle preuve avons-nous que l'intrigue tragique ou les spectacles d'Euripide aient pleinement ou pour une large part influencé les intrigues de comédie? Il faut considérer ici ce que les critiques ont coutume d'isoler sous les rubriques amour, trahisons de jeunes filles, expositions d'enfants, substitutions d'enfants, enlèvements, reconnaissances, intrigues et autres éléments matériels. Ce sont les éléments essentiels de l'intrigue dans la comédie. On s'accorde à dire que ces éléments de l'intrigue sont en harmonie avec l'actualité de la vie contemporaine. La tradition littéraire ne fait que d'encourager leur usage. Que cette influence littéraire vint de la tragédie, plutôt que d'une autre forme littéraire, c'est très probable. Les poètes comiques avaient l'occasion de voir des tragédies sur la scène et la tradition des comédies mythologiques ne tomba qu'à la fin de la période moyenne. A l'origine, avec Epicharme, quelques pièces peuvent avoir été fondées sur une tradition orale ou sur des sources épiques plutôt que sur la donnée tragique d'un mythe, et ensuite à Athènes à travers le cinquième siècle, quoique un peu submergée par la satire politique, la comédie mythologique devient le type favori de comédie dans la période de transition qui précède la comédie de mœurs, de sentiment et d'intrigue, qui est complètement établie dans la période nouvelle. Ces transformations de la tragédie mythologique ont certainement introduit dans le théâtre comique bien des motifs et des situations qu'on retrouve dans la comédie romaine. Le Kokalos d'Aristophane, à en croire le renseignement un peu vague du biographe du poète, contenait des thèmes de trahison et de reconnaissance et les autres thèmes que Ménandre a imités. Dans Anaxandride (peut-être, d'après Suidas, l'inventeur de ces thèmes), l'amour et la trahison ne peuvent guère être séparés de l'intérêt presque exclusivement mythologique indiqué par les titres de ses pièces. La théorie moderne veut que dans la période de transition les pièces d'Euripide furent abondamment prises pour sujets de parodies. Mais les généralisations des critiques ne nous font pas connaître à quelle époque la comédie de mœurs remplaça la comédie mythologique. Les divinités de la comédie mythologique s'humanisèrent-elles jusqu'à prendre les noms de Chrémès ou de Pheidon? Les amours de Zeus en virent-elles à des situations sentimentales communes? Les bonnes amies des dieux se changèrent-elles soudain en courtisanes ou en jeunes femmes compromises d'une situation sociale plus élevée que les courtisanes? La parodie des personnages héroïques peut avoir ouvert la voie à la comédie de mœurs. L'Amphitruo de Plaute ne détournerait pas de penser qu'une courtisane a trouvé sa voie dans la comédie de mœurs en contribuant à parodier les illustres amours de Zeus. La place importante des courtisanes dans la vie de ce temps et la Korianno de Phécrate font croire à une grande influence de la tragédie sur ce point de détail. Le seul moyen d'éviter les vaines spéculations serait de comparer les plans de comédies et de tragédies. Le plan de l'Augé d'Euripide semble avoir été le suivant. Pendant une fête de nuit à Athènes, Héraclès dans l'ivresse d'un banquet a violé Augé, une prêtresse, et lui a laissé un anneau. A la naissance de l'enfant, le père de la prêtresse découvrant la faute de sa fille ordonne d'exposer le nouveau-né. L'enfant est élevé par une daine. Augé

était menacée de mort, mais Héraclès arrive à propos, reconnaît l'anneau et sauve l'enfant et la mère. Pour répondre aux ordres de l'oracle d'Apollon, Teuthras épouse Augé et élève l'enfant Telèphe comme son propre fils. Les éléments de ce plan se retrouvent dans bien des comédies, mais c'est en outre une histoire dramatique. Un détail de la pièce a probablement provoqué la censure des Grenouilles 1080 d'Aristophane. Les poètes comiques de la période de transition, Philyllius et Eubulus, parodièrent l'histoire et peut-être la pièce d'Euripide. Elle était dans l'esprit de Ménandre quand il écrivait *Epitrepontes*; car l'esclave (583-84) cite un passage de la tragédie justifiant la violence du héros et menace de citer toute la  $\delta\eta\sigma\iota$ ; tragique si Smicrinès n'est pas convaincu. Cette continuité dans la tradition dramatique peut empêcher de regarder comme purement accidentelle la rencontre des éléments tragiques et comiques et de presser trop le fait que la comédie, contrairement à la tragédie, a pris le thème de son action dans la vie contemporaine. Mais quels sont ces éléments communs et quelle en est la signification ? Ce sont la trahison dans une fête de nuit, l'excuse de l'ivresse, l'anneau, la naissance et l'abandon, le dénouement par reconnaissance. Nous trouvons quelques-uns de ces thèmes et de ces situations dans *Aulularia*, *Cistellaria*, *Truculentus*, les fragments grecs de Ménandre. Il semble que les éléments du plan : le stupre, l'exposition, la reconnaissance fournissent dans quelques comédies les scènes de complication et de dénouement. Mais entre les scènes du début et celle de la fin, il y a une foule de données qui ne peuvent provenir de la tragédie. L'*Aulularia* part de la même idée d'un stupre commis dans l'ivresse d'une fête nocturne de Cérès; mais les complications suivantes naissent d'un conflit entre les plans de Megaronides et l'engagement de Lyconides. Euclio et tout le développement de son rôle et la solution de toutes les complications n'ont rien de commun avec les pièces tragiques et proviennent soit de la vie contemporaine, soit de la plus ancienne tradition comique. Les critiques modernes ont relevé une identité presque complète de paroles entre la justification personnelle de Lyconides (*Aul.* 794) et Augé (frag. 265 Nauck); ils comparent la scène de reconnaissance dans le *Rudens* et dans *Ion*, la reconnaissance de *Perikeiromene* et les scènes correspondantes de la tragédie, la scène d'arbitrage dans *Epitrepontes* et dans *Alope* d'Euripide. Mais il n'y a là que des détails du commencement ou de la fin. Et quel rapport ont avec la tragédie d'Euripide *Asinaria*, *Mercator*, *Mostellaria*, *Pseudolus*? L'amour et la trahison, l'exposition et la reconnaissance d'enfants sont des éléments flottants, mais l'habileté à faire naître ou à résoudre les complications peut avoir été enseignée pour une grande part aux poètes comiques par la tragédie. Ménandre pensait à Augé d'Euripide en écrivant *Epitrepontes*; mais les effets essentiels de Ménandre viennent de ce que le séducteur épouse sans le savoir sa victime, découvre ensuite la faute de celle-ci et la punit dans l'ignorance où il est de l'identité du coupable. A cela s'ajoutent les effets accidentels du rôle de la courtisane *Habrotonon*. L'histoire d'Augé n'est pour rien dans tout cela. Ménandre paraît avoir construit sa pièce non en humanisant Augé et Héraclès par une simple transposition de l'histoire tragique, mais par l'invention d'une situation entièrement différente et d'embellissements dans lesquels l'histoire tragique fournit au plus quelques fils dans la riche broderie de son propre dessin. Il a créé une situation d'une puissance tragique bien supérieure à ce que l'histoire d'Augé pouvait lui suggérer. Un tel intérêt est une caractéristique personnelle que ne révèlent certainement pas les auteurs grecs de *Asinaria*, *Mercator*, *Mostellaria*, *Pseudolus* et Ménandre ne l'a jamais

découvert à un pareil degré. Les critiques modernes ont donc exagéré l'influence d'Euripide. Les expédients empruntés à ses pièces ne sont que des artifices pour faire naître ou résoudre des complications scéniques et ces expédients ne se retrouvent que dans un nombre relativement faible de pièces encore existantes. Quoiqu'il soit impossible de généraliser, en décrivant l'intrigue comique, on peut dire que la partie centrale d'une comédie, le corps de l'action consiste dans la plupart des cas en une intrigue qui vise à délivrer deux amants des complications initiales et qui quelquefois les entraîne à des complications ultérieures. Les critiques relèvent ce plan d'intrigue dans *Ion*, *Iphig. Taur.* et *Helena*. La valeur de leur effort peut être contrôlée par l'examen des ressemblances entre certaines parties d'*Hélène* et le *Miles Gloriosus*. Leo voit dans *Helena* le pont qui conduit d'Euripide à la Comédie Nouvelle. Il s'agit dans les deux pièces de réunir deux sincères amants. Dans les deux pièces l'héroïne est accompagnée de serviteurs portant des présents offerts par le traître de la pièce. Elle suit sur un vaisseau ici son mari, là son amant déguisé en matelot pour duper le traître. Dans la tragédie, *Hélène*, dans la comédie, un esclave engage un long dialogue avec le traître pour donner au spectateur l'impression du danger. Dans les deux pièces avant que le tour soit joué, son succès est mis en grand danger par les propositions de la dupe. Dans les deux pièces, la dupe est informée du succès du tour qui la confond par des serviteurs qui portaient ses présents. Il y a ici un ensemble bien fait pour encourager les chercheurs de sources. Mais il serait possible de présenter les choses beaucoup moins favorablement si l'on n'était pas obsédé par la théorie de l'influence d'Euripide. Le déguisement de l'amant en matelot est imposé par les conditions et la mise en scène des deux intrigues. L'enlèvement de la jeune fille et la consignation de l'esclave par les pirates chez le traître à Ephèse n'est emprunté ni à *Hélène* ni à aucune tragédie, mais à l'expérience du temps. Le reste est imposé par les conditions de l'art dramatique. Par un heureux accident, comme Leo le remarque, une comédie latine est parallèle à une tragédie d'Euripide dans l'arrangement matériel de l'intrigue. Mais par un autre accident malheureux, aucune autre comédie latine n'a de ressemblance avec une autre intrigue d'Euripide. Sur trente-six pièces latines une seule se trouve apparentée à une intrigue d'Euripide et cette ressemblance générale est combinée avec beaucoup de différences. Laissant de côté les éléments essentiels des pièces, les modernes critiques trouvent même dans les situations incidentes de l'action comique des traces de l'influence d'Euripide. L'emploi du style noble et tragique en vue d'un effet comique est un genre de burlesque de la plus basse qualité. Mais les critiques nous invitent à étudier des scènes sérieuses et vraisemblablement trop tragiques et émouvantes pour la comédie. Telles sont les scènes de fureur, de songes, de supplication aux autels. Ces scènes aux autels doivent être un trait ancien de mythologie et de tragédie. Sophocle en usait aussi bien qu'Euripide. Les critiques modernes ne se demandent pas si l'antiquité de ce thème n'enlève pas quelque chose à l'influence d'Euripide. Phormis, par exemple, poète comique Sicilien que Suidas donne pour contemporain d'Epicharme, écrivit une parodie de *Ἰλέω Πόρθησις*. Est-il vraisemblable qu'il omit d'y faire entrer la scène dans laquelle Priam recourt à l'autel pour échapper à Néoptolème? Les critiques qui cherchent aux éléments de la comédie une origine dans la tragédie ne se demandent pas assez s'il ne faudrait pas remonter souvent au temps d'Epicharme. Quand Leo affirme qu'un esclave de comédie coupable ne peut échapper à une juste punition, sans que le

poète soit redevable à Hypsipyle d'Euripide ou que Ménandre avait sous les yeux Hélène 1621, quand dans Samia il représentait Demeas empêchant Niceraton d'enfoncer la porte de sa maison et de tuer sa femme, on ne peut voir là qu'une pétition de principe. C'est la nature essentiellement sérieuse de la situation générale dans une comédie et son libre jeu qui lui donne l'émotion que les critiques veulent expliquer par une imitation d'Euripide. Cette explication ne peut raisonnablement être trouvée dans la tragédie, si la trame comique n'en est pas substantiellement dérivée, et si cette trame comique empruntée directement à la vie porte en elle un caractère sérieux. Tels les Captivi, qui semblent à beaucoup de critiques une simple tragédie avec l'addition du parasite Ergasilus pour leur donner une couleur comique. L'action se passe en temps de guerre. Cette guerre est une image des conditions de la période hellénistique. Le père a perdu deux fils, l'un dérobé par un esclave, l'autre fait prisonnier de guerre. Il essaie de racheter celui-ci en achetant des prisonniers qu'il pourrait offrir en échange de son fils captif. Il achète ainsi par hasard son autre fils que sans le connaître il traite brutalement. De ces éléments naissent des situations sérieuses qui amènent des scènes touchantes. Cependant aucun de ces éléments n'a de rapport avec les données de la tragédie d'Euripide. Ils viennent directement de l'expérience contemporaine et naissent évidemment de la guerre. Mais comment un poète pourrait-il tirer une pièce d'un pareil sujet sans y rencontrer des situations pleines d'intérêt et par suite des scènes pathétiques? Le plus qu'on puisse dire de l'influence de la tragédie dans de telles conditions, c'est qu'une fois la trame de la comédie déduite de la vie réelle, le poète comique peut tirer des suggestions de quelque poète tragique dans les détails de la technique ou dans l'élaboration des éléments pathétiques. Mais la matière substantielle, les scènes et les situations, le pathétique, au sens large, sont la suite inévitable du plan d'action choisi, et ce plan est indépendant d'Euripide. Et naturellement en pareil cas les éléments comiques doivent être inorganiques. A moins que la trame comique ne soit démontrée être substantiellement une transposition d'une trame tragique, les scènes et les situations tragiques de la comédie ne peuvent révéler la trace d'une tragédie; elles sortent en effet naturellement et inévitablement d'un plan d'action qui ne comporte lui-même le plus souvent que des situations sérieuses et touchantes. Cette affirmation n'empêche pas du tout d'admettre des scènes et quelques éléments importants directement inspirés par une tragédie. Un thème de tragédie peut s'être introduit dans une comédie directement ou par une comédie mythologique. Les critiques ne sauraient arguer contre cette théorie de la comédie sérieuse et pathétique, de ce fait que dans la littérature moderne une telle comédie s'est quelquefois développée sous l'influence de la tragédie. La faiblesse de la théorie moderne en tant qu'elle porte sur le contenu de la tragédie et de la comédie est admise par les critiques eux-mêmes quand ils avouent franchement que les personnages de la comédie viennent non de la tragédie, mais de la vie réelle. Leo (Gesch. d. röm. Litt. I, 101) du moins assure que « in der Wahl und Formung der dem allgemeinen menschlichen Erlebnis zu entnehmenden Stoffes war die Tragödie... vorangegangen » et il explique sa pensée en disant que par un simple changement de costume, des pièces comme Ion, Helena, Iph. Taur. peuvent très facilement être converties en comédies; il représente les poètes comiques comme modelant de nouveau la forme et l'action de la comédie ancienne sur le modèle de la tragédie d'Euripide. Mais en parlant des personnages de comédie, il admet, comme on le doit, que les types professionnels de la comédie sont inconnus à la tragédie et il dit expressé-

ment des rôles domestiques : « Es ist nur das Leben mit den typischen Figuren des Familie und des Lebensalters » (Ibid. 105). Il regarde la beauté des caractères comme une exigence de la tragédie et leur fixité de stéréotype comme constamment soutenue par les générations de poètes comiques. Si la comédie est complètement et substantiellement dépendante de la tragédie pour son contenu, il est singulier que les caractères ne soient pas passés de la tragédie dans la comédie. Les critiques modernes répliqueront peut-être qu'Euripide en humanisant les héros, les dieux et les situations de la mythologie prépara accidentellement des situations et des motifs dont les poètes comiques pouvaient faire usage, sans leur procurer des personnages. Les personnages (ou caractères) de comédie fournis par un plan d'action réaliste s'accordaient en ce qui concerne les rôles familiers avec les figures humanisées de la tragédie d'Euripide. Mais d'après cela même, il est difficile de prouver que les motifs et les situations de comédie, puisqu'ils se développent naturellement en connection avec des caractères réalistes, ont une relation substantielle avec les situations et les motifs correspondants dans la tragédie. Ce que les critiques modernes admettent touchant les caractères de la comédie n'affecte que les rôles, en tant que rôles. Il est encore possible pour eux de maintenir, et souvent ils maintiennent que la conduite intérieure ou technique du caractère est Euripidéen. Les commentaires sur ce point sont nombreux et variés. Quelques remarques sur les cas représentatifs. Leo affirme (Pl. Forsch<sup>2</sup>, 132) que l'esclave philosophe dans la comédie est pris directement dans la tragédie. Onesimus, esclave, dans la scène finale d'Epitrepontes, fait le philosophe. Sa philosophie est contemporaine de l'Epicurisme. Cet esclave philosophe est-il Euripidéen ? Dans Euripide, les hommes libres et les esclaves moralisent et philosophent souvent avec une prolixité abusive et en forme de digression ; dans la vie réelle, il semble, la classe servile est très portée à moraliser. En tant qu'Epicurien, l'esclave Onésime semble manquer de naturel et la philosophie contemporaine explique ce trait de manque de naturel par le contenu de ses remarques. En tant que moraliste il paraît réaliste. En tant que faiseur de digressions déclamatoires il semble Euripidéen. L'esclave moralisant d'Euripide paraît dans Helena 725-26 κακός γάρ ὅστις μὴ σέβει τὰ δεσπότων | καὶ συγγένηε καὶ συνωδίνει κακοῖς. Cette généralisation concise rappelle les sermons travaillés d'Aul. 587 ff., Men. 966 ff., Most. 858 ff. Mais qui pourrait regarder ces passages de comédies comme de simples développements de la courte sentence tragique ? L'esclave sincère qui moralise est du réalisme bien que stéréotypé par la tradition littéraire. Euripide et la comédie sont indépendamment l'un de l'autre bourgeois et réalistes. Euripide s'arrête à une courte sentence. La tragédie en général n'admet pas un développement du thème contraire à sa dignité. La comédie développe librement non le thème tragique mais les traits communs du caractère et de la situation. Bref, affirmer sommairement que l'esclave philosophe dans la comédie est une inspiration Euripidéenne, c'est exagérer le degré de dépendance, dépasser la vérité. La comédie hellénistique est un phénomène complexe, au lieu d'être une tragédie Euripidéenne avec des accessoires comiques. Legrand en de discrètes questions laisse entendre que les bonnes courtisanes de la comédie sont autant d'Adnomaques et de Laodamies, que Médée a enseigné les fureurs de la jalousie à la Leucadienne de Ménandre, que les courtisanes qui consultent les sorcières sont modelées sur Médée et Déjanire qui emploient des philtres pour se venger, que Selenium dans Cistellaria est langoureuse et néglige son extérieur parce que Phèdre est pareillement langoureuse et négligée (Daos,

317 ff.). Les trois derniers exemples des rapports entre la vie grecque et l'expérience humaine que l'on cite pour renforcer la thèse de la théorie Euripidéenne, ne méritent pas l'honneur de les discuter. Quant à la bonne courtisane, puisque l'on met en avant un exemple, il est établi que la mé-  
 5 chante courtisane est un type fréquent dans la vie réelle du temps et peut être un personnage de comédie aussi ancien que Phérocates; en même temps la bonne courtisane est également empruntée à la vie réelle, quoiqu'elle soit légèrement idéalisée et parfois employée d'une manière extravagante pour la convenance dramatique. Parfois la fonction du personnage dans le mouve-  
 10 ment de l'action est en désaccord avec la capacité technique du personnage. On n'a pas encore beaucoup examiné cet aspect de la comédie; mais il est à craindre qu'on s'appuie sur le préjugé de l'influence Euripidéenne pour négliger l'étude impartiale des deux types de drame. Ainsi, par exemple Ahlers (*Die Vertrautenrolle in d. gr. Trag.* Giessen 1911, 68) en  
 15 concluant une étude du rôle de confident dans la tragédie, affirme que la tragédie est l'école de la comédie par rapport à ce rôle; ajoutant sagement que les comparaisons ne peuvent être dessinées entre deux types « ohne Weiteres ». En comparant la tragédie et la comédie, on se souviendra que le rôle de confident est un expédient technique employé par le  
 20 conte populaire, la tragédie, la comédie, la nouvelle hellénistique et qu'on peut reconnaître ce procédé d'art littéraire à la fin du iv<sup>e</sup> siècle et même plus anciennement. Une précaution différente assurerait les résultats obtenus par ceux qui ont étudié le messager dans la comédie. En étudiant la tragédie et la comédie par rapport aux traits de technique, les cri-  
 25 tiques semblent avoir omis de considérer que certaines conditions de la scène et du théâtre se réunissent pour imposer une technique commune à la tragédie et à la comédie. Ainsi, par ex., le messager est exigé par les limites de la scène, toute autre considération mise à part. Des parodies de messager tragique peuvent être trouvées dans Aristophane et dans Plaute,  
 30 mais le messager comique est inévitable. Ce point établi, nulle ressemblance dans de petits détails ne peut affaiblir l'affirmation que les messagers dans Aristophane et dans la comédie hellénistique sont des rôles organiques, non des rôles relativement inorganiques comme dans la tragédie, et que les messagers tragiques sont caractérisés par des discours à perdre haleine,  
 35 pendant que dans la comédie, excepté un petit nombre de cas de parodie, les discours des messagers sont directs et brefs comme la réalité. Les traits significatifs les différencient plus qu'ils ne les rapprochent. Une bien plus grande dépendance d'Euripide est signalée par Leo (*Pl. Forsch.*<sup>2</sup> 113):  
 40 « Es ist bekannt und im Zusammenhang der attischen Kunst mit dem Leben tief begründet, das die Komödie des Menander und Philemon... in der Welt — und Lebensanschauung deren Spiegel sie ist, mehr in der euripideschen Tragödie als in der alten Komödie wurzelt. » Plus loin (*Ibid.* 126), il distingue trois courants d'influence, la vie contemporaine, la tragédie d'Euripide, et les mœurs contemporaines; ce dernier courant continue  
 45 celui que la pensée d'Euripide a fertilisé. Les propositions ironiques d'une réforme visent la comédie d'Aristophane et la comédie à utopie du v<sup>e</sup> siècle. N'est-ce pas l'esprit de pareils jugements que la parabase d'Aristophane? L'amélioration de la société et de la politique d'Athènes n'a-t-elle pas servi de fondement substantiel à la *Weltverbesserung* de la comé-  
 50 die hellénistique? Euripide ainsi que la comédie Nouvelle placent ce programme dans la bouche de personnages individuels en forme de quelque digression déclamatoire, non dans la bouche d'un chœur. Ce point de ressemblance est important bien qu'on serait intéressé à connaître comment



la comédie sicilienne-attique, relativement dépourvue de chœur, exprimait au v<sup>e</sup> siècle la même attitude critique. Pour les détails, les matériaux de Leo et ses inductions peuvent à l'occasion être enrichis et éclaircis. Un coup de sonde plus profond peut conduire à des conclusions différentes. Ainsi, par exemple, il observe (ibid. 131) avec pénétration la ressemblance entre Euripide et la Comédie nouvelle dans des attaques fréquentes contre des groupes sociaux et professionnels. Des bordées grossières lancées contre les procureurs, banquiers, *scurrae*, marchands de poissons, comme classes de la société sont parallèles aux attaques bien connues d'Euripide contre les athlètes, les crieurs publics et les rhéteurs. Mais Leo omet de mentionner qu'Euripide étend seulement le champ des attaques contre les manteis, familières aux lecteurs d'Œd. Rex et d'Antigone 1035. Leo paraît abuser du terme stéréotypé employé par Euripide et par les poètes comiques de *genus* et *γένος*; dans ces diatribes; mais ce passage d'Antigone a le même mot et le rapprocher seulement d'Orestes 895 et Curculio 499 détruit les relations entre Euripide et la comédie. Il ne nous dit pas qu'Aristophane attaque les rhétores (cf. Platon, frag. 186) et on ne peut dire qu'Aristophane soit plus vraisemblablement influencé par Euripide dans ce passage (Plutus 567) que ne le fut Démosthène (XXIV, 124). Le style d'Aristophane n'est pas toujours celui de la comédie nouvelle, mais le passage de Plutus, 567 est un parallèle rigoureux. Cf. Plutus, 30-31 et 160 ff. Naturellement il a été souvent noté que les attaques contre Socrate étaient dirigées contre un groupe ou un type plutôt que contre un individu. Mais c'est une autre affaire. Eupolis attaque les *stratēgoi* (frag. 117, 205) et des poètes iambiques beaucoup plus anciens peuvent avoir précédé la comédie dans ces tendances satiriques; Archiloque en témoigne (frag. 58 Bergk). La plus lointaine indication sur ce sujet peut être trouvée en remontant aux attaques contre les manteis qui ont également leur place dans la tragédie. C'est le poète comique sicilien Epicharme qui attaque les manteis dans frag. 9 Kaibel; et il est probable qu'au delà d'Epicharme la tradition se retrouvait chez Aristoxène de Sélinonte qu'Epicharme connut comme auteur d'iambes; cf. Epich. frag. 88 Kaibel (Aristoxène ap. Hephaest. p. 49, 4 τίς ἀλαζονίαν πλείεσταν παρέγει τῶν λανθρόων; τοὶ μάντις: le mètre semble être anapestique; l'attaque d'Archiloque contre le *stratēgos* n'est pas non plus en vers iambiques). En d'autres termes, les plus anciennes traces de ce trait général sont une suite possible de la tradition depuis la poésie satirique la plus ancienne à travers la comédie sicilienne jusqu'à la plus récente comédie, et la tragédie peut simplement avoir suivi une voie à côté dans cette histoire. On aurait peut-être la surprise de voir disparaître la relation supposée entre la comédie et Euripide si nous possédions. Epicharme. Dans cette revue sommaire de l'attitude critique envers la vie et la société, le simple fait d'admettre que la vie contemporaine et les mœurs contemporaines sont des facteurs importants, nous ramène à l'influence d'Euripide. C'est, comme dit Leo « die euripidische Weise », la manière plutôt que la matière qui apparaît dans la comédie hellénistique et dans la comédie romaine. Les personnages sont beaucoup adaptés à des desseins de philosophie générale ou de réforme et ils ont souvent des points de contact dans le style. La démonstration de Leo suffit à établir que cette manière est Grecque plus que Romaine; mais quelle importance y a-t-il à ce que Philémon ait pris à Euripide cette manière de proposer des réformes dans l'arrangement du monde et de la vie et l'ait développée en comédie, on ne le voit pas immédiatement avec une preuve tirée d'un texte de Philémon.

On ne peut nier que le programme de réforme soit pour l'essentiel semblable à celui d'Euripide. Quelle est la manière particulière d'Euripide? Tel que Leo le définit, le réformateur comme un législateur professionnel propose une amélioration du monde, un progrès de la loi existante et de la coutume, qui ne peut être réalisé et qui apparaît comme un paradoxe en regard de l'ordre existant (ibid. 118). Les exemples de Leo montrent dans le style un recours constant aux formes établies du langage : les termes d'obligation, *nomos* et *lex*, sont aux formes conditionnelles : « hoc si ita fiat, mores meliores parent » (Aul. 492). Leo a réuni des matériaux nombreux. Une génération spontanée peut avoir été enfermée dans l'appréciation finale de ces matériaux. Que dans la dernière appréciation des points de ressemblance entre Euripide et la Comédie Nouvelle, on ne fasse pas entrer trop laborieusement l'éternel lieu commun. Le protagoniste de la théorie Euripidéenne est bien plus prudent en ses affirmations que beaucoup de ses disciples. Parfois il dit, touchant la comédie, que « die Form was durch die Tragödie gegeben, der Inhalt war grade der Stoff der täglichen Lebens »... (Gesch. d. röm. Litt. I, 101). Pour le but de cet article, il ne convient pas de traiter séparément la forme et le contenu ; mais jusqu'ici on a insisté sur ce point que le matériel de la comédie a peu ou pas de relation substantielle avec la tragédie d'Euripide. Il reste à examiner les plus forts appuis de la théorie moderne, la forme cohérente de la comédie nouvelle, le prologue et le monologue et les divers procédés techniques qu'Euripide semble avoir transmis aux poètes comiques. ¶ Une phase du développement de la prose chez les Romains [Charles Knapp]. 25 138-154. La prose latine a pour caractère primitif la concision. C'est ce qu'on peut constater dans Caton l'Ancien. Mais la concision aboutissait à une brièveté tendue à l'excès. Cicéron s'en rendit compte et créa le style abondant et périodique. Mais après lui, les écrivains subirent de nouveau l'influence intime de leur pays. La concision devint de plus en plus la règle. Elle trouve dans Tacite sa réalisation la plus parfaite, mais on y voit en même temps quelle difficulté insurmontable elle crée au lecteur. ¶ Quelques données économiques du C. I. L., volume XV [Tenney Frank] 155-168. Les données fournies par C. I. L. sur les poteries d'Arretium, sur les industries du verre, de la céramique, de la brique, du fer et du plomb, ne permettent pas d'établir une large généralisation sur l'échelle de a production à Rome et sur la condition sociale du producteur au commencement de l'empire. La théorie de Bücher qui classe l'industrie romaine sous la rubrique de l'économie domestique n'explique pas complètement la situation. D'un autre côté Edouard Meyer exagère le caractère de modernité de l'industrie ancienne. Des tendances aux monopoles appurent souvent quand le producteur pouvait commander un approvisionnement d'un article rare, quand il possédait un secret commercial ou industriel, quand il disposait d'ouvriers spécialistes particulièrement habiles. Il apparaît que le travail était tombé aux mains des esclaves et des affranchis qui par leur manque d'initiative empêchèrent l'outillage industriel de se développer pendant que le caractère servile des associations d'affaires éloignait en général les hommes de vastes capacités et d'active énergie. Le système industriel à Rome se développa sous le règne d'Auguste aussi pleinement qu'on pouvait l'attendre du travail dans le régime de l'esclavage. ¶ 50 Διαμαρτυρία, παραγραφή et la loi d'Archinus [George Miller Calhoun] 169-185. I. Origine et développement des procès spéciaux. Avant l'archontat d'Euclydes un défendant pouvait engager un procès d'exception en l'incorporant dans sa plaidoirie (ἀντιγραφῆ) ou en obtenant du magistrat de le noter sur

la plainte (*παραγραφή*), ou en mettant en avant un témoin (*διαμαρτυρία*). Le second mode de procédure fut appliqué par Archinus aux cas dans lesquels l'amnistie devenait une base pour l'exception et plus tard ce mode remplaça complètement le premier. Ainsi au temps de Démosthène tous les procès d'exception étaient introduits ou par *παραγραφή* ou par *διαμαρτυρία*. II. Leur but respectif et leur exercice. *Διαμαρτυρία* et *παραγραφή* étaient tout à fait distinctes l'une de l'autre dans la forme quoique semblables par l'effet. La seconde procédure remplaça la première parce qu'elle obtenait le même résultat : empêcher l'action, par des moyens plus directs et plus expéditifs. Il n'est pas prouvé que la distinction des deux procédures fut le résultat d'une prescription légale. Quand on plaidait une exception d'effet purement interlocutoire ou quand on mettait opposition à une action civile ordinaire où en général le droit d'action appartenait à un seul individu, la *παραγραφή* suffisait et était uniformément préférée à la *διαμαρτυρία* parce qu'elle était plus facile et comportait moins de risques, puisqu'elle donnait au défendeur le droit de s'adresser d'abord au jury. Mais dans les formes de litiges où le droit d'action n'était pas ainsi restreint, la *διαμαρτυρία* était employée comme un moyen efficace d'établir légalement un titre ou un fait qui constituait un obstacle final à l'action. III. Leur admission dans les actions publiques. La loi d'Archinus. Kennedy affirme que la *παραγραφή* avait été instituée dans l'intérêt de ceux qui étaient persécutés pour leurs fautes politiques passées et que l'usage de cette procédure passa dans les affaires civiles par une extension de son usage primitif. Platner sans distinguer entre les actions civiles et les publiques explique la *παραγραφή* comme une mesure destinée à assurer l'application de l'amnistie par des décisions du tribunal. Les faits et le texte d'Andocide contredisent ces opinions. Pour lutter contre les sycophantes et conserver à l'amnistie sa pleine efficacité, Archinus champion ardent de l'amnistie fit voter par le peuple la loi qui permettait aux défenseurs de recourir à une action civile contre ceux qui contrevenaient à l'amnistie. Mais il n'y a pas d'exemple de *παραγραφή* dans une cause publique. Tout porte à croire qu'il en fut de même de la *διαμαρτυρία*.

¶ Remarques sur la première ode d'Horace [Henry M. Martin]. 486-193.

1. Horace veut exprimer l'espoir d'être regardé comme le poète lyrique de Rome, l'émule d'Alcée parmi les Grecs et à cette fin il sollicite la sympathie de Mécène. On peut regarder cette ode comme un discours du *genus demonstrativum* dans lequel les vers 1, 2 sont l'exordium, 3-34 la *probatio*, 35, 36 le *peroratio*. L'exordium est conforme aux principes de la rhétorique sans aucune flatterie. La *probatio* prend la forme familière d'une comparatio par laquelle le poète justifie le choix de l'emploi de sa vie. 2. Dans l'énumération (v. 3-34) deux des personnages, le chasseur et l'homme de loisir, ne sont pas de la même classe que les autres. Ils ne sont pas déplacés et font ressortir la sagesse du choix du poète. Horace affirme qu'il met l'orgueil de sa vie dans les soucis intellectuels et qu'il y trouve la compensation aux reproches des sots. Il lutte contre une conception dédaigneuse du rôle du poète dans la société. 3. On peut rapprocher l'arrangement des termes de la *probatio* (v. 3-34) des principes généraux des anciens sur la *dispositio*. Horace a disposé les membres de son argumentation avec l'habileté et l'insouciance aisée d'un artiste consommé. ¶ Chalcidicus et le Néo-Platonisme [Roger Miller Jones]. 494-208. Pour avoir écrit un commentaire latin du Timée à une époque où régnait le Néo-Platonisme, Chalcidicus a pu être regardé comme appartenant à cette école. Baümker et Praechter le rangent à côté de Macrobe et de Boëthius. Edouard Stein-

heimer s'efforce de montrer que dans certaines parties la source de Chalcidicus a été Porphyre. Il a raison d'affirmer contre Switalski que la source de Chalcidicus n'était point Posidonius. Mais il se trompe en faisant de Chalcidicus un néo-platonicien. L'examen des idées de Chalcidicus sur l'éternité du monde, sur la division de l'âme du monde, sur le mouvement de la terre et des planètes autour d'un feu central, sur les démons, sur la providence, sur Dieu, sur les diverses fonctions de l'âme, amène à penser que les ressemblances entre Chalcidicus et Plotin peuvent facilement s'expliquer par le fait qu'ils ont puisé au fond commun des idées de l'école de Platon. Leur doctrine sur la nature de la matière développe l'enseignement de Platon et d'Aristote. Il y a une différence profonde entre Chalcidicus et les théories des néo-platoniciens. Les idées qui leur sont communes peuvent avoir été empruntées à des écrivains plus anciens, sauf la théorie des trois qualités des éléments et la négation de la transmigraton des âmes dans des animaux inférieurs. Nous ne pouvons assigner comme source à Chalcidicus ni commentaire ni traité néo-platonicien. ¶ L'archonte Lysitheides [A. C. Johnson]. 209. Un décret des thiasotai de Bendis de Salamine daté de l'archontat de Hiéron, publié par Dragoumes dans 'Ερ' Αγγ. (1915) permet de restaurer un document fragmentaire analogue de l'archontat de Lysitheides (IG., II, 620 ; cf. Wilhelm JOAI [1902] 130) qui doit être fixé à 265/4. ¶ Note sur Iliade XVI, 823-28 [Paul Shorey]. 210. ζοθυζιοντρα n'a pas seulement le sens de « haletant », il signifie aussi « faisant un effort, résistant, combattant » ; cf. Eschyle Euménides, 651. ¶ Cicero de Divinatione i. 80 [Arthur Stanley Pease]. 210-11. Equidem etiam in te saepe vidi et, ut ad leviora veniamus, in Aesopo, familiari tuo, tantum ardorem, vultuum atque motuum ut eum vis quaedam abstraxisse a sensu mentis videretur. Propose de lire : ut eum vis quaedam mentis abstraxisse a sensu videretur. ¶¶ N° 3. La vie économique d'une cité ancienne [Tenney Frank]. 225-240 ; cf. n° 2. Les données économiques du C. I. L. vol. XV. Etude sur l'outillage économique à Pompéi. Malgré son voisinage du monde grec, Pompéi offre une image assez exacte de la vie à Rome. Une cité de vingt-cinq mille âmes était plus importante qu'elle ne le serait aujourd'hui. La haute société composée surtout des descendants des vétérans de Sulla prenait sans doute le ton à Rome. La vie Patricia à Rome au temps de Néron diffèrait sans doute peu d'une rue de Pompéi. Examen maison par maison d'une insula typique : n° II de la VII<sup>e</sup> région (voir carte du C. I. L. IV suppl. II). En somme les méthodes d'affaires prouvent que comme à Rome on s'enfermait dans une étroite routine des petits ateliers et des opérations commerciales restreintes. Toutefois l'ensemble des industries représente un stade de développement vers la production capitaliste. Le commerce des laines commençait à se libérer de la sujétion des séries de cours imposés au hasard par des entreprises sans lien. Boulangerie, tannerie, foulage, commerce de poisson étaient dans les mains de spécialistes possédant quelque capital et finalement un petit nombre de grands manufacturiers avaient centralisé dans des localités favorables la production des meilleurs ustensiles de bronze et des objets d'art, de la quincaillerie, des meilleures formes de poterie et étaient ainsi parvenus à diriger en fait le commerce d'une grande partie du monde romain. ¶ La Personnification dans Thucydide [Charles Forster Smith]. 241-250. La personnification de la guerre dans Thucydide II, 36, 4 se retrouve dans Libanius Or. 724 c, dans Plutarque Camillus 23<sup>e</sup> dans Thucydide I, 122, et III, 82, 2, dans plusieurs passages d'Homère. Thucydide personnifie la flotte IV ; 14, 1, VII, 41, 4 ; VIII, 10, 4, 42, 3 ; VI, 104, 2 ; II, 91, 4 ; VII,

72, 1; la cité IV, 59; VIII, 64, 4; VI, 14; VI, 18, 6; des abstractions : la liberté II, 62, 3, l'audace, la fortune, l'espérance, la prudence, la vengeance.

¶ La cinquième forme de la Découverte dans la Poétique d'Aristote [Lane Cooper], 251-261. Le désir universel de savoir est la note dominante dans la philosophie d'Aristote; la sentence la plus familière sans doute de ses ouvrages est la pensée par laquelle débute la Métaphysique: « Tout homme par nature désire connaître ». La satisfaction de ce désir est pour lui le plaisir fondamental non seulement dans la poursuite de la science et de la philosophie, mais aussi dans le domaine de l'art et par suite dans la poésie. Selon Aristote la marque essentielle du génie dans un poète est sa facilité à découvrir les secrètes ressemblances des choses qui sont en apparence différentes. La découverte (*ἀναγνώρισις*) peut être prise dans un sens général (simple transition de l'ignorance à la connaissance: ainsi les découvertes d'Édipe), ou dans un sens spécial de technique: dans un drame, reconnaissance d'une ou de plusieurs personnes par une ou plusieurs autres. Il y a d'après Aristote six sortes de découvertes: la première par signes ou gages; la deuxième par déclaration; la troisième par un effort de mémoire; la quatrième par raisonnement, la cinquième est la découverte synthétique, ou composée, fausse ou imaginaire; la sixième, la plus parfaite, est celle où l'identité du héros se révèle par ses larmes quand il entend le récit de ses malheurs. Exemple de la cinquième découverte (Odysée, 19): Ulysse en haillons de mendiant veut convaincre Pénélope que ce mendiant a vu le réel Ulysse. Cette forme de la Découverte a embarrassé les commentateurs. Le sens du nom (*συνθετή*) qui lui est donné n'a pas été rendu assez clairement. Aristote cite en exemple un poème intitulé: Ulysse ou le faux messager ou Ulysse et les fausses nouvelles. Mais le texte est douteux. La référence est trop brève. Nous ne savons pas qui reconnaît et qui est reconnu. Le passage de la Poétique 1435 a 12-16 édit. Bywater pourrait être traduit: « Quant à la Découverte par raisonnement, il y a une espèce de Découverte synthétique (ou imaginaire) dans laquelle le poète fait en sorte que A est reconnu par la fausse induction de B (ou par une déception logique imposée par A à B). Il y a un exemple de cela dans Ulysse et les fausses nouvelles. Ici A dit: « Je connaîtrai l'arc » (qu'il n'avait pas vu); mais que B assurément pourrait reconnaître A, par ce qui représente un faux raisonnement (i. e. poétiquement un parallogisme). Aristote vise à observer les faits; aussi quand un point de sa conception du drame ou de l'épopée est absent, le meilleur moyen de l'éclairer c'est non de faire des théories sans fin sur son texte mais de le comparer avec la pratique des poètes. Chaque genre de Découverte peut être illustré par Homère. On pourrait appliquer les termes d'Aristote à deux reconnaissances bibliques: Joseph et ses frères, Genèse 37: 31-33 et Joseph et la femme de Putiphar Genèse 39: 7-20. La Comédie Nouvelle en Grèce, Plaute et Térence, Shakespeare (Comédie des Erreurs, Othello, Le Roi Lear) offrent nombre d'exemples de fausses reconnaissances et d'artificieuses déceptions. ¶ Notes sur le texte de Phèdre [J. P. Postgate]. 262-271. Le texte de Phèdre nous vient dans une large mesure par les paraphrases au moyen âge. Mais il faut user de ces paraphrases qu'on en a faites avec discernement. M. Havet l'a prouvé en substituant *lupus* à *lepus* dans App. 26 et dans l'ordre des vers de III. 7. 11 ff. Une fable peut être dans Phèdre et dans la paraphrase sans que celle-ci l'ait empruntée au fabuliste. Dans les fables où Phèdre a été la source originale, à côté des altérations involontaires qu'a pu faire un latiniste médiéval en mettant en prose des vers d'un écrivain classique, il peut

se rencontrer des déviations ou des additions dues au paraphraste lui-même. Les restitutions proposées au texte portent sur I, 2, 27 sq. ; I, 21, 3 sq. ; I, 27, 4 ; App. 23, 2 ; I, 5, 6 ; I, 2, 27 sq. ; I, 31, 3 sq. ; III, 8, 9, sq. ; IV, 18 (19), 24 sq. ; IV Epilagon (V, 5) ; Appendix 14, 6 sq. ; 17 ; 24 ; 26 ; 27. ¶

5 Aspects de l'automne dans la poésie romaine [Keith Preston]. 272-282. Les poètes anglais dans la description des saisons se sont beaucoup inspirés des latins. Le printemps des poètes romains surtout a offert une source d'émotions et d'idées. Le torride été d'Italie ne pouvait donner aux poètes l'impression du « glorieux été » de la littérature anglaise. L'automne pré-

10 sente un problème plus délicat. Il semble que la mélancolie automnale qui tient une si grande place dans la poésie moderne soit une innovation relativement récente (voir Lanson : Lamartine, t. I, pp. 247-248). Toutefois cette idée moderne n'est pas non plus venue par un bond soudain, mais par un développement naturel des suggestions de la poésie

15 romaine. Le présent article passe en revue les divers aspects de l'automne dans la poésie romaine, non sans y faire entrer l'hiver qui est à peine distingué de l'automne chez les poètes romains. L'automne italien suit la moisson et amène la vendange (références à Virgile. Georg. II, 1-8, 516-31 ; Horace, Odes III, 18. 5-16 ; Ovide Trist. III, 10, 71-72 ; Lucrèce, I, 20 175 ; Ovide Met. II, 29-30 ; XV, 209-13 ; Lucr. V, 737-50 ; Horace, Epodes II, 17-18). Personnifications de l'Automne (Ovide Met. IX, 88-92 ; Horace, Epîtres I, 12-29 ; Odes I, 17, 14-16, (voir Otto Sprichwörter, p. 94). Epithètes habituelles. L'automne est formosus (Ovide, Ars am. II, 315 sq.) varius (Horace, Odes II, 5, 12), sordidus, par la vendange (Ovide, Met. II, 29,

25 Fasti 4, 897) ; dives (Sénèque Apocol. 2, 1 ; Stace Silv. V, 1, 49) frugifer (Avienus Arat. 1807). pomifer (Horace Ode IV, 7, 11), mustulentus (Apulée Met. II, 116, 20). Le vent du sud amène la pluie dans les environs de Rome et rend à l'occasion l'automne gravis (Horace Sat. II, 6, 19, Ep. I, 16, 16) et pallens (Stace Silves II, 1, 217. La poésie romaine rappelle volontiers l'automne perpétuel d'Alcinoüs (Odyssee VII, 114 sq.). Les pommes d'Alcinoüs étaient proverbiales (Juvénal V, 151). L'Age d'or était un printemps (Ovide Met. I, 108 ; Virg. Georg. II, 136 sq.). Mais Virgile assimile aussi l'automne à l'âge d'or (Georg. II, 519 sq.-538). De même Horace (Epode XVI, 44-46, et Odes III, 18, 13). Avec le déclin de l'automne (autom-

35 nus vergens) arrive l'hiver (bruma) et surviennent des changements notés par les poètes d'une note descriptive ou sentimentale (voir Tompson Autumn. 1730) : altérations de la température, brouillards, tempêtes, gelées, chute des feuilles, migration des oiseaux. Privée de sa beauté la saison offre en compensation les plaisirs de la chasse (Horace, Epodes II, 29-36), la cueillette des noix (Virgile, Ecol. II, 51-52). Chez les poètes anciens la réaction émotionnelle de la nature se trouve plutôt dans des comparaisons que dans des descriptions. La chute des feuilles suggère à Homère une idée de nombre (Il. II, 467-68). Elles lui rappellent aussi le caractère éphémère de la vie humaine (Il. VI, 145-49). Eschyle voit aussi dans « la

45 vie une feuille desséchée » (Agamemnon 79) et Aristophane (Oiseaux 685 sq.) développe pathétiquement la même idée. Apollonius de Rhodes (IV, 216-17) ne pense qu'au nombre. Virgile de même (Aen. VI, 309-12). Sénèque (Œdipe 598), Milton ; « Nombreux comme feuilles d'automne qui tombent à Vallombrosa. » Horace (Ars poet. 60-62) (cf. Odes I, 25, 17-20 ; Ovide, Trist. III, 1, 45-46 ; Am. II, 16, 45 ; III, 703-4 ; Met. III, 729-31, IX, 651 ; Trist. III, 8, 27-31). Les prosateurs romains reproduisent cette comparaison. Cicéron (Cato Major II, 5 et XIX, 71). Tacite dans l'interprétation d'un songe (Annales XI, 4, 6) ; s. Augustin développe la comparaison (Civit.

XXII, 1). En regard des poètes modernes pour l'usage du sentiment de la nature Ovide est un des plus intéressants parmi les latins. Il n'a peut-être pas un sentiment très profond ni subtil, mais sa technique est très suggestive. Il montre en bien des cas son artifice ex. : « Les bois pleuraient Phyllis en laissant choir leurs feuilles » (Ars amat : III, 38, cf. l'aspostrophe de Narcisse aux bois, Met. III, 441-45 ; et la mélancolie érotique que Sappho promène dans les bois, Héroïdes XV, 143-44, 149-55. Le chant d'automne du rossignol est une invraisemblance palpable). Les épithètes montrent le sentiment des poètes latins pour l'hiver. C'est la saison sterilis (Martial, VIII, 68, 10), iners (Ovide Ex Ponto I, 2, 26) et Trist. III, 10, 9. A cause de la tempête c'est la saison saeva (Sénèque Herc. Oet. 394), impotens (Martial I, 49, 19), cana, dura, glacialis. Les poètes romains détestaient l'hiver. Ils aiment les bois ombreux. Ovide a dit son horreur des terres sans bois de son exil. Un feuillage sombre toujours vert donnait une impression de froid (Virg. Georg. II, 256-58 et II, 113). Ces arbres conviennent aux lieux horribles, aux bords du Styx (Virg. Georg. IV, 468-69 ; Ovide, Met. IV, 432, 434, 436 ; Sénèque, Hercules, furens, 697-706 ; Thyestes, 110-111 ; Ovide Met. VIII, 788-91. ¶ La date de la composition de la Guerre des Gaules de César [Max Radin]. 283-300. Les Commentaires de César sur la Guerre des Gaules étaient connus à Rome avant l'année 46 av. J.-C. L'éloge enthousiaste de Cicéron si souvent cité (Brutus, 262) est de cette date ; mais il indique que les livres étaient déjà en circulation. Les exploits actuels de César doivent avoir été connus longtemps avant — à mesure à peu près qu'ils étaient accomplis — par ses lettres personnelles à des particuliers et par ses dépêches au Sénat (note 2 : César mentionne ses lettres au Sénat II, 35 ; IV, 38 ; VII, 90). Une collection de ses lettres au Sénat, à Cicéron, à ses familières existait au temps de Suétone (Divus Julius 56). Parmi les dernières ou dans une collection spéciale en plusieurs livres étaient ses lettres à ses représentants à Rome, Oppius et Balbus (Aulu-Gelle N. A., XVII, 9). Il y a en outre les nombreuses références dans le discours de Cicéron De provinciis consularibus, prononcé en 56 av. J.-C. et les allusions dans Catulle, nécessairement antérieures à 54 et considérablement avant cette date. Nous pouvons encore assurer que les Acta Diurna Populi Romani que César institua lui-même (Suétone Div. Jul. 20) rapportaient les événements des Gaules peu de temps après leur accomplissement. Il n'y a pas d'autre témoignage externe sur la date de la composition ou de la publication des commentaires. Chaque commentaire déclare donner les événements d'une seule année. Ce système de composition nous ferait un peu considérer ces livres comme des espèces de rapports que César adressait chaque année au peuple romain (Hirtius B. G., VIII, 48). On a souvent suggéré que c'était bien le caractère des commentaires : des rapports annuels au peuple offrant plutôt des matériaux pour une histoire qu'une histoire même (Cicéron, Brutus 262, Hirtius, VIII). Que chaque commentaire ait été écrit séparément et publié séparément, cela a été soutenu par des critiques et des historiens à diverses époques. Mais récemment l'idée a prévalu qu'il n'en était pas ainsi, que César écrivit les sept livres entiers à la même époque, faisant naturellement usage de ses notes, journaux et dépêches et autres memoranda qu'il avait faits à diverses époques. On soutient de nouveau que le temps de la composition fut l'hiver 52-51, juste après la grande révolte de Vercingétorix. Dans son étude exhaustive de la Guerre des Gaules, M. T. Rice Holmes (Caesar's Conquest of Gaul, p. 162) admet la théorie mais reconnaît que le passage d'Hirtius s'y oppose. Cette théorie n'est fondée sur aucun

témoignage externe. Le passage de la préface d'Hirtius au 8<sup>e</sup> livre : « ceteri enim quam bene atque emendate, nos etiam quam facile atque celeriter eos perfecit scimus » souvent cité à l'appui, ne parle pas de l'époque de la composition. A. Köhler (Bl. f. d. bay. Gymn., XXVII, 740-15) croit que les Commentaires furent écrits en deux fois I-IV et V-VII. Cf. G. A. A. Hecker Quaest. de Comm. Caes. de B. G. Gröningen 1888 et Walther, Ueber die Echtheit und Abfassung der Schriften des Corpus Caesarianum, Grunberg, 1903. L'idée opposée a prévalu malgré une dissertation de Chr. Ebert (Nürnberg 1909 Ueber die Entstehung von Cäsars « Bellum Gallicum ») qui a ouvert de nouveau la question en faisant valoir à nouveau les arguments en faveur d'une composition et d'une publication séparées. Un nouvel examen semble donc possible. En l'absence d'un témoignage externe, il y a dans les Commentaires deux passages (I, 1, 28 et IV, 21) qui sont souvent invoqués pour prouver que César doit avoir écrit les chapitres dans lesquels ils se trouvent après la guerre entièrement terminée. Les partisans de l'opinion reçue admettent l'existence de contradictions ; ils les attribuent à ce fait que le manuscrit de César ne fut pas revu avant la publication (Holmes Caes. de Bello Gallico, pp. ix-x). Ceci toutefois implique presque la composition séparée des Commentaires ou de parties des Commentaires au moins sous la forme de brouillons détachés. Dans I, 28 se trouve cette affirmation : « Quibus [Boiis] illi [Haedui] agros dederunt quosque postea in parem juris libertatisque condicionem atque ipsi erant receperunt. » D'abord, le terme vague *postea* ne nous donne aucune indication sur l'époque où le plein droit de cité fut donné aux Boïens. Le fait peut avoir eu lieu peu de mois après la bataille de Bibracte. Mais en fait le renseignement est un témoignage plutôt opposé que favorable à l'opinion reçue. Quand nous rencontrons de nouveau les Boïens dans le livre VII nous les voyons non sur un pied d'égalité avec les Héduens, mais clients des Héduens. Ils étaient appelés *Haeduum stipendiarii* (VII, 10) et précédemment il est dit des Boïens que César les avait placés sous la dépendance des Haeduens [quos] *Haeduis attribuerat* (VII, 9). Pareillement les Suessiones qui avaient été unis aux Remi en ce qui était de fait un seul état (II, 3) furent après la guerre assignés comme clients aux Remi (VIII, 6). Puisque les mots de I, 28 peuvent être interprétés de manière à les rendre conciliables avec VII, 10, il serait bien plus naturel d'admettre que dans I, 28 César était sous une impression différente de celle qui est rappelée en VII, 10 et que par conséquent les deux livres n'ont pas été écrits en même temps. En IV, 21 il est dit de l'Atrebate *Commius* : « *cujus et virtutem et concilium probabat et quem sibi fidelem esse arbitrabatur.* » Cette phrase, dit-on, doit avoir été écrite après la révolte de *Commius*. On doit admettre qu'il n'y avait pas de motif spécial de mentionner en cet endroit la confiance de César en la fidélité de l'Atrebate sinon de montrer que César pensait à la récente rébellion de cet homme. Quand César envoie *Procillus* à sa mission hasardeuse (I, 47), il ne fait pas violence à sa fidélité présumée. Plus loin, la phrase est tout à fait pareille à celle de I, 21 sur l'étonnant capitaine-éclaireur *Considius*, « *qui rei militaris peritissimus habebatur.* » Ici nous avons incontestablement une phrase introduite après l'événement pour excuser une erreur de jugement. Ce passage est donc totalement différent de I, 28 et il a été écrit avec les événements de plusieurs années postérieures dans l'esprit. Que cela prouve le bien fondé de l'opinion commune, nous allons cependant trouver une raison d'en douter. Toutes les fois qu'on essaie de montrer que ce qui semble un seul ouvrage



a été en réalité composé à différentes époques et par des auteurs différents, la procédure générale consiste d'abord à montrer l'apparente contradiction entre les parties données ou secondairement les différences de style. Dans le cas présent, il est évident qu'aucun groupe de différences ne peut être fondamental ni bien profond. Dans n'importe quelle théorie nous regardons comme admis qu'il s'agit d'un même auteur dans le même sujet. Mais c'est un fait d'expérience commune que même en un tel cas le même homme peut s'exprimer lui-même différemment à différentes époques et à moins que l'ensemble du travail ne soit revu soigneusement, on pourra trouver des contradictions dues à des impressions momentanées non revisées. 10

Ebert, dans l'ouvrage cité, après avoir rejeté les deux passages mentionnés, résume les contradictions qui à diverses époques ont été notées entre les parties de la Guerre des Gaules. Une de ces contradictions a déjà été mentionnée. Une autre concerne les Nerviens. Dans le livre II, après la bataille nervienne, il est dit (II, 28) : « in commemoranda civitatis calamitate 15 ex sescentis ad tres senatores, ex hominum milibus vix ad quingentos qui arma ferre possent sese redactos esse [Nervii] dixerunt. » Mais trois années plus tard, les Nerviens se soulevèrent de nouveau en une formidable rébellion et leur grand nombre est particulièrement rapporté (V, 427) : « qua quidem ex re hominum multitudo cognosci potuit » etc. Cette armée, 20 il est vrai, était composée d'Eburons, de Nerviens et d'Aduatuci (V, 39). Mais en V, 42, il est seulement question des Nerviens, ce qui montre qu'ils étaient le gros des assiégeants. On a demandé avec raison comment en si peu de temps les cinq cents étaient devenus une si forte armée. Holmes a suggéré récemment que ce renfort venait des jeunes gens 25 qui en 57 étaient trop jeunes pour combattre. Ceci supposerait que l'armée de 54 était principalement composée de recrues novices et très jeunes. Mais les opérations de cette véritable armée devant le camp de Cicéron ne laissent pas de vraisemblance à une telle supposition. L'exceptionnelle habileté militaire de l'armée nervienne excita l'admiration de César (V, 52). 30 D'ailleurs, il serait difficile de calculer les levées de trois années. Une supposition plus plausible, c'est que les Nerviens exagérèrent leurs pertes. Ils avaient naturellement une bonne raison de le faire, puisque leur seul espoir était la clémence du vainqueur. En ce cas, il n'y a pas de différence réelle entre les faits tels qu'ils sont peints dans le livre II et ceux du 35 livre V. Mais il ne semble pas avoir été remarqué que la contradiction entre les deux ne repose pas sur l'affirmation des Nerviens, mais sur le rapport de César. Que les Nerviens aient exagéré ou non, César paraît avoir cru leur affirmation. Au commencement de II, 28, nous lisons : « Hoc proelio facti et prope ad internecionem gente ac nomine Nerviorum 40 redacti. » C'est-à-dire que quand il écrivait ces lignes, il était sous l'impression que les Nerviens avaient été virtuellement exterminés. Mais si, comme il est généralement admis, César écrivit son ouvrage tout entier dans l'hiver 52-51, les Nerviens révoltés de 54 doivent avoir laissé un souvenir plus frais dans sa mémoire que la bataille de 57, et il est difficile de 45 voir comment il pourrait paraître se fier en écrivant à un rapport qu'il savait exagéré. Il y a donc une réelle contradiction entre les livres II et V qu'aucune des explications ordinaires ne peut écarter. Une autre phrase plus importante pour l'état d'esprit qu'elle implique que pour le fait en lui-même, se trouve à la fin du livre II : « his rebus gestis, omni Gallia 30 pacata » cf. Sihler, *Annals of Caesar*, p. 105. Le mot *pacata* ne signifie pas que la Gaule était en paix, mais qu'elle avait été subjuguée. *Pacare* implique régulièrement la cessation des hostilités puisque la souveraineté de

Rome était reconnue. Il signifie la paix romaine, le *pacis imponere morem* de Virgile ; cf. les phrases *pacem petere* I, 27 ; II, 13, de *pace venire* IV, 36 ; *legatos de pace mittere* III, 28 ; V, 27. En II, 35, nous avons donc l'affirmation que la Gaule avait été soumise. Les *hiberna*, signe d'une province 5 subjuguée, étaient établis et la *supplicatio* triomphale de quinze jours était décrétée. Cicéron fait la motion à cet effet au sénat, *De prov. Cons.* 26. Le plus grand nombre de jours obtenus avait été de dix pour Pompée après la guerre de Mithridate, *ibid.*, 27. Même les lointains états armoricains s'étaient rendus à sa simple demande. Si nous essayons de nous 10 mettre à la place de César dans l'hiver de 57-56, nous devons facilement admettre qu'il avait toutes sortes de raisons de penser que sa tâche était accomplie. Nous savons toutefois qu'il s'était trompé et que loin d'être accomplie, sa tâche en Gaule était à peine commencée. Mais l'important est de savoir qu'il n'avait pas de raison de penser ainsi en 57 et 15 qu'il parlait comme il pensait. Nulle part ailleurs César n'emploie un terme aussi énergique que *pacata omni Gallia*. Il reviendra plus loin (VII, 1) sur *Gallia quieta* ou *hac parte Galliae pacata* (VI, 5). Une rude expérience lui avait appris à comprendre que la simple cessation des mouvements hostiles ne signifiait pas une réelle soumission de la part des tribus 20 gauloises. Au vrai, nous pouvons voir dans III, 7 quelque chose d'une apologie de son excessive confiance précédente en l'achèvement de son œuvre. Tout ceci est difficile à concilier avec la supposition que César à la fin de ses sept années de campagne écrivit entièrement l'ouvrage que nous avons. Ces indications créent d'elles-mêmes une position au premier aspect 25 très forte contre l'opinion reçue et sont les plus forts arguments qui aient été mis en avant par ceux qui croient que chaque commentaire a été écrit et publié à part. Mais cette manière de voir est-elle la seule alternative ? Il y a une autre interprétation possible. Les faits relevés conduisent plutôt à conclure que les Commentaires n'ont été écrits ni par livres séparés, ni 30 d'une seule pièce, mais en trois fois. Le premier travail comprit les livres I et II écrits dans l'hiver 57-56 ; le second, les livres III-VI écrits dans l'hiver 53-52 ; et enfin le dernier, le livre VII, écrit dans l'hiver 52-51. La rupture entre le livre II et le reste du récit a déjà été indiquée. César ne pourrait pas avoir écrit *omnia Gallia pacata* à la fin du livre II avec la 35 connaissance des événements subséquents dans l'esprit, ni il n'aurait parlé de l'extermination des Nerviens en II, 28 en même temps qu'il se préparait à écrire les événements du livre V. Mais il y a une charnière encore plus visible entre le livre II et les livres suivants. On la trouvera dans l'intrusion de III, 1-6, le récit de l'attaque menée contre Galba par les tribus 40 alpines. Il est généralement admis que cette attaque prit place en 57 et non en 56, bien que le livre III concerne à proprement parler les seuls événements de 56. L'explication généralement présentée est que César traite toutes les choses arrivées après la campagne d'été comme appartenant à l'année précédente. Mais quelle preuve donne-t-on de cette affirmation ? 45 Hirtius, VIII, 48 : « *Scio Caesarem singulorum annorum singulos commentarios confecisse ; quod ego non existinavi mihi esse faciendum propterea quod insequens annus L. Paulo C. Marcello coss. nullas habet magnopere Galliae res gestas.* » Ceci semble montrer assez clairement qu'annus pour César signifie l'année civile et il faudrait certes trouver un fort argument 50 pour montrer qu'un récit divisé en forme d'annales tel que les Commentaires, prend le mot en un autre sens. Ainsi les livres IV et V, bien qu'à strictement parler ils commencent avec les événements de l'hiver, donnent ce renseignement spécial sur le fait que l'époque est placée après l'inauguration

des consuls. Cela apparaît spécialement dans V, 55-58. L'attaque contre Labiénus prend place dans l'hiver de 54 (cf. totius hiemis, V, 55). Si l'explication mentionnée pour III, 1-6, est adoptée, il y a ici la même raison que là, pour placer le récit non à la fin du livre V, mais au commencement du livre VI. Mais César ne fait pas ainsi, simplement parce qu'il sépare strictement ses événements d'après le calendrier de l'année. Et l'attaque contre Labiénus semble être arrivée avant janvier, I, 53. Cette vue semble renforcée par la considération avancée plus loin concernant l'attaque contre Commius par Labiénus. César écrivit probablement III-VI dans les premiers mois de 52 plutôt qu'à la fin de 53. Dans le livre III, les événements semblent s'être produits avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année à laquelle ce livre est consacré. La plus simple explication est sans doute que II était déjà complètement écrit quand on annonça à César que Galba avait échappé à Octodurus. Il y a aussi certaines confusions de détail auxquelles on peut s'attendre si, comme on l'allègue ici, l'espace de quatre années est intervenu entre la composition du second et celle du III<sup>e</sup> livre. En II, 34, il est dit que Crassus fut envoyé avec une légion en Bretagne. Quand ? On ne nous le dit pas, mais il semble que ce soit avant la bataille des Nerviens. En III, 7, la légion placée sous le commandement de Crassus est dite la 7<sup>e</sup> qui prit part à la bataille contre les Nerviens et souffrit si durement qu'elle put à peine être envoyée au nord après la bataille. Encore en II, 35, il semble que César partit pour l'Italie et l'Illyrie avant que le rapport de Galba lui fut parvenu. En III, 7, il semble être parti après l'avoir reçu. Ce sont là des traits légers en eux-mêmes, mais qui ont une valeur de confirmation. Comme il y a une fissure entre les livres II et III, il y en a une entre VI et VII. Il n'y a là qu'une simple indication, mais elle paraît concluante. Les derniers mots du livre VI sont : « frumento exercitui proviso, ut instituerat in Italiam ad conventus agendos profectus est. » Les premiers mots du livre VII sont : « Quieta Gallia, Caesar, ut constituerat in Italiam, ad conventus agendos proficiscitur. » Puisque nous partons de ce renseignement précis que, à quelque époque qu'il écrivit, César écrivit rapidement, nous devons admettre que la seconde de ces phrases a été écrite après la première. Il suffit de la juxtaposer pour voir combien cette conjecture est invraisemblable. Nulle part, ni chez César ni chez aucun autre écrivain on ne trouvera au commencement d'un livre une phrase qui répète presque mot à mot la dernière phrase du livre précédent. Mais ceci pourrait très bien être arrivé si le livre VII avait été écrit à une époque considérablement éloignée de l'achèvement du VI<sup>e</sup>. On peut arguer que la répétition de pareilles phrases serait bien plus commune chez les écrivains actuels n'était la revision attentive que reçoivent leurs ouvrages avant la publication. Mais la pratique des écrivains anciens mènerait à une supposition précisément contraire à ceci. Si nous admettons que les Commentaires aient été écrits consécutivement, nous avons les plus fortes raisons d'être surpris de la présence d'une phrase répétée précisément parce que selon toute vraisemblance les commentaires ne furent pas soigneusement révisés avant la publication. Nous avons dans le traité de Cicéron sur les Lois un exemple d'un travail non révisé probablement avant la publication et là nous voyons que l'écrit est en fait continu, et la séparation en livres purement mécanique. Il n'y a rien ici qui ressemble même de loin au fait noté dans ce livre VII des Commentaires, d'une phrase identique à la fin d'un livre et au commencement du livre suivant. Dans les Commentaires, pareillement, si nous rapprochons le dernier chapitre du livre I du premier chapitre du livre II, nous verrons que le récit est continu et que l'interruption est un

fait machinal de chronologie. La même chose est vraie des livres III et IV, IV et V, V et VI, mais il y a une fissure entre II et III et entre VI et VII. Outre l'absence d'hiatus entre les livres cités, il y a d'autres indications à la fois dans la substance et dans le style qui montrent que les Commentaires ont été groupés comme il est ici allégué. L'une d'elles peut être trouvée dans l'usage du mot *supra*. Dans V, 2, *supra* se rapporte à V, 1; VI, 34 à VI, 31; VII, 83 à VII, 80. Dans V, 56, *supra* se rapporte à un incident de V, 3. Dans VI, 35: « Sugambri a quibus receptos ex fuga Tenceros utque Usipetes supra docuimus », l'écrivain a dans l'esprit IV, 16 le refus des Sicambres de reconnaître aucune juridiction aux Romains au delà du Rhin. Donc IV et VI appartiennent à une même composition. De même II, 1 et I, 54. Quand César se réfère à une époque plus éloignée, il emploie une autre expression ex. : V, 6 sur Dumnorix de quo ante (I) dictum est; III, 5 sur P. Sextius Baculus et VI, 38. Autre argument : la curieuse disparition de Diviciacus. C'était une figure bien connue à Rome, le vieux druide qui avait sauvé son frère le traître Dumnorix et assuré le pardon des Bellovaques. Il était l'interprète de toute la Gaule (I, 20, 31, 32, 41; II, 14). Après un complet silence depuis le livre I, Dumnorix réapparaît soudain V, 6, et de Divitiacus pas un mot. Sans doute est-il mort entre 57 et 54. Mais si César écrivait les Commentaires en 52 avec tant de tendresse (I-II) pour la mémoire de Divitiacus, il eût eu un souvenir pour lui quand son frère l'agitateur fut tué. Mais si les livres I et II furent écrits en 57 pendant la vie de Divitiacus et les livres III-VI en 53, les deux attitudes s'expliquent. En outre, détails nombreux, frappants, vivants sur les campagnes contre les Helvètes et les Germains, de César ou de ses lieutenants. César en 53-52 avait les rapports des chefs. Par contre, la campagne de 56 est décrite sommairement, pourtant elle était unique dans la carrière de César. Elle était la plus éloignée dans le souvenir de César quand il écrivait. Différence de style; particularités des livres I et II; le discours indirect; de longs chapitres dans cette construction: Sihler suggère que le fait est dû à la rapidité de composition. Le discours ind. est-il donc plus facile? César est l'auteur du *De analogia*. Intérêt de César pour la rhétorique. Il a écrit le *De analogia* pendant les campagnes des Gaules, pendant l'hiver en Gaule cisalpine. C'est un livre d'érudition qui suppose une bibliothèque et la liberté d'esprit. En 58-57 rumeurs de Belgique, en 56-55 invasion de la Gaule par les Germains, en 55-54 préparation d'une nouvelle invasion en Bretagne, en 54-53 troubles en Gaule, en 53-52 l'Italie est troublée par Clodius. Seul l'hiver de 57-56 offre une apparente tranquillité. Le *De analogia* et les livres I-II de la guerre des Gaules furent écrits dans l'hiver de 57-56. Usage du discours indirect, de l'infinitif dans le discours indirect. En un sens, l'essai fut un échec. L'effort était trop grand pour César qui écrivait rapidement. Il le renouvela dans la Guerre civile. Mais il n'y a plus de discours ind. dans II et III de la Guerre civile. Tacite a seul suivi l'exemple de César. Pour résoudre la difficulté de Commius (IV, 21-VII, 76), il faut examiner toute l'aventure du personnage. Il se tourna lentement contre les Romains. Labienus l'attaqua dans les premiers mois de 52. César connaissait sa conduite en écrivant III-VI dans les premiers mois de 52. Quand il écrivit IV, 21, il était fixé sur la déloyauté de l'Atrébate. La crédibilité du récit de César, attaquée par Asinius Pollio. Animosité de Pollion. Il accuse César de vouloir dérober la gloire de ses lieutenants, ex. : victoire de Labiénus, non de César, sur les Tigurini (I, 12). Affirmation de Plutarque qui semble l'avoir empruntée à Timagène et à Pollion. Ceci semblerait indiquer que le livre I et donc toute la Guerre des Gaules auraient été

écrits en 52 quand César avait commencé à douter de la fidélité de son lieutenant. Mais César n'a pas dissimulé dans tout son récit l'importance du rôle de Labiénus. César mérite plus de créance en la question que Pollion-Timagène-Plutarque. ¶ Quelques points des dernières histoires d'Alexandre [R. B. Steele]. 301-309. Les faits de l'histoire d'Alexandre 5 avaient été depuis longtemps établis quand ces auteurs ont écrit. Ils n'ont pu montrer d'originalité que dans la manière de présenter les faits. Rapprochements de détails des récits de Quinte-Curce, Diodore, Arrien, Plutarque et Strabon.. ¶ Dérivation et signification du nom grec du coq [Grace H. Macurdy]. 310-311. Meyer (Griechische Etymologie, I, 296) a 10 donné la formation régulière d'ἀλέκτωρ, de ἀλέξω, mais s'est trompé sur l'interprétation. C'est l'oiseau qui détourne le mal. Croyance qu'on retrouve dans Shakespeare (Hamlet, I, 1,450). S. Basile et Prudence. ¶ Une étude sémantique de licio [N. W. de Witt]. 311-313. Verbe préhistorique a été confondu avec licio dans ses composés elicio, adlicio, perlicio. Le lictor = 15 ductor des prisonniers, non celui qui lie (ligare). Associé à l'idée d'eau, licio a des dérivés parallèles à ceux de luo : « colliciae et colluvies ; elices et eluvies ; delicia, gouttière, ruisseau qui explique delubrum, temple ; cf. Servius sur Aen. 2,225 : « Delubrum esse locum ante templum ubi aqua currit, diluendo. Est autem synecdoche, hoc est a parte totum. » Le sens de 20 façade est approprié à Aen. 2,410 : « Nos delubra Deum.... festa vélamus fronde per urbem. » La gouttière d'une simple maison privée est delicia. La même association d'idées se trouve dans aquam elicere pour aquam ducere et peut-être dans Jupiter Elicius. L'association de l'idée de filer et de lin est frappante. Linum, nom encore inexpliqué, est pour liesnom ; linea, licium, 25 lien, delicatus au sens de deductus, détiré, aminci ; deliciae, colifichet ; licinium, mèche. L'association avec filer est voisine de traho aussi bien que de duco, d'où lanam trahere. Licio donne lima et traho trama, limes et trames. Limen est une ligne assez importante pour être gardée par le dieu Limentinus. Licinus et Licinius, noms propres dénonçant une difformité 30 faciale. Oculis limis et oculis obliquis sont fréquents. Limus est pour liesmos et obliquus doit être oblitus. Licio avec ago tirer, amène l'idée de poids et nous mène à publica, pile ou pieu que nous trouvons dans le pons publicus. Ce verbe vieux et intimement lié à la vie privée ancienne se retrouve dans la vie agricole. Sollicitare de solum lici- 35 tare. Servius Aen. I, 145 : « Sane fodere est tantum sollicitare terram, effodere hoc ipsum faciendo aliquid eruere vel invenire. » ¶ Démocrite sur la nouvelle éducation [Paul Shorey]. 313-314. Dans le fragment 178 de Démocrite : πάντων χάριστον ἢ εὐπειτή παιδεῦσαι τὴν νεότητα· αὐτὴ γὰρ ἐστὶν ἢ τίχτει τὰς ἡδονὰς ταύτας, εἰς ὧν ἡ κακότης γίγνεται, la pensée de Démocrite n'est- 40 elle pas de condamner la mollesse, la complaisance dans l'éducation ? Que les dieux vendent tout au prix du travail, c'est un lieu commun chez les Grecs. Cette interprétation est confirmée par le fragment 179 : μή [ἔξω τί πως ἢ] ποιεῖν παιδες ἀνέντες οὕτε γράμματα ἀν μάθοιεν. ¶ N° 4 Scheria-Corcyra [A. Shewan]. 321-334. L'île de Scheria ou des Phéaciens n'a rien d'imagi- 45 naire et Bérard a raison de l'identifier avec Corcyre. ¶ La Pupula duplex et autres signes de « mauvais œil » à la lumière de l'ophtalmologie [Walton Brooks Mc Daniel]. 335-346. La croyance à la double pupille dans un seul œil et les superstitions nées de cette croyance ont pris fondement dans un phénomène de contraction et de dilatation de la pupille et dans 50 des troubles souvent héréditaires de la vue. ¶ Sappho [William K. Prentice]. 347-360. La critique des traditions sur Sappho montre que nous n'avons aucune donnée historique sur sa vie. Les fragments qui nous

restent ne nous permettent pas de porter un jugement équitable sur sa valeur morale. Ils prouvent seulement qu'elle sentait plus profondément et exprimait plus librement les émotions de l'amitié et de l'amour que les conventions et les habitudes modernes ne nous le permettent dans une civilisation où les plaisirs sont raffinés et les confidences mesurées. Il n'est pas démontré que Sappho ait été une dégénérée-sexuelle. ¶ La dépense d'Athènes pour son second empire [Frank Eggleston Robbins]. 361-388. Recherches sur le budget militaire et naval d'Athènes durant les années 378-369 av. J.-C. Entretien de la flotte. Frais des opérations militaires et

5 navales. ¶ Le rôle du cuisinier dans le *Curculio* de Plaute [Clinton C. Conrad]. 389-400. A toutes les époques, l'auteur dramatique doit adapter son œuvre à certaines conventions de temps et d'espace et aux restrictions imposées dans une mesure considérable par la tradition théâtrale. Les conditions de la représentation à une époque donnée doivent en quelque

10 mesure se retrouver dans la composition d'une pièce et peuvent être révélées par une étude attentive de sa structure. Le *Curculio* de Plaute est l'adaptation de cette comédie à la représentation par une distribution limitée des rôles. L'examen attentif du rôle du cuisinier dans cette pièce (v. 251 sq.) montrera que l'hypothèse d'une lacune au v. 273 peut être évitée par une exacte interprétation de ce passage avec une attention légitime à son importance dans la division des rôles. Nous aborderons mieux le problème en considérant avec quelque détail le plan de la pièce. Le *Curculio* est une des plus courtes pièces de Plaute. De ses sept cents vers inégaux, presque la moitié est employée à un libre développement de ce thème : la rivalité en amour de Phaedromus et de Therapontigonus. Dans la scène

15 d'ouverture qui occupe une toute petite partie, Phaedromus quitte sa maison accompagné de nombreux esclaves parmi lesquels Palinure, l'esclave confident familier de la Comédie Nouvelle. Pour un intime supposé, Palinure est étonnamment ignorant des affaires de son maître. Les réponses de Phaedromus à ses questions apprennent à l'auditoire son amour pour Planesium, la servitude de celle-ci chez le perjurus Ieno Cappadox et le refus de ce dernier de se défaire de la jeune fille moyennant une somme importante. Cappadox, à ce qu'il paraît, est tombé victime de désordres mystérieux et a cherché asile au temple d'Esculape situé fort à

20 propos près de sa propre maison et dans son sommeil il obtient du dieu un songe qui diagnostique sa maladie. Ainsi le chemin est ouvert pour la rencontre des amoureux et dans une scène pleine de vie Phaedromus entraîne l'ivrognesse Laena à la garde de qui Planesinus a été laissée et la gagne avec une outre de vin. Pendant que les amoureux profitent de leurs moments dérobés, notons plus particulièrement le rôle de Palinure. Dans la scène

25 initiale, l'esclave est un admirable repoussoir à Phaedromus. Son entretien avec ce dernier ouvre excellemment la pièce si nous admettons, comme le faisait le parterre au temps de Plaute, que Palinure peut être aussi ignorant des affaires de son maître. Ses vives ripostes et ses plaisanteries faciles forment un contraste amusant avec les soupirs de l'amoureux, et sa sollicitude pour l'outre au vin ajoute beaucoup d'humour à la scène avec la Laena. Pendant la conversation des amoureux il débite mainte plaisanterie à leurs dépens. Bref, il est une figure de premier plan dans ces scènes d'exposition. Son rôle doit avoir été assigné à un acteur de talent remarqué.

30 Cependant il nous manque un attribut conventionnel de l'esclave confident. Quand nous apprenons que Phaedromus est sans le sou, nous attendons de Palinure qu'il mette en mouvement l'intrigue qui doit délivrer Planesium de sa vile captivité. Mais Phaedromus met son espoir en d'autres ressources.

Curculio, l'astucieux parasite, a été envoyé à Caria pour emprunter la somme requise. Ceci est rendu tout à fait clair pas une répétition (67 sq., 143 sq., 206 sq.) et l'arrivée du parasite est annoncée comme imminente. Finalement, on entend débarrer les portes de l'enclos du temple (v. 203) et l'entrevue des amants est finie. Phaedromus se retire chez lui avec sa suite. Celui qui ouvre le temple annonce l'arrivée de Cappadox torturé par son mal et très mécontent de son traitement. Comme il monologue, Palinure entre pour rassurer Phaedromus encore dans la maison sur l'arrivée de Curculio. Le motif pour l'entrée de Palinure n'est pas clair. Mais si nous réfléchissons, il apparaît bien que Palinure est le seul personnage déjà introduit qui puisse soutenir la conversation avec Cappadox. L'arrivée de ce dernier est inévitable, car il doit laisser le temple après son incubatio. Une fois sur la scène, pourquoi ne pas le mettre sur son chemin? Il en résulte une scène humoristique dans laquelle le présage sinistre du drame contribue légèrement à l'action. Ainsi Palinure entre sans raison particulière et son allusion à Curculio empêche l'attention des spectateurs de se porter sur ce petit défaut. Comme nous l'avons vu, Palinure n'est pas doué d'un grand fond de dévouement. Cependant Cappadox dans sa souffrance, pour trouver un soulagement à sa maladie, est tout à fait désireux de surmonter cette défaillance et d'appeler à son aide. La vanité de Palinurus est touchée et il se présente comme l'homme qui interprète les songes : « quin conjectores a me consilium petunt. » Et de nouveau survient une curieuse interruption. Un cuisinier entre et somme Palinurus de lui procurer de la viande pour le repas du parasite sur le point d'arriver. Cela ne peut pas être différé : le cuisinier se charge d'interpréter le songe et Palinurus le quitte avec une flatteuse recommandation. Cappadox fait son récit. Le cuisinier donne un commentaire approprié et renvoie le leno avec l'avis éminemment convenable de faire sa paix avec le dieu comme premier pas vers la guérison. Alors comme le cuisinier s'en retourne avec une imprécation, on annonce l'arrivée de Curculio. Dans cette scène, peu de mots sont communément attribués à Palinure : v. 303, Te ille quaerit; 313, Vin aquam; 314? Vae capiti tuo; 315, Maxime... Ventum; 317, Juppiter te dique perdant; 321, Immo si scias reliquias quae sint. Après le v. 321, il ne prend aucune part à la pièce quittant le théâtre à la fin de la scène pour ne plus reparaitre. Le contraste entre cette maigre part dans l'action et le premier rôle de Palinurus est manifeste. D'un autre côté, le rôle de Curculio occupe une large place dans le reste de la pièce. Il entre à la manière du servus currens, une foule imaginaire lui fait place. Il vient à Phaedromus, il tombe d'épuisement et doit être rapplé à la vie par la promesse d'un bon morceau. A cette offre, il répond avec un empressement professionnel; mais il n'a pas d'argent. La consternation de Phaedromus est grande jusqu'à ce qu'il soit relevé par un rayon d'espoir comme Curculio raconte ses exploits. Il a rencontré le soldat Therapontigonus et par des moyens détournés s'est emparé de son sseau. L'anneau donnera au porteur le moyen de se procurer une somme suffisante pour achever de payer Cappadox et ainsi entrer en possession de Planesium. Dans une rapide succession de scènes, Curculio atteint son but. Alors Therapontigonus entre et devient furieux de ne trouver personne qui veuille rendre justice à ses réclamations. Pendant qu'il rumine sa mauvaise fortune, Curculio fait irruption sur la scène et l'anneau dérobé amène la reconnaissance de Planesium pour la sœur de Therapontigonus. Par les soins de Curculio la jeune fille est formellement fiancée à son amant et la pièce finit à la satisfaction de tous sauf de Cappadox qui est réduit à abandonner ses profits mal acquis. En nous reportant aux vers 270 sq., nous

rencontrons plusieurs difficultés. Quand Palinurus rentre-t-il ? Que devient le cuisinier ? Depuis Fleckeisen, on a communément répondu par la supposition d'une lacune au v. 273. Dans sa mystérieuse profondeur, le cuisinier s'évanouit et Palinurus revient avec un monologue approprié.

5 Aucune part à l'action n'est plus assignée au cuisinier et la nouvelle de l'arrivée de Curculio tombe sur Palinurus. L'hypothèse d'une lacune est un aveu d'impuissance de la critique. Il n'y a ici pas trace de lacune, ni vers inachevé, ni dialogue interrompu. A quel motif attribuer l'intervention du cuisinier ? En général, dans la Comédie Nouvelle, le rôle du cuisinier n'était nullement négligé. Il est le coquus gloriosus. Les fragments des comiques grecs nous font mieux connaître son caractère que son rôle dans l'action et les Latins ne l'ont pas employé aussi librement. Seules les pièces de Plaute et les nouveaux fragments de Ménandre peuvent indiquer la relation entre le rôle et le plan de l'action. Cario le brutal boucher

10 du Miles n'est pas le type du personnage. Les traits dérobés de Citrio sont commentés dans *Casina* (720), sa part à l'action est très petite quoique essentielle au développement de la pièce. Le rôle de Cylindrus dans les *Ménechmes* est étroitement uni à l'action, comme le rôle du cuisinier impudent de *Mercator*. Dans *Aulularia* et dans *Pseudolus*, nous trouvons le cuisinier dans sa gloire. Ici, le cuisinier de Curculio prend le rôle d'interprète du songe pour permettre à l'acteur du rôle de Palinure de revenir sur la scène comme Curculio. Le rôle de Curculio est très semblable à celui de Palinure. L'esclave adroit que sa familiarité avec son maître entraîne souvent à l'impertinence, peut aisément chausser les souliers du parasite.

25 La preuve que nous avons est suffisante pour justifier les changements proposés dans le texte. Le passage où le cuisinier prend la place de Palinure dans le dialogue avec le leno est explicable seulement dans l'hypothèse où Palinure et Curculio sont joués par un seul acteur, mieux que dans le *Pseudolus* où un seul acteur joue les rôles de l'esclave intrigant et du cuisinier. ¶ Quelques significations rares d'excludo [Ira D. Hyskell]. 401-409. ¶ Le status de Callistrate dans le procès du domaine de Conon [Démosthène] XLVIII, 31, 43 sq. [George Miller Calhoun]. 410-412. ¶ Note sur Diogène Laërce, IX, 108 [Paul Shorey]. 412-413.

**Harvard Studies.** Vol. XXIX. Les idées de Platon sur la poésie [William Chase Greene]. 1-76. L'œuvre de Platon renferme au sujet de la poésie des idées contradictoires. Diverses explications proposées sur ce point par les critiques modernes. L'opposition entre la philosophie et la poésie existe dans la pensée grecque avant Platon, comment on la conçoit avant lui. De l'étude des œuvres de Platon on peut tirer les conclusions suivantes : une

40 formule fixe ne saurait représenter l'opinion du philosophe sur la poésie, sa pensée était continuellement en cours d'évolution. La propre personnalité de Platon reflète le conflit qui règne entre la poésie et la philosophie puisqu'il est à la fois poète et philosophe. On retrouve cette opposition, entre ses goûts et ses aptitudes diverses, dans un certain nombre des dialogues. Dans l'Ion, il rejette la conception courante sur l'inspiration poétique réservant à plus tard une explication plus adéquate de la valeur

45 de la poésie. Dans le « Symposion », il trace le but vers lequel doit se porter l'amour du Beau suprême en s'affranchissant des sens et en s'élevant par la pensée. Platon élabore dans le « Phédon » la distinction entre les sens et la pensée, indiquant, au moyen de la théorie des idées, comment

50 on peut s'élever des sens jusqu'à la pensée. Dans la « République », il délimite le domaine de la poésie. Il reprend dans le « Phèdre » le problème de l'inspiration poétique par rapport à la doctrine des idées, distinguant



l'expérience parfaite de celui qui réaliserait l'amour absolu du Beau en soi et les essais imparfaits des poètes. Dans les « Lois », il condamne la poésie. En dépit des contradictions que révèle l'œuvre de Platon, on peut voir que durant presque toute sa vie, il a soutenu que l'hypothèse de l'existence des idées pures était nécessaire, que la pensée s'élève de la perception du monde sensible à la contemplation de ces formes éternelles. L'Absolu est à la fois un principe d'existence et un principe de bonté et de beauté; l'amoureux du Beau peut l'atteindre, mais il n'y parvient pas dans la pratique parce que la pensée et le goût du Beau sont corrompus par les sens; le poète peut ainsi, dans quelque mesure, exprimer les Idées pures, dans la mesure où il y parvient, il est philosophe. D'après Platon, le conflit entre la poésie et la philosophie pourrait ainsi cesser. ¶ Collations des manuscrits des « Oiseaux » d'Aristophane [John Williams White et Earnest Cary]. 77-131. ¶ Les appréciations de Joseph Scaliger sur les auteurs grecs et latins [George W. Robinson]. 133-176. Réunion de tous les passages des œuvres de Scaliger contenant une appréciation sur des auteurs grecs ou latins y compris les jugements critiques qui se trouvent dans les Scaligerana.

**Memoirs of the Americana academy in Rome.** Vol. II (1918). Œuvres récentes de l'École américaine des Beaux-Arts [], 11-14. 15 pl. Reproduction des travaux de cette école. <Concernent la philologie classique> : pl. 2, chapiteau du temple de Mars Ultor [W. L. Ward et K. E. Carpenter]; pl. 3, plan du palais de Domitien au Palatin [W. J. Hough]; pl. 4, Ponte senatorio ou Ponto Rotto, état après la restauration de 1573 [W. J. Hough]; pl. 6, restauration du pavillon circulaire de la villa d'Hadrien à Tivoli, plan [Ph. T. Shutze] : les fouilles de Blondel et Esquié ont prouvé que l'îlot avait un caractère moins monumental qu'on avait cru, description et commentaire du plan. ¶ Arulae de terre cuite [E. Douglas van Buren]. 15-53. 7 pl. Ces petits objets, trouvés en quantité dans la Sicile, dans l'Italie méridionale et même à Rome, paraissent bien avoir été de petits autels pour brûler de l'encens. Sans grande valeur artistique, ils ont cependant exercé une grande influence sur la sculpture romaine des bas-reliefs en général et sur celle des sarcophages. On en trouve beaucoup qui ont toujours quelque détail empêchant l'identité absolue. Le feu a dû changer les dimensions. Ils étaient souvent coloriés et recevaient alors des retouches. Le principal intérêt est dans les sujets. Les plus anciens, trouvés en Sicile, sont du VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. Liste des arulae d'après les sujets : animaux, monstres mythologiques (sphinx, sirènes, Harpyes, etc.), divinités et êtres divins, combattants et lutteurs, etc. Ces objets proviennent des colonies grecques et sont étrangers à la Grèce continentale (ceux de Delphes sont d'époque hellénistique). Les sujets indiquent un culte oriental. Les colons connaissaient l'usage des autels sculptés comme tombes monumentales en Asie Mineure et dans leur nouvelle patrie ont perpétué cette forme de mémorial, mais en miniature, le plaçant à l'intérieur et non sur la tombe. Ils pouvaient ensuite servir d'ex-voto ou d'objets commémoratifs dans les maisons. La prédominance de la forme de sablier dans les districts du Nord implique l'influence d'une autre tradition qui ne peut qu'être étrusque, ce qui est confirmé par la comparaison avec les autels de Veiovis à Bovillæ, de Calvinus au Palatin, l'autel-cippe d'Orviêto. ¶ L'incendie de Rome par les Gaulois et les archives [Lucy G. Roberts]. 55-65. On a été beaucoup trop sceptique sur la destruction des documents par l'incendie et sur les traditions antérieures à la prise de Rome. Les documents étaient conservés : au Capitole, les traités et textes de caractère international (traité avec Carthage de 509), cf. Suét.

Vesp. 8; pour des raisons particulières, traité de Tarquin avec Gabies et de Servius Tullus avec les Latins, aux temples de Dius Fidius et de Diane; au temps de Cicéron, traité de Sp. Cassius avec les Latins en 493 au forum (Balb. 53); dans l'aerarium de Saturne, documents de l'administration intérieure; au temple de Cérès, les sénatus-consultes en 449, mais en 187 sont à l'aerarium; les douze tables sur le forum; dans la Regia, les archives et annales des pontifes. Dans quelle mesure les destructions ont-elles été étendues? On admet une dévastation générale fondée sur trois renseignements des sources: occupation et siège de plusieurs mois, destruction de fond en comble, reconstruction totale. Mais nous n'avons aucune mention précise; le récit relatif au temple d'Apollon en 353 (T.-L., VII, 20,9) marque un plus grand besoin de purification que de restauration. De plus, les récits de la guerre sont un mélange confus et contradictoire de légendes, influencées par des préoccupations étologiques. Dès lors, il faut faire intervenir les considérations archéologiques. Le forum a dû souffrir beaucoup à cause de sa proximité avec le Capitole. Or le temple de Saturne dédié en 498, n'a pas été restauré avant 42; celui de Castor, dédié en 387, pas avant 117; la Regia et son contenu ont été probablement détruits; de même les Rostres, mais les douze tables ont été facilement reconstituées de mémoire et les statues des ambassadeurs pouvaient bien se dresser en divers lieux au temps de l'invasion. Le temple d'Apollon sur le Champ-de-Mars, le seul du dieu avant Auguste (Asconius, Tog. cand., pr. 19), dédié en 431, a dû être restauré en 353, date que Tite-Live, VII, 20,9, assigne à la dédicace. Les terres cuites ornementales trouvées sur le Palatin et datant du iv<sup>e</sup> siècle peuvent se rattacher à un groupe d'édifices détruit par les Gaulois. On peut déduire de divers documents qui ont échappé à la destruction le temple de Dius Fidius (avec le traité de Gabies), le temple de Diane sur l'Aventin (traité avec les Latins), le temple de Cérès avec sa décoration conservée jusqu'en 31-27 av. J.-C. (Pl. N. H., XXXV, 154), le temple de Junon sur l'Aventin. Parmi les statues, ont échappé celles des ambassadeurs de Fidènes (Cic. Phil., IX, 4), de Minucius (Pl., XVIII, 13), d'Horatius Cocles (A. G., IV, 5,6; le livre XI des An. Max. est au moins du commencement du iv<sup>e</sup> s.). On peut donc conclure que certaines parties de Rome ont été dévastées, d'autres sont restées intactes. On doit penser que les documents internationaux ont été conservés dans les temples et au Capitole; les leges et les sénatus-consultes également, ce qui explique la quantité de ceux qu'on connaît. Les annales des pontifes ont été détruites et peuvent avoir été restituées de mémoire avec un fort degré d'exactitude pour le demi-siècle précédent. ¶ Etudes sur l'archéologie du forum de Pompéi [A. W. van Buren]. 67-76. 3 pl. Notes sur la grande statue du culte de Jupiter, la grande inscription du pavé du forum, l'arc de l'angle méridional du forum, la curie, l'école (édifice proposée pour un marché au grain ou aux herbes), changements apportés au forum par les colons romains, < La suite ne nous concerne pas. >

45 **University of Michigan studies, Humanistic series.** Vol. IX, part. II. Le manuscrit des épîtres de saint Paul [H. A. Sanders]. 251-315, 3 pl. ¶¶ Vol. XII, part. II. Un trésor d'objets d'or de la dernière période romaine [Walter Denison]. 85-175, 54 pl. et 57 fig. < Ces deux mémoires ont été analysés dans la Rev. de philologie, t. XLIV (1920), Partie originale, p. 86-87. >

**University of Pittsburgh, Bulletin.** XIV, n° 18, 30 septembre 1918. Questions politiques suggérées par les discours de Cicéron contre Catilina [B. L. Ullman] < 6 feuillets non paginés >. Parallèle entre la politique

romaine telle qu'elle se reflète dans Cicéron et la politique moderne, celle des Etats-Unis en particulier. Parmi les Anciens, Cicéron occupe le premier rang par son influence immense sur la civilisation moderne. Cependant il n'est point l'auteur le plus apprécié par la jeunesse américaine. Cela tient au fait que la plupart des professeurs de latin sont des femmes et que celles-ci ne s'intéressent pas à la politique. Un changement s'établira après que les femmes auront obtenu le droit de vote. Cicéron offre les meilleurs points de comparaison entre la politique romaine et la politique américaine. A son époque, la politique romaine était arrivée à sa phase aiguë; les Catilinaires sont particulièrement intéressantes à ce point de vue. Mais pour les comprendre, il faut d'abord se faire une idée de la politique romaine en général et étudier ses rapports constants avec les conditions modernes. Ce sont d'abord les méthodes électorales et les moyens mis en œuvre par les candidats pour s'assurer leur élection. Sens des mots *candidatus*, *ambitio*, *prensatio*, *ambitus*. Incidents survenus au Congrès américain en 1916. Moyens pratiques mis en usage à Rome : affiches, nombre limité des votants. Comparaison avec la Prusse. La grosse question était le problème agraire; il existe sous une forme analogue au Mexique et en Russie. Venaient ensuite ceux du coût de la vie : le mauvais effet produit par les lois sur les céréales avertit qu'il est nuisible de vendre le pain à un prix inférieur au prix de revient comme on l'a fait en Angleterre pendant les trois premières années de la guerre; de l'inégalité politique : elle est comparable aux difficultés qu'éprouvent les étrangers pour se faire naturaliser Américains. Le rôle de certaines Romaines, Fulvia, Clodia, rappelle les revendications féministes de nos jours; les mariages entre familles politiques rappellent ceux qui se font dans des conditions semblables en Amérique. Circonstances de l'élection de Cicéron et de son consulat; occasion des Catilinaires. Catilina eut des soutiens parce qu'il promettait un changement dans les conditions financières. La politique modérée de Cicéron au milieu de ces troubles fait penser à celle du président Wilson avant l'entrée en guerre des Américains; les intrigues de Lentulus, à celles des Allemands dans le but de fomenter des grèves. Profitons des leçons du passé. « Nous avons un grand pays, faisons-le plus grand encore. »

O. R.

## FRANCE

35

*Rédacteur général* : Ch. BEAULIEUX

**Annales de l'université de Grenoble.** Tome XXX (1918). N° 3-4. L'inaliénabilité dotale et la nouvelle 61 [Pierre Noailles]. 451-509. 1<sup>er</sup> article. La nouvelle 61 concerne bien la dot. Elle prouve que la loi Julia sert de garantie de la restitution de la dot, elle est liée à l'action « de dote ». Postérieurement l'institution romaine de la dot s'est développée. Mais la nouvelle, en étendant à la donation propter nuptias la défense d'aliéner la dot portée par la loi Julia, montre que la défense d'aliéner a uniquement pour but de garantir la femme exerçant ses actions et que le mari ne peut pas l'invoquer.

**Anthropologie (L').** < Voir pour le t. XXVIII, Rev. des rev., t. XLII, p. 67, 1. Le n° 1-2 a paru ensuite en janvier 1919 et formera le premier fascicule du volume XXIX, unique pour les deux années 1918 et 1919. L'analyse de ce volume paraîtra l'an prochain. >

**Bulletin de la Société de linguistique de Paris.** Tome XXI, fasc. 1 (N° 66).

- Procès-verbaux des séances du 17 nov. 1917 au 15 juin 1918. Pages 1-8. 15 déc. 1917. [A. Meillet]. 4. Le rôle des lèvres a été considérable dans la prononciation du grec ancien; il est devenu moindre ensuite. ¶ Les parentés de langue [A. Meillet]. 9-15. Les expressions figurées sont trompeuses.
- 5 Une langue fille n'est pas un rejeton, mais une transformation de la langue mère. De plus, beaucoup de phénomènes, communs aux langues filles ne remontent pas à l'ancêtre, mais sont des développements parallèles postérieurs à la séparation. Le latin vulgaire est une entité fallacieuse. Les langues romanes continuent le latin, mais leurs innovations communes ne
- 10 constituent pas une langue parlée on ne sait quand, on ne sait par qui. Une langue subsiste, en dépit de la masse des emprunts, quand les sujets ont le sentiment et la volonté de parler leur langue traditionnelle. Ainsi l'anglais. Les mélanges informes de deux langues différentes, comme le slavo-italien et l'italo-slave, ne sont pas stables. Hors le cas de bilinguisme,
- 15 les emprunts d'une langue appartiennent aux éléments qui ne constituent pas un système fermé, donc pas à la morphologie et à la prononciation. Plus un élément a un caractère grammatical, plus il est apte à démontrer la parenté linguistique. Quand les langues ont beaucoup divergé et que le temps a effacé les ressemblances morphologiques, la démonstration de la
- 20 parenté est impossible. ¶ De quelques noms propres parthes [A. Meillet]. 24-25. Deux documents grecs trouvés à Avroman, de 88 et 22/21 av. J. C., contiennent des noms parthes. On y trouve *Μιραδατης* et *Μαιριδατης*, alternance comparable à *Μιθραδάτης* et *Μιθριδάτης*. Les formes avec *α* coïncident avec un type arménien ancien de composés où le premier terme est en *a*.
- 25 L'i est inexplicable. ¶ Le témoignage de la langue homérique et les exigences du vers [A. Meillet]. 28-30. Certains faits de la langue homérique ne s'expliquent que par la métrique. L'hypocoristique *Θεραίτης* est justifié parce que le personnage est odieux; mais la forme solennelle du nom propre est seule régulière, sauf impossibilité métrique, comme dans *Παρο-*
- 30 *κλήης* (*Πάτροκλος*), dont certaines formes ne peuvent entrer dans le vers. On expliquera de même *ὄλλος*, *ὄρεγνός*, *δεικνός*, pour *ὄλλων*, etc.; *ῥηγνῶσι* pour *ῥηγνῶσαι* (cf. *τανῶσαι*). ¶ Remarque étymologique [A. Meillet]. 113-114. Le latin *unda* suppose en latin un présent à nasal \**uned-*, \**und-*, qui est postulé par védique *unātti*, « il mouille », 3<sup>e</sup> plur. *undānti*. L'influence de ce
- 35 présent a fait insérer une nasale dans le nom, où elle est autrement inexplicable.

- Bulletin de la société nationale des antiquaires de France. 1917.**  
Séance du 10 janvier. [Batiffol]. 86. Recherches sur l'emploi chez saint Augustin des mots *theologia* et *theologi*. ¶¶ Séance du 17 janvier.
- 40 [L. Demaison.] 86. Trésor d'argenterie, datant probablement du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., découvert à Reims au fond d'un puits gallo-romain. ¶ [A. Merlin.] 87. Carthage: chaton de bague: D(e) *ἱθησαυρο* (?) *Ausoni Ser.*; intailles: 1. *Bonus Eventus*; 2. *Vespasi*. ¶ [Héron de Villefosse]. 88. 1 fig. On classe à tort parmi les fibules à inscriptions de petits objets, de bronze
- 45 mou et flexible, en forme de boucle et munis d'une estampille. Thédenat proposait de les appeler provisoirement étiquettes. Elles portent des noms propres et constituaient des marques individuelles. On en connaît cinq exemplaires, dont le dernier, provenant d'Orange, a été mal interprété et décrit CIL. XII, 5698, 16. Il faut lire: *Sex. Ap. Pr.* ¶¶ Séance du 21 février.
- 50 101. [F. Martroye] explique les titres donnés par saint Augustin dans sa lettre 151 au commissaire impérial. ¶¶ 28 fév. [J. Toutain]. 103-107. Buste découvert en juillet 1914 à Alésia. C'est la *Tutela d'Alesia*, comme le prouve une couronne de tours. Il était adossé à une paroi de pierre sur

laquelle il se détachait en haut-relief. On trouve les mêmes particularités dans des monuments de Sens et de Vertault (Vertilium), qui devaient représenter la tutelle de ces localités. On voit donc qu'il n'y avait pas que les grandes villes à se réclamer de ces divinités. ¶ [Monceaux]. 107. Sceaux chrétiens en plomb découverts à Carthage: Gregorius patricius, Scribon(i)os, etc. ¶¶ 7 mars. [Homolle]. 108. Bas-relief trouvé dans la plaine de Phalère reposant sur un socle portant une longue inscription. ¶ [A. Merlin]. 109-115. 4 fig. Tombeau punique trouvé à Carthage, du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., contenant des objets intéressants: bague, avec chaton en forme de scarabée portant sur le plat en creux un homme debout devant un taureau à droite 10 qu'il tire d'une main par une de ses cornes; peigne en ivoire, représentant d'un côté un sphinx au repos, de l'autre un taureau s'avancant tête baissée, cornes en avant: lotus; statuette d'ivoire représentant une déesse coiffée à l'égyptienne, les mains pressant les seins pour en faire jaillir le lait, avec une jupe-gaine et une ceinture. La statuette ressemble à celle de 15 Douimès. C'est une déesse nourrice, de caractère égypto-asiatique, un produit de l'industrie phénicienne, qui a pu servir de manche de miroir. ¶¶ 28 mars. 118. La Société, émue de la destruction injustifiée des restes du château de Coucy et de tant d'autres dévastations systématiques commises sur le sol français, raye de la liste des correspondants de la Société les 20 noms des nationaux des puissances ennemies. ¶ 136-139. [H. de Villefosse]. 1 fig. Dessin d'une curieuse lampe chrétienne trouvée à Carthage envoyé par le P. Delatte. Elle représente la résurrection de Lazare, sujet fréquent dans l'art chrétien, mais inouï sur les lampes. Le Christ est barbu. Diverses particularités tiennent à l'exiguïté du champ. ¶¶ 18 avril. [Pallu de Lessert]. 25 143-146. Conflit entre Primianus et Maximianus, donatistes, en 392. Le mot sacerdote, joint à legato dans Aug., Contra Cresconium, IV, 57, est un surnom rare qu'on trouve comme tel à Tébessa et à Carthage (CIL. VIII, 1873, 1148-14279). Ces inscriptions doivent nous donner le nom du légat qui a jugé, Flavius Sacerdos, légat de Carthage, tandis que son frère, 30 Flavius Rhodinus Primus Junior était légat d'Hippone. Ils avaient pour père un proconsul qui s'appelait Flavius Rhodinus Primus. ¶ [Monceaux]. 146-147. Plombs antiques de Carthage portant à la face un oiseau aux ailes éployées, avec noms propres grecs. ¶¶ 2 mai. [Monceaux]. 156-157. Quatre plombs chrétiens de Carthage avec noms 35 grecs. ¶¶ 9 mai. [R. Cagnat]. 161-162. Les propriétaires de la maison où a été trouvé l'Apollon Pythien en Algérie avaient leur nom sur un pavement qui a été retrouvé: Thybridiorum Basilianorum. Les mosaïques et les noms indiquent le IV<sup>e</sup> siècle. ¶ [Monceaux]. 162-164. Cinq plombs chrétiens à inscription grecque. ¶¶ 16 mai. [Formigé]. 164. Au Sérapéum 40 de Sakkara, se trouvent une série de petites niches demi-circulaires dans les parois d'un couloir à la hauteur de l'épaule. Même disposition dans le couloir intérieur de l'édifice africain appelé Tombeau de la Chrétienne. Ces niches paraissent avoir été destinées à recevoir des lampes pour éclairer des passages souterrains. [Enlart]. Il en est de même en France dans 45 divers édifices, ainsi le grand escalier du XV<sup>e</sup> siècle du château de Chambord. ¶¶ 23 mai. [J. Formigé]. 165-168, 2 fig. Place de l'autel du dieu Consus dans les cirques romains. Il se trouvait à l'intérieur de la première borne, formée d'un mur en hémicycle sur lequel une voûte en calotte supportait trois petits obélisques. Sous cette voûte était une petite chambre. 50 ¶¶ [H. de Villefosse]. 168-169. Épitaphes envoyées par Delatte: Dynamius fidelis in pace; Μεσορη γ': cette seconde inscription ne porte qu'une date, 10 de mesori (mois égyptien). ¶ [J. Tardif]. 169-173. Tombes probablement

- chrétiennes trouvées dans le cimetière gallo-romain et mérovingien de Saint-Pair (Scessiacus, dans le pagus Constantinus, diocèse de Coutances) et qui atteste l'importance de cette nécropole et de la bourgade. ¶ [H. de Villefosse]. 176-179. Fouilles d'Ostie. Mosaïques trouvées sous les portiques
- 5 qui entouraient le forum de Cérés mentionnant les villes maritimes dont des associations possédaient des locaux pour le commerce : < nauic(ularii) > Narbonenses; nauiculari Curbitani d(e) s(uo). La mosaïque des Narbonais reproduit un navire et, à côté, une construction destinée probablement au chargement ou au déchargement des navires, mais dont l'exact
- 10 usage n'est pas visible. ¶¶ 6 juin. [J. Toutain]. 180. Les fondations de Notre-Dame-de-Paris reposent sur un mur gallo-romain où l'on découvrit les autels des Nautae. ¶¶ 27 juin. [Pallu de Lessert]. 190-193. Inscription de Khamissa faisant connaître un pro-consul d'Afrique, Valerius Severus, qui doit être l'ancien légat de Lycie-Pamphylie en 130; l'inscription est
- 15 postérieure à la mort d'Hadrien (138). Il est douteux que le personnage soit le consul de 124. ¶¶ 4 juillet. [V. Chapot]. 195-198. A propos de l'article de Deonna < R. d. r., XLII [1918], 90, 52 > sur une peinture représentant un jeu analogue à celui du livre V de l'Énéide, on doit expliquer de même le monument destiné dans S. Reinach, Répertoire des reliefs, III, p. 522, 3.
- 20 C'est le même symbolisme, où ici le serpent figure Apollon, dieu de la lumière. au-dessus d'un trépied. Observations sur le catalogue des bronzes de Genève par Deonna, nos 68, 97, 131 (inscription d'une base: Libero Patri Coclensi P. Seuericus Lucanus u. s. l. m.; l'épithète paraît dérivée de cochlea, appareil servant à élever l'eau). ¶¶ 11 juillet. [P. Girard]. 200. Dessin d'un monument trouvé à Givona, région de Salonique, près la frontière
- 25 serbe, portant une inscr. grecque d'époque tardive. ¶¶ 17 octobre [P. Battifol]. 203-204. Les bonnettes ou manches mobiles d'étoffe précieuse de saint Martin et le miracle des bonnettes apportées par un ange à saint Martin quand il donna sa tunique à un pauvre. ¶¶ 24 oct. [P. Battifol]. 204.
- 30 Suite du même sujet. Le texte de Sulpice Sévère. ¶ [Pallu de Lessert]. 205-211. Les vice-préfets et les vicaires d'Afrique. Explication et lecture des inscriptions CIL. VIII, 962-12440, 10609-14752, 7014, 7068. ¶ [Monceaux]. Plombs de bulle byzantins. ¶¶ 14 nov. [J. Toutain]. 214-216. Le dieu Alisanus. < Cf. Pro Alesia >. ¶ 21 nov. [P. Monceaux]. 218-219. Cinq
- 35 plombs byzantins. < Le 4<sup>e</sup> fasc. de 1917 n'avait pas encore paru le 15 oct. 1919. >

- Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1917.** Séance publique annuelle du 23 novembre. Au tombeau d'Œdipe [Paul Girard]. 433-444. 4 grav. Différence dans le caractère
- 40 d'Œdipe, quand on considère Œdipe-Roi et Œdipe à Colone. La protection du héros sur Athènes remonte vraisemblablement à une bataille de la fin de la guerre du Péloponnèse (cf. Diodore). ¶ Notice sur G. Maspero [R. Cagnat]. 445-582. 1 portr. ¶¶ 30 nov. De quelques mss. à peintures des bibliothèques de Pétrograd [Alex. de Laborde]. 484-502. ¶¶ 7 déc. Une
- 45 grande basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 507-529. 7 fig. 1. La basilique. 2. L'atrium. Prescriptions funéraires : formules, noms rares dont quelques-uns apparaissent pour la première : Afrodite, Asella, Aurea, Caliope, Campessa, Iobinus, Iscantia, Isthénus, Preiettica, Proficius, Quodiubet, etc.; emblèmes. Tabula lusoria anépi-
- 50 graphe. ¶¶ 14 déc. [Th. Reinach]. 537-538. Eros de Cyrène, qui permet de serrer de plus près le problème de l'original. Cet Eros n'a jamais eu d'ailes. ¶ [Villefosse]. 538. Fouilles du Dr Carton à Bulla Regia : monument contenant une mosaïque. ¶ [H. Boussac]. 539. Le lieu d'exil de Juvénal et

l'Ombos de la sat. 15 < cf. la Revue de philol., R. des R., p. 42, 89, 23 >. ¶¶ 21 décembre. Note sur l'alphabet libyque [J.-B. Chabot]. 558-564. Valeur du signe IIII. ¶¶ 28 déc. [H. Omont]. 565-566. Fragment d'un ms. de S. Jérôme, Comm. sur Isaïe, provenant de Cluny. ¶ Le marché aux poissons à Larsa en Basse-Babylonie [V. Scheil]. 567. 5

Année 1918. Séance du 11 janvier. Les travaux du service archéologique de l'armée française d'Orient [Gustave Mendel]. 9-17. Fouilles des tépé macédoniens (tumuli) de l'époque néolithique. Les tables, amoncellements en forme de plateau, sont le résultat de l'exhaussement du sol par le fait de l'existence de villages pendant de longues générations. ¶¶ Séance du 10 18 janvier. [P. Foucart]. 2. Correction à Aristote, Const. Ath., 62 < voy. Rev. de phil., plus loin, p. 123, 33 >. ¶¶ 25 janv. Fouilles à Bolonia [P. Paris]. 34-40. Petit village de la côte espagnole en face de Tanger. C'est probablement le site de la ville antique de Belo. Ruines du théâtre. Usine pour la salaison du poisson, probablement du thon, avec décoration 15 de colonnes, fosses à garum, ateliers et magasins; maison attenante; tombeau aux parois stucquées et peintes. ¶ Note sur des chapiteaux chrétiens de Tozeur (Tunisie) [Carton]. 40-45. Chapiteaux décorés de têtes de moulon avec une colombe portant un rameau dans le bec. Sur l'un d'eux : Gloria in excel. Autel de Tozeur : Ara Min||eruae. ¶¶ 8 février. Objets de 20 bronze et de fer de la collection Mouret provenant d'Ensérune [S. Reinach]. 95-97. Époque de la Tène I. Il faudra peut-être transférer du N.-E. au S.-E. de la Gaule le centre de diffusion d'une industrie et d'un art qui, avant et pendant l'époque romaine, se sont étendus avec les conquêtes et l'influence celtique sur une grande partie de l'Europe, de l'Espagne et des 25 pays scandinaves jusqu'aux environs de Kiev. ¶ Céramiques de la même provenance [E. Pottier]. 97-99. Coupe à figures rouges du iv<sup>e</sup> s. du style de Meidias : réunion élégante de jeunes gens et de femmes. Coupe avec un combat d'Arismaspe à cheval contre deux griffons. Fragments d'une scène de toilette. Objets conservés à Béziers et à Montpellier, notamment une 30 grande amphore attique d'un style magnifique, qui date des environs des guerres médiques et que l'on peut rattacher au groupe de Brygos. Coupe trouvée dans les fouilles d'Etrurie et signée Hliéron : scène de banquet avec danse d'une Ménade. ¶¶ 22 février. 105. [S. Reinach] propose de lire : laeua, dans Lucain, VIII, 245, au lieu de parua. ¶ Un monarque d'Edfou au 35 début de la VI<sup>e</sup> dynastie [A. Moret]. 105-115. ¶¶ 1<sup>er</sup> mars. 123. [A. Thomas] explique que Aliboron est une déformation du mot « elleboron », nom de plantes, dont un glossateur de Marcianus Capella a fait un maître philosophe. ¶¶ 8 mars. Fourvière en 1493 [Ph. Fabia]. 128-139. Cadastre consulaire de cette date, montrant l'état des lieux, intéressant pour l'his- 40 toire des antiquités romaines que le plan scéno-graphique de 1545 et d'autres témoignages permettent de situer. ¶¶ 15 mars. 139. [S. Reinach]. Le mythe d'un androgyne primitif, d'où auraient été tirés par division l'homme et la femme n'a jamais été admis par Eusèbe de Césarée. Traces de ce mythe dans Philon et saint Augustin. Histoire de la création de la 45 femme par Clément d'Alexandrie. ¶ Nouvelles recherches sur le littoral carthaginois [Carton]. 140-150. 3 fig. Fouilles précisant la topographie et faisant connaître une stèle où un personnage est représenté en prière devant les murs de Carthage. ¶¶ 22 mars. [Villefosse]. 151-156. 1 fig. Bronzes donnés par Collignon au Louvre : fragment d'une applique de miroir grec 50 représentant un jeune homme debout devant une colonne cannelée; statuette de Silène ivre. Torse d'empereur cuirassé en marbre blanc (fig.); l'ornementation est identique à celle d'une autre cuirasse impériale prove-

- nant d'Olympie. ¶ Trois bornes milliaires du Soissonnais [S. de Ricci]. 157-160. Rectification d'une lecture de *Le Bœuf*. ¶¶ 27 mars. 161. [F. Cumont] envoie des photographies des bas-reliefs en stuc d'un vaste édifice souterrain découvert près de Rome en 1917. ¶ 161. [L. Havet] étudie le sens de proprius, appliqué à une bête de sacrifice < voir plus loin Rev. de philologie, p. 123, 43 >. ¶ 162-163. [Villefosse] annonce que le comte de Laborde offre à la bibliothèque du Louvre l'album des dessins de Cassas, dessinateur de Choiseul-Gouffier et compagnon de *Le Chevalier* dans son voyage en Troade. Ces dessins, très soignés, représentent de nombreuses antiquités de Grèce et d'Orient. ¶¶ 5 avril 165. [P. Paris] envoie des nouvelles des fouilles de Bolonia en Espagne: découvertes de maisons; fouilles dans la nécropole; deux statuettes de bronze, de style hellénistique, représentant un danseur et une danseuse. ¶ Rapport sur les fouilles de Bulla Regia en 1917 [Carton], 167. L'édifice que Tissot considérait comme une forteresse punique est un établissement thermal de l'époque impériale. ¶¶ 12 avril. 167-170. [Naville] envoie une note sur le fragment de grammaire égyptienne laissé par Maspero. ¶ 170. [S. Chabert] montre que l'idée du proverbe: *Quem vult perdere Jupiter dementat prius*, est très répandue et se trouve dans Homère, la Bible, les tragiques grecs, etc. Sa forme actuelle remonte à 1645 environ et a pris naissance probablement à Cambridge sous l'influence de la révolution d'Angleterre. ¶¶ 19 avril. L'activité littéraire d'un évêque arien de la région danubienne, Palladius de Ratiaria [Zeiller]. 172-177. Il est surtout connu par saint Ambroise qui le fit déposer au concile d'Aquilée. Il avait écrit vers 379 un *Contra Ambrosium de fide*, dont on a des fragments, et des traités dont des parties palimpsestes ont été publiées par Mai sous le titre de *Sermones Arianorum* et qui sont postérieurs à 378. Sont apparentés le commentaire arien sur Luc dont un fragment provient de Bobbio et qui est probablement d'Auxence de Durostorum, et l'*Opus imperfectum in Matthaëum* du Pseudo-Chrysostome qui doit être de l'évêque goth Maximin. Tous ces ouvrages professent l'arianisme voilé d'Eusèbe de Nicomédie et du Concile de Rimini. L'église arienne eut un véritable mouvement intellectuel qu'elle utilisa dans la propagande parmi les barbares, avant l'église officielle. ¶¶ 26 avril. 184-185. [P. Paris] donne de nouveaux détails sur les fouilles de Bolonia. Curieuses images funéraires trouvées dans la nécropole qui paraissent se rattacher à la religion indigène. Les deux statuettes mentionnées plus haut forment en réalité un groupe étroitement uni; c'est un homme, peut-être un satyre, enlevant une femme éperdue. ¶ [P. Monceaux]. 185-188. Communication d'une dédicace chrétienne déchiffrée par Gsell: *Qu(a)e primiti(a)e nostr(a)e virtutis sunt, ex lectione et aspectu probantur. Nam nouum (a)edificium quod cernis, nostro labore hoc inceptum adque perfectum est. L'édifice et l'inscription doivent être du IV<sup>e</sup> siècle. Les « prémisses de la vertu » du donateur prennent la forme matérielle d'une offrande, d'un ex-voto; lectione, vise la lecture de la dédicace; aspectu, l'aspect du monument. Inscription trouvée entre Bône et Souk-Ahras, conservée au musée de Bône. ¶ 188. [M. Croiset] commence la lecture d'un mémoire sur les dialogues composés par Platon lors de son séjour à Mégare. Cette lecture est achevée dans la séance suivante. ¶¶ 10 mai 192. [S. Reinach] montre la photographie d'un buste de femme représentant sans doute une femme poète et copie exécutée à l'époque d'Auguste d'un original grec du V<sup>e</sup> siècle. ¶ 192-193. [V. Scheil] communique la fin d'un petit poème épique babylonien. ¶¶ 17 mai [S. Reinach]. 197. Traduction et commentaire d'un scénario de mime païen d'après Psellus. ¶ L'en-*



trelacs cruciforme [Capitan]. 197-209. 20 fig. Ornement qui se trouve à Suse, dans les monuments bouddhiques, en Géorgie, au Mexique, sur des mosaïques d'époque romaine et au moyen âge. ¶¶ 24 mai. 210. [Fougères] écrit d'Athènes sur l'aspect des Propylées. ¶ 211. [Homolle] indique la répartition des métopes du Trésor des Athéniens à Delphes. ¶¶ 21 juin. 5  
 222. [P. Paris] annonce l'interruption des fouilles de Bononia. Tout un quartier industriel dans la ville maritime a été exhumé; plus de cinq cents tombes de la nécropole ont été fouillées. ¶ 223-224. [Fabia] envoie la photographie d'une épitaphe chrétienne découverte à Francheville-le-Haut, près Lyon. Gravure. Elle est datée de 540. ¶ [G. Fougères]. 224. Nouvelle 10  
 note sur l'aspect des Propylées. ¶ 225. [F. Cumont] identifie une lettre écrite par Thessalus de Tralles < voy. plus loin, Rev. de phil., p. 123, 52 >. ¶¶ 28 juin. 226. [Th. Reinach] communique la copie d'une inscription grecque sur marbre faite d'après l'original par S. de Ricci. Le texte avait été copié à Athènes par Fourmont et on le croyait perdu. Il est mainte- 15  
 nant à Vicence. ¶ Note complémentaire sur l'inscription de Volubilis [Ed. Cuq]. 227-232. L'interprétation de de Sanctis (Atti de l'Académie de Turin, mars 1918) ne saurait être acceptée. Elle donne au mot incolae un sens qu'il ne saurait avoir en l'absence du qualificatif contributi. Elle est inconciliable avec les principes du droit romain sur la propriété. ¶¶ 5 juillet. 20  
 233. [Th. Reinach] communique un monument trouvé près de l'embouchure de la Moselle et portant une dédicace en celtique par un tribun militaire, Cassius, fils d'Ansancatus. ¶ 233-4. [Villefosse] communique une inscription votive trouvée par Thyl dans les ruines de Thibilis (Numidie): Veneri Aug. M. D. M. I. Q. Clodius M. f. Quintillus nomine Fuficiae 25  
 Vitae quondam maritae suae dedit. ¶¶ 12 juillet. Les sculptures des parois de la caverne d'Isturitz (Basses-Pyrénées) [E. Passermard]. 238-240. Bas-reliefs représentant des animaux et qui ne sont pas plus récents que le magdalénien. ¶ Fragments d'un très ancien manuscrit latin provenant de l'Afrique du Nord [H. Omont]. 241-250. Pl. Manuscrit en onciale d'un texte théologique. ¶ Sur un style du musée de Cologne [Ch. Clermont-Ganneau]. 250-260. Lire: Sine m(i) manum, hego (ou: et ego) scribo, « Laisse-moi ta main, et moi j'écrirai ». Discussion de diverses inscriptions gravées sur des styles antiques. ¶¶ 26 juillet. 261. [E. Pottier] communique une lettre de Merlin sur une terre cuite punique peinte, représentant une femme jouant sur un tympanon. ¶ Les premiers prisonniers germanis à Rome [C. Jullian]. 262-265. Le casque de gladiateur du Museo Borbonico, X, 31, commémore le triomphe de Germanicus sur les Germains, la restitution des enseignes de Varus, la présence dans le cortège dans l'attitude de captifs demandant grâce, de Thusnela et de Thumelicus, femme et fils d'Arminius. ¶ Les 40  
 Celtes, d'après les découvertes archéologiques récentes dans le sud de la France et en Espagne [L. Joulin]. 265-270. Au VIII<sup>e</sup> siècle, les Celtes occupent tout le sud de l'Allemagne et ont la civilisation du bronze; ils ont une langue commune, et sont déjà établis dans les îles bretonnes. Au VII<sup>e</sup>, ils sont arrivés à reproduire avec le fer la grande épée à crans de l'âge 45  
 du bronze; ils se fixent dans la Gaule orientale et civilisent les Ligures. Au VI<sup>e</sup>, ils ont perfectionné la technique du fer, connaissent le bronze martelé (civilisation du Hallstatt) et dominent sur l'Europe occidentale; ils l'ont libérée du tribut payé aux contrées du bronze. Aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., cet empire se disloque; dès la fin du V<sup>e</sup> s., la civilisation de Hallstatt a cédé 50  
 devant celle de la Tène, plus parfaite, imprégnée d'influences grecques. ¶¶ 2 août. La basilique souterraine découverte près de la Porta Maggiore à Rome [F. Cumont]. 272-275. Cette salle avait l'aspect caractéristique des

basiliques chrétiennes. La décoration en reliefs de stuc représente des scènes en rapport avec les mystères. Le voisinage d'une nécropole de la gens Statilia fait conjecturer que le propriétaire était un membre de cette famille; cf. Tac., An., XII, 59. L'édifice doit être du commencement du 5<sup>e</sup> siècle de notre ère. La secte qui s'y réunissait était probablement néopythagoricienne. Au fond de l'abside, une grande composition fait allusion au voyage des âmes vers les bienheureux. ¶¶ 9 août. Une grande vente à Rome [S. Reinach]. 277. Vente des biens personnels de l'empereur Commode en 193. Il y figurait des voitures avec compteurs de vitesse et horloges. ¶ La triple commémoration des morts [F. Cumont]. 278-294. Les Grecs célébraient le 3<sup>e</sup>, le 9<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> jour; les Syriens, le 3<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> et le 40<sup>e</sup>. L'église byzantine a combiné: 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>. Les dates syriennes sont dues à la croyance de l'influence de la lune sur la décomposition des cadavres. ¶ Note additionnelle sur les Τετραρχοι et la recension lucianique des Septante [L. Canet]. 294-297. La coutume était déjà bien établie à Antioche. Le texte biblique a été altéré isolément pour justifier la célébration du 40<sup>e</sup> jour. ¶¶ 16 août. Tarif d'octroi de la ville de Palmyre en 137 [J.-B. Chabot]. 298. Le texte bilingue peut être amélioré sur plus d'un point. ¶¶ 23 août. [J.-B. Chabot]. 299-300. Le mot costus, plante aromatique de l'Inde, qu'on a cru lire sur le tarif de Palmyre, est le résultat d'une méprise; il s'agit de la mesure grecque xestès, setier. ¶ Rapport sur les fouilles de Chella (Maroc) [H. Basset]. 300-302. Nécropole antique, dont le terrain a été bouleversé antérieurement et qui n'a pas donné ce qu'on devait en attendre. ¶¶ 30 août. 303-304 [Carton] annonce la découverte sur le littoral carthaginois de voûtes singulières. ¶ 304-305. Omont communique une lettre de dom [Wilmart] qui croit que les fragments théologiques provenant d'un ms. latin d'Afrique appartiennent à un traité polémique contre le manichéisme, peut-être l'œuvre d'un disciple d'Augustin. ¶ 305. [Pottier] communique une étude sur la céramique ibérique. ¶¶ 6 septembre. 307. [Homolle] donne des nouvelles de la mission dirigée en Macédoine par L. Rey. ¶ Gravures rupestres d'une grotte de Montesquieu Avantès (Ariège). [Comte Begouen] 308. ¶ L'épithaphe d'Afronia de Salone (Clermont-Ganneau). 308-310. Il faut lire: εὐχοίται, Ἀπρονία: le verbe est orthographié par itacisme εὐμύρι. ¶¶ 13 sept. Les hastiferi de Bellone d'après une inscription d'Afrique 35 [F. Cumont]. 312-323. Ils formaient non pas une milice municipale, mais une confrérie religieuse. C'étaient des soldats de parade, qui figuraient dans la procession des Hilaries, où la statue de la déesse était portée sur une civière à la suite de celle de Cybèle. C'est ce qu'on peut déduire de l'inscription récemment trouvée à Madaure: Genio has>thiferorum deae Virtutis. La déesse Virtus n'est autre que Bellone, c.-à-d. Mā. ¶ 20 sept. [C. Julian]. 326. Note sur l'Alsace romaine: ce qui n'est pas romain en Alsace est gaulois. ¶ 331. [Lantier et Breuil]. Mémoire présenté sur l'oppidum ibérique de Tolmo. ¶¶ 11 oct. Note sur des édifices renfermant des statues en terre cuite découverts dans la région de Ghardimaou (Tunisie) 45 [Carton]. 338-347. 2 fig. Sanctuaire punico-romain dédié à Saturne (inscription votive); autres sanctuaires rustiques fréquentés par la population indigène, qui, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, était restée fidèle au culte des divinités africaines d'origine libyenne. ¶ Fouilles de Bolonia (1918). [P. Paris]. 347-356. 4 fig. Résumé. ¶¶ 18 oct. 365. [F. Cumont] interprète un bas-relief romain du musée de Copenhague. Il représente le buste d'une 50 enfant défunte placé dans un large croissant entouré d'étoiles. Le symbole du croissant, fréquent dans les monuments funéraires, s'explique par la croyance populaire que les morts vont habiter la lune, croyance que trans-

formèrent les néo-pythagoriciens. ¶ 29 oct. [Replat] a reconstitué à Délos le mur de défense improvisé par le légat romain Triarius en 69 a. C. et identifié l'hippodrome, qui comportait un dispositif architectural. ¶ 372-373. [P. Alfarc] montre qu'on peut reconstituer les grandes lignes de l'Évangile de Simon le Magicien. ¶ 8 nov. 375-376. [Bascoul]. Gravures rupestres du Djebel Toukra, arrond. de Bougie. < La suite n'avait point paru le 7 juin 1919. >

**Gazette des Beaux-Arts**, 60<sup>e</sup> an. 4<sup>e</sup> Période, t. XIV, N<sup>o</sup> 694. Janv.-mars, L'Eros de Cyrène [Lucio Mariani]. 1-4. 1 pl. 3 grav. L'exemplaire de Cyrène beaucoup mieux conservé que d'autres, surtout pour le visage, montre que le modèle appartenait à l'école de Lysippe. Les formes graciles du garçonnet, mais qui n'ont rien de puéril, le profil très noble de la tête, l'expression pleine de vie, la maîtrise dont témoigne le modelé des cheveux sont conformes aux qualités distinctives attribuées par la tradition littéraire au grand bronzier de Sicyone. Car cette statue de marbre pentélique (haut. 1<sup>m</sup> 30), qui est presque complète, trahit, surtout dans le modelé très fin de la tête, la copie du bronze. ¶ Auguste Rodin (1840-1917) [L. Bénédite]. 5-34. 4 pl. ; grav. Mentionné ici pour l'interprétation de quelques thèmes antiques, Faunesse (p. 15), Centaure et Nymphes (pl.), Apollon (p. 24), Satyre et Nymphe (p. 30), Bellone (pl.). ¶ N<sup>o</sup> 695. Une statuette memphite du Nouvel Empire au musée du Louvre [G. Bénédite]. 115-122. 1 pl. 3 grav. Statuette en bois du prêtre Zâï, fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Cet objet, avec d'autres, comme la prêtresse Toui (même musée, XIX<sup>e</sup> dynastie), montre l'esprit de précision de l'école memphite, par opposition au laisser-aller thébain qui atteindra ses dernières limites sous la XX<sup>e</sup> 25 dynastie. < Rien ne nous concerne dans les n<sup>os</sup> 696 et 697. >

**Journal des Savants**. Nouvelle série, 16<sup>e</sup> année. Mai-juin. Nouvelles et correspondance. La Société Guillaume Budé [A. Ernout], 154-157. Dès l'année 1915, des professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur français s'inquiétaient de savoir s'il ne serait pas enfin possible, autant qu'il semblait nécessaire, d'établir une collection de textes grecs et latins qui fût bien nôtre et digne de notre grande tradition philologique. C'est pour répondre à ces aspirations que s'est fondée la société placée sous le patronage du maître humaniste Guillaume Budé. Dès maintenant elle se propose de publier : 1<sup>o</sup> des textes d'auteurs grecs et latins ; 2<sup>o</sup> des traductions de ces textes ; 3<sup>o</sup> des commentaires et annotations. C'est dans la préparation des commentaires que la Société peut le plus utilement exercer son activité. Elle aura le plus grand avantage à grouper des spécialistes. L'édition d'Homère demandera la collaboration d'un philologue classique connaissant la tradition alexandrine, d'un linguiste, d'un archéologue, d'un papyrologue, d'un paléographe, d'un métricien. Platon sans doute devra être commenté par un philosophe ; mais celui-ci pourra-t-il accomplir seul la besogne minutieuse et compliquée de l'établissement du texte ? A côté d'un helléniste, Hérodote ne réclame-t-il pas un égyptologue ? Qu'on songe à l'admirable Pausanias que le concours d'anciens 45 élèves de notre école d'Athènes peut seul nous donner ! Un géographe aidera à expliquer les campagnes de César ; un juriste éclaircira plus d'une question de droit soulevée par un discours de Cicéron, ou une controverse de Sénèque le Père ; un architecte est indispensable pour Vitruve, un agronome pour Varron ou Columelle. La société Guillaume Budé créera des centres d'études dans lesquels, sous une direction autorisée, les multiples et délicates questions que soulèvent l'établissement et l'exégèse d'un texte, seront examinées et résolues par l'accord des plus compétents. ¶ Novembre-

décembre. Variétés. Conjectures de Fermat sur deux passages de Théodoret et d'Athénée [H. Omont]. 324-323. Le vol. 412 de la collection Baluze, à la Bibl. Nat., fol. 56 et v<sup>o</sup> contient 2 corrections qui ont échappé aux éditeurs des œuvres de Fermat. La 1<sup>re</sup> se rapporte à Théodoret, Hist. Eccles., IV, 8. Περὶ τῶν καθισταμένων ἐπισκόπων ἢ συλλειτουργῶν κατασταθέντων, εἰ μὲν εἶεν ἐκ τῶν ἐν τέλει χρησαμένων ὑγίεις, ἐπισκόπους καθιστάναι, εἰ δὲ μὴ κτέ. Athénée, Deipnosophistes XII, p. 534-535. Fermat lisait : Ἀξιόλογος καὶ Ἀλκιεῖαδης... ἔγημαν ἐν Ἀβύδῳ δύο ὄντι Μεδοντιάδα καὶ συνφκείτην (au l. de Συνοκείτην) < conjecture adoptée par l'éditeur d'Athénée, Kaibel, qui ignorait la conjecture de Fermat > se basant sur XIII, 574 e).

H. LEBÈGUE.

**Mémoires de la société de linguistique de Paris.** Tome XX, fasc. 6. Les correspondances de vocabulaire entre l'indo-iranien et l'italo-celtique [J. Vendryès]. 265-285. Un certain nombre de termes communs (credo, ius, lex), de noms de fonctions ou de qualités (flamen, gutuater, rex, erus, Faunus, ciprus, catus, purus, castus), de noms d'actes religieux (censere, medicus, sepelire, auere, uoueo, preces, ridere, bibo), de noms d'objets et d'instruments (ara, cacumen, uacca, hirnea, ensis), des noms de parties du corps et de défauts physiques (caesaries, lien, menda, caluus, rabies), des expressions diverses (hodie, aprilis), qui ont ou ont eu un caractère religieux, attestent une civilisation commune. ¶ Sur cypriote δο φεναι [A. Meillet]. 293-294. Il suppose un élargissement en -en- et confirme l'hypothèse que ἔγεν repose sur une ancienne finale en -es-en-.

Tome XXI, fasc. 4. Etymologies [J. Vendryès]. 39-44. Le latin mentula, par son correspondant sanskrit, apparaît comme un nom d'instrument destiné à remuer un liquide, à baratter le lait, à allumer le feu par frottement. Il a pris un sens obscène par métaphore, mais a le suffixe latin *dea* noms d'instrument (capula, decipula, ferula, regula, etc.). Les formes latine, irlandaise et germanique du nom de la noix attestent un primitif commun, du type knud-, devenu en latin knuk-, gnuk-, nuk-, par assimilation; le mot ne se retrouve pas ailleurs. Le mot salebra appartient aussi à une famille propre aux langues occidentales qui exprime l'idée de saleté. ¶ Le nom du fils [A. Meillet]. 45-48. Il n'y avait pas de nom pour l'enfant en indo-européen. Le nom du fils était frappé d'interdit. ¶ Fasc. 2. Le syracusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite [V. Magnien]. 49-85. I. Les données historiques. II. Le dialecte syracusain et le dialecte de l'idylle XV de Théocrite. Phonétique. Morphologie. ¶ Sur une exception au traitement labial des labio-vélaires en grec [A. Meillet]. 86-90. L'élément *w* était très fragile, de là des irrégularités dues à la gémination ou à l'analogie; πέσσα atteste la tendance à éviter la double labiale. ¶ Grec κτιζω [A. Meillet]. 91. On a refait un présent thématique sur le thème κτι-, dont ἔκτι-κτιμενος atteste la forme athématique antérieure. ¶ Latin cōgnitus, non cōgnitus [A.-C. Juret]. 92. Les dérivés provençaux supposent la brève.

**Mémoires de la société nationale des antiquaires de France.** Tome LXXV, 1915-1918. Le rite de la plantation du clou étudié principalement dans l'antiquité romaine [J. Toutain]. 43-80. Tite-Live, VII, 3, VIII, 48, IX, 28, mentionne le rite de la plantation du clou pour 363, 331 et 313 av. J.-C. Le troisième fait était controversé. Les Fastes Capitolins mentionnent un dictateur clauī figendi causa pour 361, manquent pour 331, et désignent pour 313 un dictateur rei gerundae causa. De plus, ils mentionnent en 263 un dictateur clauī figendi causa. D'après Dion Cassius, LV, 10, les censeurs sortant de charge devaient planter un clou dans le temple de Mars Ultor, dédié en 2 av. J.-C.; mais Ovide, qui s'étend sur la construction et la

dédicace de ce temple (Fastes, V, 550), ne parle pas de cet usage. De plus, entre 22 av. J.-C. et 47 après J.-C., il n'y eut pas de censeurs. Il faut donc écarter Dion Cassius. Il résulte des faits acquis que le rite est un piaculum extraordinaire, destiné à écarter un fléau particulièrement redoutable. D'autre part, un clou devait être planté chaque année aux ides de septembre par le plus haut magistrat (praetor maximus) dans la partie du temple capitolin où se trouvait la chapelle de Minerve (T. L. VII, 3). Cette loi d'être ancienne a donné naissance à l'expression clauus annalis (Cic., Att., V, 15; Festus, v°). L'hypothèse de Mommsen que le clou marquait les siècles ne repose sur rien. Dans les premières années de la République, les magistrats entraient en charge aux ides de septembre. Le rite dont parle T. L. était un piaculum périodique, introduit peut-être avec la triade capitoline parmi des usages étrusques, puis tombé en désuétude. Le rite était une opération magique, n'ayant rien de commun avec les attributs de certaines divinités. D'annuel, il est devenu exceptionnel, comme un autre usage, le uer sacrum; comme peut-être l'usage des sacrifices humains. ¶ Buste de Méliné, prêtresse de Métroon du Pirée (musée du Louvre) [Et. Michon]. 91-129. 1 pl. Buste d'une conservation merveilleuse découvert en 1854, dans des fouilles entreprises par les troupes françaises d'occupation, et conservé chez M. de Vassoigne, qui avait dirigé les travaux. Acquis par le Louvre. Le Louvre avait déjà une statuette de Cybèle, en marbre, de la même provenance. Édition nouvelle de l'inscription placée sous le buste, dont la division est fautive C I A., III, 1, n° 94. La date est 162 ou 164-165. Autres bustes du Louvre avec inscription ¶ Fragment de sarcophage chrétien trouvé à Meximieux (Ain) [Et. Michon]. 131-158. 4 fig. Ce fragment a été publié par A. M. A. Sirand, dans un ouvrage rarissime. Il forme la bande du couvercle d'un sarcophage dont la cuve est au Louvre. Sirand avait eu tort de rapporter ce fragment au moyen âge. Il est aujourd'hui conservé au musée de Lyon avec d'autres antiquités décrites par Sirand, notamment un Dis Pater, un miroir de bronze étamé, et un fléau de balance avec index. ¶ L'asile et la législation impériale du iv<sup>e</sup> au vi<sup>e</sup> siècle [F. Martroye]. 159-246. Le droit d'asile des temples païens avait donné lieu à des abus, qui durent être réprimés dans le Haut-Empire (Tac., An. III, 60-63; Suét., Tib. 37). De même le droit d'asile des églises chrétiennes passa par des alternatives diverses depuis Théodose jusqu'à Justinien. ¶ L'ivoire de Peiresc [A. Héron de Villefosse]. 267-295. 1 pl. Cet ivoire était connu jusqu'ici comme ivoire Barberini. Le Louvre l'a acquis en 1899. Il avait été possédé au vii<sup>e</sup> siècle par quelque grande abbaye ou église d'Austrasie. Il résulte de la correspondance de Peiresc que le savant français l'avait acquis et qu'il l'offrit, en 1624, au cardinal Barberini, chargé d'une mission diplomatique auprès de Louis XIII. Jamais les Barberini n'ont fait allusion à la munificence princière de Peiresc et n'ont laissé soupçonner l'origine de ce merveilleux ivoire, qui avait dû être primitivement un plat de reliure. Il convient de lui rendre le nom de l'antiquaire français.

**Nouvelle revue historique de droit français et étranger.** Tome XL. Lettres inédites de Cujas et de Scaliger [P.-F. Girard]. 403-424. Lettre de Cujas à Pierre Pithou, du 19 février 1570, et de Joseph Scaliger à Fr. de Saint-Vertunien, du 23 mars 1576, relatives à leurs études et à leurs travaux. ¶¶ Tome XLII. Rodolphe Dareste et les études de droit grec en France [B. Haussoullier]. 5-42. Exposé des travaux de Dareste. ¶ L'animus lucri faciendi dans la notion romaine du vol [P. Huvelin]. 73-101. L'exigence de l'intention lucrative comme condition générale du furtum ne date que de Justinien. Les compilateurs ont inséré à maintes places des

mentions de cette exigence ; mais ils ont laissé plus d'un texte qui reflète la notion ancienne et classique du *furtum*. Le *furtum* est la « *contractatio* » de la chose d'autrui ; elle peut satisfaire un caprice, servir à se faire justice à soi-même, aider un complice, causer un préjudice, sans aucune intention de gain. ¶ Le mariage et le divorce à travers l'histoire romaine [Ch. Lefebure]. 102-133. Conférence [faite à la Sorbonne d'après les « Leçons d'introduction générale du droit matrimonial français » publiées en 1906 par l'auteur.

**Pro Alesia.** III<sup>e</sup> an., n<sup>o</sup> 13-14, août-novembre 1917. (Paru en 1919.)

10 Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gréco-romaine [J. Toutain]. 129-147. Le nom du dieu Alisanus n'est pas explicable par celui d'Alisia. Il faut le rapprocher de Silvanus et y voir le dieu des alizes ou bien une divinité de cours d'eau ; le dieu de l'Ozerain ; il est peut-être sous le nom moderne du village d'Auxan. 2<sup>o</sup> La divinité aux seins multiples. 2 fig. et 15 1 pl. C'est une personnification de la Nature féconde.

**Revue archéologique.** V<sup>e</sup> sér., VII. Janv.-avr. Byzance, l'Orient et l'Occident [L. Bréhier]. 1-35. L'iconographie orientale est la source du pathétique et du mysticisme des primitifs occidentaux du xv<sup>e</sup> siècle. ¶ Le serpent d'airain fabriqué par Moïse et les serpents guérisseurs d'Esculape [Maurice Vernes]. 36-49. Il existait aux confins de Moab et d'Edom un sanctuaire consacré au dieu serpent guérisseur des Phéniciens, Eshmoun, assimilé à Asklépios ; il y avait là des serpents vivants et des serpents de bronze. ¶ Archéologie thrace [G. Seure]. 76-94. N<sup>o</sup>s 152-157 ; inscriptions funéraires conservées au musée de Sofia. ¶ Le kermès dans l'antiquité [J. et 25 Ch. Cotte]. 92-112. Dans la caverne énéolithique de l'Adaouste (Bouches-du-Rhône), on a trouvé des débris animaux de couleur rouge ; ce sont des fibres de la cochenille du chêne-kermès, arbrisseau de la région méditerranéenne. Le nom de cet insecte dans l'antiquité. ¶ Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie [Maurice Pillet]. 113- 20 130. Fin. ¶ Les sujets antiques dans la tapisserie [L. Roblot-Delondre]. 131-150. Sujets mythologiques, par ordre alphabétique. ¶ Un griffonnement du cabinet de Peiresc [G. Lafaye]. 151-157. Croquis d'un sarcophage des environs d'Hyères, perdu maintenant. ¶ Esquisse d'une bibliographie égyptologique [Seymour de Ricci]. 158-176. Muséographie. Écriture et 35 langue. ¶ Les Isiaques de la Gaule [W. Deonna]. 177-178. ¶¶ Mai-juin. Les inscriptions de Delphes dans la troisième édition de la *Sylloge inscriptionum graecarum* [E. Bourguet]. 209-251. Nouvel exemple de larcins épigraphiques de Pomtow sous le patronage de Hiller von Gärtringen. Preuves détaillées du travail de démarquage auquel s'est livré l'Allemand. ¶ La 40 petite Samos [S. Reinach]. 252-258. 1 fig. Dans Lucain, VIII, 245-246, *sputantia paruae* | *radit saxa Sami* : lire *laeuae* au lieu de *paruae*. Pompée, dans sa fuite après Pharsale, a passé au nord de Samos. Cf. Virg., *En.*, V, 169. ¶ Sur un rasoir de l'âge du bronze et sur un rasoir abyssin du musée de Saumur [M. Valotaire]. 259-262. 2 fig. Les rasoirs préhistoriques en bronze 45 avaient bien l'usage qu'on leur assigne. ¶ Les stations antiques de la Basse-Loire [Léon Maître]. 263-274. Stations placées sur la rive droite de Varades à Saint-Nazaire. ¶ Utilisation religieuse des monuments mégalithiques par les anciens Hébreux [M. Vernes]. 275-290. ¶¶ Juil.-oct. Vases antiques du musée d'Orléans [Madeleine Massoul]. 1-51. 21 fig. Le musée historique 50 d'Orléans possède environ cinq cents vases antiques. C'est une des collections les plus importantes des départements. Aucun n'a été ni publié ni étudié. Description avec illustrations des plus intéressants. ¶ La basilique souterraine de la Porta Maggiore [F. Cumont]. 52-73. 7 fig. Hypogée qui fut

vraisemblablement construit par les Pythagoriciens et dont les peintures représentaient les allégories propres à la secte. ¶ Les Celtes d'après les découvertes archéologiques récentes dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique [Léon Joulin]. 74-109. Rôle extrêmement actif des Celtes dans la civilisation ancienne d'après les textes et les monuments 5 jusqu'à l'ère chrétienne. ¶ Notes archéologiques [W. Deonna]. 131-149. VIII. Groupe en marbre de la collection Dattari et Aphrodite Anadyomène. Aphrodite touchant ses cheveux, symbole de vie, est un emblème de la fécondité. Elle protège le couple nuptial dans le groupe Dattari. ¶ Esquisse d'une bibliographie archéologique [Seymour de Ricci]. 150-165. Histoire, 10 religion, archéologie démotique. ¶ Une palette de pierre avec étui de bronze [G. Bonsor]. 166-169. 1 fig. Trouvée dans une nécropole d'Espagne. Elle devait faire partie des objets de toilette d'une dame romaine. ¶ La mort d'Ariane [S. Reinach]. 170-180. Il existe diverses versions. Celle que rapporte Plutarque d'après Péon d'Amathonte se rattache à un scenario 15 rituel où un éphèbe attaché au temple d'Amathonte jouait le rôle d'Ariane en travesti. ¶ Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie [M. Pillet]. 181-204. ¶¶ Nov.-déc. Στρατηγός ἀνθύπατος [M. Holleaux]. 221-238. I liste de ces magistrats avec le texte des inscriptions et des auteurs. ¶ Promenades archéologiques en Espagne [P. Paris]. 239-271. 13 fig. 20 Antequerra : la Cueva de Menga, la Cueva de Viera, tumulus du Cerro Blanco, Cueva del Romeral. ¶ Le fleuve Catadas [E. Vassel]. 286-300. C'est probablement le chenal de la Bahira. ¶ Le narcisse dans Homère et dans Sophocle [S. Reinach]. 301-316. Dans un état ancien de la légende, Koré tombait dans une fissure du sol dissimulée par un narcisse gigantesque, et 25 Déméter allumait deux torches pour chercher sa fille sous terre. Les grandes déesses couronnées de narcisse dans Sophocle sont les Euménides. Le nom du narcisse n'est pas grec et le rapprochement avec *νάριξ* provient d'une étymologie populaire. ¶ Notes d'archéologie préhistorique franc-comtoise [M. Piroutet]. 317-328. ¶¶ **Revue des publications épigraphiques.** 363-403. 30

**Revue de l'histoire des religions.** T. 77. N° 1. Les écritures manichéennes [P. Alfarc]. 51-125. ¶¶ N° 2. Suite de cet article. 225-285. ¶¶ N° 3. Idem. 345-365. ¶¶ Tome 78. N° 1-2. Idem. 63-97. ¶ Essai sur le conflit du christianisme primitif et de la civilisation [A. Causse]. 98-142. La décadence de la civilisation antique est bien antérieure à la naissance de l'Église ; 35 mais les premiers chrétiens y voyaient une œuvre de l'esprit du mal. ¶ Questions d'archéologie religieuse et symbolique [W. Deonna]. XIII. Les monuments gaulois du musée de Dôle, bas-reliefs recueillis par M. Feuvrier, sont authentiques, comme le prouvent les symboles qui appartiennent à l'art gallo-romain. Ils se rapportent à une divinité céleste, dispensatrice de la fertilité. ¶¶ N° 3. La naissance d'Ève [S. Reinach]. 185-206. Le mythe de l'androgynie qui se trouve dans Platon a servi à expliquer le passage de la Genèse. Plus tard, les Pères et les exégètes ont élaboré diverses interprétations. Photius attribuait à Clément d'Alexandrie une opinion qui n'est ni l'interprétation littérale ni le mythe de Platon appliqué 45 à la Genèse. ¶ Mithra et Dusarès [Fr. Cumont]. 207-242. Importance en Orient du Natalis Solis. ¶ Les écritures manichéennes [P. Alfarc]. 243-242. ¶ Les grottes dans les cultes magico-religieux [P. Saintyves]. 561-266. Défense des rapprochements réunis dans un livre de l'auteur.

**Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.** Tome XLII. 50 N° 1. Essai sur le « Catilina » de Salluste [Ragnar Ullmann]. 5-27. Le premier ouvrage historique latin qui ait une valeur littéraire est le Catilina. Salluste a créé le genre en s'inspirant avec indépendance des modèles

grecs. Ses tendances personnelles et politiques lui ont fait altérer les faits et les caractères des personnages, bien qu'il n'ait pas eu de parti pris en commençant son œuvre. D'ailleurs les Anciens n'attachaient aucune importance à l'objectivité. Le *Catilina* est écrit dans l'esprit de la démocratie, esprit de révolte qui ne pouvait aboutir qu'à l'autocratie d'un seul homme, génie dominateur qui le prenait à son service et se rendait maître à la fois des gouvernants, incapables et divisés, et de la foule, insensée et mobile. Aussi César est le héros et l'idéal de Salluste, son livre, un acte d'accusation contre l'aristocratie. Il s'arrange pour réduire le rôle de Cicéron et l'importance du Sénat, pour concentrer l'intérêt autour de trois personnages, *Catilina*, César et *Caton*. Ce dernier, représentant le vieil idéal romain, malgré son honnêteté et l'élévation de son caractère, personnifie une politique usée qui a fait son temps. *Catilina* est anarchiste. Pour cacher les compromissions de César avec lui, Salluste insiste sur le côté moral de la conjuration plus que sur ses tendances politiques et l'antidate d'une année avant l'élection de 64, et non après l'élection de 63. Il se trouve amené à des contradictions formelles, ainsi dans le discours de *Catilina* à ses compagnons (20), où il leur parle comme s'ils étaient de la plèbe et où ils les appelle nobiles. Ces défauts n'avaient que peu de portée, se trouvant couverts par l'originalité et la perfection de l'art et du style. La composition est réglée comme une œuvre dramatique. Les phrases successives glissent facilement et sans transitions brusques de l'une à l'autre. Les personnages paraissent au moins deux fois. Le plan est celui d'un drame, où on peut distinguer (après l'introduction philosophique, sorte de prologue) : le prologos, servant d'exposition (5-16), rappelant les expositions compliquées d'Euripide; la parodos, quand le chœur des conjurés entre en scène devant *Catilina* (17-19); le premier épisode, phrase initiale de la conjuration, d'action très variée (20-30); le premier stasimon, description de la terreur à Rome (31, 1-4); le second épisode, incidents se rattachant à la fuite de *Catilina* au camp de *Manlius* (31, 5-36, 3); le second stasimon, méditation développée sur la corruption de l'Empire romain (36, 4-39, 5); le troisième épisode, développement de la conjuration jusqu'à la prise des conjurés et la séance du Sénat du 5 décembre avec les discours de César et de *Caton* (39, 6-53, 4); le troisième stasimon, portrait des deux orateurs (52, 2-54); l'exodos (55-61). Tout l'intérêt est concentré autour des trois principaux personnages, *Catilina* (surtout 14-40), les auxiliaires de *Catilina* (41-50), César et *Caton* (51-54), enfin *Catilina*. Pour Salluste, l'histoire est la création des grands hommes (53, 4); aussi donne-t-il la première place aux considérations psychologiques, soit sur les individus, soit sur les foules (surtout 36, 4-39, 5), où il imite *Thucydide*. Mais les caractères sont montrés en action, les motifs des actions particulières rarement indiqués et le plus souvent d'une manière artificielle, pour servir les vues politiques de l'auteur (p. 16-17). Les portraits et les lettres ont pour but d'expliquer les événements. C'est là qu'il faut chercher sa morale, qui est pessimiste, mais qui propose comme but la gloire, exercice et prix de la « *virtus* », gloire acquise par l'action ou par les œuvres littéraires; la volonté peut triompher au-dessus de la corruption générale. L'occasion de l'ouvrage paraît avoir été la publication posthume du pamphlet de Cicéron contre César, peut-être intitulé : *De consiliis suis* (*Ascon.*, *Toga cand.*, p. 74 K. et S.; *Plut.*, *Crassus*, 13). Ce pamphlet a indigné Salluste. De plus, Cicéron était un rival, qui, précisément comme Salluste, mais mieux que lui, avait acquis l'immortalité par ses écrits, ayant échoué dans la politique. C'est pourquoi il cherche à diminuer le rôle de Cicéron, ne trace pas son portrait, attribue à ses actes



des causes blâmables, et cherche dans son style l'opposé du style de Cicéron. Il a voulu créer un style particulier au genre historique, plus serré, archaïque, et sententieux, réunissant des traits de la vieille tradition romaine et des qualités qu'il a étudiées dans Thucydide. Le style de Saluste triompha dans les écoles de l'époque impériale, exerça son influence sur Sénèque et fut l'intermédiaire de la tradition entre Thucydide et Tacite. Mais ce qui frappe dans le *Catilina*, c'est en somme la diversité et la multiplicité des éléments et des tendances que l'auteur a cherché à fondre dans une unité tout de même remarquable, malgré les disparates. ¶ Note sur l'inscription d'Abercius [L. Saint-Paul]. 28-31. V. 11, lire : πάντη δ' ἔσθρον συνομίλους, πᾶλλον ἢ γων ἐπ' ὄγων. Abercius voyageait en portant avec lui les Epîtres de saint Paul. Le pays qu'il visitait était plein de Judéo-chrétiens, qui, à cette date (II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles), avaient un renouveau d'activité grâce au livre d'Elkasai. Ils rejetaient saint Paul. Pour garantir son orthodoxie dans les communautés, Abercius devait montrer les Epîtres. Abercius oppose 15 aux Judéo-chrétiens, qui ne célébraient l'eucharistie qu'une fois par an, la pratique de la grande Eglise, qui donne le pain continuellement διὰ παντός. Le vin excellent du sacrifice (16) s'oppose à la pratique des Elkesaites, qui ont horreur du vin et le remplacent par l'eau dans l'eucharistie. La splendeur de Rome, centre du christianisme, s'oppose à Jérusalem, centre 20 du Judéo-christianisme. ¶ Corrections aux tragiques grecs [J. E. Hardy]. 32-41. <En anglais>. 10 corrections à Eschyle ; Soph. El., 451 ; six corrections sur OEd. Col. ; Trach., 186, 678 ; Eurip., Iph. Aul. 1193. ¶ Homère et Bacchylide dans le papyrus d'Oxyrynchos [P. Collart]. 42-51. Les fragments d'Homère et de Bacchylide du t. XI. Ces derniers permettent de 25 se faire une idée des scolies, dont il est si peu resté. Ce sont des chansons de table, mais il faut distinguer les scolies impersonnels, froids et guindés et les scolies dédiés à un personnage, admis dans les cérémonies privées où l'ode n'eût pas été à sa place, qui sont de chaudes invitations aux plaisirs de l'amour et de la table. ¶ Un fragment de critique d'art dans Suidas 30 [F. Préchac]. 52-54. Suidas, v<sup>o</sup> Σεβαστιανός. La fin est une addition marginale, sur le Colosse de Rhodes et le Colosse de Néron. ¶ Aristote, Πολιτεία Ἀθηναίων, 62,2 [P. Foucart]. 55-59. Lire : ... προστίθεται, < τῶ δ' ἐπιστάτῃ > δεῖνα προστίθενται. Rôle et salaire de l'épistate des prytanes. ¶ Un héros éphésien, ΗΡΩΙ ΗΡΟΥΘΩΙ [P. Foucart]. 60-62. Inscription 35 appartenant à l'auteur, dédicace au Héros Héropythos, cf. Arrien, I, 17, 11. ¶ Ecrits hermétiques. I. Sur les douze lieux de la sphère [F. Cumont]. 63-79. 1 fig. Reconstitution d'après diverses sources de ce traité hermétique dont nous avons un résumé, tiré vers 500 par Rhétorius, d'une Introduction composée vers 200 par l'astrologue Antiochus 40 d'Athènes. Le fonds primitif remonte à la période des Ptolémées, par un mélange de croyances religieuses et de spéculations astronomiques. ¶ N<sup>o</sup> 2. Proprius, terme rituel [L. Havet]. 81-84. Ce mot dans Plaute Capt., 862, est un terme technique comme le prouve l'inscription des jeux séculaires, l. 137 (Eph. ep. VIII, 232) ; un autre passage de cette inscription, 45 l. 103, prouve que ce n'est pas une qualité de la victime, mais une circonstance de l'immolation. Dans les idées antiques, que révèle Phèdre, 5, 4, la victime devait être récemment nourrie, et sans doute de purioribus cibus (Pétrone dans Servius, En., III, 57 ; Lact. Plac. sur Stace, Theb. X, 793 ; cf. Var., Mén. dans Non., 131). C'est ce que confirment les rapprochements du 50 folk-lore (cultes mexicains et juifs). Dans Phèdre, il faut lire : libenter purum (istum Perotli, tuum ms.) prorsus adpeterem cibum. ¶ Ecrits hermétiques, II. Le médecin Thessalus et les plantes astrales d'Hermès Trismé-

- giste [F. Cumont]. 85-108. Un texte sur les plantes astrales, publié par Graux (Revue de phil., II, 65), puis plus complètement par Boudreaux (Cat. cod. astr., VIII, 3, 132), et précédé d'une lettre traduite en latin dans un ms. de Montpellier, 277 (xiv<sup>e</sup> s.), est d'un médecin Thessalus, un des maîtres de l'école méthodique, originaire de Tralles, qui eut une grande vogue et un aussi grand aplomb à Rome au temps de Néron. L'influence des théories astrologiques sur la médecine est un épisode particulier d'un phénomène général, l'action de l'Égypte à Rome dès le règne d'Auguste. ¶ La date d'avènement de Ptolémée IV Philopator [Maurice Badolle]. 108-124.
- 10 Le témoignage des papyrus concorde avec celui de Polybe : l'avènement a bien eu lieu en septembre 221. ¶ Isocrate et Thucydide [Georges Mathieu]. 122-129. Isocrate a beaucoup étudié Thucydide, soit pour s'en inspirer, soit pour le contredire. Isocrate voulant agir sur l'esprit public est obligé de céder aux goûts du jour et d'attacher une grande importance 15 à la beauté de la forme, tandis que Thucydide est comme un savant qui s'adresse au public idéal des penseurs de tous les temps. ¶¶ N° 3. Cas en -e- et cas en -i- de la troisième déclinaison dans Lucrèce [Alfred Ernout]. 133-168. Listes classées des formes de Lucrèce comparées avec les formes des grandes inscriptions de la République et du monument 20 d'Ancyre. Mommsen, dans sa restitution de ce dernier texte, a souvent introduit des barbarismes. L'action de l'analogie s'est exercée des thèmes consonantiques sur les thèmes vocaliques; les réactions en sens inverse sont extrêmement rares et de caractère accidentel. Dans les thèmes consonan- tiques, on ne doit pas admettre l'acc. en -im, le nom. et l'acc. plur. en -is; 25 l'abl. sg. en -i doit être expressément attesté par la métrique. Dans les thèmes vocaliques, l'acc. en -im ne doit être admis que sur un témoignage formel. L'abl. en -i des thèmes vocaliques est constant dans les adjectifs; pour les participes et les mots de nominatif en -is il faut qu'il soit attesté sérieusement ou réclamé par la métrique. Au plur., écrire toujours -es au 30 nominatif; -is à l'accus. des adjectifs. Pour les substantifs, l'accus. en -is doit être attesté par de bons mss. ou réclamé par le contexte pour éviter une obscurité. P. 141, formes dialectales dans le SC. des Bacchanales et la lex Julia municipalis. P. 155, n. 2, plura, pluria, compluria. P. 159, n. 2, sus. ¶. Note de critique verbale sur Scribonius Largus [Paul Jourdan]. 35 169-188. Bibliographie; vie et œuvre de Scribonius Largus; éditeurs et éditions des Compositions. La source du texte est une édition de 1529 par Jean Du Rueil, médecin de François I<sup>er</sup> et chanoine de N.-D., doyen de la faculté de médecine (1474-1537). Détails sur la vie de ce savant et sur son édition, sur les éditions de Rhodius et de Helmreich. ¶¶ N° 4. Notes de 40 critique verbale sur Scribonius Largus [P. Jourdan]. 189-251. Corrections et discussions dans l'ordre du texte, en se fondant, quand il y a lieu, sur Marcellus Empiricus. P. 191, sens de uel. P. 215, donec, non donicum. P. 223, extra. P. 232, inrequiebilis, inextinguibilis. P. 236, infinitif dans les recettes. P. 240, in nocte et in noctem. P. 250, gelari, se congelare. — Cette 45 revue contient, en outre, comme annexes, la **Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique**. Fascicules parus en 1918 (4<sup>e</sup> année), et la **Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'antiquité classique**, parus en 1914 (5<sup>e</sup> année).

**Revue des deux mondes**. 88<sup>e</sup> année. Tome LXVI. 1<sup>er</sup> août 1918. Les 50 batailles de l'Aisne, I. Dans l'histoire [L. Madelin]. III. La bataille de César. 618-623. 2 cartes.

**Revue des études anciennes**. T. XX. N° 1. Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 1-8. IX. Méonien *καυδαῖλα* (vocatif), « étrangleur de chiens ».

L'hypothèse de l'origine italique concorde avec l'histoire et la phonétique du mot. Il remonte à l'époque où les parlers italiques étaient encore nouveaux venus dans la péninsule. ¶ Etudes d'histoire hellénistique [M. Holleaux]. 9-19. VIII. Un nouveau document relatif aux premiers Attalides : inscription de Delphes, généalogie des Attalides. IX. Sur la lettre d'Attale aux Ἀλααδεῖς. ¶ Inscriptions de Delphes [E. Bourguet]. 20-24. ¶ La date des Captivi de Plaute [II. de la Ville de Mirmont]. 25-32. En 563/491 ou peu après. L'allusion à la basilique s'explique. La basilique Porcia est de 570/184. On a dit que c'était la première, parce qu'elle a remplacé fort avantageusement les bâtiments de même ordre. ¶ Stèle funéraire archaïque de Ténos [P. Graindor]. 33-37. 1 fig. Jambes et pieds chaussés. Tous les détails et les courroies de la chaussure sont indiqués en relief. L'œuvre est des environs de 475. ¶ Kouï dans une inscription gauloise de Cavaillon et l'oghamique Koi [J. Loth]. 38-42. Les deux mots sont identiques; u ajouté indique un o fermé. C'est le locatif du thème pronominal 15 ke, ko, devenu l'enclitique -ce, -c en latin. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 43-46. LXXVII. De l'unité italo-celtique, sur la race et le nom des Ligures. Réponse à Piganiol, pour qui les Ligures ne sont pas Indo-européens et représentent la civilisation néolithique et le premier âge du bronze. Le texte de Strabon opposant Ligures et Gaulois ne vise qu'une distinction 20 politique. ¶ L'enceinte grecque de Marseille [M. Clerc]. 47-52. A propos d'un ouvrage de V. de Gaudemar, 1 pl., 2 fig. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 53-54. La question ligure, etc. ¶ N° 2. Pour l'histoire du scepticisme antique [E. Bréhier]. 69-76. Les tropes d'Enésidème contre la logique inductive. Le scepticisme d'un Sex. Empiricus s'attaque au dogmatisme déjà vieilli des Stoïciens et des Epicuriens. Enésidème attaque la 25 séméiologie des Epicuriens et revendique la saine méthode inductive. ¶ Patron de miroir étrusque au musée de Genève [W. Deonna]. 77-112. 12 fig. Cet objet est ou un miroir incrusté ou un patron pour reporter le décor par impression humide sur un miroir ensuite gravé. L'examen 30 conclut en faveur de la seconde conclusion. Nous avons là une preuve de l'existence au v<sup>e</sup> s. av. J.-C. de procédés techniques crus beaucoup plus modernes. Il n'y a pas de raison de douter de l'authenticité. Le sujet est Persée et Athéna regardant la tête de la Gorgone que reflète l'eau d'une fontaine. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. LXXVIII. 113-115. Emblèmes 35 conjugués, roues et maillets. Figurent au-dessous de l'inscription d'un autel trouvé à Psalmodi, près de la Camargue : IOVI ET SILVANO C OCTAVIVS | PEDO. Les emblèmes de Silvain sont le maillet, le pot et une serpette. Ce dernier attribut est nouveau. ¶ Oppidum Balaunorum [F. Cumont]. 116. Fouilles nouvelles à Uebergen, près de Nimègue. ¶ Le 40 mithréum de Kœnigshofen à Strasbourg [F. Cumont]. 117-118. Particularités de ce temple trouvé en 1912. ¶ Une porta romana à Marseille [Eugène Duprat]. 119-120. Elle est mentionnée entre 993 et 1032 dans un acte de Saint-Victor. ¶ De Charlemagne et du fromage de Brie [Georges Gassies]. 121-124. A propos d'une anecdote du moine de Saint-Gall. ¶ Chronique 45 gallo-romaine [C. Jullian]. 125-127. ¶ A propos de linguistique [A. Meillet et A. Cuny]. 131-134. Discussion sur formica et les aspirées indo-européennes. ¶ N° 3. Jupiter dementat [S. Chabert]. 141-163. Origines antiques de cette formule qui a été cristallisée pour la première fois par J. Lightfoot, en 1647, dans Harmony, Chronicle et Order of the Old Testament. 50 ¶ Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 164-168. X. Latin resina, gr. ῥητινη, lat. rasis. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 169-176. LXXIX. Dans l'Alsace gallo-romaine. Réflexions suggérées par le t. VII du Recueil Espérandieu.

- ¶ A propos de quelques divinités rhénanes [C. Jullian]. 176-180. ¶ Les oppida et théâtres antiques de la cité des Lémoviques [J. Plantadis]. 181-184. Répertoire avec bibliographie. ¶ L'oppidum de Nages (Gard) [F. Mazauric]. 185-190. 1 fig. ¶ Les fouilles de Nimègue [J. Breuer]. 190-192. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 193-198. ¶¶ N° 4. Theophras-  
 5 tea [O. Navarre]. 213-222. Conjectures sur le texte des Caractères en vue d'une édition. ¶ Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 223-230. XI. Gr. βόρατον (βοράτη), sorte de cèdre; βόραστος; (βόραστος), apathe enveloppant la  
 10 rentes dates à l'araméen et à l'assyro-babylonien. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 231-236, 1 fig. LXXX. En suivant l'enceinte d'une cité gallo-romaine. A propos de la carte du diocèse de Saintes par Dangibeaud pour le xviii<sup>e</sup> siècle. Germanicomagus (en Saintonge). A propos des stations fron-  
 15 gallica et Porte de la Joliette. ¶ A propos du cimetière celtique de Cavail- lon [C. Jullian]. 242-243. 2 fig. ¶ L'autel de Psalmodi [C. Jullian]. 244, 1 fig. Supplément à l'article de la p. 113. ¶ Stèle de Capvern [J. A. Bru-  
 20 appartenait la villa de Chiragan [C. Jullian]. 247-248. D'après l'abbé Degert, dépendait de Toulouse, non du Comminges. ¶ Tonneaux de l'époque romaine trouvés en Hollande [J. Breuer]. 249-252. A Vechten et Arentsburg, dans des puits. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 253-  
 258.
- 25 **Revue des études grecques.** T. 30. N° 139. Juillet-septembre 1917. Hypo-  
 -thèses sur le contrat primitif en Grèce [Louis Gernet]. 249-293 et 363-383. Traduction et commentaire des vers 344-359 de θ de l'Odyssee. 1. L'ἔγγυη homérique. Au vers 351 du passage cité ἔγγυη ne désigne pas une  
 30 tion *ex delicto* et dont l'élément capital est la promesse faite au nom de la famille du délinquant. Quant au vrai cautionnement, il apparaît plus tard, quand le groupe familial s'est désagrégé. — 2. Ἐγγυη contrat de fiançailles. A côté de l'ἔγγυη, obligation *ex delicto* il y a aussi une ἔγγυη dans le mariage. C'est le contrat de fiançailles, acte préliminaire à l'union conjugale. L'ἔγγυη  
 35 est bien l'affaire d'un groupe familial conçu comme unité collective. Il en reste une trace à l'époque classique où l'on voit que l'ἔγγυον ne tient pas son pouvoir d'une fonction protectrice de tutelle, mais d'une espèce de délégation. En résumé, dans l'ἔγγυη à fin d'épousailles, les deux parties sont non point  
 40 matrimoniale et cette ἔγγυη qui est devenue caution le rapport sémantique est celui-ci : dans les deux cas, il y a un arrangement interfamilial en vue de cette union ou de cet accord que paraît signifier essentiellement le con-  
 45 d'ἔγγυη est claire; le mot s'apparente à γυῖον, γυάλον et signifie paumée. La notion de l'hospitalité que nous rencontrons sur notre chemin est associée au geste de la main qui accueille et qui reçoit; le terme δέχομαι a toutes les chances d'appartenir à la même famille que δεῖξαι. Un hôte est un quasi  
 50 parent; on se l'unit par un acte qui symbolise une espèce d'agrégation au groupe familial. Pareillement l'accord qui clôt une vendetta se traduit par le serrement de mains. En résumé la force obligatoire du contrat se présente sous deux aspects, l'un objectif et social, l'autre subjectif et indivi-  
 duel : d'une part, le contrat vaut parce que la garantie en est assurée par

une puissance supérieure aux contractants; d'autre part, il implique comme condition nécessaire la foi du créancier dans la promesse du débiteur. ¶ Sur les métropoles égyptiennes à la fin du 11<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. d'après les papyrus Rylands [Pierre Jouguet], 294-328. Il paraît prouvé que la population, au point de vue politique, était divisée en 4 classes: les citoyens romains, peu nombreux d'ailleurs; les citoyens des villes grecques; la population hellénique du pays égyptien (χώρα) et la population indigène. Les citoyens des villes grecques ont leur quatre πόλεις [cf. Rev. Et. Gr. 25, 223-226]: Alexandria, Naucratis, Ptolémaïs, et, depuis 130, Antinoopolis. Le δῆμος des Ἕλληνας de la χώρα (ou Μητροπολίται) a pour élite οἱ ἐκ (ou ἀπὸ) τοῦ γυμνασίου. Au-dessous de cette aristocratie il y a d'autres privilégiés: les κάτοικοι, les εἰκοσιδραχμοί, les δωδεκάδραχμοί, les ὀκτάδραχμοί. Le privilège le plus apparent de ce δῆμος, au point de vue politique, est d'être administré par des « magistrats » ἄρχοντες. Pas de conseil à côté des archontes; ils forment néanmoins ce que nos textes appellent le κοινόν des archontes qui dans certaines affaires où sa responsabilité collective est engagée est représenté par l'exégète et le gymnasiarque. L'administration financière de la ville semble avoir été placée sous la surveillance du κοινόν; il agit encore collectivement dans la procédure de désignation aux curatelles municipales. Il semble que l'autorité des archontes s'étendit au delà des limites de la ville. En résumé, on peut malgré tant de lacunes se former une idée assez nette de ces communes grecques qui ne sont pas des πόλεις et dont les membres ne sont pas des citoyens. Elles peuvent voter des décrets honorifiques et sont administrées par des archontes prises dans leur sein, et qui les représentent en face du pouvoir central. Le papyrus Rylands 77, dont l'auteur donne une traduction, accompagnée d'un commentaire critique et exégétique nous renseigne sur la désignation et la nomination aux ἀρχαί des métropoles. La réforme de Septime Sévère, qui donna aux métropoles les assemblées régulières, dut être considérée comme un bienfait, de même que le célèbre édit de Caracalla. ¶ Bulletin archéologique [W. Deonna], 329-361. 1. Fouilles, topographie, musées. — 2. Architecture. — 3. Sculpture. — 4. Peinture. — 5. Bronze et fer. — 6. Orfèvrerie. — 7. Terres cuites, verres, gemmes. — 8. Mythologie, religion, rites. — 9. Divers. ¶ N° 140: Novembre-décembre. Le décret de 401/0 en l'honneur des métèques [Paul Cloché], 384-408. Texte de l'inscr. découverte sur l'Acropole < cf. Mitt. d. d. arch. Inst. 23 (1898) > tel que l'édite Nachmanson, Historische attische Inschriften, avec les principales différences qui le séparent de celui de Michel, Recueil d'inscriptions grecques, accompagné d'observations critiques et historiques. On peut se représenter ainsi la suite des idées contenues dans l'inscr.: pour récompenser les métèques de l'armée de Phylè et leurs auxiliaires immédiats, on leur octroie la πολιτεία. Ce décret récompensait chez une partie des métèques une série de services suivis et prolongés. On peut s'étonner de ne pas trouver dans cette liste l'absence presque exclusive de commerçants, d'armateurs, de matelots, d'industriels et d'artisans, mais au contraire de voir que l'ensemble des métèques inscrits sur les deux colonnes appartient à la petite industrie, urbaine ou rurale, à l'agriculture ou à des professions très voisines. C'est que deux des mesures brutales prises par les Trente (interdictions de séjour et mainmise sur les domaines ruraux) ont frappé davantage la population agricole, fait d'autant plus remarquable que les éléments ruraux de la population athénienne ne passent pour avoir été les plus favorables à un mouvement démocratique. Il ne semble pas qu'une fraction appréciable de métèques marins ou commerçants ait pris part aux opérations de Phylè;

l'ensemble des métèques de cette catégorie qui purent appuyer l'armée démocratique n'a dû affluer au camp de Thrasybule qu'après l'affaire de Munychie. La fin de la guerre d'Eleusis et le retour de la presque totalité des Trois-Mille émigrés ont fait reprendre par Thrasybule une tentative

5 qu'Archinos en 403 avait réussi à combattre. En résumé, la portée matérielle et effective du décret de 401/0 n'était pas très considérable et était loin de combler les vides creusés par les Trente dans les rangs du Dèmos : 300 métèques entraient dans la cité, en même temps que reparaissaient dans Athènes, à quelques fugitifs près, les principaux complices de Critias

10 < v. R. d. R. 41, 62, 44 >. ¶ Bulletin épigraphique [P. Roussel et G. Nicole]. 409-425. Attique, Péloponnèse, Grèce du Nord, Thrace, Cyclades, Crète, Iles d'Asie et Pérée rhodienne, Asie Mineure, Lycie, Pamphlie, Cilicie, Syrie-Phénicie, Egypte et Cyrénaïque, Italie, Afrique du Nord. ¶ Tables décennales de la Revue (1908-1917) []. 431-453.

15 ¶ Tome 31. N° 141. Janvier-mars 1918. Le geste de l'aède et le texte homérique [V. Bérard]. 1-38. Il a toujours été admis que les poèmes homériques avaient été composés pour la récitation et que durant des siècles ils avaient été « joués » devant des auditoires. Tout au long des poèmes homériques et dans les passages originaux il est des mots qui non seulement appellent le geste, mais le nécessitent. P. ex. *Odyssée* II, 191 τῶνδε, avec un geste d'Eurymaque, désigne les deux aigles < cf. R. d. R. 42, 97, 17 > . Il n'est nullement besoin de supprimer le vers. Au vers 97 du chant IV, la notation du geste entraîne la correction d'un mot, τῶν δ' (au lieu de ὧν). Les vers 277-279 du chant I et 196-197 du chant II ont été discutés depuis

25 l'antiquité. Dans ces deux passages οἱ δὲ qu'il faudrait écrire οἶδε désigne, avec un geste, les prétendants (γάμων signifie le festin de nocce et les ἑδνα le prix d'achat dont le fiancé paie sa femme). De même, I, 76 οἶδε (au l. de οἱ δὲ). Il n'est pas douteux qu'au chant II les deux vers 196-197 sont une claire réponse aux vers 52-67 ; il faut donc les conserver l'un et l'autre dans

30 le texte. Au chant I on pourrait trouver qu'ils sont moins en place. Le parallélisme de II, 194-197 et de I, 275-279 fut-il voulu et établi par le compositeur du chant I ? n'est-il au contraire que l'effet d'une réminiscence des aèdes postérieurs ? Nul ne saurait nous le dire. ¶ Le nœud gordien [W. Deonna]. 39-82 et 141-184 (19 gravures). L'examen de la légende phrygienne apprend que le nœud gordien est un nœud cosmique, de nature végétale, attribué à un dieu céleste, comme le char et les oiseaux ; qu'il est sans commencement ni fin. Les monuments figurés répètent de siècle en siècle, depuis la Mésopotamie jusque dans la Scandinavie, un ornement noué qui répond à toutes ces conditions : a) Il est conçu de façon à paraître n'avoir

40 ni commencement ni fin. b) Il répond à la notion d'infini, comme d'autres motifs étroitement apparentés (serpent ouroboros). c) Il a un sens mystique et talismanique qu'il conserve encore dans les premiers siècles du christianisme. d) Il est toujours associé, depuis la Chaldée jusque dans l'art chrétien, aux anciens thèmes célestes, dieux anthropomorphes, serpent, cheval, oiseau, arbre du monde, signes aniconiques tels que la croix, rosace, double hache, marteau, etc. On peut donc l'identifier avec le nœud gordien. Cela posé, le rôle de ce nœud dans la légende d'Alexandre est aisé à comprendre. Devenu le maître du monde, Alexandre a été divinisé en un dieu céleste lumineux. Il a agi en dieu du ciel qui tisse, lie ou délie

45 et coupe à son gré le nœud du monde. On retrouve l'association de l'épée et du nœud dans l'iconographie de Salmonée, la légende d'Ocnos, d'Ixion, de Tantale, de Sisyphe qui est la même divinité que Tantale. Ce sont de vieilles divinités célestes devenues des réprouvés. Divers motifs de l'art

barbare, que l'on prend pour des lettres, sont en réalité de vieux symboles dont la valeur talismanique semble indiscutable : A, E, C, L, etc. L'ornement  $\infty$  en forme de huit couché qui souvent les accompagne est le très ancien nœud gordien, réduit à deux boucles ; il est devenu le signe de l'infini, c'est-à-dire qu'il a conservé la même valeur qu'autrefois < cf. supra, Capitain, Acad. Inscr. >. ¶ ΣΕΙΡΗΔΟΝΕΣ [H. de la Ville de Mirmont]. 83-87. Au vers 30 du Griphus Ternarii numeri d'Ausone, une leçon douteuse de 2 < ? > mss. Siredones sur l'autorité de Scaliger a passé dans les éditions d'Ausone (La correction Κηληρόνες que les derniers éditeurs d'Ausone attribuent à Fr. Ritschl et à M. Schmidt avait été faite au xvi<sup>e</sup> siècle par un avocat bordelais Martin Despois). Elle n'a pas plus droit à figurer dans un dictionnaire latin que le mot Σειρηρόνες dans un dictionnaire grec. ¶ La monnaie de bronze à Delphes [G. Glotz]. 88-90. Il résulte des comptes de Delphes publiés par Bourguet, Bull. corr. hell., t. 26, p. 53-54, que le chalque delphien est le 1/12 de l'obole comme il arrivait pour le chalque attique. ¶ Pierres qui roulent. 2<sup>e</sup> série < v. R. d. R. 25, 196, 39 > [Th. Reinach]. 91-100. Seymour de Ricci a trouvé un fragment de marbre grec de la Biblioteca Bertoliana de Vicence. C'est un des exemplaires du décret de Dryantinos (C. I. A., 3, 5) dont l'un est en partie au Musée britannique, et en partie au Musée d'Athènes. Il confirme les leçons de la pierre de Londres et dans certains cas les restitutions des éditeurs. L'auteur en donne le texte avec fac-similé à grande échelle avec les restitutions. Ce fragment (de Vicence) avait été vu vers 1730 à Athènes par Fourmont qui en avait pris une médiocre copie. — Post-scriptum. S. de Ricci a retrouvé parmi les livres de cette Bibliothèque une brochure de la catégorie dite Per nozze, dont les auteurs ont donné des extraits du journal manuscrit du comte Tornieri qui nous apprend comment ce fragment est passé depuis 1814 de collections particulières à la bibliothèque de Vicence. S. de Ricci a noté dans cette brochure la copie fautive des premières lignes d'une inscr. de la Villa Albani (I. G., 14, 1078). La pierre de Vicence conservée à la Biblioteca Bertoliana est un faux. Dans cette même bibliothèque S. de Ricci a retrouvé : 1<sup>o</sup> un bas-relief funéraire venant de Padoue (Boeckh C. I. G. 2, 2347 ; 2<sup>o</sup> un autre bas-relief de Padoue (C. I. G., 2, 2347 a) et un autre de même provenance (Ibidem, 4, 6871). ¶¶ 142. Avril-juin. Note sur les parents de Démosthène [L. Gernet]. 185-196. Confirme ce que Dareste présumait des droits du mari dans le cas où son beau-père mourait sans postérité masculine. De plus le petit-fils peut être, au plein sens, du γένος de son grand-père maternel. C'est ainsi que Démosthène, si la dette de Cylon avait continué de courir, en eût été responsable sur ses biens et dans sa personne. L'atimie des débiteurs publics se transmettait au petit-fils en l'absence d'autre descendant direct. Il y a vivante encore au 4<sup>e</sup> s. la notion d'une solidarité étroite entre le grand-père et son petit-fils. Par cette continuité de l'un à l'autre nous nous expliquons mieux les invectives d'Eschine contre Démosthène petit-fils de Gylon. ¶ Petites contributions à l'histoire des sciences < v. R. d. R. 40, 48, 49 > [Michel Stéphanidès]. 197-205. Un essai du cinabre chez les anciens. Le κιννάβαρι des anciens existait dans le commerce en trois qualités : 1<sup>o</sup> le cinabre naturel pur ; 2<sup>o</sup> le produit du broyage et du lavage du minerai impur ; 3<sup>o</sup> le cinabre pauvre, secundarium minium de Pline (33, 40) et de Vitruve, 7, 9, 4. La méthode de vérification — mal décrite par Pline et Vitruve — était basée sur les résultats de la combustion de la substance, et non pas sur un simple échauffement. — Λακίματα sont les petites écailles oxydées qui se détachent du métal après une trempe réitérée. L'étymologie λακίτιν est juste, comme l'a

vu Berthelot, parce que le métal chauffé et trempé crie. Dans les Papyrus de Leyde (éd. Leemans 5, col. 6, p. 23, lire *πέταλον πυρρόςας βάπτ[τε πολλή]κις, ίως λακηθῆς*. — *Χάλασις* = *ἀνεσις*. — Le *γαλκός ἀνειμένος* du Papyrus de Leyde 10, 11, 16 ne signifie pas *aes solutum* comme traduit Leemans mais

5 cuivre trempé. — *Ψυχία (χούφη)*. Aristote De plant. B 823. C'est la pierre ponce. — Homère donne les épithètes de noire et obscure à l'eau se présentant sous un gros volume; il n'entend pas les eaux mauvaises ou dures des sources des roches comme le veut Athénée B 41<sup>d</sup>. — Le cuivre mossynique. Les anciens appelaient oricalchos le laiton, c'est-à-dire un alliage

10 de cuivre et de zinc. Bien qu'un passage du Pseudoaristote, De mirab. 61, 62 attribue la préparation du laiton au pays des Mossyniques, il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une préparation mentionnée par Strabon, 63, 56, p. 640 qui se faisait dans la Troade de Mysie, les Mossyniques du Pont étant une peuplade trop sauvage pour s'occuper d'alliages. — *Βροντήσιον*.

15 C'était un alliage d'étain et de cuivre, c'est-à-dire le bronze d'aujourd'hui, alliage sonore par excellence. — *Κλυδιανόν*. C'était une espèce de laiton (ou de bronze), et le cuivre qui entrait dans sa composition provenait du mont Claudion dans la Thébàide d'Égypte, où étaient situées les carrières de la pierre porphyrite. — Le métal *σταγών* est le stagnum de Pline. Ce n'était

20 pas l'étain, mais probablement l'alliage du laiton ou plutôt un élément constitutif du laiton, le zinc de la pierre cadmie. — Cuivre persan ou indien. C'est sans doute le même alliage (une espèce de tombac) que le Pseudoaristote De mirab. 49 appelle cuivre indien. — Science et inertie. Le curieux phénomène de l'*ἀνακόκλωσις δοξῶν*, Aristote, Meteor. A, 3, p. 339 b s'ob-

25 serve aussi bien dans la philosophie que dans la vie sociale. L'hérédité et l'atavisme, les habitudes et les instincts ne sont-ils pas une forme particulière de cette inertie? La science de même n'a-t-elle pas son inertie? ¶ La date des comptes relatifs au portique d'Eleusis [Gust. Glotz]. 207-220. C'est probablement en juin et juillet 332 que furent expédiés du Pentélique à

30 Eleusis les marbres destinés aux colonnes du portique et que fut gravée l'inscr. relative à ce transport. ¶ Etudes épigraphiques sur Athènes à l'époque impériale [Paul Graindor]. 221-240. L'archontat de Philopappos et la date des *Συμποσιακά Προσλήματα* de Plutarque < R. d. R. 42, 97, 1 >. — Décret en l'honneur d'Hadrien. Les deux fragments IG. 3, 7 et 55 dont l'a-

35 leur donne le texte avec un commentaire critique et explicatif font partie d'un même décret en l'honneur d'un empereur. Cet empereur ne peut guère être qu'Adrien. — Dédicace à Asklépios (IG. 3, 132). Il ne paraît pas douteux que nous ayons affaire à deux fragments d'une même dédicace. Le n° 132° a été trouvé près de l'Asklépeion et le n° 132

40 en provient sûrement bien qu'ayant été découvert sur les degrés du Parthénon. — Le catalogue IG. 3, 1012. Nous n'avons aucune preuve que la liste 1012 soit postérieure au début de l'Empire. Jusqu'à nouvel ordre, il faut admettre que les documents semblables se placent tous entre le commencement du 1<sup>er</sup> s. avant notre ère et le règne de Claude. ¶ Bulletin

45 archéologique [A. De Ridder]. 241-276 (13 gravures). 1. Architecture. Fouilles. — 2. Sculpture. — 3. Fresques. Vases peints. — 4. Bronzes. Terres cuites. — 5. Orfèvrerie. Objets divers. < Les deux derniers fascicules de la Revue des études grecques n'ont pas encore paru >. H. LEBÈGUE.

**Revue tunisienne.** XXV. N° 125. L'inscription des ethniques

50 [E. Vassel]. 57-69. < Cf. R. d. R., XLII, 19, 30. > ¶ N° 126. Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 92-102. Cette basilique doit être une des basiliques de saint Cyprien, celle dont parle Procope à l'occasion de la prise de Carthage par Bélisaire et qui



était située en avant de la ville, près de la mer. Les épitaphes s'y comptent par centaines, malheureusement en fragments. Epitapho en distiques : « + In hoc tumulo iacens [le nom est resté en blanc] quisquis ades lector causam qui noscere bonis, Funde precor lacrimas; non minor hic dolor est. Hic jacet exanimis magnus decor illa parentum, Quam mors immeritam 5 inopia sorte tulit, Incassum nil saeva iubans quam perdere duxit, Insontem animam dum sine sorde trait (sic). Sed hanc dira dolum rapiens commune parentum Tradidit et miseris tristia corda dedit. Nam uiuit haec moriens : aeterna in luce manebit Redemta et magno permanet Aelasio, Vis quinos linquens supletis mensibus annos, In pace deposita pridie kalendas apriles 10 ind(ictione) XU. » Le nom pouvait être Redempta. L'inscription est de 429 ou 444. Noter dans une autre épitaphe : Paulus aurifes. ¶ Addition à l'inscription des ethniques [E. Vassel], 103-105. Fragments nouveaux signalés par Merlin, C. I. L. VIII, 14280 a et b. Ils confirment le fait qu'il y avait deux exemplaires au moins. C'était un édit affiché dans plusieurs villes. ¶ N° 127. 15 La Carthage punique d'après M. St. Gsell [Dr L. Carton]. 165-182. Discussion de détails topographiques, ¶ Etudes puniques [E. Vassel], 183-198. 7 fig. VIII. Epigraphes et anépigraphes. Fragments d'inscriptions n° 41-46 ; fragments anépigraphes, portant des symboles ; le tout provenant de Carthage. ¶ Deux nouveaux fragments de l'inscription des ethniques 20 [A. L. Delattre]. 199-203. Ils confirment l'hypothèse d'un édit exposé sur le forum de Carthage et reproduit dans d'autres villes. ¶ N° 128. L'épigraphie de Maxula [E. Vassel], 300-312. Edition, bibliographie et discussion des textes. ¶ Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 378-389. Epitaphes, où on relève les noms : Couuldonia, Cudilu, Dominica, Iscantia, Barbarus, Loucius, etc. ¶ L'épigraphie de Maxula [E. Vassel]. 390-406. 2<sup>e</sup> article. ¶ La guitare d'Orphée sur une mosaïque de Soussse [Dr A. T. Vercoutre]. 416-418. Cette guitare, à corps triangulaire, est de type très ancien et comparable à la balalaïka russe. Cet instrument a été inventé dans la région actuellement appelée le Turkestan indépendant. C'est la pandore. ¶ Une estampille romaine [E. Vassel]. 432. Sur une brique romaine trouvée près de Saint-Cyprien : Stat(ius) Marcus Demetrius (cf. CIL, XV). Nouvelle en Afrique.

35

## GRANDE-BRETAGNE

Rédacteur général : M<sup>lle</sup> Germaine ROUILLARD

**Annual of the British school at Athens. XXII (1916-1917; 1917-1918).** Pont, Bithynie et Bosphore [M. Rostovtsef]. 1-22. Le premier marché de la Crimée a toujours été la côte méridionale de la mer Noire. Mais son extraordinaire richesse la poussait à étendre plus loin ses relations commerciales, dans les cités du Bosphore, de la Propontide et du Pont. Ces relations ont subi des variations suivant les conditions économiques de ces pays. Il est 45 probable que ces relations se sont développées pendant que le royaume Hittite était à son apogée et que florissait le royaume transcaucasien de Van (Habdi). Les traditions grecques relatives aux Amazones, des découvertes faites par l'Académie des sciences de Van, une riche nécropole du second millénaire av. J.-C. explorée près de Maikop dans le Kuban forment 50 autant de preuves. La question est de savoir si le Kuban a été pénétré par terre à travers le Caucase ou par mer le long de la côte de la mer Noire. Depuis lors ces relations se sont maintenues ou étendues et ont subi des

phases que peuvent indiquer des événements connus ou des noms de personnages historiques : la fondation des colonies grecques, Mithridate, la domination romaine, qui avait pour but de préserver le monde gréco-romain des atteintes de l'extérieur. Ce que nous apprennent les trouvailles de monnaies et les inscriptions. Sort de la province de Bithynie et du Pont sous l'Empire. L'administration de la Bithynie impliquait des difficultés particulières, d'ordre économique, diplomatique et militaire. Ces graves problèmes requerraient plus d'énergie et de responsabilité que celles qu'on supposait d'ordinaire à un proconsul prétorien de province sénatoriale. Aussi à côté du proconsul, qui avait sans doute à s'occuper des cités de Bithynie et de Pont, il y avait un procureur dont les fonctions dépassaient singulièrement celles des procureurs dans les provinces sénatoriales. Il n'était pas un simple administrateur des domaines impériaux. Il représentait l'empereur et la politique de l'empereur. Aussi choisissait-on des hommes de caractère et leurs actes montrent qu'ils avaient des pouvoirs étendus. Pline a réuni, par la suite, ceux du procureur et du proconsul. On voit par sa correspondance quelle variété d'affaires relevait du procureur. ¶ Strabon et Démétrius de Skepsis [W. Leaf]. 23-47. 1 carte. Démétrius a inauguré la méthode qui consiste à comparer le texte d'Homère avec des faits connus. Cette méthode a été pratiquée et élargie par Apollodore. Démétrius l'avait appliquée à la géographie et nous retrouvons ses conclusions dans le chapitre que Strabon a consacré à la Troade; car Strabon n'avait pas visité cette région. Etude du chapitre de Strabon. ¶ Notes sur le texte de Strabon, V, 3 [A. W. Van Buren]. 48-50. Leaf a montré que des notes marginales ont passé dans le texte. Nous avons deux autres exemples à ajouter. Mais c'est Strabon lui-même qui a rédigé ces notes; elles ont été ensuite insérées à une fautive place. C'est dans la description du Champ-de-Mars, § 8 διόπερ... κατάρτος qu'il faut placer un peu plus haut entre την θίαν et πλησίον. Et § 10, και 'Αλέτριον... ἀποστᾶσα, rédaction nouvelle de Strabon qui était destinée à prendre la place des mots παρ' ἣν ὁ Λαίρις... Μιντωύνας. ¶ La campagne et la bataille de Mantinée en 418 av. J.-C. [W. J. Woodhouse]. 51-84. 1 carte. Agis a gagné la bataille par une manœuvre hardie et savante. La jalousie des Athéniens a fait que Thucydide a tu la part prise au succès par le roi de Sparte, comme, plus tôt, Hérodote celle du roi Pausanias. ¶ La prétendue royauté du vainqueur d'Olympie [E. N. Gardiner]. 85-106. La théorie anthropologiste fait des jeux olympiques la continuation d'une lutte rituelle pour la royauté. Mais les arguments qui la supportent ne sont pas probants. L'origine des jeux d'Olympie est dans les jeux funèbres célébrés aux funérailles de Pélops. ¶ Lettre inédite écrite d'Athènes [Lord Byron]. 107-109. 2 pl. Propriété de l'École anglaise. Datée d'Athènes, 20 janv. 1811. Vie de Lord Byron à Athènes. ¶ Poteries prémycéniques du continent [A. J. B. Wace et C. W. Blegen]. 175-189. 6 pl. Classification et chronologie de ces poteries trouvées dans le Péloponnèse et la Grèce orientale. ¶ Documents provenant de Mylasa [W. H. Buckler]. 190-215. Essai de restitution et d'explication d'un certain nombre d'inscriptions. Résumé des institutions qu'elles font connaître et le régime des terres appartenant au temple d'Olymos.

**Archaeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity.** Vol. LXVIII (1916-1917). Les votes romaines et la distribution des églises saxonnes à Londres [Reginald A. Smith]. Le général William Roy et ses « Military antiquities of the Romans in North Britain » [George Macdonald]. 161-228. 4 pl. et 7 fig. L'ouvrage est gâté par des conclusions trop larges pour les prémisses sur lesquelles elles reposent et par la croyance en l'authenticité

du *De situ Britanniae* de Bertram. Mais l'auteur avait des connaissances de génie militaire qui lui ont servi, il a réuni des données topographiques très précieuses, il a sauvé dans de nombreuses planches très soignées des vestiges d'antiquité aujourd'hui disparus ou très effacés. Le livre reste un des classiques de l'archéologie de la Grande-Bretagne. On peut, grâce à une quantité de documents, reconstruire la carrière archéologique de Roy. Ses travaux année par année. Ses dessins (avec reproductions d'après le ms. du Br. Mus.). 229-262. 10 fig. plans et cartes. Les fondations ecclésiastiques antérieures aux Normands sont liées avec le système des routes romaines et les circonstances particulières qui ont fait passer un village de pêcheurs à la situation d'une métropole. Révision et établissement raisonné du réseau des voies romaines sur le sol de Londres. On a jusqu'ici négligé deux faits, le tracé en ligne droite des voies, l'éloignement des sépultures hors des cités. Le camp romain de Londres. ¶ Second rapport sur les fouilles du village de Hal-Tarxien à Malte [T. Zammit]. 263-284. 22 fig. 14 pl. Sculptures en relief, fragments de vases, de statuettes, etc.

**Classical Quarterly (The).** Vol. XII, 1918. N° 1. Restitutions et corrections, Tite-Live, VI-X [W. C. F. Walters, et R. S. Conway]. 1-14. < Cf. Clas. Quart. IV, 1910, 267; V, 1 et Rev. des rev. 35, 162, 47; 36, 166, 1 > (à suivre). Notes critiques pour Tite Live VI, 6, 8; 17,2; 18,5-7, 23,3-6; 32,6; 42,13; VII, 10,13; 12,5; c. 17,12; c. 18,1; 24,4; VIII, 7, 16-19; 8, 3-8. ¶ Les adjectifs grecs composés comportant un élément verbal dans la tragédie [G. C. Richards]. 15-21. Examen des cas où les tragiques font usage de l'adjectif comportant un élément verbal; on peut les classer ainsi : — 1. Transfert de l'épithète simple ou composée. — 2. Redondance. — 3. Brachylogie. — 4. Comparaisons. — 5. Inversion. — 6. Juxtaposition. — 7. Introduction de l'idée de verbe. — 8. Affaiblissement de l'élément verbal. ¶ Un soi-disant fragment de mime (XXI, Ribb.) [W. M. Lindsay]. 21. C'est à tort que Ribbeck attribue le mot « *ingluviae* » (Goetz, Corp. Glossariorum Latinorum : Gloss. Amplon. C. G. L. V, 367 G) à un fragment de mime; il ne s'agit pas dans le cas en question du mot latin *ingluviae* (-ia) mais des deux mots anglo-saxons « *in gliovae* » = « dans une pièce ». ¶ Les gloses de Virgile dans le glossaire des « *abolita* » [Robert Weir]. 22-28. Le texte de Virgile est une des sources du glossaire imprimé entre crochets carrés dans le « *Corpus Glossariorum Latinorum* » de Goetz (vol. IV, pp. 4-198) auquel Lindsay donne le nom de « glossaire des *Abolita* » < cf. Clas. Quart. vol. XI, n° 3, pp. 119-131 et Rev. des rev., 1918, p. 103, l. 9-20. > Il en résulte qu'un certain nombre de corrections doivent être faites au « *Thesaurus Glossarum emendatarum* ». Ces corrections sont valables pour le *Thesaurus latin* qui reproduit les fautes d'après le *Thes.* ¶ Gloss. ¶ Anth. Lat. Ries. 678 [A. E. Housman]. 29-37. Etude critique et commentaire de Anth. lat. 678. C'est à tort que Scaliger, Burman et Meyer ont corrigé le texte des mss. l'édition de Riese établie d'après huit mss. meilleurs que le ms. de Cujas. Corrections purement typographiques. Tous les détails astronomiques donnés par le texte sont confirmés ailleurs. Commentaire détaillé de la pièce. ¶ Les « professions » chez Cicéron et dans la table d'Héraclée [Jefferson Elmore]. 38-45. Critique des vues exprimées par E. G. Haray < Clas. Quart. vol. XI, p. 27-37 et Rev. des Rev., 1918, p. 101, l. 29-39 > à propos d'un article de l'auteur < cf. Journ. Rom. Stud. vol. V, pp. 125-137 >. ¶ Note sur Euripide [H. G. Viljoen]. 45. Lectures proposées pour : Hécube 1172 sqq. ¶ Le sacrifice des chèvres dans Homère [John A. Scott.] 46. C'est à tort que Alex. Pallis propose de lire *ὄτων* au lieu de *αἰγῶν* dans A. 40, 66, 315 < cf. Clas. Quart.,

- vol. XI, p. 49 et Rev. des rev., 1918, p. 101, l. 51-52 > en alléguant que le sacrifice des chèvres n'est pas conforme à la tradition homérique. ¶ La prosodie de « divitius » [W. M. Lindsay]. 47. Note répondant à un article de Postgate < cf. Clas. Quart. XI, p. 169-178 et Rev. des rev. 1918, p. 104, l. 8-10 >. ¶¶ N° 2. Un verbe synonyme non remarqué [Roderick Mc. Kenzie]. 57-58. Emploi des composés de πορεύουαι au lieu des composés de ἔρχουαι dans la *zoivḗ*. ¶ Mehercle et Herc(u)lus [W. M. Lindsay]. 58. ¶ En vue de la restitution du texte de Properce [O. L. Richmond]. 59-74. Exposé de la méthode suivie par l'auteur pour tenter la restitution du texte de
- 10 Properce. Le texte a été altéré à la suite d'interversions assez compliquées. Quels sont les mss. qui ont été ainsi altérés; traces de déplacements et de remaniements dans IV, 1; comment on a dû procéder en copiant un texte altéré; pagination de ce texte. Le développement de la composition chez Properce. ¶ Eurynome et Euryclée dans l'Odyssée [John A. Scott]. 75-79.
- 15 Contrairement à la théorie de Bergk (Griech. Literaturgeschich. Vol. I, pp. 708, 709, 710, 715) on ne saurait rejeter tous les vers de l'Odyssée où il est question d'Eurynome, servante dans le palais d'Ulysse. Pénélope exclusivement donne des ordres à Eurynome et Euryclée est la seule des servantes à qui Télémaque en adresse. Il n'y a pas de confusion dans
- 20 l'esprit du poète; Eurynome et Euryclée sont des personnages distincts et nécessaires à l'action. Euryclée servait chez Laërte, longtemps avant la venue de Pénélope. D'autre part, Eurynome est en rapport avec la seule Pénélope, c'était sa compagne. Lorsque la reine quitta le palais de son père, on lui donna un serviteur Dolios, il était encore plus nécessaire de lui donner une suivante qui l'accompagnerait à Ithaque. ¶ Note sur Euripide Rhésus 252, 340 [A. C. Pearson]. 79. ¶ La tragédie d'Electre d'après Sophocle [J. T. Sheppard]. 80-88. Il est important, pour pénétrer l'art et les intentions de Sophocle dans « Electre », de remarquer avec quel soin le poète a voulu opposer Electre et sa tragique douleur à Oreste qui est avant tout
- 30 destiné à l'action. ¶ Phaedriana [J. P. Postgate]. 89-97 (à suivre). Etude critique relative au texte de Phèdre. ¶ Restitutions et corrections pour Tite Live VI-X [C. F. Walters et R. S. Conway]. 98-103 (suite) < cf. Clas. Quart. IV, 1910, p. 267; V, p. 1 >. Corrections et restitutions proposées pour IX, 6, 12; IX, 9, 17; IX, 11, 10; IX, 18, 11; IX, 24, 9; IX, 40, 3. ¶ Sur deux
- 35 passages du Phédon [Arthur Platt]. Note sur 84 B et 95 B. ¶ Une question de métrique chez Lucrèce [Arthur Platt]. 106. Lucrèce n'élide l's final qu'à la fin du cinquième pied ou à la césure faible du cinquième pied; en dehors de ces deux cas, l'élision de l's final est tout à fait exceptionnelle chez Lucrèce. ¶¶ N° 3 et 4. Restitutions et corrections pour Tite Live VI-X
- 40 (fin) [C. Flamstead Walters et R. S. Conway]. 113-119 < cf. plus haut >. Notes critiques: Tite Live X, 13, 10 et 33, 3; 33, 6; 21, 14; 30, 9; 35, 14; 36, 9; 43, 13; 45, 7, 3. ¶ Cada, nom. plur. [W. M. Lindsay]. 119. ¶ Socrate, « quantum mutatus ab illo » [Adela Marion Adam]. 121-139. Exposé et discussion des théories de Taylor et de Burnet au sujet des idées et du caractère de
- 45 Socrate d'après Platon, Aristote, Xénophon, et Aristophane. La question de l'impiété de Socrate. La distinction entre Σωκράτης employé par Aristote sans article pour désigner Socrate et ὁ Σωκράτης désignant Platon. Socrate s'intéressait-il principalement aux questions relatives à la morale? L'origine de la théorie des Idées, influence des croyances orphiques et
- 50 pythagoriciennes sur Socrate. L'intérêt de Socrate pour les sciences mathématiques. Les renseignements fournis par Xénophon, par Platon dans ses premiers dialogues, concordent avec ceux que nous donnent Aristophane et Aristote et permettent de tracer un portrait de Socrate qui présente

de l'unité. On en peut conclure que le Socrate de la République est une création de Platon. ¶ Ovide, *Fastes*, VI, 271 sq. [J. P. Postgate]. 139. La théorie exposée par Ovide dans ce passage est beaucoup plus ancienne que la doctrine stoïcienne. ¶ Plaute, *Poenulus* 1168 [W. M. Lindsay]. Note critique. ¶ *Vergiliana* [Gilbert Norwood]. 141-150. Commentaire des passages suivants : Géorg. I, 36 sq. ; I, 498 ; II, 498,9 ; *Enéid.* IV, 393 ; VI, 210 sq., 567 ; XII, 473 sqq. ; 546, 926. ¶ *Phaedriana* [J. P. Postgate]. 151-161. La méthode d'après laquelle on cherche à retrouver le texte de fables de Phèdre dans les paraphrases en prose est critiquée par J. Hartmann. On voit cependant à l'aide des exemples suivants ce que l'on peut attendre de cette méthode. Etude critique des fables : Le Moucheron et le Taureau, le Cheval avare, le Cheval orgueilleux, le Bûcheron et les Arbres, le Rat de ville et le Rat des champs, la Chauve-Souris « neutre », la Femelle du Renard changée en femme. ¶ Le ms. des tragédies de Sénèque [E. Harrison]. 161. ¶ Notes sur les consonnes grecques en Asie Mineure [D. Emrys Evans]. 162-170. Les aspirées ; les inscriptions provenant de l'ancienne Phrygie trahissent une confusion entre les aspirées φ, θ, χ et les sourdes π, τ, κ ; la même confusion règne dans d'autres parties de l'Asie Mineure. Les sourdes et les consonnes *d, m, b* dans les dialectes de l'Asie Mineure ; les sourdes s'adoucissent sous l'influence d'une nasale qui les précède immédiatement ; *vr, μr, vr*, deviennent *vd, μb, vg*. Les combinaisons de consonnes dans les dialectes d'Asie Mineure. ¶ Une édition anglaise de Virgile au VII<sup>e</sup> siècle [N. F. G. Dall]. 170-178. Le compilateur du glossaire dit « *Affatim* » a puisé en partie ses matériaux dans le texte des « *marginalia* » de Virgile comme l'a montré Lindsay ; < Cf. *Clas. Quart.* XI, 185 sqq. et *Rev. des rev.*, 1918, p. 104, l. 15-22 > la chose se manifeste tout particulièrement pour la section I. Les items de Virgile fournis par *Affatim* et ceux que donne *Ampl.* II se retrouvent dans le « *Corpus Glossary* », tous proviennent des « *marginalia* » d'un ms. de Virgile ; c'était un ms. anglais qui doit remonter au VII<sup>e</sup> siècle ; ses *marginalia* sont les notes d'un éditeur anglais. ¶ *Phaedriana. Addendum* [J. P. Postgate] < cf. *Clas. Quart.* XII et plus haut >. ¶ Le mythe de Posidonius [J. F. Dobson]. 179-195. Dans quelle mesure peut-on reconstruire le système philosophique de Posidonius en examinant les écrits de ses contemporains et de ses successeurs ? Une telle étude permet de conclure que Posidonius adapta et répéta un grand nombre des lieux communs de l'école stoïcienne mais il se séparait des stoïciens sur des points fort importants ; si bien qu'on ne doit pas le ranger parmi les Stoïciens. Ses idées sur la nature de l'âme, l'origine et l'importance des passions, par exemple, différaient profondément de celles de Chrysippe. Il en est de même sur d'autres points. En réalité, il enseignait la philosophie et dirigeait l'école stoïcienne, mais s'il exposait à ses auditeurs le système adopté par l'école, il ne se croyait point obligé de s'abstenir de le critiquer. Nous ne disposons pas des moyens nécessaires pour attribuer à Posidonius tel système particulier, il paraît avoir été un critique plutôt qu'un créateur en matière de philosophie. Il s'occupa d'astronomie, de géographie et particulièrement d'histoire. ¶ Notes sur la « *Paix* » d'Aristophane [T. L. Agar]. Explications et lectures proposées pour les vers 154-156, 416, 605, 1078, 1306.

G. ROUILLARD.

**Classical Review (The).** Vol. XXXII, 1918. Nos 1, 2. Πολύχρως Μυκήνη [A. Shewan]. 1-9. Discussion de la thèse de Bérard et de celle de Leaf à propos de l'origine des richesses amassées à Mycènes. L'examen des diverses questions soulevées à ce sujet vient confirmer les vues de Bérard. L'étendue des pouvoirs d'Agamemnon, le commerce entre l'Orient et l'Oc-

cident à l'époque mycénienne. On peut conclure que la possession de Mycènes et de Corinthe attribuée par l'auteur du « Catalogue » à Agamemnon permettait à celui-ci de dominer deux grandes routes commerciales ; ce fait explique de façon satisfaisante l'étendue de ses richesses. ¶ La taupe dans l'antiquité [D'Arcy Wentworth Thompson]. 9-12. Discussion sur le sens des mots *ἀσπίλαξ*, *σπίλαξ*, *σπάλαξ*, *σάλοψ* désignant la taupe. ¶ Ovidiana : Notes sur les « Fastes » [E. H. Alton]. 13-19 (à suivre). Notes sur les passages suivants : I, 181-227 ; II, 193-243, 472, 749, 750. ¶ L'idée de futur dans les propositions construites avec le subjonctif [E. A. Sonnenschein]. 20-21. La théorie de Goodrich < cf. *Clas. Rev.*, XXXII, p. 83-86 et *Rev. d. rev.*, 1918, p. 107, l. 10-20 > est satisfaisante, corrections et additions apportées à son exposé. ¶ Priscianus Lydus et Jean Scot [M. Esposito]. 21-23. Contrairement à l'opinion de J. Quicherat, le traducteur des « Solutiones » de Priscianus, conservées dans un ms. latin de Paris, n'est pas Jean Scot. Ce ms. remonte très probablement au VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> siècle. ¶ La strophe de quatre vers dans les « Odes » d'Horace [J. P. Postgate]. 23-28. Horace a-t-il composé toutes ses Odes par strophes de quatre vers ? Dans la plupart des odes, le fait se présente, mais il n'a aucune portée : il est dû au hasard, ou bien il révèle une préférence pour les couples de distiques. D'une façon générale, sauf dans certaines pièces réellement composées par strophes de quatre vers, et dans les distiques asclépiades, la combinaison métrique en question ne doit point préoccuper un éditeur d'Horace. ¶ Térence, *Andria*, 434 (II, vi, 3) [J. S. Phillimore]. 28-29. Lecture proposée. ¶ Horace, *Od.* I, XXXIV-XXXV [L. H. Allen]. 29-30. Les allusions politiques dans ces deux pièces d'un ton solennel. ¶ Note sur Virgile ; *Eglogue VII*, 52 [A. G. Peskett]. 31. Lire « murum » au lieu de « numerum ». ¶ Cicéron, *Ep. ad familiares*, IX, 20, § 2 [A. G. Peskett]. 31. Lire : « exactae artis ». ¶ Note sur Virgile, *Enéide XI*, 336-337 [F. A. Wright]. 31. ¶ Les voyelles devant « gn » en latin [J. S.]. 31. 30 Il semble que le groupe « gn » était prononcé en latin comme il l'est actuellement en italien et que la voyelle précédente devait être longue. ¶ Un recueil de phrases par S<sup>t</sup> Columban ? [W. M. Lindsay]. 31-32. La liste qui porte le titre : « Latinitates » ou « De Latinitate », publiée par Goetz dans le vol. V de son « *Corpus Glossariorum* » (p. 600 sqq.), pourrait être un recueil de phrases latines ; S<sup>t</sup> Columban en serait le compilateur. ¶ Nos 3 et 4. La rose des vents chez les Grecs [D'Arcy Wentworth Thompson]. 49-56. 4 fig. On ne saurait adopter la rose des vents telle que la conçoivent Kaibel et Capelle, et à leur suite, Forster et Hort. Renseignements fournis par Aristote dans les « *Meteorologica* » (2, vi, 363 a.). La classification des vents adoptée par Aristote repose sur une théorie météorologique relative aux rapports des vents et du soleil. Cette classification et la division correspondante de la rose des vents est duodécimale. Une telle numération est justement en rapport avec la division duodécimale de l'écliptique ; il se pourrait qu'elle fût d'origine babylonienne. Elle était symétrique, 45 comportant douze secteurs égaux. A la latitude d'Athènes, elle concordait ainsi à une fraction de degré près avec l'hypothèse solaire et il en est ainsi à peu de chose près pour toute l'étendue des pays de civilisation hellénique ou pré-hellénique. Cette classification duodécimale fut en usage pendant très longtemps ; on en trouve les traces dans les poèmes homériques, 50 chez Théophraste, Varron, Sénèque dans la Table des vents de la terrasse du Belvédère. Elle survit encore au Moyen Age. ¶ Trois passages des *Travaux* et *Jours* d'Hésiode [T. L. Agar]. 56-58. Discussion sur l'interprétation des vers 11 ; des vers 314 et sqq. ; du vers 416 et critique de vues de Gow

< cf. Clas. Quart., vol. XI, pp. 113-118 et Rev. d. rev., 1918, p. 103, l. 7-9 >. ¶ Ovidiana : Notes sur les Fastes (2<sup>e</sup> article) [E. H. Alton]. 58-62 < voir plus haut >. Notes critiques pour les passages suivants : II, 770; III, 713-718; IV, 617; VI, 345, 346. ¶ Notes sur « Lydia » [W. M. Lindsay]. 62-63. Les innovations poétiques de la « Lydia » de Valerius Caton. Notes critiques sur le texte. ¶ Horace (Sermones, I, 6, 126) [D. A. Slater]. 64-65. Etude critique. ¶ Deux notes sur les oiseaux chez Virgile [W. Warde Fowler]. 65-68. Commentaire explicatif de : Enéide X, 262 sq., où les grues fuient devant l'orage, et de : Enéide XI, 271 sqq., passage relatif aux oiseaux de Diomède, il paraît s'agir ici de l'oiseau dit : « Puffinus Kuhli ». 10 ¶ L'indicatif dans les propositions relatives [E. A. Sonnenschein]. 68-69. Réponse à la question posée par Smith. < Cf. Clas. Rev. XXXI, p. 69-71 et Rev. d. rev., 1918, p. 107, l. 4-9. > Nécessité de préciser les termes « défini » et « indéfini » à propos des temps et des modes. ¶ Le titre des « Etymologies » d'Isidore [W. M. Lindsay]. 69-70. On ne saurait adopter 15 pour les « Etymologies » ou « Origines » d'Isidore le titre de : « de origine quarundam rerum » comme le propose Anspach. L'édition d'Oxford renferme une erreur : l'épître-préface doit commencer par : « dum amici litteras ». ¶ Portus itius [E. E. Genner]. 70. Note sur l'identification de « Portus itius » et de Boulogne, c'est par un processus analogue que Port Natal 20 a pris le nom de Durban. ¶ N<sup>os</sup> 5 et 6. L'idéalisme d'Euripide [R. B. Appleton]. 89-92. L'évolution des idées religieuses chez Euripide. On ne saurait, comme Thomson, distinguer, dans cette évolution, trois phases bien distinctes ; la première et la troisième n'apparaissent pas telles que les décrit Thomson. ¶ Les oiseaux de Diomède [D'Arcy Wentworth Thompson]. 92-96. 25 Etude complétant l'article de Warde Fowler sur l'identification des oiseaux de Diomède < cf. Clas. Rev. XXXII, 66-68 et plus haut >. ¶ Note sur le « Pervigilium Veneris » [J. A. Fort]. 97-98. Les fautes des mss. dont on dispose pour l'édition du texte. Corrections proposées. ¶ Terentiana [J. S. Phillimore]. 98-102. La question du plagiat dans le prologue de l'« Eunuque ». 30 L'accusation de Luscius contre Térence, réponse de ce dernier. Les arguments qu'il présente sont cohérents si on corrige « scisse sese » (v. 34) en « ascivisse » ou « se ascivisse ». Notes critiques sur les passages suivants : Héautontimorumenos 600-607, Phormion 368, Eunuque 317, 1011, 326, 978. ¶ Note sur l'Enéide VIII [J. W. Mackail]. 103-106. Commentaire des pas- 35 sages suivants : Voyage d'Enée sur le Tibre v. 26-101, généalogie contenue dans le discours d'Enée à Evandre v. 134-142, la scène du départ d'Hercule v. 213 sqq. ¶ Plaute, Stich. 1 sqq. [W. M. Lindsay]. 106-110. Etude de métrique. ¶ Euripide, Troades 226 sqq. [R. B. Appleton]. 110. Explication proposée. ¶ Callimaque, Epigr. 5 [E. J. Brooks]. 110. Explication du pas- 40 sage. ¶ Thucydide VII, 21,3 [M. Kean]. 110. Note critique et grammaticale. ¶ Ἀκαλανθις Ἄρτεμις [Arthur Sykes]. 110-111. On pourrait lire ἀκαλά dans Aristoph. Aves, 874, en rapprochant ce vers de Eschyle, Agamem. 140. ¶ Ausoniana [Hugh G. Evelyn White]. 111. Lectures proposées pour : Ephemeris, VIII ad init.; Prof. XIX, 15 sq.; Ecl. VIII, 21; XXVI, 14; Bis- 45 sula, III, 5 sq.; Epist. XIII, 25; XXVII, 69 sq. ¶ N<sup>os</sup> 7 et 8. L'« Electre » d'Euripide [J. T. Sheppard]. 137-141. Il y a dans l'« Electre » d'Euripide des allusions à la prière des « Choéphores » où Electre souhaite d'être plus pieuse et plus sage (σώφρων) que sa mère ; mais dans la pièce d'Euripide, le caractère même de la jeune fille n'est pas, comme dans l'« Electre » de 50 Sophocle, inspiré par la prière des « Choéphores ». L'Electre d'Euripide a soif de vengeance, elle est aigrie par les souffrances de sa vie manquée. Elle est cruelle et incapable de pitié ou d'affection, si ce n'est pour Oreste,

et c'est elle qui pousse son frère au crime. Son caractère s'oppose à celui du paysan auquel on l'a donnée pour femme ; en effet, dans la pièce d'Euripide, c'est ce dernier qui est pieux et sage et qui a une vue saine des réalités de la vie. Euripide a voulu éveiller chez les spectateurs la sympathie en leur montrant la cruauté des hommes. Cette conception du caractère de l'Electre d'Euripide explique un certain nombre de détails de la pièce qui paraissent déconcertants à première vue. ¶ Le problème de l'Antigone, ce qu'écrivit Sophocle [J. J. Murphy]. 141-143. Corrections et interprétation proposées pour le dernier discours d'Antigone. ¶ Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 143-146. Notes critiques pour l'hymne à Apollon, v. 154, 159-60, 163, 169, 177, 181, 204, 208, 231, 246, 252, 263, 275. ¶ Notes sur quelques textes dans Platon et Marcus Aurélius [R. G. Bury]. 147-149. Notes critiques pour Euthyd. 303 D, Epist. 8, 354 A, Epp. 8, 354 D ; Eryx 401 A ; Clitoph. 409 E. Marc Aurel. III, 12 ; 16, 2 ; IV, 27 ; V, 12 ; VI, 10 ; IX, 28. ¶ Note sur les « Symposia » et quelques autres dialogues de Plutarque [ ]. 150-153. La date de composition des « Symposia », les sujets qui y sont discutés. Renseignements que nous possédons sur les deux frères de Plutarque : Timon et Lamprias ; il semble que ce dernier étant mort au moment où furent écrits les dialogues, le nom de Lamprias 20 y désigne Plutarque lui-même. Les allusions aux « Symposia » qui se trouvent dans les œuvres de Plutarque. ¶ Ovidiana, notes sur les Fastes [E. H. Alton]. 3<sup>e</sup> article <voir plus haut>. 153-158. Etude critique du passage suivant : VI, 419-436. ¶ Tite Live et le titre d'Augustus [Lily Ross Taylor]. 159-161. Tite Live emploie le mot « augustus » en l'opposant au 25 mot « humanus » : ce dernier, sans se rapporter de façon précise à l'empereur, a, semble-t-il, la valeur d'un commentaire destiné à éclairer le sens du titre d'Augustus que prit Octave en 27 av. J.-C. Pourquoi l'empereur a-t-il choisi ce titre ? Parmi les explications qui ont été données, la plus satisfaisante est, semble-t-il, celle-ci : le sens religieux de cette épithète 30 répondait exactement aux desseins d'Octave. ¶ L'ordre des mots dans la poésie latine et spécialement dans Horace, Epodes, 5, 19 [H. Darnley Naylor]. 161-162. Diverses combinaisons constituant les types habituellement employés. ¶ Plaisanteries de Plaute, Cicéron et Trimalcion [A. E. Housman]. 162-164. Explications relatives aux mots plaisants qui se trouvent 35 dans le « Rudens », 7, 66-8, à une plaisanterie de Cicéron (Macrob. Saturn. II, 3, 16) et à un bon mot de Trimalcion (Petron. 41, 6-8). ¶ Deux notes sur Virgile et Horace [C. A. Vince]. 164-166. Explication et note critique, Enéid. I, 462, Horace. Epist. II, 1, 161 sq. ¶ Stace, le Pogge et Politien [D. A. S.]. 166-167. Exposé et critique des vues de Garrod <cf. Clas. Rev. XXVII, p. 265 sq. et Rev. d. rev. 1914, p. 187, l. 40-45 > au sujet du ms. des 40 « Silves » dit « Vetustissimus » qui aurait été trouvé par le Pogge au monastère de St-Gall, collationné par Langermann, puis perdu dans un naufrage. ¶ ΠΕΡΙΣΚΕΑΗΣ [S. W. Grose]. 168-169. On ne saurait admettre l'interprétation de Blümner et de Jebb pour le mot περισκελής dans Antigone, v. 474- 45 476, le poète a voulu faire allusion à ce fait que le fer qui est seulement travaillé au feu sans être trempé par immersion reste cassant ; le mot περισκελής est ainsi, dans le passage en question, synonyme de « cassant ». ¶ Les routes stratégiques d'Agamemnon [A. Shewan]. 169. Les routes dont on a trouvé des restes dans le voisinage de Mycènes n'étaient pas des routes 50 stratégiques ; l'intérêt qu'elles présentaient était purement local ; il est probable qu'elles étaient destinées, conformément à la théorie de Bérard, à favoriser le trafic entre les mers du Sud, de l'Orient et de l'Occident à travers les montagnes du golfe de Corinthe. ¶ Les propositions relatives



générales en grec [A. W. Mair]. 169-170. Réponse à une question soulevée par un article de J. A. Smith < cf. *Clas. Rev.* XXXI, p. 69-71, et *R. d. rev.*, 1918, p. 107, l. 4-9 >. ¶ Thucydide II, 48,3 [A. W. Mair]. 170. Il n'y a pas lieu de corriger le second αὐτός dans : αὐτός τε νοστήσας καὶ αὐτός, etc. ¶ Virgile, *Enéide*, VIII, 90 [E. J. Brooks]. 170-171. Ponctuation et interprétation proposées. ¶ Cicéron, *ad Att.* VIII, 4 [M. Kean]. 171. Lecture proposée : « ne tui quidem testimonii . . . veritatem veritus. » ¶ Tite Live XXIV, 26<sup>10</sup> [A. G. Peskett]. Lecture proposée. G. ROUILLARD.

**Hermathena.** < N'a point paru en 1918. >

**English historical review.** Vol. XXXIII. N° 131 (juillet). La centuriation dans la Bretagne romaine [F. Haverfield]. 289-296. 2 fig. Des survivances de l'ancienne division romaine du sol en rectangles ont été reconnues en Tunisie et en Italie. Les tentatives faites pour en retrouver en Grande-Bretagne n'ont pas été heureuses. Cependant on peut en découvrir en Essex, où le centre romain était la Colonia Victricensis Camulodunum. Le tracé des chemins en ligne droite ou se coupant à angles droits sont des restes de la centuriation, bien qu'il ait été brouillé par des innovations.

**Journal of Hellenic Studies (The).** Vol. XXXVIII. 1918. Une statue de femme dans la première manière de Phidias [Percy Gardner]. 2 pl. 8 fig. 1-26. Etude d'une statue de femme provenant de la collection Hope, acquise récemment pour l'Ashmolean Gallery. Détails caractéristiques de la draperie et de la tête. Cette statue représente-t-elle une divinité, un type de femme idéalisé ? Est-ce un portrait ? L'examen de ces différents points permet de conclure que l'œuvre en question remonte au milieu du v<sup>e</sup> siècle, elle provient d'Athènes et peut être rattachée à l'école de Phidias. Il est fort probable qu'elle reproduit les traits d'une femme sous prétexte de représenter une divinité ou une héroïne. Il est difficile de savoir quel fut le modèle de l'artiste ; il se pourrait très bien que ce fût Aspasia ; du moins peut-on adopter cette hypothèse jusqu'à nouvel ordre. ¶ Sept vases de la collection Hope [Winifred Lamb]. 27-36. 1 pl., fig. Etude de vases acquis par l'auteur. — 1. Lécythe, la scène représentée nous montre Achille traînant le cadavre d'Hector autour de la tombe de Patrocle. — 2. Lécythe sur fond crème. La scène représente l'attelage d'un quadriges. — 3. Kotylé ornée de deux satyres, l'un dansant, l'autre se penchant pour atteindre un rhyton placé sur le sol. Ce vase rappelle le style de Brygos et peut être rattaché à la série de vases ornés de satyres attribués à cet artiste. — 4. Kotylé. Sur un côté, un Eros ailé vole dans l'espace, devant lui, un ornement floral ; sur l'autre côté, un athlète, la main droite étendue sur un autel carré, derrière lui se trouve un pilier. ¶ Monuments grecs représentant un lion [W. R. Lethaby]. 37-44. ¶ Noms lyciens et phrygiens [W. G. Arkwright]. 45-73. ¶ Etudes sur le texte de l'Éthique à Nicomaque [W. Ashburner]. 74-87. < Cf. *Journ. of Hell. St.*, vol. XXXVII, p. 30-35 et *Rev. d. rev.*, 1918, p. 110, l. 22-36. > Un quatrième ms. vient s'ajouter à ceux qui ont été décrits par l'auteur comme renfermant les trois livres communs à l'Éthique à Nicomaque et à l'Éthique à Eudémus. Il s'agit du Palatinus graecus 323 (D). Description de ce ms. qui a dû être écrit entre 1442 et 1459. Comparaison détaillée du texte avec celui que donnent A, B, C. Il en résulte que D, sous sa forme originale, paraît plus près de l'archétype commun ; lorsque A et D concordent, nous sommes en présence de lectures fournies par l'archétype. D'autre part, B et C ne dérivent probablement pas immédiatement de l'archétype commun, mais plutôt d'une copie de l'archétype qui a été elle-même corrigée. On constate des rapports étroits entre A et D. La présente étude vient modifier quelque peu les

vues exposées par l'auteur dans un premier article < cf. Journ. of Hell. Stud., vol. XXXVII, p. 51 > au sujet du nombre de lettres à la ligne dans l'archétype. Hypothèse sur l'origine du ms. D. Appendice sur un autre ms. de l'Éthique à Eudémus, Palatinus Graecus 165. Appendice relatif à l'identification du ms. inconnu de Victorius. ¶ Le caractère de la colonisation grecque [Aubrey Gwynn]. 88-123. — 1. Étude sur les causes de la colonisation grecque. — 2. Formation d'une colonie grecque. — 3. Développement politique et relations avec la métropole. — 4. Conclusions générales. La cause fondamentale de la fondation des colonies grecques était l'extension

5 croissante d'une population pour les besoins de laquelle la capacité productive du pays était insuffisante. D'autre part, les colons souhaitaient d'échapper aux contraintes d'une organisation sociale entièrement basée sur la possession héréditaire des terres. L'émigration fut encouragée par l'éloignement des pirates des côtes de la Grèce propre. Il y a lieu de distinguer

10 entre les premières colonies grecques dont le caractère est agricole et celles qui furent fondées plus tard, celles-ci étaient des centres d'activité industrielle et commerciale. Tant que durèrent les colonies grecques, en tant qu'unités indépendantes et parfois même longtemps après qu'elles eurent perdu leur indépendance, elles conservèrent les traits essentiels de

15 la *πόλις*. Ce fait explique le développement des institutions sociales et politiques dans les colonies grecques ; ce développement y est exactement parallèle à ce qu'il fut dans la Grèce propre. Exceptionnellement, en Sicile par exemple, on voit surgir une forme du despotisme militaire. Il est à peu près impossible de savoir ce que furent les relations des colonies et de

20 leurs métropoles ; on trouve seulement à ce propos les traces de ce respect religieux qui unit le présent au passé dans toute société grecque. Les détails qui nous ont été conservés sur l'organisation des colonies de Corinthe ne nous permettent guère que de réaliser l'étendue de notre ignorance. Pourquoi les colonies grecques ne dépassèrent-elles point, jusqu'à

25 l'époque d'Alexandre, les limites qu'elles avaient atteintes vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ? Les Grecs se contentaient de posséder des établissements isolés sans se soucier d'occuper l'intérieur des contrées dont ils tenaient les côtes, l'impérialisme est une notion complètement étrangère à l'esprit grec. ¶ Comment on peut utiliser les anciennes copies d'inscriptions

30 [W. M. Ramsay]. 124-192. L'étude des copies d'inscriptions faites en Anatolie par les anciens voyageurs et actuellement noyées dans de grandes collections telles que le C. I. G. présente un réel intérêt. On suivra dans cette étude la méthode suivante : On aura soin tout d'abord de faire aussi peu de corrections que possible ; il faudra tenir compte cependant de ce

35 fait que certaines lettres sont susceptibles d'être mal lues, par n'importe qui, dans un texte difficile. D'autre part, il faut se défier des lectures de certains érudits doués d'une brillante imagination et d'une mauvaise vue, tels que F. Lenormant. Il faut se servir des copies originales, ne pas prétendre expliquer les textes provenant d'Anatolie en raisonnant par analogie à

40 l'aide de ce que nous savons des idées grecques. Applications de ces principes à l'étude critique détaillée des inscriptions suivantes : C. I. G., 3988 ; Ath. Mitt., 1888, p. 237, n. 10 ; inscription inédite copiée par l'auteur ; C. I. G., 3994 ; C. I. G., 3995 ; Sterrett, W. E., n° 548 ; C. I. G., Add. 175 b ; B. C. H., VIII, p. 315 ; C. I. G., 4000 ; C. I. G., 4008 ; Sterrett,

45 Ep. J. n° 203 = Journ. hel. St., 1902, p. 351 ; Journ. hel. St., 1902, p. 119, n° 44 ; C. I. L. III, 13638 ; C. I. G., 3990 ; Heberdey-Wilhelm, Reisen in Kilikien, n° 183 ; Ath. Mitt., 1888, p. 238 ; Sterrett, W. E., 546 ; C. I. G., 4007 ; Heberdey-Wilhelm, Reisen in Kilikien, n° 179 ; Sterrett, W. E.,

253 ; *Studies in the Eastern Roman provinces*, p. 46 ; id., p. 41 ; id., p. 32 ; C. I. G., 3995 b ; 3990 b ; *Journ. hel. St.*, 1902, p. 349 ; Wilhelm, *Beitrag*, p. 222, n° 223 ; *Journ. hel. St.*, 1883, p. 424 ; id., 1884, p. 253. ¶ A la suite de cette revue : *Proceedings of the Society for the promotion of Hellenic Studies*. Session 1917-1918. Réunion du 7 mai 1918. La valeur des papyrus pour la critique des textes littéraires déjà connus [B. P. Grenfell]. XLIII-XLIV. Les textes des auteurs importants n'ont pas subi de changements essentiels depuis le II<sup>e</sup> siècle ; avant cette époque, il en était tout autrement. Les papyrus viennent parfois confirmer les conjectures qui ont été faites. La division des mss. en familles est postérieure à la période des papyrus. § Réunion du 25 juin 1918. La prétendue royauté du vainqueur aux jeux olympiques [Norman Gardiner]. XLVI-XLVIII. Critique de la théorie de J. Frazer et Cornford qui trouvent l'origine des jeux olympiques dans une dispute rituelle pour le trône. G. ROUILLARD.

**Journal of Philology.** — < N'a point paru en 1918. >

**Journal of Roman studies (The).** Vol. VI (1916). N° 1. Virgile, Stace et Dante [W. R. Hardie]. Virgile ne s'est jamais donné que comme l'auteur des Bucoliques, des Géorgiques et de l'Enéide. Ce que raconte la biographie sur la publication posthume de l'Enéide est historique. Du vivant de Varius, Tucca et Auguste, aucune autre œuvre ne pouvait passer sous le nom de Virgile. Il n'en fut plus de même sous Tibère. On commença par déterrer un Culex. Ce poème pouvait se trouver dans les papiers d'Auguste. Il lui a été dédié quand il s'appelait encore Octavius, non Octavianus, donc avant la mort de César, et probablement pendant l'hiver qu'il passa à Apollonie (45-44), puisque le lieu de la scène est placé en Épire. Il était donc antérieur au mariage avec Livie et à la naissance de Tibère : ni Livie ni Tibère ne pouvaient en avoir eu vent. Virgile aurait eu alors 26 ans. L'intérêt qu'excitaient les œuvres de Virgile aida la croyance que le Culex était de lui, à cause de l'ancienne et étroite relation entre Octave et Virgile, parce qu'on voulait aussi avoir un parallèle complet avec Homère auquel on attribuait la *Batrachomyomachie*. L'authenticité n'était plus discutée sous Néron, comme le prouve le mot de Lucain : *Et quantum mihi restat ad Culicem*. Ce mot a deux sens possibles : il me reste fort à faire pour atteindre la perfection du Culex ; ou : Je suis beaucoup plus jeune que Virgile quand il écrivait le Culex. C'est ce second sens que lui donne Stace, *Silv.*, II, 7, 74. Au moyen âge la personne de Stace et celle de Virgile ont subi une altération profonde. Virgile est devenu un magicien, Stace un chrétien. Le christianisme de Stace et de Virgile est le fond des caractères donnés à ces poètes par Dante, dans le Purgatoire, XXI et XXII. Verrall a supposé que l'idée du christianisme de Stace a été suggérée par le fait que dans le prélude de la *Thébaïde*, Domitien est explicitement reconnu comme dieu, dans celui de l'*Achilléïde*, cette apotheose manque parmi tous les compliments adressés à l'empereur. Stace se serait donc converti pendant qu'il écrivait la *Thébaïde*. Verrall trouvait dans le VII<sup>e</sup> livre les passages qui avaient suggéré l'idée du baptême de Stace aux lecteurs du moyen âge. Il prenait au sens littéral les mots de Dante : « Avant que j'aie conduit les Grecs dans une mélodieuse fiction aux rivières de Thèbes » ; c'est le v. 424, « *Bocotaque, uentum flumina* ». Virgile a, en effet, dit à Stace qu'il n'était pas encore chrétien quand il a commencé la *Thébaïde*. Mais ce qui a déterminé à croire à sa conversion, ce sont les vers 437 suiv., où l'on voit les chefs alliés hésiter à traverser l'*Asopus* gonflé. On y aurait vu un aveu voilé de Stace où il confesserait sa propre répugnance à avouer sa nouvelle foi. La comparaison et l'expres-

sion du v. 437, *Stat triste pecus*, seraient une allusion au nom de *Stace*. Dans la première partie du livre VIII ne manquent pas, de plus, les traits où un lecteur médiéval, une fois parti à la piste des allusions, pouvait découvrir des aveux voilés. Cela, on peut l'ajouter aux hypothèses de Ver-

5 rall, Le huitième livre commence par l'enlèvement d'*Amphiaräus*. En signe de deuil, chaque année, à pareille date, les oracles d'*Apollon* se tairont. Mais les expressions du poète sont ambiguës. Il y a bien « *hac luce* », non « *ex hac luce* » ; mais ces deux mots peuvent être mal compris, car le poète commence par « *aeternus Phoëbo dolor* ». Il n'est donc pas impos-

10 sible de faire un contresens et d'entendre les vers de *Stace* du silence perpétuel des oracles. *Phoëbo* annonce les oracles d'*Apollon*, mais *Stace* développe en énumérant avec eux *Dodone* et *Ammon*. L'explication est qu'*Apollon* est l'interprète général des volontés de *Zeus* et que *Stace* a développé en poète rhétorisant en accumulant tout ce qu'il a trouvé dans

15 ses manuels sous la rubrique oracle. Mais un homme du moyen âge pouvait croire au silence perpétuel et général des oracles, jusqu'au jour où *Amphiaräus*, figure du *Christ*, recevrait les honneurs divins, iamque erit ille dies, etc. Quant au successeur que l'armée donne à *Amphiaräus*, *Thiodamas*, *Stace*, par une exagération de l'écrivain de l'âge d'argent, semble le

20 faire parler d'*Amphiaräus* comme de *Phoëbus* (332 suiv.). Ce *Thiodamas*, interprète du dieu, pouvait être pris pour une allégorie de saint Pierre. ¶ *Italie* ancienne et moderne Bornéo, étude de civilisation comparée [W. W. Fowler]. 13-26. Une ressemblance frappante entre les usages primitifs de l'Italie et ceux de Bornéo résulte du livre de *Hose* et *M. Dougall*, *Pagan*

25 *tribes of Borneo* (1912 ; c. r. dans *Journal of R. st.*, II [1912], 269). Cette ressemblance peut s'expliquer par le même état de civilisation. Mais aussi peut-être par une origine commune, car la population des *terramares* est venue d'Asie par la vallée du Danube et le Nord en Italie. Les *Kayans* de Bornéo sont probablement en partie de sang caucasique et ont passé de

30 l'Asie centrale par la Birmanie ou le Bengale. Similitudes : longues maisons sur pilotis, patriat, talents oratoires des chefs, soin à garder l'histoire de la tribu pendant quelques générations, traitement bienveillant des esclaves, testudo dans le combat, usages rituels, administration de la justice, animisme, divination par les oiseaux, par l'inspection du foie, mariage

35 par enlèvement, absence de mythologie, condamnation de la magie, idée d'une connexion entre le sexe féminin et le développement des céréales, etc. ¶ Un buste en bronze d'un prince de la famille julio-claudienne (*Caligula* ?) au musée de Colchester, avec une note sur le symbolisme du globe dans les portraits impériaux [Mrs. S. Arthur Strong]. 27-46, 4 pl. et 5 fig.

40 Ce buste à peu près inconnu, trouvé en 1845, est peut-être un buste de *Caligula*, comme l'avait conjecturé dans sa jeunesse *Henry Newton*. Le buste repose sur un globe. Le globe est le symbole de la domination sur le monde, mais est un emblème divin de l'empereur comme représentant la providence de *Jupiter* sur la terre. *César* avait voulu être identifié avec le

45 dieu du Capitole. Si ses successeurs ont officiellement évité d'éveiller le soupçon d'un tel dessein, les monuments (carnée *Blacas*, carnée de *Viènne*, grand carnée de *France*, statue de *Piperno*, colonne *Claudienne*, carnées de *Claude* triomphateur, etc.), montrent les premiers empereurs avec les attributs de *Jupiter*, égide, foudre. Le globe est un attribut grec de *Zeus*.

50 Il est combiné à Colchester avec le symbole italique du pilier. Il existe encore deux portraits d'empereurs avec le globe pour support, de *Philippe l'Arabe* et de son fils, passés de la collection *Altemps* au Louvre. Les autres exemples de cette disposition représentent des dieux, *Athéna* et

Isis du Musée britannique, terre cuite de Lezoux à Saint-Germain. Addenda relatifs au culte des empereurs, aux ornements du triomphe, sur le culte de Sol dans la Rome primitive. Monnaies représentant le buste de l'empereur sur un globe. ¶ Deux portraits romains en buste à la glyptothèque Ny Carlsberg [Fr. Poulsen]. 47-55. 6 pl. Portraits de Cornificia, sœur de Commode et de Gordien 1<sup>er</sup>. ¶ Une date des Catilinaires [E. G. Hardy]. 56-58. Asconius sur In Pis., 5 (p. 5, 13 k.) dit que Cicéron donne une date fautive dans Cat. I, 4, par amour des nombres ronds. Il parle de vingt jours écoulés depuis le sénatus-consulte des pleins pouvoirs, alors qu'il n'y en avait que dix-huit. Le sénatus-consulte est du 21 octobre, le discours du 7 novembre. Il est invraisemblable que Cicéron ait arrondi les chiffres dans une séance où chacun avait les événements présents. Dion, 37, 31, parle de deux séances du sénat relatives aux pouvoirs extraordinaires. La première n'eut pas le résultat décisif de la seconde, où les pleins pouvoirs furent proclamés; mais Cicéron, qui a intérêt à faire sentir la longueur du délai, l'a fait partir de la première. ¶ Le nombre des sénateurs à l'époque de Sulla [E. G. Hardy]. 59-62. Appien mentionne à deux dates différentes, en 88 et pendant la dictature de Sulla en 82, la mesure qui a fait entrer d'un coup trois cents nouveaux membres dans le sénat. La première fois, ils furent choisis par les consuls, la seconde fois le choix fut soumis aux comices tributes. La mesure prise en 88 ne fut, en fait, jamais appliquée; la loi tomba avec les autres lors de la réaction démocratique. En 82, Sulla prit un autre biais. Il créa vingt places de questeurs qui, chaque année, entraient automatiquement au sénat et le complétaient (Tac., An., XI, 22). C'est ce renseignement mal compris qui est sous l'indication inexacte d'Arrien. ¶ La question transpadane et la loi sur les étrangers de 65 ou 64 av. J.-C. [E. G. Hardy]. 63-82. Discussion nouvelle de Dion Cassius, XXXVII, 9, et des interprétations de M. J. M. Nap. ¶ Colonia Caesarea (Antioche de Pisidie) à l'époque d'Auguste [W. M. Ramsay]. 83-134, 8 fig. Fondation et importance de la colonie. Les premiers colons (leg. V gallica): Cornutus Arruntius Aquila. Nom de la colonie et de la province. Auguste et la Colonia Caesarea. Monumentum Augusti Antiochenum. Texte de ce monument et comparaison avec le texte d'Ancyre. Caparcotna, Inscription de Yalowadj (p. 90): L. Pomponio Nigro uet(erano) leg(ionis) V g(allicae) scribai q(uistorio) Vrbanus l(ibertus); — et Viuiat. Les datifs en -ai sont des archaïsmes conservés dans le parler rustique italien. Le personnage était parmi les premiers colons envoyés en 24 ou 23 av. J.-C. P. 115-121 édition des fragments du monument d'Auguste à Antioche, nouvelle source pour le texte du monument « d'Ancyre ». ¶ N° 2. Les monnaies de l'Arabie romaine et de la Mésopotamie [G. F. Hill]. 135-169. 2 pl. Adraa, Bostra, (p. 138, le culte de Dusrès), Charachmoba, Dium, Eboda, Esbus, Gerasa, Medaba, Moca, Petra, Philadelphia, Philippopolis, Rabbathmoba, Anthe-musias, Carrhae (culte lunaire local, p. 153), Edesse (p. 155, chronologie du royaume d'Edesse et des Abgars; p. 161, chronologie et généalogie des Abgars), Maiozomalcha, Nisibe [Nesibi toujours sur les monnaies], Nicephorium, Rhesaena, Singara, Zaïtha. ¶ Idées romaines sur la divinité [J. S. Reid]. 170-184. Notes marginales sur le livre de M. W. Fowler portant le même titre. ¶ Confarreatio, étude d'un usage patricien [W. Warde Fowler]. 185-195. Il faut distinguer deux rites: le rite patricien ordinaire qui tire son nom du gâteau, principal élément de la cérémonie; le rite spécial et solennel, seulement applicable au flamine diale et à sa femme, qui comportait notamment l'emploi de la peau de la victime. ¶ Tacite à la fin de la période romaine et au moyen âge [F. Haverfield]. 196-201. Citations

- et imitations de Tacite depuis Plutarque jusqu'à la Renaissance. ¶ Vacuna [A. W. Van Buren]. 202-204. 2 fig. Un bas-relief, encastré dans le mur du château du marquis de Roccagiovine, représente une déesse de face en chiton et himation. La main droite serre les pattes de devant d'un daim. C'est probablement Vacuna, assimilée à Diane, reine des bêtes sauvages. L'inscription connue mentionnant la restauration d'un temple de la Victoire par Vespasien se rapporte aussi à Vacuna, assimilée à la Victoire. Des débris d'architecture, appartenant à un grand monument, trouvés à Roccagiovine, confirment ces hypothèses.
- 10 **Journal of theological studies (The)**. Nous n'indiquons que les articles relatifs à des textes antérieurs au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère ou à des questions qui peuvent avoir un lien avec la philologie classique. > XIX. N<sup>o</sup> 73, oct. 1917. Bibliographie des œuvres de feu Henry Barclay Swete [C. H. Turner et A. Rogers]. 1-19. Éditeur de Théodore de Mopsueste (1880), la Bible des LXX (1887), l'évangile de Pierre (1892, 1893), saint Marc (1898), une introduction à l'Ancien Testament grec (1900, 2<sup>e</sup> éd. 1914), l'Apocalypse (1906), etc. ¶ Les Maximes de Paul de Samosate [H. J. Lawlor]. 20-45. Édition critique, discussion et explication de dix-huit fragments grecs; étude de la doctrine. ¶ La métaphysique de Nestorius [Leonard Hodgson]. 46-55. Sens des mots *ὑπόστασις*, *πρόσωπον*, etc. ¶ Itoria [A. Wilmart]. 73-78. Note sur le traité d'Optat, I, 1. Ce mot, qui paraît ne se rencontrer qu'en Afrique, dont le sens premier est « pourboire », a pris celui de « don gratuit, cadeau spécial, viatique ». On l'a signalé, dans un sermon du V<sup>e</sup> siècle, appliqué à l'œuvre du Christ. Il faut le rétablir dans Optat, à la place de « storiam », 25 gardé par Ziwsa, bien que le ms. de Pétrograd, du VI<sup>e</sup> siècle, ait, de première main, « itorium » <art. en français>. ¶ Origine du nom Panthera [L. Patterson]. 79-80. Ce nom se trouve dans l'histoire juive de la naissance de la Vierge. Les étymologies proposées jusqu'ici supposent qu'il a été inventé pour cette légende (*παρθένος*, *πόρνος*). Mais Deissmann a 30 montré que ce nom se rencontrait dans les inscriptions des deux premiers siècles de notre ère, principalement comme surnom de soldats romains. Noter CIL. XIII, 7514 Tib. Iul. Abdes Panthera Sidonia ann. LXII stipend. XXXX miles exs. coh. I sagittariorum; Abdes semble juif; le corps a été transféré en 6 de Syrie en Dalmatie et en 9 de Dalmatie sur le Rhin. ¶ 35 I Tim. 3, 13 [Agnes Smith Lewis]. 80-81. Un ms. donné par l'auteur à Westminster College et disparu dans l'exposition de Leipzig en 1914, lectionnaire syriaque, suppose le grec *ὁμολογοῦμεν ὡς* en deux mots. ¶ Janv.-avril 1918. N<sup>o</sup> 74-75. Les Maximes de Paul de Samosate, supplément [H. J. Lawlor]. 115-120. Pitra a donné un texte syriaque de quatre fragments 40 publiés dans le numéro précédent et d'un dix-neuvième fragment. ¶ Le plus ancien catalogue des mss. de Durham [C. H. Turner]. 121-132. C'est la liste des livres offerts par le fondateur de la cathédrale actuelle, Guillaume de Saint-Carileph (évêque 1081-1109); « ista sunt nomina librorum quos dominus Willelmus episcopus sancto Cuthberto dedit ». Outre des livres ecclésiastiques et bibliques s'y trouvent : *Hystoriae Pompeii Trogi* (un Justin; dans un catalogue de 1391-1416, ce nom figure deux fois; manque aujourd'hui); 45 *Iulius Pomerius* (sans doute les *Prognosticon* des catalogues subséquents; manque); *Sidonius Sollius panigericus* (poèmes de Sid. Apollinaire dont quatre exemplaires sont notés en 1391-1416). ¶ Une prière ancienne de l'euchologie médiévale [R. H. Connolly]. 132-144. Bénédiction des premiers fruits, qui appartient à la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome (Didascalie). Le texte grec, publié par Goar, a été réédité avec exactitude par Mercati d'après dix mss. Comparaison de ce texte avec l'ancienne ver-

sion latine découverte par Hauler et les versions orientales. Rapprochements divers. ¶ Mémoire sur l'hymne syriaque de l'âme [V. Busch]. 145-161. Analyse de cet ouvrage qui contient une autobiographie et une partie mystique. Explication du symbolisme, qui, en particulier pour la perle se rattache aux physiologues. L'ensemble est marcionite. On peut attribuer l'hymne à Cesdon lui-même. ¶ Les sources latines du commentaire de Pélagé sur l'Épître aux Romains [A. J. Smith]. 162-230. Étude inspirée par A. Souter. Pélagé est le premier écrivain latin de Bretagne. Il mérite d'être étudié. Mais ses ouvrages, et le principal, son commentaire sur saint Paul, écrit vers 409, ont été publiés avec de graves interpolations. En 1906, A. Souter a montré que la forme authentique du texte se trouve dans un ms. de Carlsruhe. C'est sur ce texte qu'est fondée l'enquête des sources conduite par la méthode ordinaire aux philologues. I. Comparaison avec le commentaire de l'Ambrosiastre. Il y a un rapport fréquent entre Origène-Rufin, l'Ambrosiastre et Pélagé. ¶ Mythes et généalogies [F. H. Colson]. 265-271. Dans les écoles de l'antiquité, la tâche du grammaticus consistait principalement dans l'explication des auteurs, surtout des poètes. Dans cette explication, avaient une grande place l'ἐξήγησις ἱστοριῶν, explication des allusions de tout ordre, et la réunion de données abondantes, réelles ou fictives, sur les personnes et sur les choses. Sextus Empiricus énumère 20 parmi ces « histoires » : 1° l'élément légendaire, 2° l'élément fictif mais possible, 3° (μῦθοι) ce qui est réellement historique. Une autre classification (Denys le Périégète, intr., p. 81 Bernh.) distingue les personnes, les lieux, les temps, les événements. Dans cette classification, l'élément prosopographique est appelé « généalogies », τὸ δὲ παρὸν ποίημα καλοῦσιν οἱ παλαιοί, συγκείμενον ἐκ τοπικοῦ καὶ πραγματικοῦ καὶ χρονικοῦ καὶ γενεαλογικοῦ, εἰς ἃ διακρίσθαι τὴν ἱστορίαν φασίν. Il suit de là que le mot généalogie a un sens plus large que chez les modernes et entraîne l'idée de détails personnels et biographiques. Dans Homère, les « histoires » les plus intéressantes sont, d'après le premier point de vue, des mythes, d'après le second, des généalogies. On le voit par les exemples qu'en tirent Juvénal, Aulu-Gelle, etc. Dans Tim. I, 1, 4, Titus 3, 9, généalogie a donc un sens large. Sur ce sujet, le public était partagé. Il y avait des gens qui trouvaient ce genre de curiosité vain et ridicule. Cf. Mayor sur Juvénal, 7, 234. On raillait les gens qui voulaient savoir les noms des compagnons d'Ulysse enlevés par Scylla, qui était la mère d'Hécube, quel était le nom d'Achille quand il était déguisé en fille, qui était la mère d'Euryale. Sénèque, Quintilien, Augustin (De ord., II, 12, 37), parlent de cet abus de l'érudition. La polémique des pastorales paraît être dirigée contre une pareille curiosité. Cette méthode était grecque et païenne, mais elle était appliquée à des sujets 40 juifs. Il y avait parmi les Juifs hellénistes des docteurs qui appliquaient à l'Ancien Testament les deux méthodes qu'ils voyaient appliquées à Homère, l'allégorie philosophique représentée par Philon et surtout Aristobule (cf. pour Homère, Hor., Ép., I, 2, 1-4), et l'exégèse philologique avec tous ses ζητήματα, qui dans ce cas pouvait se teinter de paganisme : 45 Cléodème ou Malchus disait que la petite-fille d'Abraham était la femme d'Hercule (Josèphe, Ant. Jud., I, 15). Quand I Tim. parle, non seulement des généalogies, mais des ἔρεις γνωμικαί, on peut supposer qu'il s'agit d'une école de légalistes, qui donnait un caractère philosophique à leurs discussions, peut-être dans la manière de Macchab. IV. Il ne s'agit donc pas de l'Haggada et de l'Halacha, mais d'exégèse analogue d'inspiration grecque. Les antithèses dont parle l'auteur rentrent dans ces études, soit qu'on y voie des figures, soit que plutôt il ne s'agisse des objections et des

- réponses suscitées par l'interlocuteur fictif. ¶ L'adresse d'Ignace, *Épître aux Romains* [J. S. Phillimore]. 272-274. D'une étude des divers sens du mot *τόπος* résulte qu'on doit lire : *ἦτις καὶ προκλήθηται ἐν τόπῳ Χριστοῦ* (non *χωρίου*). ¶ Ruth, III, 13 b' [H. W. Sheppard]. 277. La leçon du texte grec dans B provient de la confusion de deux leçons de l'hébreu. ¶¶ Juillet. N° 76. Le De Lazaro de Potamius [A. Wilmart]. 289-304. Homélie qui s'est trouvée de bonne heure confondue avec des pièces diverses et que saint Augustin cite en 421 comme de Jean Chrysostome. Potamius, évêque d'Olisipo en Lusitanie, vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, a laissé au moins quatre écrits, d'un style amphigourique. Édition du De Lazaro, conservé d'une part dans un recueil d'homélie attribuées à Zénon de Vérone, d'autre part dans un recueil mis sous le nom de Chrysostome. ¶ La collection des 38 homélie latines de saint Jean Chrysostome [A. Wilmart]. 305-327. Analyse de ce recueil, où figurent, outre Potamius, des anonymes grecs et latins, saint Augustin, 15 saint Jérôme, Pontius Maximus, et, pour la plus grande partie seulement, Chrysostome. L'ouvrage de Pontius Maximus, De solstitiis et aequinoctiis conceptionis et natiuitatis Iesu Christi et Ioannis Baptistae, mériterait d'être réédité. Il établit le parallélisme des dates du calendrier chrétien, 24 juin et 25 décembre, 24 septembre et 25 mars, et montre les préoccupations 20 des milieux chrétiens au III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle après les travaux d'Hippolyte. La date de Noël était fixée, mais non pas encore fêtée. Elle dépend de la date de la Passion. Elle a été influencée, pour le 25 décembre, par la coïncidence du Sol nous; Potamius mentionne expressément la Natalis Inuicti. Tout ce système avait été conjecturé par Duchesne, Origines du culte, 25 4<sup>e</sup> éd., p. 263, qui ajoutait : « Cette explication serait plus facilement acceptable, si on la trouvait toute faite dans quelque auteur; malheureusement, il reste encore à produire un texte qui la contienne ». Ce texte est celui de Potamius, avec toute la précision désirable. Cette découverte montre la justesse des inductions de Duchesne. < Ces deux articles sont en 30 français. > ¶ Le De instituto christiano attribué à Grégoire de Nysse [G. L. Marriott]. 328-330. Ce traité reproduit un long passage d'une lettre de Macaire d'Égypte, Migne, XXXIV, 424 B. Ce n'est pas une œuvre de Grégoire ni une composition originale, mais une compilation de vieux fragments ascétiques, postérieure à la divulgation des lettres et homélie de Macaire. 35 ¶ Le traité de Syméon Métaphraste De perfectione in Spiritu [G. L. Marriott]. 331-333. Syméon n'a fait que reprendre des passages de Macaire et du De Instituto, en leur donnant du brillant. ¶ La division chronologique des Actes [C. J. Cadoux]. 333-344. Les termes sont placés de cinq ans en cinq ans à la Pentecôte : 29, 34, 39, 44, 49, 54 et 59. Pour ces calculs, il faut 40 tenir compte de l'Épître aux Galates et de l'inscription de Delphes qui place le commencement du proconsulat de Gallion en Asie au milieu de l'été 31. ¶ Notes sur les écrits latins de saint Patrick [M. Esposito]. 342-346. Il avait une culture relativement étendue. Remarques sur son vocabulaire. Mots rares : inenarrabiliter (Cassiodore), ratum substantif, dominicatu, 45 exagellia (Ennodius), grauitudo « peine », efficer contraire de inficior, scriptula, modicitas, crisinati, rebellatores, Hiberione, Hiberoniacum. ¶ Salathiel qui est Esdras [M. R. James]. 347-349. Épiphane connaît un Esdras qui n'est pas celui de la Bible et qui s'appelle Salathiel. De même IV Esdras. ¶ Les sources du commentaire de Victor d'Antioche sur Marc [Harold 50 Smith]. 350-370. Compilation dont Chrysostome a fourni la plus grande partie, mais où ont été utilisés treize autres écrivains. Table des passages.

Vol. XX. Octobre 1918. N° 77. La classification des doublets dans les évangiles synoptiques [T. Stephenson]. 1-8. ¶ Apocryphes irlandais [M. R.



James]. 9-16. Sur le livre « Evernew Tongue » et la vision d'Adamnanus. Rapport de ces visions et légendes avec d'autres; étude du merveilleux. ¶ L'unité littéraire de l'Ascension d'Isaïe [V. Busch]. 17-23. ¶ Une leçon non relevée du manuscrit de Leicester [Frank Granger]. Apoc. 2, 13  $\alpha\upsilon\tau\epsilon\iota\pi\epsilon\iota\varsigma$ , non  $\alpha\upsilon\tau\epsilon\iota\pi\alpha\varsigma$ . ¶ Macaire d'Égypte, son épître ad Filios Dei en syriaque [G. S. L. Marriott]. 42-44. Comparaison des passages dans le syriaque et le latin; le grec est perdu. ¶ Un nouveau ms. de la Vulgate des Actes [F. C. Conybeare]. 44-54. Ms. en possession de l'auteur contenant les additions « occidentales ». Collation. ¶ Les sources latines du commentaire de Pélagé sur l'Épître de saint Paul aux Romains [A. J. Smith]. 55-65. ¶ Rapport de 10 Pélagé avec les deux ouvrages d'Augustin, *Expositio quarundam propositionum ex epistula ad Romanos et Epistulae ad Romanos inchoata expositio*. P. L.

**New Palaeographical Society.** Series 2, P. 4. Pl. 76. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Papyri, 2<sup>e</sup> s. Fragment d'Homère *Odyssée xi*, v. 244- 15 323. L'onciale penche fortement à droite; les esprits, les accents, la ponctuation, les dièses et à l'occasion, des signes de quantité ont été ajoutés. ¶ Pl. 77. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Papyrus 1048. Vers 210-214 de n. è. Relation d'un procès, suivie de la circulaire du préfet Juncinus aux stratèges de l'Heptanomie. De caractère cursif, avec peu de liga- 20 tures. ¶ Pl. 78. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Pap. 1414, de 270-275 de n. è. Compte rendu du sénat d'Oxyrhynchus relative à une fourniture de fil pour un temple local. Cursive serrée. ¶ Pl. 79. Bibliothèque Parham. Ms. Zouche 72, sur parchemin du XI<sup>e</sup> s. C'est le ms. Evan. 548 de Gregory, 535 de Scrivener-Miller, et 1015 de von Soden. Il a été rapporté 25 par Robert Curzon du monastère de Saint-Sabas sur le ruisseau du Cédron. La dièse apparaît fréquemment sur l'ι et l'υ. Le double accent grave se voit souvent sur les monosyllabes  $\mu\acute{\epsilon}\nu$ ,  $\delta\grave{\epsilon}$ ,  $\mu\grave{\eta}$ ,  $\nu\alpha\iota$  et sur  $\iota\alpha\iota$ . Fac-similé de Matthieu I, 1-8 et Luc IV, 36-5, v. 3. ¶ Pl. 80. British Museum. Additional Ms: 24382, de juin 1321. Bulle sur parchemin, écrite en minuscule byzantine 30 claire, mais sans élégance, d'Andronic (II) Paléologue. La souscription de l'empereur avec la date, et le mot  $\lambda\acute{o}\gamma\omicron\varsigma$  quand il se rencontre dans le texte sont ajoutés à l'encre rouge. ¶ Pl. 81. Oxford, Bodléienne, Rawlinson G. 167 (Ms. 14890) de la 1<sup>re</sup> moitié du VIII<sup>e</sup> s., sur parchemin. Vulgate des évangiles (en latin) de saint Luc et de saint Jean. L'écriture est la semi-onciale 35 du type northumbrien, carrée et gauche en comparaison des évangiles Lindisfarne. L'abréviation pour m est en forme d's bouclé qui s'ajoute à la voyelle par le haut et qui à l'occasion se trouve au milieu des mots. Fac-sim. de Jean, v. 27-37. ¶ Pl. 82. Oxford, Bodléienne, Hatton 48 (MS. 3684) sur parchemin, du VIII<sup>e</sup> s. Règle de saint Benoît du type interpolé. Le caractère de l'onciale, épaisse, et les initiales font supposer pour l'origine le sud de l'Angleterre, le comté de Kent suivant Traube. Fac-similé du chap. 17, p. 28, éd. Wölflin. ¶ Pl. 83-85. Oxford, Bodléienne. Laud. Misc. 126 (MS. 1556) sur parchemin, du milieu du VIII<sup>e</sup> s. Saint Augustin, libri 15 de Trinitate. L'origine en est douteuse (cf. Chatelain *Uncialis Scriptura* 45 Codd. Lat. pl. 52). On peut distinguer trois sortes d'onciale et une minuscule mélangée d'onciale. ¶ Les pl. 86 et 87 ne concernent pas l'antiquité classique. ¶ Pl. 88, 89. Oxford, Bodléienne. Canonici. Bibl. Lat. 56 (MS. 18949), sur parchemin, de 1265. Le copiste se désigne: Lanfrancus de Pancis de Cremona. ¶ Les pl. 90 à 95 ne concernent pas l'antiquité classique. 50

H. LEBÈGUE.

**Numismatic Chronicle (The).** 1917. Part III, IV. Nos 67, 68. Primitiae Heraclienses [S. W. Grose]. 169-189. Liste et étude des lettres et des noms

abrévés qui sont gravés sur certaines monnaies d'Héraclées. Lettres isolées ou groupes de deux lettres sur une face de la pièce. Groupes de deux, trois lettres ou plus sur la face ou sur le revers, ou sur les deux faces à la fois, etc. A-t-on affaire à des signatures d'artistes ? Cette hypothèse n'est pas confirmée; elle semble même difficilement acceptable. ¶ Chronologie des monnaies d'Antiochos VIII de Syrie [C. Oman]. 190-206. 1 pl. Etude des monnaies successivement frappées par Antiochos dit Grypos au cours de son règne. Le type aquilin très accentué de l'effigie royale. Les monnaies frappées par Antiochos Grypos reflètent la décadence progressive des Séleucides, les premières monnaies émises par ce souverain sont d'une valeur artistique égale à celles des pièces frappées par les Séleucides au 11<sup>e</sup> siècle. Les dernières portent la marque d'un goût semi-barbare en faveur chez les descendants de Grypos. Circonstances dans lesquelles furent émises les diverses monnaies à l'effigie d'Antiochos VIII. ¶ Classement chronologique des monnaies de Chios. 4<sup>e</sup> partie [J. Mavrogordato]. 207-257. 1 pl. (à suivre) < cf. Numis. Chronicl. 1916, p. 353 sqq. et Rev. d. rev. 41, 90, 50. Les monnaies de Chios pendant la 10<sup>e</sup> période depuis 84 av. J.-C. jusqu'au règne d'Auguste. Liste de ces monnaies; étude détaillée. ¶ Divus Augustus [E. A. Sydenham]. 258-278. 1 pl. Classement chronologique des pièces commémoratives d'Auguste groupées en trois classes: « asses et dupondii » ne portant pas la mention du règne pendant lequel ils furent frappés; monnaies d'or, d'argent ou de bronze à l'effigie d'Auguste portant le portrait ou les titres de l'empereur régnant; monnaies reproduisant d'anciens types portant le mot: RESTITVIT ou l'abréviation REST. Dans quelle mesure ces monnaies contribuent-elles à éclairer l'histoire du culte impérial. ¶ Miscellanea, quelques monnaies rares provenant des colonies romaines [Leopold A. D. Montagne]. 313-315. Monnaies provenant de Buthrote (époque d'Auguste), de Sagonte (Sempronius Vettonianus et Lucius Fabius Postumius), de Castulo (Auguste?), de Corinthe (Caligula), de Leptis Magna (Auguste). ¶ Note sur la disposition des coins [J. C. Milne]. 315-316. ¶ Eua en Arcadie [G. F. H.]. 319. Note sur l'unique pièce provenant d'Eua en Arcadie trouvée dans des fouilles récentes.

1918. Part I, n<sup>os</sup> 69, 70. Classement chronologique des monnaies de Chios; part V [J. Mavrogordato]. 1-79, 2 pl. < cf. Num. Chron., 1917, p. 207 sq. et Rev. des rev. plus haut >. Onzième période, du règne d'Auguste — 268 ap. J.-C. Bien que Chios ait en réalité perdu son indépendance dès le règne d'Auguste, on trouve dans les monnaies de l'époque des restes de l'ancien ordre de choses. Cependant ces monnaies n'ont de grec que le nom et n'ont plus de rapport, au point de vue métrologique, avec le système monétaire des Grecs; leur style reflète le goût des diverses périodes de l'art romain. Inscriptions gravées sur ces monnaies. Description détaillée suivant l'ordre chronologique de celles qui portent: XIOΣ; de celles qui portent: XIQN, de l'assarion avec le nom du magistrat ΦΑΥΣΤΟΣ, des trois assaria, et de l'assarion et demi, de l'obole et du trichalchon qui portent: ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΣ, de pièces sans dénomination avec le mot XIOC, etc., etc... ¶ Les monnaies de Sévère et de Gallien commémorant les légions romaines [C. Oman]. 1 pl. 80-97. Etude des monnaies frappées par Sévère en 193-4 en l'honneur de quinze légions: I Minerva, I Italica, I adjutrix, II Italica, III Italica, IV Flavia Felix, V Macedonica, VII Claudia, VIII Augusta, XI Claudia, XIII Gemina, XIV Gemina, XXII Primi-  
genia, XXX Ulpia Victrix. Ces monnaies sont des denarii, à l'exception de deux aurei et d'une sesterce de bronze. Il est probable qu'elles étaient destinées à récompenser la fidélité des légions en question envers Sévère,

pendant la guerre contre Pescennius. Elles portent l'aigle entre deux étendards de cohortes. Les monnaies frappées par Gallien en l'honneur des légions sont d'un type tout différent ; ce sont des pièces de billon portant sur le revers l'emblème propre à dix-sept légions ; celles-ci sont à peu près identiques à celles qu'honorèrent les précédents empereurs ; elles comprennent les quinze corps du Rhin et du Danube qui figurent dans les monnaies frappées par Sévère, plus la X<sup>e</sup> legio Gemina et la II<sup>e</sup> Parthica. Les monnaies frappées par Gallien doivent remonter aux années 257, 258 et 259. Pourquoi les légions en question ont-elles été spécialement distinguées par Gallien. ¶ Tine[ommius] ; [J. E. Sandys]. 97-109. 1 pl. Défense des vues de John Evans au sujet de la restauration exacte du nom d'un roi breton qui rechercha avec Dumnobellaunus la protection d'Auguste. Theodor Mommsen, Hübner et d'autres savants allemands se rendirent un compte parfait des vues exposées par John Evans. ¶ Poids de verre [W. M. F. Petrie]. 110-111. Notes sur des poids de verre portant des monogrammes romains, poids d'époque arabe. ¶ Part II, n<sup>o</sup> 71-72. Récents trouvailles en Grande Grèce, monnaies de Métaponte, Tarente et Héraclée [Arthur J. Evans]. 133-154. 2 pl. Parmi les monnaies déterrées dans un jardin de Salonique par un soldat anglais se trouvent une série de didrachmes ; ils peuvent être rattachés à une collection de pièces provenant de diverses cités de Grande Grèce récemment léguées au British Museum par M. Ford ; les didrachmes en question viennent des mêmes cités et remontent à la même époque. Liste et étude de ces monnaies. Cette trouvaille contribue de façon sérieuse à augmenter nos connaissances pour les types et la chronologie d'une catégorie de monnaies qui avaient peu attiré jusqu'ici l'attention des numismates. ¶ Le système monétaire des Romains, 1<sup>er</sup> article [E. A. Sydenham]. 155-186. — 1. Origine du système. — 2. Les monnaies de bronze de la première période 335-286 av. J.-C. — 3. La valeur relative de l'argent et du bronze durant cette première période. — 4. Seconde période 286-268 av. J.-C. — 5. Troisième période 268-217 av. J.-C. La réforme de 268 av. J.-C. L'as est réduit au 1/6 de la livre et les monnaies inférieures à l'as sont également réduites ; la frappe de la monnaie d'argent est inaugurée. — 6. Quatrième période 217-18 av. J.-C. L'as est réduit à l'once. — 7. Cinquième période 88-82 av. J.-C. Le poids de l'as est réduit à une demi-once. — 8. Les monnaies de bronze frappées entre 46 et 20. Monnaies de Cn. et Sextus Pompée, monnaies dues à C. Clivius et Q. Oppius, monnaies sorties des ateliers de Lyon et de Vienne. — 9. La réforme d'Auguste. Le sesterce, le dupondius, l'as, le quadrans. Usage de l'orichalcum et du cuivre. ¶ L'origine du sesterce d'Auguste, un essai de trimétallisme [Arthur Beanlands]. 187-204. Pourquoi Auguste inaugura-t-il un nouveau système monétaire vers l'an 15 av. J.-C. ? Pourquoi lui donna-t-il la forme qui nous est familière dans les séries impériales ? Quelles difficultés rencontra-t-on pour réaliser les réformes adoptées ? Les modifications apportées au système primitivement choisi. Pourquoi ce système en arriva-t-il à être finalement abandonné vers la fin du III<sup>e</sup> siècle ? ¶ Au n<sup>o</sup> 2 s'ajoute le compte rendu des séances de la Société royale de numismatique. Exercice 1917-1918. Octobre 1917. Monnaies trouvées dans des temples grecs [R. Scott Mylne]. ¶ Novembre 1917. Divus Augustus < Art. paru dans Numism. Chronic. vol. XVII, p. 258-78. > ¶ Janvier 1918. Les monnaies de Sévère et de Gallien à l'effigie des légionnaires < cf. plus haut >. ¶ Février 1918. Trois monnaies inédites des Séleucides [Rogers]. ¶ Mai 1918. L'origine du sesterce [Beanlands] < cf. plus haut >. ¶ Juin 1918. Réponse à une critique de Grose à propos des signatures d'un groupe de

monnaies de Tarente. — Observations au sujet des monnaies d'ambre de Cyzique étudiées par Greenwell. — A History of Ancient Coinage 700-300 av. J.-C. par Percy Gardner. Trouaille récente de monnaies provenant de Grande Grèce < cf. plus haut > [Arthur J. Evans].

5

G. ROUILLARD.

## ITALIE

10

*Rédacteur général*: Émile CHATELAIN.

**Atene e Roma.** An. 21. N<sup>os</sup> 229-231. Janv.-mars. P. 12-24. Etudes sur le drame attique [Giorgio Pasquali]. I. Pour qu'on comprenne l'art de Ménandre. Suite et fin. Analyse des pièces ou fragments qui nous sont parvenus. ¶ 25-46. L'idéal latin de la femme avant l'Empire [Maria Quartana]. Il faut grouper les documents fournis par les auteurs, les inscriptions et les monuments figurés pour le reconstituer. Vie simple et vertueuse des filles et des femmes. ¶ 47-49. Le sarcophage romain de Belluno [G. Bellissima]. Trouvé en 1480. Description. C. Fl. Hostilius, mentionné sur l'inscription, est représenté comme un jeune homme luttant contre un gros sanglier. De l'autre côté le même personnage attaqué un cerf. La date en est inconnue, il semble qu'on puisse la placer dans une période de la décadence de la civilisation romaine. ¶ N<sup>os</sup> 232-234. Avril-juin. 57-77. Etudes sur le drame attique [G. Pasquali]. II. Ménandre et Euripide. Malgré la différence des sujets, la tragédie euripidéenne a tracé au comique la voie de ses créations. ¶ 78-84. Quinque soeurs [Camillo Morelli]. Poésie latine d'un jeune philologue tué pendant la guerre. ¶ 85-93. Femmes et filles dans les œuvres de Sénèque [Maria Quartana]. Elles réalisent l'idéal stoïcien, il est curieux de comparer leur caractère avec les jugements si opposés que porte sur les femmes le satirique Juvénal. ¶ 94-103. La mort de Turnus et deux urnes étrusques du Musée de Florence [N. Terzaghi]. Le guerrier casqué figuré sur ces deux monuments semble être illustré par Virgile chantant la mort de Turnus. ¶ N<sup>os</sup> 235-237. Juil.-sept. 115-130. Louis Savignoni et son œuvre scientifique [Luigi Pernier]. Vie et travaux de l'archéologue mort à 53 ans. ¶ 131-158. Portus Lunae [Luigi Pareti]. Le fameux Portus Lunae se trouvait à l'embouchure de la Magra. Son importance commerciale. Des fouilles en cet endroit fourniraient sans doute de belles découvertes. ¶ 159-163. In Alpihus, huiusce tempore belli [R. Melani]. 140 vers latins sur la guerre des Italiens contre les Autrichiens. ¶ 164-165. Federico Hauser [C. Albizzati]. Article nécrologique. ¶ N<sup>os</sup> 238-240. Oct.-déc. 169-180 : La « storia dei Romani » de G. de Sanctis [Plinio Fraccaro]. Important travail. Les Italiens, pour connaître l'épopée de leurs ancêtres, n'auront plus besoin de recourir aux livres publiés par les étrangers. ¶ 181-188. Lettres privées de l'Égypte romaine récemment découvertes [Maria Calderini Mondini]. Traduction et commentaires de lettres fournies par les papyrus d'Oxyrhynchus. ¶ 189-198. Marcia et Cornelia dans le poème de Lucain [Maria Quartana]. Analyse du caractère stoïcien de ces deux femmes. ¶ 207-214. Laine et toile dans l'Égypte gréco-romaine [Amerina Roscio]. Extrait d'un travail qui paraîtra bientôt dans les Studi della scuola papirologica. ¶ 215-219. Une nouvelle traduction de la Poétique d'Aristote [Paolo Fabri]. Eloge de la trad. italienne de Valgimigli. ¶ 224. Giuseppe Pellegrini [Antonio Taramelli]. Notice nécrologique.

E. CH.

**Athenaeum.** Studii periodici di letteratura e storia. Anno 6. fasc. 1. Janv.

P. 34-43. Le son de l'u doux dans le latin suivant les anciens grammairiens [Carlo Pascal]. L'u ayant dans certains cas le son intermédiaire entre u et i, divers écrivains ont, comme César, préféré écrire *optimus* et *maximus*, il n'est pas étonnant qu'Auguste ait voulu écrire *simus* et *possimus*, à l'indicatif, au lieu de *sumus* et *possimus*. Mais ni la graphie, ni la prononciation ancienne ne disparurent, témoin l'Appendix Probi. ¶ 44-47. Observations sur l'épithaphe de Florentius [Antonio Amante]. Composée par un versificateur païen, quoique le mot *depositio*, ajouté à la fin, indique une sépulture chrétienne. Au v. 3, improbe est bien un vocatif. La femme exprime le regret de survivre à son mari. ¶ 47. Postilla [C. Pascal]. Le voc. improbe est confirmé par le passage d'Ovide, A. am. 1, 665. Au v. 6, le supplément proposé par Sabbadini : « Nil mores iuvere < nihil > pietasque fidesque » est rendu très vraisemblable par l'exemple d'Ovide, A. am. 2, 365 : Nil Celene peccat, nihil hic committit adulter. ¶ 48-61. Le génie du mal dans la poésie de Claudien [P. Fabbri]. Le génie du mal est représenté par les Furies, mais on s'aperçoit qu'outre les grands classiques, Claudien avait étudié Juvencus et d'autres auteurs chrétiens. ¶ 72-75. D'un manuscrit de Catulle conservé à Pesaro [Romano Sciava]. Provient de la Bibliotheca S. Agnetis, ord. praed., coté n° 1167. Copié le 8 décembre 1470 par Franciscus Futius. Transcription du carm. 14 donnant un texte très fautif, mais avec des variantes en marge. ¶ Fasc. 2. Avril 106-121. Hermocrate de Syracuse [Ferd. Bernini]. Suite et fin. Questions chronologiques sur le retour en Sicile et sur la mort d'Hermocrate. Importance d'Hermocrate dans l'histoire de la Sicile. Il échoua toujours dans ses entreprises politiques par sa modération. ¶ 122-134. Plutarque et la littérature chrétienne antique [Ern. Buonaiuti]. Passage de S. Paul, des Actes des Apôtres et de Pelagius qu'on peut comparer avec les écrits de Plutarque. ¶ 135-142. D'un nouveau ms. des *Élégies de Maximianus* [Umberto Moricca]. Le Casanatense 537 est un recueil de feuillets d'époques diverses; les ff. 84-90 remontent au XI<sup>e</sup> siècle et contiennent les trois premières *élégies de Maximianus*, avec gloses. Relevé des variantes. ¶ 146-148. *Marginalia al trattato περί ψυσης* [Nicola Terzaghi]. Corrections proposées pour trois passages. ¶ Fasc. 3. Juillet. 186-188. La poétesse Eucheria [Aida de Cavazzani Sentieri]. Mariée probablement à un patricien nommé Dynamius, dépourvu d'intelligence, elle a laissé une pièce de vers vengeresse. On ne peut pas prouver que ce Dynamius fut l'ami de Fortunat. ¶ 189-203. D'une hypothèse peu probable sur l'origine des héros de la mythologie grecque [Romano Sciava]. Ce qui semble peu probable, c'est que les héros doivent être considérés comme des divinités déçues. Les mythes sont plutôt de libres créations de la fantaisie, des œuvres d'art sorties de l'imagination des poètes. ¶ 204-208. Les dissertations d'Epictète et l'ἱερολογία du Pater noster [Primo Vannutelli]. L'adjectif qui qualifie le pain a embarrassé les interprètes. Un rapprochement avec Epictète 2, 21, 20, permet de traduire « suffisant ». ¶ 209-214. Emendare [C. Pascal]. Signifie « corriger, nettoyer des fautes des copistes », cela revient à dire « éditer ». ¶ Fasc. 4. Octobre. 237-246. Horace et Tibulle [Id.]. Etude d'Horace, Ep. I, 4. Cette épître est adressée à un Albius qui doit être Tibulle. E. CH.

**Atti della reale Accademia delle scienze di Torino.** Vol. 53 (1917-18). 185-189. Sur la doctrine grammaticale de l'ablatif absolu [E. Jacopini]. La nouvelle théorie de Ramorino sur ce point n'est pas assez claire, elle ne peut faire oublier les grammairiens de Cocchia et de Rasi. ¶ 267-282 et 296-306. Sur l'origine de la tragédie grecque [N. Terzaghi]. Elle se forma de trois éléments : 1° le mythe, récit et évocation des dieux ou des héros, 2° l'ac-

tion, 3<sup>e</sup> la forme. Tragédie signifie « chant des chèvres », c'est-à-dire des Satyres revêtus de peaux de chèvre ; ce nom lui est venu des chants en l'honneur de Dionysos, bien qu'elle n'ait aucun rapport avec les fêtes dionysiaques. Il n'y eut qu'un drame sous trois aspects : comédie, tragédie, 5 drame satyrique. ¶ 453-458. Notes d'épigraphie romaine. 3. L'inscription de Volubilis [G. de Sanctis]. Postérieure à la mort de Claude, mais se rapporte aux premières années de son règne (41-42), à la victoire remportée sur Aedémon. Document remarquable des méthodes de pénétration 10 romaine en Afrique septentrionale. A la ville phénicienne de Volubilis furent accordés le droit de cité romaine et les droits municipaux, tandis qu'on lui attribuait, en condition d'incolats, les tribus voisines indigènes qui n'étaient pas encore aptes à la vie de cité. ¶ 459-470. Pour la chronologie de l'incursion des Vandales à Rome, mai-juin 455 [R. Cessi]. Le sermon 15 du pape Léon, comme le texte de Prosper, limite à 14 jours la durée du séjour des Vandales à Rome. ¶ 543-559, 631-653, 903-932. De quelques manuscrits possédés par l'Ac. des Sc. de Turin [F. Patetta]. Peu de textes intéressants l'antiquité classique. ¶ 579-586. Circumnavigation de la Britan- 20 nia ? [L. Valmaggi]. On a mal interprété deux passages de Tacite, Agric. 10 et 38. Circumvehi signifie « naviguer le long, côtoyer » ; Britannia est employé pour Caledoniam. La prétendue circumnavigation est une pure légende. E. CH.

**Atti della Società piemontese di archeologia e belle arti.** Vol. 9, fasc. 1. 125-128. Deux nouvelles inscriptions à ajouter à celles d'Augusta Bagiennorum [G. Assandria]. Les Sarmates avaient construit un castrum dont les 25 ruines servirent à bâtir le castello di Monfalcone, ruiné lui-même. Encastés dans les murs, on a retrouvé 2 fragm. d'inscr. en marge, avec des caractères hauts de 0,14 ; 0,09 et 0,12 cent. ; l'un mentionne un praefectus Sarmatum gentilium, l'autre un Pontifex Maximus. E. CH.

**Bollettino d'arte del ministero della P. Istruzione.** 12<sup>e</sup> année. Janvier- 30 avril. Nouveaux monuments du Museo Nazionale Romano [R. Paribeni]. 49-56. 5 gravures. Le Museo Nazionale Romano a reçu en 1916 : la Niobide des Jardins de Salluste, un fragment de statue colossale égyptienne en basalte noir trouvé dans un angle du jardin du ministère des Postes et Télégraphes, un grand fragment angulaire d'architrave et une frise de 35 marbre, une tête de marbre d'Isis-Déméter, un fragment d'un grand plat de verre à figures, où l'on voit une Victoire volante, vêtue d'un peplum soutenant un globe des deux mains (elle peut être attribuée à l'art du bas empire), le mobilier d'une tombe d'une fillette, avec une stèle, trouvée dans le lieu-dit I Colli entre Palombara Sabina et Monte Celio. Dans l'urne funé- 40 raire un jouet en pâte de verre, représentant une petite barque, probablement d'origine égyptienne, une coupe à vernis noir avec l'inscription osque Ca. Spuri'ieis culcfnam-Caius Spurii culignam (dedicavit ?) trouvée près l'antique Saticula (S. Agata dei Goti), une dalle de columbarium en marbre blanc, avec l'inscr. sépulcrale en caractères très élégants, de deux frères Hy- 45 blaeus et Ismenus (cf. C.I.L. VI, n. 8967), une table de frise en terre cuite représentant un paysage égyptien. Le médaillier s'est enrichi de deux petits trésors : l'un de 820 deniers impériaux de la fin du second et du commencement du III<sup>e</sup> s. trouvé à Rome via del Tritone, le 2<sup>e</sup> de 2.000 pièces environ d'argent de mauvais aloi de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., trouvé près d'An- 50 cône. Parmi les dons et les acquisitions, à noter un petit aureus étrusque avec tête mâle imberbe et la légende VXX, une monnaie d'argent de Populonie, un bronze de Calès, deux deniers italiques (représentant, l'un les Dioscures galopants, l'autre le Serment), un sextans de la gens Aurelia, des

deniers de la Cossutia, Livineia, Lucretia, Maenia, Maria, Servilia, ainsi que des monnaies impériales. Mais l'acquisition la plus importante fut celle de deux magnifiques et rarissimes pièces d'or de la fin du v<sup>e</sup> s. avant J.-C. avec les types de Perséphone, de Syracuse et Héraclès luttant avec le lion. Derrière la tête de la déesse est la signature de l'artiste EYA, c'est-à-dire Evenetos ; dans l'autre, à la même place, est le signe d'une étoile à huit rayons.

H. LEBÈGUE.

**Bollettino di filologia classica.** Anno 24, n° 8. Février 1918. 117-119. Remarques gréco-égyptiennes [N. Terzaghi]. Interprétation d'Hermès trism. 18, 11 et d'Orphica, hymn. in Isim, p. 297 Abel. ¶¶ N° 9. 129-133. Qui est ó κατήγορος dans le 2<sup>e</sup> chapitre du 4<sup>e</sup> livre des Mémoires de Xénophon [Fed. Kiesow]. L'hypothèse de Cobet proposant le sophiste Polycrate est très vraisemblable. ¶ 133-134. Haud semper errat fama, aliquando et eligit [L. Valmaggi]. Vers iambique d'un auteur inconnu, cité par Tacite dans l'Agricola. Peerlkamp a reconnu le vers, mais déjà Rhenanus avait corrigé la leçon des mss. elegit, par pure raison grammaticale. Les recueils parémiologiques ont oublié de relever ce proverbe. ¶¶ N° 10. Avril. 147-148. Que signifie la phrase de Socrate και πίνυ ἐπι σμικροῖς dans le 3<sup>e</sup> discours de l'Apologie de Platon ? [Fed. Kiesow]. Examen et rejet du sens proposé par Volquardsen (Das Dämonium d. Sokrates, 1862). Socrate ne voulait pas faire allusion aux défauts comme le mensonge, l'hypocrisie, l'injustice, défauts qu'il faut exclure d'un personnage de sa grandeur morale ; il pensait plutôt aux événements quotidiens de sa vie, semblables à ceux que mentionne Platon dans ses Dialogues. ¶¶ N° 11. Mai. 156-160. Sur les Numidie de la Liste de Vérone [G. Sanna]. Si sous Dioclétien on avait constitué une province comprenant la côte de Thenae jusqu'aux Arae Philenorum, elle aurait porté le nom de Tripolis, provincia Tripolitana, que l'on rencontre plus tard, et non pas le nom étrange de Numidia ou militiana, ou limitanea, ou Tripolitana. Rien ne s'oppose donc à admettre comme correcte et correspondant à la réalité l'expression de Numidia militiana employée dans la Liste de Vérone. ¶¶ N° 12. Juin. 168-169. Les Dèmes d'Eupolis et l'Enée d'Euripide [Ettore Bignone]. Le premier vers du prologue de la tragédie d'Euripide, fragment cité par Aristote, Rhet. 3, p. 1417 a, fut imité par Eupolis, fr. 1, v. 13. L'Enée d'Euripide fut certainement représentée avant l'année 425, puisqu'Aristophane y fait allusion dans les Acharniens 418-420. Les Dèmes d'Eupolis sont postérieurs à la bataille de Mantinée (Ol. 90, 3). Les dates chronologiques montrent aussi la possibilité de l'imitation. ¶ 169-172. Un manuscrit de χρυσὴ βίβη conservé à la bibliothèque de Lucques [Br. Lavagnini]. C'est le ms. 3002 décrit par Mancini sous le n° provisoire 2737 bis dans les Stud. ital. di fil. 1900. Il offre des leçons particulières qui n'indiquent pas un rapport de parenté ou de filiation avec les mss. qui ont servi de base à l'édition de Nauck. ¶¶ An. 25, n° 1. Juillet. 6-7. Aristophane, Aves, v. 155 sq. [N. Terzaghi]. En mettant dans la bouche de Pistétère le v. 155 et la première moitié du v. 156, on obtient une scène mieux coordonnée et un développement plus conforme au caractère des deux personnages Euelpidès et Pistétère. ¶ 7-10. Bricoles [Gaetano Munno]. Alciphron, Ep. 3, 20, 10. Rien à changer au texte des mss., de même que ib. 16. C'est à tort que Meineke et Schepers ont voulu supprimer τῶν στροβιῶν, expression qui précise ici quels oiseaux a vus Ampelion. — L'épigramme d'Helvius Cinna : Haec tibi Arateis, etc. est difficile à traduire. L. Müller, Skutsch, Ribbeck et Pascal diffèrent d'avis. Il semble bien qu'Helvius a composé un poème astronomique à l'imitation de celui d'Aratus et qu'il l'a offert à un ami en revenant de Bithynie. ¶ N° 2-

3. Août-sept. 27-29. Une réminiscence philonienne dans le gnostique Valentin [E. Buonaiuti]. En acceptant la correction *παρουσία*, Clement. Alex. Strom. 2, 2, 114, le texte valentinien est une évidente réminiscence de Philon. ¶ 29-31. Pour le texte de l'Agricola [Felice Ramorino]. Défend  
 5 contre un critique du *Bullettino* l'édition qu'il a donnée de l'Agricola, fondée sur le ms. d'Iesi, mais en s'en écartant quand c'était nécessaire. — Postilla [L. Valmaggi]. Sur l'interprétation des mots : *incusaturus... tempora* 1, 15. ¶¶ N° 4. Oct. 44-45. Sur Prudence, Symm. 2, 1059 [F. di Capua]. La vraie leçon est : *decies deni*, c'est-à-dire soixante. ¶¶ N° 5. Nov. 57-58.
- 10 Aristophane, Aves, v. 177 [N. Terzaghi]. Lire *ἢ Δία, ἀπολάσσομαι τί δ' εἰ διαστραφήσομαι*. ¶¶ N° 6. Déc. 70. Aristophane, Aves, v. 480 [Id.]. Le sens paraît réclamer une interrogation. La correction de Bentley est inutile.

E. CH.

- Cronaca delle belle arti** (Supplemento a *Bollettino d'Arte*). 5<sup>e</sup> année,  
 15 Janvier-février. Edifice antique trouvé près de la station du chemin de fer de Rome [ ]. P. 10-11. A été découvert sous les rails de la ligne Rome à Naples à moins de 2 kilom. de la station de Rome un édifice antique divisé en 3 nefs avec une abside en face, celle du milieu et un pronaos décorés de stucs de grande valeur. Des peintures en partie décoratives, en partie représentant des figures ou des scènes mythologiques ornent le pronaos. La destination de cet édifice, qui a donné lieu à deux rapports, l'un d'Ed. Gatti, l'autre de Francesco Fornari est encore inconnue. ¶¶ Mai-août. Inauguration des estampes de Luigi Rossini dans la Reg. Galleria d'Arte Moderna à Rome [O. M.]. 21-22. L'œuvre de L. Rossini qui dans la première moitié du  
 25 XIX<sup>e</sup> s. fut consacrée à la majeure partie de l'antiquité classique de Rome et de toute l'Italie est d'une haute valeur historique. ¶ Fouilles et recherches en Libye [Lucio Mariani]. < Nous renvoyons au résumé des Rendiconti de la R. Accademia dei Lincei où cette note est reproduite. > Le 2<sup>e</sup> vol. du *Notiziario Archeologico* comprend les rapports sur les découvertes faites  
 30 en Libye en 1916 relatifs à la Cyrénaïque et à la Tripolitaine < cf. supra *Gazette des Beaux-Arts* >. ¶ Inspection des Fouilles de Rome et de province [ ]. 36-37. Découvertes récentes. 1. Découverte à la gauche de la via Ostense à une centaine de mètres de la Basilique de Saint-Paul d'un ensemble de columbaria et de tombeaux de l'époque impériale, pour la  
 35 plupart bien conservés avec les inscr. encore en place et très intéressants pour la variété des types architectoniques. Ils se rapportent à de petites familles d'esclaves et de commerçants. — 2. Mise à jour d'anciens tombeaux et découverte d'une petite reproduction en bronze du diadumène de Poly-  
 40 clète dans la localité Marranella sur la via Casilina (ancienne via Labicana). Le matériel trouvé est de peu de valeur sauf le petit bronze romain haut de 14,5 centim. reproduisant le diaduménos, dont il est une copie soignée et exacte et d'un merveilleux travail. Cet objet ainsi que le reste du matériel consistant en une vingtaine d'inscr. et dans qqs fragments de marbre travaillé est actuellement au Musco Nazionale Romano. — 3. Ruines inté-  
 45 ressantes de constructions antiques sur la via Cassia. On a trouvé qqs fragments de marbre architectoniques et épigraphiques, qqs statues de marbre dont trois représentent Bacchus jeune. Les autres statues représentent, en petite dimension, une divinité orientale et un Hercule couché. ¶ Luigi Savignoni [Luigi Pernier]. 39-40. Article nécrologique. Son nom restera  
 50 attaché aux fouilles de Crète et de Norba, aux études relatives à la sculpture antique et aux peintures de vases grecs et italiques. ¶¶ Sept.-décembre. Notices [ ]. 43-45. On a passé un contrat pour la restauration et la consolidation du Nymphaeum dorique de Genazzano (Rome), et pris



des dispositions pour le transport au Museo Nazionale Romano des débris épigraphiques d'une tombe romaine découverte il y a des années sur le territoire de Magliano Romano, qui sera réédifiée dans le jardin du musée.

H. LEBÈGUE.

**Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome.** 36<sup>e</sup> année (1916-17), fasc. 1-5. P. 205-261. Les funérailles et le tombeau de Constantin le Grand [P. Franchi de' Cavalieri]. Commentaire de la description d'Eusèbe. A la mort de Constantin, il s'agit pour la première fois de rendre les honneurs funèbres à un empereur chrétien. Les cérémonies traditionnelles furent observées, sauf en ce qui aurait pu froisser les chrétiens. La cérémonie religieuse qui suivit ne fut pas obligatoire pour tous les fonctionnaires.

37<sup>e</sup> année (1918-19), fasc. 1-3. 32-54. Astrologues romains et byzantins [Franz Cumont]. 1. — Balbillus, celui que Néron consulta pour éviter la mort dont l'apparition d'une comète le menaçait. C'est le savant Tiberius Claudius Balbillus, nommé en grec βάρβιλλος qui avait été préfet d'Égypte en 55-59. — 2. Antiochus et Rhétorius. Il semble qu'Antiochus, souvent cité dans les mss. grecs d'astrologie, ait vécu vers l'an 200, mais ce que la tradition littéraire lui attribue n'est probablement pas de lui. Rhétorius en aurait fait des extraits, mais en puisant aussi dans des sources plus anciennes. ¶ 107-178. Une fabrique à Vulci de vases à figures rouges [Carlo Albizzati]. Étude de 29 vases, dont 13 conservés au Museo Gregoriano, 14 dans dix musées différents et 2 connus seulement par des publications. Caractères généraux. L'artiste de la tasse du Vatican, — du vase Gollini, — des Argonautes. La production de l'École. Stratigraphie et chronologie. L'âge de ces vases peut remonter aux années 370 à 350, comme la première période de la fabrique de Chiusi, celle des meilleures céramiques de l'Italie du centre et du midi. E. Cu.

**Memorie della R. Accademia dei Lincei.** Série 5, vol. 15, fasc. 3 (1916). 213-368. Essai d'étude sur la céramique attique figurée du iv<sup>e</sup> s. avant J.-C. [Pericle Ducati]. Liste de vases attiques du iv<sup>e</sup> s. et leurs caractères. Représentations figurées sur ces vases. La prédominance des figures de femmes, les scènes nuptiales et érotiques. La polychromie. Lieu de provenance. Autre série de vases du iv<sup>e</sup> s. Scènes mythiques ou aphrodisiaques. Vases avec figures absolument en relief. Observations ultérieures et rapprochements au sujet de la céramique attique du iv<sup>e</sup> s. Terme chronologique où a cessé cette céramique. Développement de la céramique en Apulie et en Lucanie. La nudité féminine sur les vases. La céramique et le relèvement politique d'Athènes un peu avant le milieu du iv<sup>e</sup> s. Rapports commerciaux avec le Bosphore Cimmérien (9 pl. h. t.). ¶¶ Fasc. 6 (1917). 471-628. Arts et artistes de la Sicile antique [Biagio Pace]. L'architecture, la plastique, la peinture, les arts mineurs (monnaies, pierres gravées). Terres cuites et céramiques. Conclusion. Appendices. 1. Actéon dans la métope du temple E de Scélinonte. 2. Pour l'iconographie des tyrans siciliotes : les statues de Gélon et Denys I à Syracuse. Offrandes siciliotes dans les sanctuaires de la Grèce : à Olympie, Delphes, Délos, Lindos. Le bouc de Syracuse (4 pl. h. t.). ¶¶ Fasc. 9 (1918). 781-819. Étude sur les guerres Puniques [E. Pais]. Les actes et les triomphes des consuls Appius Claudius et Manius Valerius. Les confins du règne de Hiéron de Syracuse. La politique de Hiéron et la paix avec Rome (264-263 av. J.-C.). ¶¶ Fasc. 10. 821-840. Traditions antiques et toponomastique moderne, à propos des Ligures, des Ombriens, des Etrusques et des Piceni [Ettore Pais]. Pour discuter les problèmes relatifs à la plus ancienne ethnographie de l'Italie, il faut

employer cinq critères : les auteurs anciens, le résultat des fouilles, le matériel linguistique, les caractères anthropologiques, la comparaison des usages et institutions sociales. On n'arrive souvent qu'à des hypothèses incertaines, néanmoins les Italiens doivent ne pas laisser aux étrangers l'étude de ce sujet. Par exemple le mot ligure Arno donné à une douzaine de cours d'eau en Italie ne se trouve jamais dans les régions dominées par la race étrusque. Même remarque pour le nom Stura. On sait que les Ombriens ont occupé beaucoup de régions de la péninsule, l'onomastique peut nous aider à dire lesquelles ; il suffit de recueillir les noms de fleuves ou de montagnes commençant par Umbr-. Il faudra composer un Dictionnaire toponomastique de l'Italie antique et une Géographie historique de l'Italie du haut moyen âge.

E. CH.

**Monumenti antichi pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei.**

- Vol. 24, punt. 2. Col. 401-458. Le siège Corsini [Pericle Ducati]. Tav. 1-7.
- 15 Siège en marbre orné de sculptures d'une époque archaïque. Comparaison avec des monuments analogues. Ornementation : cérémonie sacrée (procession) et scènes de jeux. Les caractères archaïques sont en quelque sorte modernisés et offrent une exécution assez plate. L'artiste a probablement copié un modèle métallique, entre le milieu du IV<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle.
- 20 ¶ 461-630. La Caverne de Latronico et le culte des eaux salutaires dans l'âge de bronze [Ugo Rellini]. Tav. 2. En Lucanie occidentale. Etude des objets trouvés. Comparaison avec d'autres grottes sacrées de l'Italie. ¶ 633-695. Gonnessa. Recherches dans la citadelle nuragique de Serrucci [Antonio Taramelli]. Topographie archéologique du littoral du golfe de
- 25 Carloforte (Sardaigne). Structure et reconstitution des cabanes. La tombe des géants sur la colline de Serrucci. ¶ 697-736. La basilique de Salemi [Biagio Pace]. Tav. 2. Monument byzantin, avec mosaïques, nombreux objets, pouvant être datés du VI<sup>e</sup> s. de notre ère. ¶ 737-838. Les fouilles du Palais de Théodoric à Ravenne [Gherardo Ghirardini]. Tav. 1-9. Constructions explorées, mosaïques. Nombreux objets de terre cuite : statuette, tuiles avec inscriptions, un torsi. ¶ 841-914. Tombe avec vases et bronzes du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. découverte dans la nécropole de Todi [Goffredo Bendinelli]. Description des objets trouvés en 1915 à l'occasion des travaux d'agriculture, en bronze, fer et ivoire. Cratère en terre cuite sur lequel
- 35 sont représentés quatre personnages. Plusieurs kylix de beau style. Tav. 1-6.

E. CH.

- Notizie degli scavi di antichità.** Vol. 14 (1917). Fasc. 1. P. 1-8. Etruria : Sieti. Restes d'un bain romain [Edoardo Galli]. ¶ 9-26. Rome. Découvertes d'antiquités à Piazza Colonna [E. Gatti]. Liste des objets trouvés
- 40 [F. Fornari]. Statues acéphales d'Asklepios et de Hygieia, tête d'enfant en marbre grec. 13 inscriptions. En outre 8 fragm. d'inscr. provenant des fouilles pratiquées pour la construction de la Banque commerciale. ¶ 27-30. Lanuvium [A. Galieti]. Vases de tombes de type latial, etc. ¶ 30-31. Vicovaro. Restes de villas rustiques [G. Lugli]. ¶¶ Fasc. 2. 33-36. Santa
- 45 Maria di Capua vetere [Alda Levi]. Tête en marbre d'art romain. ¶ 37-67. Rosarno. Campagne de 1914 [P. Orsi]. Brillants résultats de l'exploration de la nécropole. Vases, statuettes, objets divers. ¶¶ Fasc. 69-93. Populonia Etruria : Populonia [A. Minto]. Rapport sur les fouilles gouvernementales exécutées en 1915. Restes d'une nécropole étrusco-romaine, d'une autre italico-
- 50 étrusque. Tombes avec objets en bronze, terre cuite, etc. ¶ 94-99. Rome. Nouvelles découvertes dans la ville et la banlieue [C. Lugli]. A 3 kilom. hors de la Porta maggiore, découverte d'une statue sépulcrale en marbre blanc, de bon travail. Femme couchée tenant dans sa main gauche une guirlande.

Sembler dater de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle. Aux environs 5 inscr. [F. Fornari], §§ Fasc. 4. 101-167. Locri Epiz. [P. Orsi]. Campagne de fouilles dans la nécropole Lucifero en 1914 et 1915. Vases figurés, statuettes. Les découvertes nous révèlent au moins deux siècles de l'existence de cette cité, le v<sup>e</sup> et le iv<sup>e</sup> av. J.-C., bien que certains monuments doivent être attribués au vi<sup>e</sup> ou au iii<sup>e</sup>. §§ Fasc. 5. 169-174. Voghera [G. Patroni]. Inscr. paléochrétienne d'un presbyter Brevulfus, trouvée dans l'église ruinée de Saint-Hilaire à Staffora. § 175-179. Rome. Nouvelles découvertes dans l'area de la ville antique [F. Fornari]. Fragments d'inscr. ; 10 lampes. § 180-195. Ostia. Découverte d'un fragment des Fastes [G. Calza]. Énumération des magistrats et des événements pour les années 36-38 de notre ère. 28 lignes mutilées à droite. (Fac-similé.) §§ Fasc. 6. 197-8. Besano (Varese). Trésor impérial romain découvert sur le territoire de la commune [Scraf. Ricci]. 18 monnaies en bronze de Domitien à Alexandre Sévère. § 199-214. Venetia : Vo Euganeo [G. Pellegrini]. Restes d'une habitation 15 préromaine retrouvée sur le mont Rovalora. § 214-217. Enceinte euganéenne. Tombes romaines trouvées dans la fraction de Fontanafredda [Id.]. § 217. Baone. Tombes romaines près de la route d'Arquà Petrarca [Id.]. § 217-220. Martellago. Cachette de monnaies impériales romaines [Id.]. 497 monnaies, de Vespasien à Trebonius Gallus. § 220-224. Fossalta 20 di Portogruaro [Id.]. Restes d'habitations et de tombe romaine. § 221-2. Cavarzere. Tombe romaine à crémation [Id.]. § 223-224. Cisterna di Roma [G. Moretti]. Découvertes faites pendant les travaux du chemin de fer « direttissima Roma-Napoli ». Une mensa ponderaria, statue de femme sans tête, tuiles timbrées. §§ Fasc. 7-9. 225-6. Milan. Fouilles et recherches 25 près des ruines romaines du monastero maggiore [G. Patroni]. § 227-8. Verona. Trouvailles variées d'antiquités romaines [G. Pellegrini]. Fragment d'architrave avec l'inscr. [Cornelius, f. S]ulla nomine | [Corneliae s]ororis sui fecit. Galerie souterraine. § 229. Soave. Tombe romaine près de la fraction Colombara de S. Lorenzo [Id.]. § 229-230. Sant'Orso (Vicenza). 30 Statuette romaine de la Victoire, en bronze [Id.]. § 231. Udine. Antiquités variées trouvées dans la ville [Id.]. § 232. Resiutta. Tombes et ruines de l'époque romaine [Id.]. § 233-4. Cividale del Friuli. Trouvailles diverses dans l'area de la ville [Id.]. § 235-7. San Giorgio di Nogaro. Découvertes archéologiques près du fleuve Zumello [Id.]. § 237. Pocenìa. Tombe 35 romaine [Id.]. § 237-9. Etrurie; Montaione. Tombes d'époques variées dans la localité « tre case » et « boscotondo » [S. Isolani]. § 230-247. Rome. Nouvelles découvertes dans la ville et la banlieue [E. Gatti]. Statues de marbre sans têtes, inscriptions. § 247-264. Pompéi. Continuation des fouilles dans la via dell'abbondanza [V. Spinazzola]. Objets en verre, inscr. 40 diverses, entre autres : « Cacator, cave malum aut si contempseris habes love iratum » ; qqs inscr. relatives à la candidature de Popidius. §§ Fasc. 10-12. 265-273. Como. Inscr. funéraires romaines trouvées dans la ville, principalement dans l'ancienne nécropole de S.-Jean [G. Patroni]. 23 inscr. § 273-312. Rome. Découvertes nouvelles [F. Fornari, E. Gatti, G. Lugli]. 45 Beaucoup d'inscr., bas-relief, fragments de statuettes. § 312-328. Ostia. La maison dite de Diana. Une amulette magique avec l'image de Salomon [G. Calza]. § 329-531. Palestrina. Important fragment épigraphique trouvé dans la ville [O. Marucchi]. Permet de rectifier le C. I. L. 14, 2983. § 332-341. S. Vittorino (Amiternum). Reliefs antiques dans la contrada 50 Torricello [F. Fornari]. § 341-348. Selinonte et Motye. Fragments épigraphiques [E. Gabrici]. En grec archaïque. Une inscr. boustrophédique. § Vol. 15 (1918). Fasc. 1-3. P. 3-11. Angera. Fouilles dans l'antré

- mithriaque [G. Patroni]. Gracieuse cuiller en bronze dont le manche est terminé par une figure de femme. Nombreuses monnaies trouvées dans la grotte. ¶ 12-15. Pitigliano. Tombe préhistorique [Ed. Galli]. ¶ 16-19. Nepi. Sépulcre antique de la nécropole Nepesina [E. Stefani]. ¶ 20-52. Rome.
- 5 Découvertes récentes [G. Lugli]. 22 inscr. Petite copie en bronze du Diadumenos de Polyclète. — Via Prenestina. Découverte d'un monument souterrain près la Porta Maggiore [E. Gatti]. Les faces et le plafond de la voûte sont décorés de figures en bas-relief de stuc blanc. C'est un temple destiné au culte des mystères. — Observations sur le monument souterrain
- 10 [F. Fornari]. Etudes des scènes mythologiques représentées. C'est peut-être le temple même où T. Statilius Taurus, consul en l'an 44, célébrait, avec d'autres initiés, des rites qui servirent de prétexte à ses ennemis pour le condamner à la ruine. ¶ 53-71. Catania. Découvertes d'antiquités en 1916 et 1917 [P. Orsi]. Inscr. en grec et en latin. Trois lécythes noires ornées de
- 15 dessins. ¶ 72-76. Sardaigne. Tempio Pausania [A. Taramelli]. Statuette de guerrier, d'art protosarde, acquise pour le Musée de Cagliari. ¶ 76-79. Zerfaliu. Antiquités d'époque romaine trouvées dans la région Santu Giuanne [Id.]. Couvercle de boîte en bronze, avec gravure au burin. ¶¶ Fasc. 4-6. 81-84. Ameno. Tombes préromaines, découvertes dans la fraction Lortallo
- 20 P. Barocelli]. ¶ 84-88. Galliate. Nécropole romaine de la Costa grande [Id.]. ¶ 88-90. Zoverallo. Nécropole romaine [Id.]. ¶ 90-91. Rivoli Torinese. Epitaphe romaine [Id.]. Stèle en forme ronde au sommet : V. F. Veriounus Coesius pal. avif. aiusa soror firm. ///// rusf. La dernière ligne manque. Le nom gaulois latinisé était encore inconnu. ¶ 91. Sangallo. Fragment d'épita-
- 25 taphe rom. [Id.]. ¶ 91. Introbio. Tombe gauloise découverte à Malaveda [G. Patroni]. ¶ 92-93. Besano. Petit trésor de monnaies impériales près du territoire de la commune [Id.]. Monnaies de Tibère à Philippe, entre les années 35 et 249. ¶ 94-95. Alba. Epitaphe romaine [P. Barocelli]. ¶ 95-96. Finalpia. Découverte de céramique préromaine [Id.]. ¶ 96-100. Pornassio.
- 30 Tombe découverte au Piano d'Isola [Id.]. Objets en terre cuite et en bronze. ¶ 100-102. Este. Antiquités romaines trouvées par occasion [G. Pellegrini]. Tête de femme en bronze, ornée du bonnet phrygien [Id.]. ¶ 103-123. Nocera-Umbria. Découverte d'un tombeau antique [E. Stefani]. Description du mobilier funèbre : sseau, bracelets, etc. ¶ 123-127. Magliano Romano.
- 35 Tombe avec inscr. latine : Comiciae Doxsa. ¶ 127-8. Morlupo. Cipse funéraire au 20<sup>e</sup> mille de la via Flaminia [P. Romanelli]. ¶ 128-138. Ostia. Fouilles et restaurations exécutées d'oct. 1917 à mars 1918 [R. Paribeni]. ¶ 138-141. Velletri. Cipse avec l'indication d'une voie antique [Or. Nardini]. La via Mactorina n'était pas encore connue. ¶ 142-144. Castel di Sangro. Inscriptions latines du territoire Aufidenate [V. Balzano]. 5 textes dont 2 mutilés. ¶ 145-155. Sardaigne. Cabras. Masques protecteurs en terre de la nécropole punique de Tharros et un autre semblable de celle de S. Sperate [A. Taramelli]. Ces masques devaient être placés à côté du défunt, peut-être pour protéger sa dépouille mortelle dans sa dernière
- 45 demeure. Comparaison avec des masques analogues. ¶ 155-163. Berchidda. Cachette de deniers républicains trouvée dans la région « sa Contrizzola » [Id.]. 1398 monnaies mentionnant 87 familles romaines et 133 fabricants. Leur date s'étend de 268 à 89 av. J.-C. C'est une des plus importantes cachettes de la Sardaigne à l'époque romaine. ¶ 163-168. Decimoputzu.
- 50 Recherches sur la cachette de bronzes nuragiques du mont Idda [Id.].

E. Gu.

**Nuova rivista storica.** Vol. II (1918), fasc. 4, 5-8. Philologie et littérature [G. Fraccaroli]. Extraits d'un vol. sous presse : L'educazione nazio-

nale. ¶ 48-76. La plus ancienne aristocratie corinthienne. Suite [G. Porzio]. On est porté à admettre la sérénité des rapports entre Corinthe et la Béotie pendant les années de l'aristocratie ; en vérité le contraste des intérêts produisait la haine entre Corinthe et l'ionique Milet. Une guerre commerciale et les hypothèses variées sur l'intervention des Corinthiens. Haines coloniales. La lutte pour la conquête des richesses creusa un abîme entre Corinthe et Corcyre. Autres manifestations de la vie matérielle et spirituelle à Corinthe. (A suivre.) ¶ 97-100. Une initiative de l'école papyrologique milanaise [C. Barbaglio]. ¶ Fasc. 3. 239-252. L'esprit de Domenico Comparetti [A. Chiappelli]. Bibliographie complète de ses œuvres. ¶ 253-266. Les personnages d'Eschyle [E. Romagnoli]. Fragments d'un vol. sous presse : Il teatro greco. ¶ 292-318. La plus ancienne aristocratie corinthienne. Suite et fin [G. Porzio]. Psychologie des marchands. Lumières et ombres dans les coutumes corinthiennes. La splendeur des arts et de la poésie. Le monde des dieux et des héros. Les causes et la marche de la révolution ; chute du gouvernement républicain. ¶ Fasc. 5-6. 437-449. Giuseppe Fraccaroli. La lutte contre le philologisme [C. Barbaglio]. Extr. d'une biographie de Fraccaroli sous presse. ¶ 450-470. Un Le Play athénien, etc. Suite [G. Platon]. Nature de l'unité économique primitive, le patrimoine antique. L'identité de beauté, bonté, utilité. Qualités morales et religieuses de l'administrateur. Nécessité sociale du manque d'égalité entre les hommes. (A suivre.) ¶ 498-507. L'Etat et la cité capitale du monde romain [E. de Ruggiero]. L'Etat romain et sa capitale sous la République, sous l'Empire. La fin de Rome capitale. E. CH.

**Rassegna italiana di lingue e letterature classiche.** Anno 1, n° 1. Juillet 1918. P. 3-10. Sur la publication de l'Histoire de Thucydide [Nicola Festa]. Thucydide emploie douze fois la même formule en terminant le récit d'une année de guerre ; en y ajoutant le premier qui n'avait pas besoin de cette attestation, on arrive à diviser son Histoire en treize livres, comme affirment Marcellinus et les scolastes. Il semble que l'historien, mort avant d'avoir revu son œuvre, l'ait publiée en treize fois. Ce sont ses éditeurs qui l'ont groupée en huit rouleaux. ¶ 11-16. Pour Lucain « de bellis Punicis » et la critique des « dicta Catonis » [Vincenzo Ussani]. Ugo de Trimberg en 1280 et Amplonius Ratinek en 1412, dans l'inventaire de sa bibliothèque donnée à Erfurt, parlent de l'œuvre de Lucain « de bellis Punicis ». Dans la préface du 2<sup>e</sup> livre des Dicta Catonis, dont les mss. remontent au ix<sup>e</sup> siècle, on lit : « Si Romana cupis et Punica noscere bella Lucanum quaeres. » L'erreur est donc ancienne. En outre, le philologue Corn. Val. Vonck, en 1744, atteste qu'il possède un ms. portant le titre : Lucani de Bellis Punicis. Conjectures sur l'origine de la confusion. ¶ N° 2. Sept. 73-79. Sur les Caractères de Théophraste [Giorgio Pasquali]. C'est moins un livre que des matériaux réunis en vue d'un livre. On y trouve le langage de la conversation tel qu'on le parlait sur les places et dans les boutiques d'Athènes au iv<sup>e</sup> siècle. (A suivre.) ¶ 80-86. Pour une digression [Luigi Valmaggi]. La digression sur la Britannia qui occupe les chap. 10-17 de l'Agricola a pour but d'augmenter la gloire de ce général et par suite celle de la famille de Tacite. Le but réel de l'œuvre est l'éloge d'Agricola et l'apologie de la conquête britannique. ¶ N° 3. Novembre. 143-150. Sur les Caractères de Théophraste [G. Pasquali], II. Comparaison avec Ariston de Céos dont Philodème nous a conservé un long extrait dans son livre X περί χαρακτήρων. Ariston n'est pas un simple imitateur, mais tandis que Théophraste est l'image de son pays et de son temps, on ne saurait d'après les Caractères d'Ariston deviner ni son époque, ni son pays. — III. Le prologue et la fin de tous les

chapitres de Théophraste ont été ajoutés postérieurement par un écrivain byzantin ou tout au moins un Grec de la fin de l'époque impériale. Le style seul suffirait à le prouver. (A suivre.) ¶ 151-152. La timidité de Virgile. Doutes philologiques [A. G. Amatucci]. La vie de Virgile écrite par Donat 5 est pleine de fantaisies. Si les Napolitains ont donné à Virgile le surnom de Parthenias, c'est de Παρθενιάς (et non Παρθενίας) qu'il s'agit, allusion à la solitude que cherchait le poète près du Mons virginum. Représenter l'auteur de l'Énéide comme « una verginella », grotesquement timide, est une des nombreuses fantaisies des anciens grammairiens. E. CH.

- 10 **Rendiconti del reale Istituto Lombardo di scienze e lettere.** Série 2, vol. 51, fasc. 1-2. 141-153. Noms grecs dans les inscriptions latines de l'Étrurie [Arturo Solari]. Commentaire de l'inscription du CIL. XI, 1, 3080. Julia Ammia, fille du prince arménien Tigrane, introduisit à Phalères, dans la moitié du 1<sup>er</sup> siècle, le culte de la Dea Diacritamena. D'autres invasions 15 de pratiques syriennes sont attestées encore par qqs inscriptions. ¶¶ Fasc. 3-4. 227-234. Une lettre négligée de Manuel Chrysoloras à Salutati et une autre mal datée [Giovanni Mercati]. Lettre inédite tirée du Vat. gr. 1368. ¶¶ Fasc. 10-13. 481-500. Alphonse II d'Este collectionneur de manuscrits grecs [Domenico Fava]. Extraits de sa correspondance prouvant son désir 20 d'acquérir à Venise ou de faire copier des mss. grecs. ¶¶ Fasc. 14-15. 586-597. « Jus liberorum » et alphabétisme. A propos du papyrus Oxyr. XII, 1467 [Siro Solazzi]. Une femme demande au préfet d'Égypte le droit d'administrer elle-même ses affaires. Le jus liberorum se reconnaissait volontiers aux femmes qui savaient lire. ¶¶ Fasc. 17. 778-789. La valeur de l'instant dans la doctrine aristotélique du temps [Cesare Ranzoli]. La méthode d'Aristote, Phys. lib. 4, pour étudier τὸ νῦν constitue un effort remarquable de méditation, un modèle incomparable de raisonnement déductif et ana- 25 logique. E. CH.

- Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei.** Série 5<sup>a</sup>, vol. 26, fasc. 1-2. 30 Sept. 1917. 51-59. Le premier préfet de Constantinople [Luigi Cantarelli]. Les préfets de Rome ont fait l'objet de travaux remarquables, tandis que ceux de la Rome nouvelle sont peu connus. La préfecture de Constantinople a été instituée le 11 décembre 359, époque où fut supprimé le proconsulat. L'empereur Constance voulut qu'à la tête des deux capitales il y 35 eut un magistrat pourvu du même titre. Le premier préfet, Honoratus, est peu connu. Les lettres de Libanius à lui adressées nous fournissent qqs renseignements. ¶ 60-87. La statistique des habitations et le calcul de la population dans la Rome impériale [G. Calza]. Examen de l'interprétation proposée par Edouard Cuq, Mém. Ac. inscr. 1915, suivant laquelle les 46602 40 insulae de la Notitia seraient des appartements et non des maisons ou parties de maisons. Nombreuses difficultés pour l'admettre. Vraisemblablement insula = casa. ¶¶ Fasc. 3-4. Déc. 1917. 91-98. Une villa domitienne à Asciano [G. F. Gamurrini]. Dans ce gracieux pays de la province de Siena, on a trouvé en 1899 un pavement de marbre en mosaïque où l'on avait à 45 tort reconnu des Thermes. Sur une tuile ronde, une inscr. circulaire RVM. D doit être restituée DOMITIORVM, ce qui prouve qu'il s'agit d'une villa appartenant aux deux Domitius : Lucanus et Tullus, construite probablement par Domitius Afer vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle. ¶ 98-102. Sur une inscription du territoire de Venosa [G. F. Gamurrini]. On peut la compléter ainsi : C. ELLEni || VS. C. F. . . . . || MEL SVave et || DVLCISsimum || 50 In || ROGO poni iussit. Mention curieuse du miel qui avait la propriété de conserver les corps. ¶ 103-195. La traduction latine des Actes d'André et Mathieu [U. Morica]. On en connaissait des versions en syriaque, éthiopien,

copte, anglo-saxon. Le texte latin se trouve dans un ms. de la Casanatense; c'est une copie du XII<sup>e</sup> siècle. C'est un véritable document linguistique. Observations sur la langue, analogue à celle de Grégoire de Tours. ¶ 216-234. Autres matériaux de la sépulture de Visentium dite « della Bucacce » [Ed. Galli]. Addition à la description publiée Mon. ant. d. Lincei, vol. 21 (1912). Objets en bronze et terre cuite; plusieurs scarabées. Ces tombes peuvent dater des années 750 à 650 av. notre ère. ¶ 253-272. Études et recherches archéologiques en Sicile [Biagio Pace]. Historique des travaux entrepris depuis la Renaissance jusqu'à notre époque. ¶ 359-378. Commémoration de l'associé étranger Gaston Maspero [Evaristo Breccia]. ¶¶ Fasc. 5-6. Décembre. 543-547. La petite propriété dans la Rome antique [Luigi Luzzatti]. Intérêt que présente pour comprendre Virgile l'ouvrage du prof. de chimie agraire Ulpiani intitulé *Le Georgiche*. ¶ 573-580. Une notice de Pline relative à l'introduction du culte d'Esculape à Rome [Alfonso Bartoli]. C'est à tort qu'on a voulu corriger le texte de Pline 29,16. Le temple d'Esculape extra urbem fut constitué en 293 et probablement abandonné quand le serpent d'Epidaure amené à Rome, conformément à l'ordre des livres sibyllins, se fut jeté à la mer et réfugié dans l'île comme pour indiquer l'endroit où il fallait adorer le dieu de la médecine. ¶ 603-623. Les communes de l'Etrurie [Arturo Solari]. L'antique dodécapole cisapennine comprenait Arezzo, Cere, Chiusi, Cortona, Perugia, Roselle, Tarquini, Vetulonia, Volterra, Volci, Volsini. Dans la géographie de Ptolémée on constate la survivance de l'ancienne dodécapole, mais elle n'est plus mentionnée dans les Itinéraires. Pline concorde encore avec Ptolémée, mais Strabon ne parle plus de qq-unes de ces cités et signale la décadence des centres. Rutilius fit son voyage par mer parce que les cités étaient ruinées. ¶ 624-633. L'épître 159 de Synésius [N. Terzaghi]. C'est à tort que Fritz a regardé comme apocryphes les trois dernières lettres attribuées à Synésius; si 157 et 158 ne sont pas de lui, il n'y a aucune bonne raison pour contester l'authenticité de 159. E. Cu.

**Rivista di filologia e di istruzione classica.** An. 46, fasc. 1. Janv. 1-40. Les Phéniciennes de Sénèque [Umberto Moricca]. Suite et fin. Les sources. Outre les Phéniciennes d'Euripide, Sénèque a employé les deux Œdipe de Sophocle et les Sept d'Eschyle. ¶ 41-77. Le deuxième et le troisième livre de l'*Ars amatoria* d'Ovide [Concetto Marchesi]. Le 2<sup>e</sup> est le plus parfait pour la composition, la vigueur de l'inspiration et la richesse des formes. Ce poème est un des chefs-d'œuvre de l'antiquité. ¶ 78-80. Une citation d'Ennius dans le *Brutus* de Cicéron [Rem. Sabbadini]. Les éditeurs ne respectent pas la tradition manuscrite, il faut rétablir: *Additur orator Cornelius suaviloquenti | Ore Cethegus Marcus Tuditano conlega | Marci filius... | ... is dictus ollis popularibus olim, | Qui tum vivebant homines atque aevom agitabant, | Flos delibatus populi... | ... Suadai... medulla.* ¶ 81-89. Corrections à Sénèque, Ep. 2,2 (14) [Achille Beltrami]. Lire, malgré l'unanimité des mss. « non damnat latro cum occidit ». Un peu plus loin le texte le plus probable serait: « an sapienti ori (ou oris) opera perdenda sit ». ¶ 90-94. Pour une recension [Dom. Bassi]. Réplique à la recension faite par Terzaghi de la *Collectio tertia* des papyrus d'Herculanum p. p. Bassi, dans la *Riv. indo-gr.-ital.* 1917. ¶ 95-98. Curiosités alliennes [E. Stampini]. A propos des « duo amantes » d'Allia Potestas, il suffit de rapprocher l'inscr. du CIL. VI, 21200 reproduite par Bücheler, *Carm. epig.* 973. Infamis a le sens de sine fama. ¶ 99-107. Tibulliana [Ferr. Calonghi]. 4. Quelques leçons du ms. Vatic. 3270. Rectifications à la collation de Baehrens. (A suivre.) ¶ 108-111. Defixiones de Pompei [Rem. Sabbadini]. Parmi

- celles qu'a publiées récemment Della Corte, Not. d. sc. 1916, il en est une remarquable écrite sur deux lames de plomb, contenant des imprécations contre Plematius Hostilis et Vestilia qui étaient en rapport très intimes. Observations sur la langue archaïque, l'emploi du C pour G, l'apocope de m dans capilu, cerebru, quiqua, l'aphérèse de l'h dans aec, umanos, etc. ¶ 112-124. A propos d'une nouvelle édition de la Vita Agricolae de Tacite [Pietro Ercole]. Observations critiques sur le texte adopté par Annibaldi dans l'édition qui fait partie du Corpus Paravianum. ¶ Fasc. 2. Avril. 135-206. Pelasgica [L. Pareti]. Lemnos conquise par Milliade II. Les Pélasges et les « Mini » (peuple inventé). La légende du rapt de Brauron par les Pélasges de Lemnos. Dionysos enlevé par les Tyrrhèni et l'âge du 6<sup>e</sup> hymne homérique. Les Pélasges en Crète, en Sicile et dans l'Italie méridionale. Conséquences tirées des théories d'Hécatée, d'Hérodote et d'Hellanicus sur les Pélasges en Etrurie. ¶ 207-215. L'emploi pléonastique des conjonctions copulatives latines [Rem. Sabbadini]. Les Acta Andreae et Matthaei, p. p. Moricca, assignés au vi<sup>e</sup> s., fourmillent d'exemples de et ou que, qui sont de vrais pléonasmes. En remontant plus haut, on peut en trouver chez Plaute et dans Virgile. ¶ 216-225. En relisant l'Agricola [L. Valmaggi]. Explication d'une dizaine de passages controversés. ¶ 226-240. Tibulliana. 20 Suite et fin [Ferruccio Calonghi]. Quelques leçons du Vatic. 3270. ¶ 241-255. Salvien et la date du De gubernatione Dei [U. Moricca]. Probablement après la conquête de la Sardaigne par Genséric, c'est-à-dire après 461. ¶ 256-271. Socrate ou Platon [Adolfo Levi]. Examen des théories de Burnet. La théorie des idées qu'on lit dans le Phédon est attribuée par Aristote à Platon et non à Socrate. ¶ Fasc. 3. Juillet. 307-344. Pelasgica. Suite et fin [L. Pareti]. ¶ 345-362. Les tragédies de Sénèque [U. Moricca]. Préjugés des critiques modernes contre ces tragédies. 1. Comment Sénèque imite les modèles grecs. (A suivre.) ¶ Fasc. 4. Oct. 385-396. Encore sur les Taurini au temps d'Hannibal [L. Pareti]. Les témoignages anciens ne concordent pas sur l'étendue du territoire des Taurini, dont la principale cité a été assiégée par Hannibal. La thèse de Pareti a été adoptée par E. Pais. ¶ 397-410. Le manuscrit F de Virgile [Rem. Sabbadini]. Le Vat. 3225 n'a plus que 75 feuillets sur 420, il a été recueilli en 1579 par Fulvio Orsini et entra en 1602 à la bibl. Vaticane. On peut lui supposer une origine espagnole. La graphie quum s'y trouve trois fois, elle est attestée par Quintilien et Isidore, auteurs espagnols. Etude des particularités : épenthèses, prothèses, syncopes, assimilation et dissimilation, voyelles (confusions de e avec i, u avec o), semi-voyelles, consonnes, etc. Tout semble confirmer l'origine espagnole. ¶ 411-446. Les tragédies de Sénèque. Suite [U. Moricca]. 40 2. De l'invention dans ces tragédies. 3. Le développement de l'action et des caractères. Malgré toutes ses imitations des poètes grecs, on ne peut nier l'originalité de l'art dramatique de Sénèque. (A suivre.) E. Ch.
- Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità.** Anno 2, fasc. 2. Juillet. 1-3. Sur l'usage du parfait en -ere dans Ammien Marcellin [Marco 45 Galdi]. Comme Ammien recherche la prose métrique, il a souvent recours à la forme -ere dans les clausules. ¶ 4-6. Le nom technique du rythme oratoire dans Quintilien. Pour une correction non nécessaire [E. Cocchia]. Inst. 9, 4, 57, F. di Capua voudrait substituer « compositione » au mot « composito », correction inutile. ¶ 6-8. Cicéron, Tuscul. 2, 16-17 [Gaetano 50 Curcio]. La citation d'Ennius finit à « non potest accedi ». Le reste est de Cicéron. La période suivante : Etiam si... Aesopus doit être interrogative. ¶ 9-24. Etudes critiques d'exégèse virgilienne antique [G. Funaioli]. Suite. Gloses pour les dix Bucoliques. ¶ 25-33. Sur l'origine du parfait en -u dans



l'antique indien et en -vi dans le latin [Franc. Ribezzo]. A suivre. ¶ 34. Latin cólubra, préróm. colúbra [Clemente Merlo]. Si nous imaginons que la prononciation préromane de tenebrae, integru, catedra, etc., était teneberae, integeru, catedera, le déplacement de l'accent de la 4<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> syllabe devient normal. ¶ 35-38. Une singulière inscription protosabellique 5 inédite [F. Ribezzo]. On peut l'interpréter : Truentaolus Siolus filius Pulfoulioth ¶ 39-41. Reliquie Sicule [Cam. Sapienza]. Origine sicilienne des mots Δουκέτιος, κότταδος, λάταξ, ούγκία, λίτρα, Αίτην. ¶ 43-63. Orphica. Questions d'herméneutique vasculaire [Vitt. Macchioro]. Suite. Si l'orphisme avait eu une aussi grande diffusion que prétend Patroni, nous devrions 10 trouver par toute la Grande Grèce des tombes à incinération, sans objets mobiliers, puisque le rite orphique excluait tout ornement funéraire. Alors la céramique funéraire italote n'existerait point. ¶ 64. Etymologica [F. Ribezzo]. ἀμοιός · κακός. Σικελοί Hes. ¶ 72. A propos du latin recula [C. Pascal]. Réplique à l'article de G. Curcio. Dans Moretum 66 la leçon 15 recula est due à Ribbeck, non à Curcio ni à Ellis. E. CH.

**Scientia** (Rivista di scienza). An. 12, n° 7. Vol. 24. 53-55. L'origine de notre notation numérique [G. R. Kaye]. Les recherches de Carra de Vaux confirment l'auteur dans son opinion de ne pas admettre l'origine indienne de notre notation. ¶¶ N° 10. 257-269. Sur les définitions d'Euclide [H. G. 20 Zeuthen]. Euclide a remplacé l'analyse par la synthèse inverse. C'est la place qu'Euclide a donnée à ses premières définitions qui lui a défendu de caractériser plus amplement les notions définies, cependant elles satisfont aux conditions qu'Aristote pose aux définitions dans le chapitre 10 du 1<sup>er</sup> livre des Analytiques. ¶¶ N° 12. 137-143. L'origine de l'alphabet [W. M. 25 Flinders Petrie]. Dès l'époque des hommes des cavernes, des signes ont été souvent employés dont certains sont des formes très voisines de celles que présentent les lettres plus récentes. Ces signes étaient employés dans la civilisation préhistorique de l'Egypte pour marquer la propriété personnelle. Quand un signe continue à rester en usage, il doit naturellement 30 acquérir un nom ou un son qui le distingue. La phase syllabique se place vers la XII<sup>e</sup> dynastie. Vers 1500 av. J.-C. la combinaison d'une rangée de signes devient chose usuelle; c'étaient ou des syllabes ou des sons isolés. L'emploi de ces signes se répandit sur toute la Méditerranée. De cet ensemble de signes au nombre de 60 ou plus, les Phéniciens en adoptèrent 35 22 et, les employant comme chiffres, ils en fixèrent l'ordre de façon irrévocable. Pourtant les Grecs possédaient une partie du plus grand alphabet restant. Le court alphabet des Grecs fit disparaître alors l'alphabet plus long, et plus de moitié des signes disparurent. E. CH.

40

## PAYS-BAS

*Rédacteur général* : Paul LEJAY.

45

**Mnemosyne**. T. XLVI. Ad carmina Ouidi in exilio composita [P. H. Damsté]. 1-37. A propos de l'édition Owen, dans la Bibliotheca Oxoniensis. Conjectures et interprétations sur les Tristes, Ibis, Pontiques. ¶ Sophocli., Indagatores, 209 [G. V < ollgraff >]. 37. Lire : *μισθοῦ γόμο:σιν* (209), *δῶν* (155). ¶ Ad Platonis Rempublicam [J. L. V. Hartman]. 38-52. Sur les p. 507-515 B. ¶ Ad Ciceronis Pro Rosc. Am. or. § 44 [J. J. H < artman >]. 52. Lire : iussisse dicis. ¶ Ad Senecae epistulas [F. Muller]. 53-72. Sur les lettres 40-70. ¶ Ad Sophoclis Antigonom [G. Vollgraff]. 71-82. P. 78, *λεύκασις*.

\*

- ¶ Lugdunum Bataurorum et Forum Hadriani [A. W. Bijvanck]. 83-100. Discussion des données fournies par Ptolémée, les itinéraires, les noms de lieux, les trouvailles et les fouilles. Arentsburg occupe l'emplacement de Forum Hadriani. C'était originairement un castellum, dont les canabae formèrent une bourgade civile quand il fut abandonné, probablement sous Hadrien. On peut en conséquence interpréter comme suit les indications de la carte de Peutinger : Lugdunum (Katwijk aan Zee), 2 lieues (4 km. 1/2). Praetorium Agrippinae (Valkenburg), 3 l. (6 km. 1/2), Matilo (Roomburg), 5 l. (11 km.), Albanianis (Alfen), 17 l. (37 km. 1/2), Traiectum (Utrecht), 2 l. (4 km. 1/2), Fectio (Vechten). ¶ Ad Menandri Heroem [J. J. Hartman]. 101-104. Sur le sens de σίμου. ¶ Ad Plinii epistulam III, 21 [J. J. H < artman >]. 104. Lire : quoque < cupere > ineptum. ¶ De prima Propertii elegia [J. J. Hartman]. 105-110. P. 107, sur at (cf. Ovide, Hor.). ¶ Emendatur scholion ad Horatium [J. J. H < artman >]. 110. Dans Chatelain, Paléogr. cl. lat., pl. 85, B. N. 7975 au-dessus de fastidiosa (Epod. 17,73) la glose inintelligible doit être lue : δυσαρραστομένη. ¶ Ad Lucretium [J. van Wageningen]. 111-112. III, 240 : sensiferos motus, quandoque elementa uolutat. ¶ Obseruatiunculae de iure romano [J. C. Naber]. 113-126. CXI. De mensurae generibus, 1. De la mesure des pièces de terre. ¶ Crepusculi notio [P. H. D < amsté >]. 127. Sén., Méd., 71 : gemini temporis, désigne le crépuscule, comme twilight (entre chien et loup). Cf. Herc. fur., 671 ; Troad. 1141 ; Phaedr. 749. ¶ De Menandro et Terentio [J. J. Hartman]. 127-134. Sur Sam. 242 suiv. L'exemple de Danaé se retrouve dans Tér., Eun. Dans la Samienne, tout cela est grossier et bouffon ; dans l'Eun., fin et délicat.
- 25 Que Térence ait emprunté ou non, il a transformé et embelli. L'incident de l'anneau enlevé dans l'Héc. est tout à fait banal (cf. Hor. Od. I, 9,23) et ne prouve pas du tout une imitation de l'Arbitrage. La peinture des femmes dans l'Hécyre est d'une délicatesse qui ne peut qu'être originale. Le style de Térence est très supérieur à celui de Ménandre. Les changements apportés à l'Andria de Ménandre par Térence rendent la pièce vive et intéressante. ¶ Seneca fatidicus [P. H. D < amsté >]. 134. Les vers 375 suiv. de Médée paraissaient à Fernand Colomb annoncer la découverte de son père. Les v. 1025 suiv. prédisent l'aviation. ¶ Etymologiae graecae [F. Muller]. 135-155. Πηξήνωρ : le premier est le mot qui est rex en latin. Ἡερόφωνος signifie « à la voix de métal » ; la racine aies-, ais- signifiait primitivement « fort, dur ». ¶ ἱερά και ὄσια [G. V < ollgraff >]. 155. ὄσια ; est employé pour βέβηλος (cf. scol. Arist. Lys. 743). ¶ De Catulli, 1, 8-10 [J. J. Hartman]. 156-160. En reprenant les conjectures de Phillimore, lire : Quare quicquid habetur hoc libelli | quaecumque, tuo, patrone, uerbo | plus uno maneat perenne saeclo. ¶ Hodie [J. van Wageningen]. 161-164. Cet adverbe est employé dans les menaces, surtout avec une négation par les comiques. Très souvent avec numquam. De là est venu l'emploi dans des phrases affirmatives où le sens temporel est effacé : Plt. Am. 454, As., 699 ; Tér., Ad., 215, etc. Dès lors, on rajoute dies : Plt., Mén., 597 ; Ad., 527, etc. Cet usage est en vigueur sous l'Empire ; Pétr., 38 ; Virg., B., 3,49 ; En., II, 670 (cf. Macr. VI, 1,38) ; Hor. S., II, 7,21 ; Tert., Apol. II, 10. On peut comparer τήμερον, Arist., Plut., 433. ¶ Varia [P. Groeneboom]. 165-171. Sur Héronidas, Achille Tatius, Chariton. ¶ Ad Plat. de republ., p. 421 C [G. V < ollgraff >]. 171. Lire : οἰκκίζομένης. ¶ Loculi (ad Tert. Apol. 6,4) [J. van Wageningen]. 172-173. Tertullien a abrégé d'une manière presque inintelligible Pline, N. H., XIV, 89. Plaute, Mil., 852, n'a rien à faire ici. ¶ Ad Sophoclis Antigonam [G. Vollgraff]. 174-183. ¶ Ad Ovid. Tr. IV, 3,83 [P. H. D < amsté >]. 183. Lire : secta est. ¶ Ad Senecae Phaedram [P. H.

Damsté]. 184-200. ¶ Quo tempore exarata sit tabella emptionis in Frisia nuper reperta [A. G. Roos]. 201-215. Cf. *Mnem.*, 1917, 341. Nouvelles lectures. La date doit être l'époque de Tibère. ¶ *Quaestiunculae Annceanae* [H. Wagenvoort]. 216-224. III. Ψόγος γήρωσ (Ép. 26). IV. De interpolatoinibus quibusdam. ¶ De Nonno euangelii Iohannei interprete [K. Kuiper]. 225-270. Nonnos était égyptien, avait adoré les divinités égyptiennes et les astres. ¶ Κάθαρος τῶν παθημάτων [J. J. Hartman]. 271-280. Lire dans Aristote : δι' ἐλέου καὶ φόβου καὶ τῶν τοιούτων παθημάτων περαίνουσα τὴν κάθαρσιν. Dans Aristote, *Polit.*, 8,7 lire : ἐπιθετόν pour θετόν. ¶ Ad schol. *Hom. Il. I*, 189 [G. V<ollgraff>]. 280. Schol. A : ὅπερ οὐ καταλαβῶν τις. ¶ Ad Senecae 10 *Herculeum Oetaeum* [P. H. Damsté]. 281-301. ¶ Ad *Verg. Ecl. 7,14-17* [J. Berlage]. 301. Intervertir 16 et 17. ¶ Ad *Platonis Rempublicam* [J. L. V. Hartman]. 302-319. P. 515 C-527 E. ¶ Unde Vergilius hauserit praeccepta de re apiaria (*Georg. IV*, 1-280) [G. Piepers]? 320-326. Virgile n'a pu les prendre dans Varron avec qui il est souvent en désaccord. La source de 15 Virgile doit être Hygin, qui avait écrit un grand ouvrage sur les abeilles, postérieur à 37 (date de Varron), mais qui devait être tout récent quand Virgile écrivait. Cf. Hygin dans *Col. 9,14* et 9,2 avec *Virg. IV*, 245 et 149. ¶ Ad *Theocriti id. 3,32* [J. J. H<artman>]. 326. Lire : ποιολογεῖται. ¶ Ad Senecae *epist. 27* [J. Berlage]. 327-328. Au § 5, lire : quos tam bene noue- 20 rat quam paedagogi nostri. Le mot paedagogus a le sens de praeceptor : *Colum.*, I, 1,53; *Vopiscus, Bonosus*, 14; cf. ce que dit *Quint.*, I, 1,8. ¶ Ad *Nemesianum* [F. Muller]. 329-333. Nouvelles preuves de la lecture de *Grattius*; corrections. ¶ *Varia ad uarios* [J. J. Hartman]. 334-336. Lire dans *Hor.*, *epod.*, 2,45 : fetum pecus; *Od.*, III, 8,20 : grande certamen! 25 tibi praeda cedat | miror an illi; *Pindare, Ol.*, 6,104 ἰόντι δίδοι; *Dem. fals. leg. p. 403 A* : πικρῶν ὄντων et supprimer ὁ οὐκείτης. ¶ Ad *Ouidii de Ceyce et Alcyone narrationem* (*Met. XI*, 410-748) [J. J. Hartman]. 337-357. Cette narration est un chef-d'œuvre de sensibilité et de vérité. *Sources. P. 342* : « Boni esse poetae ea describere quae ipse uiderit et corporis hauserit 30 oculis opinio est nostro nata tempore falsissima ». Les abeilles des *Géorgiques* vivront éternellement, alors même que Virgile n'ait pas connu la vie réelle des abeilles, alors même qu'elles n'auraient jamais existé que dans son imagination. Analyse et étude détaillée. *Ovide s'est imité lui-même, Tr. 1, 2, surtout v. 13-50.* ¶ Ad *Sophoclis Antigouam* [G. Vollgraff]. 35 358-367. ¶ *Polenarianum ad]Hor. C. III, 29,62-64* [J. J. H<artman>]. 367. Lire : dum me... scapha... aura ferat. ¶ Ad *Senecae Thyesten* [P. H. Damsté]. 368-375. ¶ De quattuor temperamentis [J. van Wageningen]. 374-382. *Alcméon de Crotoné* (fin du vi<sup>e</sup> s.), le premier affirma que le corps humain est formé d'éléments variés, humide, sec, froid, amer, etc. et que la combinaison de ces éléments déterminait la santé. Il lui a donné le nom de χρεῖσις, traduit en latin (*Col. III, 12*) par temperamentum. *Parménide* (504 av. J.-C.) affirma que les deux principes, le feu et la terre, déterminaient la nature de l'esprit par la combinaison du chaud et du froid. *Empédocle*, partisan des quatre éléments, en place le siège principalement dans le sang; 45 la densité plus ou moins grande du mélange détermine la nature de l'esprit. *Platon* et *Xénophon* font allusion aux tempéraments physiques (*Banq.*, 188 A; *Tim.* 186 A; *Xén. Mém.* I, 4,8), mais n'établissent aucun rapport entre eux et les caractères. La théorie des deux éléments et des quatre humeurs se trouve dans *Hippocrate, Περὶ φύσιος ἀνθρώπου*, 4, mais ne met pas non plus les humeurs en rapport avec le caractère. Le premier qui l'ait fait est *Aristote*, *De part. an.* 1, et *Problem.*, 30,1, que suivirent les Stoïciens (*Chrysippe, Arnim, III, 121, 14*; *Sén.*, *De ira*, 2,19 traduisant un

vieux maître) et Epicure (Lucr., III, 288, cf. Heinze). Mais c'est Galien qui a élaboré le système qui est encore, à peu de choses près, celui d'aujourd'hui. Les quatre tempéraments résultent, en proportions variées, de la combinaison du chaud, du froid, du sec et de l'humide. Il les mit en relation avec la bile, le sang et le flegme; mais les Anciens ne s'occupèrent vraiment que des mélancoliques, Galien mentionne en outre les flegmatiques. Le traducteur arabe de Galien, Johannitius (Honein Ben Ishak) introduisit les noms des quatre tempéraments, lui-même ou ses traducteurs latins, dans l'*Isagoga ad paruum artem de Galien*: mélancolique, flegmatique, sanguin, cholérique (bilieux). Il ne s'agissait que des humeurs. Honorius d'Autun (première moitié du XII<sup>e</sup> s.) applique la distinction aux caractères (Migne, P. L. 172,93; mais déjà Bède, *De elementis philosophiae*, ed. de Cologne, 1612, t. II, p. 227). Ainsi sont unis ces quatre noms, deux grecs, un latin, un quasi-grec. Dans l'antiquité, cette question était traversée par des conceptions astrologiques; Catal. cod. astr., VII, 104.

¶ *Polenarium ad Hor. C. IV, 4,68* [J. J. H<artman>]. 383. Lire: *coniugibus dolenda*. ¶ *Quo tempore Phaedrus Platonicus scriptus sit* [H. D. Verdam]. 383-402. Discussion de la thèse d'Arnim et défense de celle d'Hermann. ¶ *Polenarium ad Hor. C. III, 24,58* [J. J. H<artman>]. 402. Lire: *seu multis metita*. ¶ *Ad Senecae Medeam* [P. H. Damsté]. 403-414. ¶ *Ad Pindari Ol. XIII, 53* [J. J. H<artman>]. 414. Placer la virgule avant αὐτῶν. ¶ *De lege collegii cantorum Milesii* [G. Vollgraff]. 415-427. Inscription publiée en 1904 par Wilamowitz, de 450-449. Texte ramené à l'orthographe ordinaire du grec, traduction latine et commentaire. ¶ *Ad Senecae Herculem furem* [P. H. Damsté]. 428-434. P. 428: « Probe scio usu receptum iam esse poetas Latinos tantum non omnes prae Graecis contemnere, tamquam rhetoricos neque umquam ex se fertiles dammare, hoc uno consilio etiam nunc commentari ut ergasterium atque adeo ergastulum eorum excutiat, deinde uero doctissima grauissimaque inquisitione exponatur cui Graeco unamquamque sententiam debere et singula enuntiata, immo uocabula singula surripere poterint. Qui ea ratione utitur quam nunc tenet saeculum et moris antiqui homunculos naso adunco suspendit, totus de capsula est, ut Senecae uerbis utar... In eorum igitur numerum me refero qui Senecae tragoediis delectantur nec me pudet societatis quamuis exiguae. » ¶ *De origine participii futuri linguae latinae* [F. Muller]. 435-444. A l'époque ancienne, futurum convient à tous les genres et n'est généralement pas suivi de esse; donc c'est un infinitif: il vient de factum ire, cf. sublatuiri, nuptuire (Mart.), d'où facture refait d'après ire factum, etc. ¶ *Locus Gellianus* [P. H. D<amsté>]. 444. II, 40 21,8: cetera, à supprimer. ¶ *Ad Pindarum* [J. J. Hartman]. 445-451. Sur dix passages. P. L.

## SUISSE

45

*Rédacteur général*: J. LE COULTRE.

**Anzeiger für schweizerische Altertumskunde** 1919. 1<sup>er</sup> cahier. Notes d'archéologie suisse [W. Deonna] p. 4-10. I. Statuette romaine de nègre provenant de Corsier (Genève). Dans cette localité se trouvait une villa romaine dont on a retrouvé quelques vestiges. La statuette en question représente un nègre tombé sur le genou gauche. Il est vêtu d'un pagne et son corps est couvert d'un clipeus ovale très allongé. Dans sa main droite, on voit un fragment de tige ronde. II. Minerve d'Avenches. (Voir Revue

des Revues, 1917.) La seconde statuette de Minerve découverte en 1916 est remarquable. C'est une œuvre romaine, due à un artiste habile qui a scrupuleusement conservé le caractère du prototype grec du v<sup>e</sup> siècle. Le cimier du casque est supporté par une chouette; cet animal est spécialement l'attribut d'Athéna Ergané; la déesse pacifique. La statuette devait avoir dans la main gauche une patère d'abondance et non un bouclier. Elle porte un manteau, ce qui est rare avant Phidias; elle est comparable au bronze du Louvre et le modèle doit remonter à l'école de Phidias, mais avec certains détails qui trahissent des habitudes archaïsantes. A remarquer l'abondance des représentations de Minerve à Avenches, où elle a dû être assimilée à quelque divinité locale. ¶ L'établissement préhistorique (gaulois) près de l'usine à gaz de Bâle (suite) [E. Major] p. 11-22. 3. Poterie simple, faite au tour. Très petit nombre d'exemplaires. Ecuelles, bols, assiettes, pots et cruches, couvercles. 4. Poterie lisse faite au tour. On constate la tendance à lisser certaines parties des vases et orner d'autres de lignes lisses. Le noircissement est produit par l'action du feu dans des endroits fermés. Les vases de cette catégorie étaient destinés à servir les aliments ou à les conserver et ont été fabriqués sur place. Ecuelles, plats, bols. ¶ Les fouilles de Saint-Maurice, suite [P. Bourban] p. 23-25. II. La carrière de la Molière (canton de Fribourg, district de la Broye). Cette carrière de grès coquillier a été exploitée par les Romains. On trouve spécialement un piédestal, découvert en 1906 à Avenches et douze sarcophages à Saint-Maurice. III. Le cipolin antique du Valais. Ce marbre fut exploité dès le III<sup>e</sup> siècle soit au pied de la Batiaz à Martigny, soit à Saillon sur la rive droite du Rhône. Les Romains employaient ce cipolin pour leurs pierres milliaires. ¶ 2<sup>e</sup> cahier. Le dépôt de bronze de Wabern (canton de Berne) p. 69-79. Découverte dans l'été de 1916 d'un dépôt de 137 boucles de bronze dans une cavité artificielle. I : 5 types principaux de formes. 1<sup>o</sup> Bracelet formé d'une tige repliée sur elle-même. D'après Déchelette, ce type appartient à la période du bronze. III. 2<sup>o</sup> Boucle de bronze massif de coupe triangulaire. Ce type semble appartenir à la période bronze III. 3<sup>o</sup> Bande de bronze de 10 mm. de large. Fin de la période de bronze III. 4<sup>o</sup> Tige tordue en spirale. Bronze II et III. 5<sup>o</sup> Tige à coupe ovale ou polygonique. Bronze II et III. On trouve également 5 types d'ornementation : 1<sup>o</sup> avec des traits perpendiculaires à la tige; 2<sup>o</sup> avec des traits en biais; 3<sup>o</sup> losanges; 4<sup>o</sup> en dents de loup; 5<sup>o</sup> en courbes aplaties. II. Ces objets doivent avoir été en usage dans la période de 1900 à 1300 a. C. III. Ces objets ont été fabriqués au moyen de moules perdus. L'ornementation a été faite avec un ciseau avant que l'on courbât les tiges pour leur donner la forme d'une boucle. Le dépôt de Wabern était un dépôt de commerce; on y trouve des objets neufs et d'autres qui ont été employés. ¶ L'établissement préhistorique (gaulois) près de l'usine à gaz de Bâle, suite [E. Major] p. 80-98. Pots avec petites raies faites au moyen du peigne d'os. Cruches atteignant la hauteur d'un demi-mètre avec lignes peintes autour des parois. Bouteilles. Tonnes sans ornements si ce n'est des bourrelets en relief. Cuveaux (Tonnenkübel) dont l'ouverture est plus large et dont la partie inférieure est un cône tronqué. Hanaps qui peuvent atteindre la hauteur de 30 centimètres, caractérisés par leur forme conique. Couvercles. ¶ Notes d'archéologie suisse, suite [V. Deonna] p. 99-112. III. Le relief d'Avenches à la louve. Ce relief présente deux arbres, rappelant les deux jumeaux : ce ne sont pas des figuiers, mais peut-être des lauriers ou quelque essence locale. La dualité est aussi exprimée par les deux piverts. L'un d'eux apporte à manger à ses deux petits : allusion à Picus Martius. Le nid est un emblème

- d'amour et de fécondité. La chouette rappelle que Minerve est en étroite relation avec Mars. Sur la face latérale est une oie ; il faut remarquer que l'oie a reçu un culte spécialement dans les pays celtiques et germaniques. Elle peut figurer dans ce monument comme consacrée à Mars. Ce relief
- 5 n'était pas un monument funéraire, mais faisait partie d'un monument public qui devait avoir un caractère militaire. Les divinités celtiques ont continué à être adorées à Avenches sous la domination romaine, par exemple Mars sous le nom de Cassivus ¶¶ 3<sup>e</sup> cahier. Inscriptions romaines trouvées à Genève en 1917 [A. Cartier] p. 133-143. I. Milliaire d'Élagabale:
- 10 [Imp. Caes.] DIVI MAGNI ANTONINI P[er] P[ro]p[ri]i F. DIVI SEVERI NEPOS [Marcus Aurelius Antoninus] PIVS FELIX AVG. P. M. TR. POT[estate] II COS II P. P. PRO COS. M. P. VIII. Il est de l'an 219 et se trouvait près de Versoix, bourg à 13 kil. de Nyons. Le nom de l'empereur a été effacé en vertu du senatus consulte qui abolissait la mémoire d'Élagabale. II. Cipe
- 15 funéraire de Seuva, fille de Verecunda. SEVVAE VERECVNDAE FIL. L'inscription est surmontée d'un buste de femme en bas relief. III. Cipe funéraire d'Aurelius Valens. D. M. AVR. VALENTI. AVG. LIB. P(rae) P(o-sito) XL GALL(iarum) STAT(ionis) GEN(avensis) AVR. EVTYCHES LIB. ET EVE(ntius ?) HERE (des faciundum curaverunt). Valens était directeur
- 20 du bureau de perception de Genève pour la douane des Gaules (quadragesima). Le bureau de Genève dont cette inscription révèle l'existence devait être à la frontière des Gaules et de la Germanie supérieure. ¶ Trouaille de monnaies romaines d'argent à Stein am Rhein (Schaffhouse) [R. Wegeli] p. 144-150. Cette trouaille date du 7 février 1918. 47 pièces recouvertes
- 25 d'un pot (46 deniers et un demi-denier) datant de l'an 112 avant J.-C. à 70 après J.-C. Il faut remarquer un denier du roi Juba avec inscription punique. ¶ Sur les collivaria ou colliquaria des aqueducs romains [K. Stehlin] p. 167-175. Étude sur Vitruve 8, 6, 6 et Pline H.N. 31, 58 (où il faut lire avec Gundermann colliquaria au lieu de collivaria). L'auteur prouve que
- 30 par ces mots dérivés de colluere, il faut entendre un arrangement destiné à éviter les détériorations que produit l'afflux de l'eau dans les aqueducs dans les changements de direction. Il en donne des exemples à l'aqueduc de Giers, près Lyon et à l'aqueduc d'Aspendos en Asie Mineure. On croit en avoir trouvé un autre à Vindonissa. ¶ Nouvelles. Fouille romaine à la
- 35 place Sturm, à Genève [P. Cailler et H. Bachofen] p. 191-192. 1<sup>o</sup> Une trentaine de fragments de vases dits gaulois ; 2<sup>o</sup> un grand nombre de poteries grises ; 3<sup>o</sup> poterie de fabrication indigène ; 4<sup>o</sup> trois fragments d'une superbe couleur orange ; 5<sup>o</sup> anses de grosses amphores ; 6<sup>o</sup> terres sigillées. Marque du potier Cadgatus ; 7<sup>o</sup> lampes, poids, etc.
- 40 (Sechsvierzigstes) Jahrbuch des Vereins schweizerischer Gymnasiallehrer, p. 22-41. Le rythme dans le vers antique [P. von der Mühl]. La question est de savoir ce qu'est le rythme antique, s'il repose purement sur la quantité ou s'il renfermait un *ictus* indépendant de l'accent tonique de chaque mot. Frédéric Nietzsche a montré avec la plus grande énergie
- 45 la différence entre la versification moderne et la versification ancienne. Il prétendait que les Grecs en récitant un vers d'Homère n'employaient pas d'autre accent que celui des mots. Selon lui, la rythmique germanique repose sur le sentiment, celui des Grecs a pour tâche de dominer le sentiment et jusqu'à un certain point de l'éliminer. Cette théorie, qui nie la pré-
- 50 sence d'un *ictus*, a été préconisée par plusieurs modernes : Madvig p. e. et Kukula. Il est certain que la scansion usitée dans les écoles allemandes introduit un élément qui ne se trouve pas dans la langue parlée ; dans la récitation des vers, on entendait dans l'antiquité l'accent tonique. Néan-

moins celui-ci ne jouait pas un rôle dans la versification, puisqu'il ne tombait pas sur la même place dans la strophe et l'antistrophe d'un chœur ou dans les différentes strophes d'une ode. D'autre part, nous voyons que dans l'hexamètre latin, l'ictus coïncide avec l'accent tonique. Mais cela peut s'expliquer par le caractère musical de l'accent tonique. D'après tout ce que nous savons du débit des vers anciens, le rythme ne consistait que dans une succession régulière de longues et de brèves. Les plus anciens théoriciens ne parlent que de pieds. Enfin, il faut remarquer que dans l'Inde on ne connaît pas d'autre élément de versification. Néanmoins, il faut se souvenir que primitivement la poésie lyrique, la musique et la danse étaient intimement liées, ce qui suppose nécessairement la présence d'un *ictus*. Cela se manifeste spécialement dans la poésie populaire, surtout celle qui accompagnait le travail. Les vers éoliens doivent être basés sur l'*ictus*. Il en est de même de l'hexamètre, ce qui est prouvé par le fait que l'on peut remplacer le dactyle par le spondée. Car il ne pourrait y avoir de rythme si les syllabes sont égales entre elles.

J. LE COULTRE.

# TABLES

DE LA

## REVUE DES REVUES

### I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres suivis de l'astérisque désignent des études sur des passages isolés dans les auteurs. — Chaque renvoi peut indiquer des articles consécutifs sur un même sujet. — L'abréviation *suiv.* signale des articles qui peuvent ne pas être consécutifs dans un même recueil.

#### A

accentuation grecque 68,42. — béotienne 29,50.  
Achille, 77,31.  
Achilles Tatiüs 164,48.  
Actes d'André et Mathieu 160,53.  
Aeneas taticus 73,41.  
aere conlato 76,49.  
Alciphron 153,47.  
Alesia 110,52. 120,9.  
Alexandre 48,4. 103,4.  
Alisanus 112,34.  
Allia Potestas 161,49.  
alphabet 163,25. — grec 19,40. 68,6. — libyque 113,2.  
Alsace romaine 116,41. 125,53.  
Ammien Marcellin 162,44.  
Anacréon 68,35\*.  
anneau d'athlète 70,36.  
Anthologie latine 133,41.  
Anthologie palatine 14,48.  
Aphrodite 121,7.  
Apollodore 17,2. 29,44.  
Apollonius de Rhodes 28,26.  
*Apollonius de Tyr* (roman d') 28,40.  
Apôtres (Hist. des) 56,4.  
Apulée 28,40. — *Met.* 16,23. 24,41.  
aqueduc 168,27.  
ARCHEOLOGIE 68,52 suiv. 110,37 suiv. 113,6 suiv. 118,44 suiv. 126,25 suiv. 127,30. 152,21. 156,13 suiv. — préhistorique 113,21 suiv. 121,28. 156,20. 167,11 suiv. — rom. 107,18 suiv. 166,47. — thrace 120,23.  
architecture 113,17. — étrusque 70,46. grecque 68,52.  
archontes 52,38. 94,16.  
argenterie 110,40.

Ariane 121,14.  
Aristide, 38,34. 40,24\* suiv.  
Aristophane 72,22. — *Av.* 107,12 (mss.). 137,43. 153,42\*. 154,10\*. — *Pax* 135,46\*.  
Aristote 65,45. — *Ath. pol.* 113,11. 123,32. — *Eth. Nic.* 139,41 (mss.). — *Phys.* 160,26. — *Poet.* 95,5. 150,50. — *Polit.* 165,9.  
Arnohe 38,30.  
ART 117,8 suiv. 152,29 suiv. 154,14 suiv.  
art militaire 29,44.  
Arvaies (Actes des) 38,22.  
astrologues 155,13.  
Athéna 77,4.  
Athénée 118,4\*.  
Athènes 130,31.  
athlètes 75,50.  
Augustin (S<sup>c</sup>) 30,40. 77,47. 110,39. 110,50.  
Aulu-Gelle 166,39\*.  
Aurelius Victor 15,43\*.  
Ausone 129,6\*. 137,44\*.  
autels 40,32. 111,47. 112,12. 113,20.  
automne 96,5.

#### B

Bacchylide 22,23. 123,24.  
barbarus 35,51.  
Basile (S<sup>c</sup>) 77,14.  
basilique rom. 112,45.  
basilique souterraine 115,51. 120,52.  
bas-reliefs 69,40. 111,6. 116,49. 125,10.  
bateleurs 49,4.  
Bible, 76,27.  
bibliothèques 144,41. 160,18.  
Bolonia 113,12. 114,10 suiv.  
bornes milliaires 114,1.  
Bosco-Reale 75,8.  
brique estampée 131,31.  
bronzes 142,38. 167,26.  
Bruttium 42,35.



Bulla regia 112,52. 114,13.  
Byron (lord) 132,40.  
Byzance 120,16.

## C

Caecilius 16,18\*.  
Callimaque 23,1. 48,49. 137,40\*.  
Callistrate 106,31.  
Carthage 111,8. 113,16. 131,16.  
Cassas 114,7.  
Catadas, fleuve 121,22.  
Catania 158,13.  
Cattulle 14,19\*. 151,18 (mss.). 164,37\*.  
Celtés 115,41. 121,2.  
cens des Romains 44. 33.  
centuriation 139,10.  
céramique 135,29. — ibérique 116,29.  
César 97,18. 124,50. — *B. G.* 14,3\*.  
75,30. 75,52. 77,48. — *B. civ.* 76,14.  
— (famille de) 76,46.  
Chalcidicus 93,50.  
chanteurs ambulants 49,4.  
Charès 37,53.  
Chariton 164,48.  
Chaucer 71,46.  
Chella (Maroc) 116,21.  
chiffres 163,17.  
Chios 148,15 suiv.  
Christ (W. von) 28,46.  
christianisme 33,49. 54,43.  
chronologie de Delphes 72,10.  
Cicéron 64,53. 77,35. 77,38. 133,46.  
138,33. — *Rhet.* 19,47. — *Catil.* 108,52.  
143,6. — *Rosc. Am.* 163,51. — *Ep. fam.* 136,27\*. — *Att.* 73,11\*. 139,6. —  
*Din.* 94,24. — *Nat. d.* 15,52 suiv. —  
*Tusc.* 162,49.  
cinabre 129,46.  
cirques romains 111,47.  
claque au théâtre 15,21.  
Claudien 151,15.  
clausules 67,31.  
Clément d'Alexandrie 21,51.  
colonia Caesarea 143,28.  
colonisation grecque 140,5.  
Columban (S<sup>e</sup>) 136,22.  
comédie grecque 83,33.  
Como 157,43.  
commerce 131,41. 138,48.  
Commode 116,8.  
Comparetti (Dom.) 159,9.  
consonnes grecques 135,15.  
Constantin 155,6.  
Constantinople 160,29.  
coq 103,9.  
Corcyra 103,44.  
Corinthe 159,2.  
coutumes populaires 59,46.  
Cratippus 1,8.  
crépuscule 164,19.  
Cujas 119,45.  
Cumes 77,10.  
Cyprien (S<sup>e</sup>) 15,3. 57,7 suiv.

## D

Dante 141,16.  
Dareste (Rodolphe), 119,50.  
déclinaison latine 124,17.  
delixiones 161,53.  
delirium 73,48.  
Délès 63,42. 117,1.  
Delphes 115,5. 125,6. 129,13.  
Demetrius 38,5.  
Démétrius de Skepsis 132,18.  
Démocrite 103,37.  
Démosthène 14,52. 129,35. — *Fals.*  
165,26. — *Tim.* 19,52.  
Diagoras 75,50.  
dieux égyptiens 63,42.  
Diodore 48,2\*.  
Diogène de Laërte 106,32\*.  
Donatistes 111,25.  
drame attique 150,12 suiv.  
Droit grec 19,50. 21,46. 22,5. 92,50.  
126,25. 127,34. — romain 32,49. 73,22.  
109,40. 143,26. 164,28.  
Drusus Castor 24,25.  
Dumnorix 76,12.  
dunes 10,17.

## E

économie domestique 92,32.  
écrits hermétiques 123,37 suiv.  
écritures manichéennes 121,31 suiv.  
édition des écrivains 42,24.  
éducation 75,51. 158,53.  
eiréné 6,45.  
élégiaques grecs 20,14. 25,24.  
Elcuis 130,28.  
emendare 151,44.  
Endymion 62,53.  
Ennius 161,38.  
Ensérune 113,21.  
entrelac cruciforme 115,1.  
Epictète 151,41.  
Epicure 42,22.  
Epicuriens 26,34.  
Epidaure 74,43.  
EPIGRAPHIE grecque 14,17 suiv. 15,42.  
18,16. 21,33. 47,51. 63,36. 116,32.  
120,35. 121,17. 128,10. 129,16. 130,28  
suiv. 135,15. 140,34. 166,22.  
— latine 70,22. 111,51. 112,31. 125,36.  
130,49 suiv. 151,6 suiv. 152,5. 152,22.  
168,8.  
— chrétienne 114,39. 119,5.  
épistolographes grecs 71,33.  
Eros 51,37.  
Eschyle 123,22.  
Esculape 161,44.  
ΕΤΗΝΟΓΡΑΦΙΚΗ 36,37. 125,16. 142,23.  
Etienne de Byzance 26,26.  
Etrurie 161,20.  
études grecques au moyen âge 36,22.  
ETYMOLOGIES 30,12. 118,24. 144,28. —  
grecques 163,12. 164,33.  
Eucheria 151,33.  
euchologie médiévale 144,50.  
Euclide 163,20.

Eupolis 153,31.  
 Euripide 123, 23. 137, 21. — *Bacch.* 67,16.  
*El.* 137,46. — *En.* 153,34. — *Hec.*  
 133,50. — *Iph. Taur.* 71,1. — *Med.*  
 12,14. — *Rhes.* 134,25. — *Troad.*  
 137,39.  
 Euryclée 134,14.  
 Eurynome 134,14.  
 Euthios 52,38.  
 évangiles 53,35.  
 Eva 148,30.

## F

fédération panionienne 66,10.  
 femme romaine 150,15.  
 fétichisme 63,29.  
 Fils de l'homme 55,37.  
 FOLK-LORE 118,45. 155,51.  
 Fourvière 113,39.  
 Fraccaroli (Gius.) 159,17.

## G

gemmes 21,32.  
 Genazzano 154,53.  
 généalogies 145,15.  
 GÉOGRAPHIE 4,47.  
 Germani 52,17.  
 Gètes 78,36.  
 glossaires latins 78,6. 133,29 suiv.  
 135,22.  
 GRAMMAIRE GRECQUE 83,23. 133,22. 138,53.  
 — LATINE 63,9. 72,28. 76,19. 77,26 suiv.  
 136,9. 137,11. 151,49. 162,14. 162,44.  
 166,35.  
 grammaticus 145,16.  
 Grande Grèce 23,42.  
 gravures rupestres 116,30. 117,5.  
 Grèce 36,37.  
 Grégoire de Nysse 146,30.  
 guerre 51,19.  
 guerres puniques 155,48.

## H

habitations 160,37.  
 hastiferi 116,34.  
 Hauser (Federico) 150,39.  
 hellénisme 33,49.  
 Helvius Cinna 153,50.  
 Héraclée (tables d') 133,47.  
 Héraclite 31,49.  
 Hermocrate de Syracuse 151,22.  
 Hérodote 78,34.  
 Héronidas 164,47.  
 Héropythos 123,36.  
 héros 151,37.  
 Hésiode 40,14. 64,12. 66,18. 136,51\*.  
 Himerios 38,14.  
 Hippias d'Elide 20,52.  
 Hippocrate 21,13. 27,9.  
 Histoire auguste 18,39.  
 Histoire égyptienne 113,36.  
 — grecque 21,46. 28,43. 31,4. 62,15.  
 123,3.

Histoire littéraire 49,4.  
 — romaine 24,32. 27,49. 41,5. 59,19.  
 67,41. 76,40. 79,13. 143,16. 150,41.  
 historien (l') d'Oxyrhynchos 3,29.  
 hodie 164,40.  
 Homère 26,18. 40,22. 49,48. 63,53. 66,39.  
 71,46. 76,20. 77,23 suiv. 83,8. 123,24.  
 133,52\*. — *Il.* 94,21. — *Od.* 76,53.  
 77,4. 128,15. 134,14. — *Hymn.* 138,10.  
 — scolies de l'Iliade 47,26.  
 Horace 15,34. 28,51. 71,49 (mss.). 75,46.  
 76,29. 77,6. — *Od.* 18,12\*. 63,13. 93,33.  
 136,13. 136,24. 166,16 suiv. — *Epod.*  
 138,30. 165,25. — *Epist.* 138,37. 151,46.  
 — *Serm.* 136,6.  
 — scol. 30,13. 164,13.  
 Hygin *Fab.* 24,39.

## I

Ignace 146,1.  
 impérialisme 74,8 suiv.  
 incendie de Rome 107,49.  
 instant 160,25.  
 isiaques 120,35.  
 Isidore 137,15.  
 Isocrate 124,11.  
 italiques (langues) 28,12.  
 ivoire de Peiresc 119,35.

## J

Jean Chrysostome 146,13.  
 Jérôme S' (ms.) 113,4.  
 jeux olympiques 37,29. 132,35. 141,12.  
 Julien le philos. 24,20.  
 Julius Africanus 73,47.  
 Justin Martyr 17,1.  
 Juvénal 112,53\*.

## K

Katharsis aristotélicienne 17,7.  
 kermès 120,24.  
 Körte (G.) 28,47.  
 Krateros 48,1.

## L

Lactance 56,43.  
 laine et toile 150,48.  
 lampe chrétienne 111,22.  
 Landor 77,52.  
 Lanuvium 156,43.  
 Larsa 113,4.  
 LATIN 11,14. 17,42. 39,23. 68,37. 83,13.  
 114,5. 136,29. 151,1. Voy. Gramm.  
 latine.  
 légions romaines 148,47.  
 Lemovices 126,2.  
 Lesbos 77,30.  
 LEXICOGRAPHIE LATINE 106,30. 123,43.  
 134,42. 138,23. 144,20.  
 Ligures 125,18. 155,51.  
 Lincoln 76,22.

LINGUISTIQUE 19,12 suiv. 71,8. 73,5.  
103,13. 109,53 suiv. 118,12 suiv.  
124,52. 125,46. 162,53.  
lion 139,40.  
littérature apocalyptique 77,18. —  
chrétienne 51,37. — grecque 61,19  
suiv. 72,40 suiv. — latine 76,27.  
Locri 157,2.  
Longin (Pseudo) 151,31.  
Lucain 113,35\*. 120,40\*. 150,46. 159,32.  
Lucien 24,41. — *Somn.* 17,26.  
Lucrèce 24,10. 40,34\*. 54,33. 124,11.  
134,36. 164,16\*.  
Lugdunum Batavorum 164,1.  
Lukios de Patras 24,40.  
Lysias 24,29. 62,34.

## M

Macaire d'Égypte 117,5.  
magistratures romaines 76,36.  
Manuel Chrysoloras 160,16.  
Marc Aurèle 138,12.  
Malte 133,15.  
Mantinée 132,31.  
Marcellus 41,38.  
mariage 120,5.  
Marseille 125,21 suiv.  
Martin (S<sup>1</sup>) 112,27.  
Maspero (G.) 112,42. 161,10.  
Maximianus (ms.) 151,28.  
Maxula 131,27.  
MÉDECINE 74,43.  
Mehercle 134,7.  
Ménandre 17,38. 30,16. 63,23. 64,38.  
65,22. 66,28. 150,13. 164,22.  
métèques 127,35.  
MÉTRIQUE 64,43. 168,41. — grecque  
39,30. 42,40. 63,22. 116,27. — latine  
134,36. 136,16. 137,38.  
miel 160,51.  
Milan 157,25.  
Mimnerme 25,24.  
miroir du souverain 46,33.  
miroir étrusque 125,29.  
Mithra 69,29. 121,46.  
mithréum 125,46.  
Modius (Franc.) 14,13. 17,22.  
MONUMENTS FIGURÉS 68,23. 70,13. 113,49.  
115,35. 150,20. 166,48.  
morale 34,2.  
mosaïques 112,4.  
musique 54,29.  
Mycènes 135,49. 138,49.  
Mylasa 132,44.  
mythographe inconnu 39,21.  
ΜΥΘΟΛΟΓΙΑ 23,22. 66,18. 76,20. 113,42.  
145,15. 151,37.

## N

Nages 126,3.  
narcisse 121,23.  
néo-platonisme 93,50.  
Nemesianus 165,23.  
Nestorius 144,19.

Nicandre 22,12.  
Nimègue 126,4.  
Ninos (roman de) 40,11.  
Nocera 152,23.  
nœud gordien 128,34.  
noms d'oiseaux 78,6.  
noms grecs 160,11.  
noms romains 44,33.  
Nonnos 15,31\*. 17,48. 165,5.  
Numidiae 153,25.  
NUMISMATIQUE 23,43. 129,13. 143,39.  
147,52 suiv. 168,22. — orientale 75,2.  
Nysius 24,38.

## O

Oedipe 112,38.  
oiseaux 137,7 suiv.  
omphalos 13,19.  
ophtalmologie 103,47.  
oppidum Batavorum 125,44.  
Oplat 144,21.  
orphica 153,9. 163,8.  
Ostie 112,4. 157,10. 158,26.  
Ovide 76,31. 163,46. — *A. sm.* 161,35.  
— *Met.* 165,27. — *Fast.* 135,2. 136,7.  
137,2\*. 138,22\*.

## P

pain de guerre 77,1.  
Palestine 74,48 suiv.  
Palestrina 157,48.  
paléographie 147,14 suiv. — latine  
115,30. 162,34.  
Palladius de Ratiaria 114,23.  
Palmyre 116,17.  
Pandore 64,12.  
Panthera 144,26.  
Papyrus grecs 15,47. 17,27. 17,40. 19,9.  
29,50. 39,25. 40,28. 48,49. 54,9 suiv.  
63,6. 123,24. 127,25. 141,5. 147,15  
suiv. 150,45. 160,21.  
Patrick (saint) 146,42.  
Paul (S<sup>1</sup>) 108,45 (mss.). — *Hebr.* 55,22.  
Paul de Samosate 144,17 suiv.  
PÉINTURES 154,19. — des mss. 112,43.  
Pélage 145,6. 147,10.  
Pélasges 162,9 suiv.  
Pellegrini (Giuseppe) 150,51.  
Percennius 15,21.  
Perdiccas 48,4.  
peregrinatio Aetheriae 19,52.  
personnification 94,49.  
Pervigilium Veneris 64,22. 137,28.  
Pétrone 38,22\*. 66,4. 138,36\*.  
Phèdre 73,33. 93,46. 134,30 suiv. 135,7.  
135,31.  
Philodème 71,18.  
philologie latine du moyen âge 49,50.  
Philon 42,38\*.  
philosophie 135,32.  
pilum 62,41.  
Pindare 75,50. 166,40. — *Ol.* 165,26.  
166,21. — *Pyth.* 42,18\*.  
— scolies 83,31.  
plaisanteries 138,33

Platon 41,44. 61,20. 66,48 (mss.). 106,34.  
114,46 suiv. 138,12. 162,23. — *Apol.*  
76,5. 153,18. — *Phédon* 134,35\*. —  
*Phèdre* 166,17. — *Rép.* 83,25. 163,30.  
164,48. 165,12.  
Plaute, *Curc.* 104,10. — *Poen.* 135,4.  
*Rud.* 138,35. — *Stich.* 137,38.  
plombs 111,33 suiv. 112,33.  
Plotin 14,2\*. 14,25\*. 14,36\*. 17,16. 18,28\*.  
Plutarque 151,25. — *Dial.* 138,15.  
poésie 106,34. — grecque 77,25. — latine  
65,33. 67,5. 96,5. 138,30.  
poids de verre 149,14.  
politique 34,2.  
Polyclète 69,25.  
Pompei 35,35. 94,30. 108,39. 157,39.  
161,53.  
Pont 131,41.  
Populonia 156,48.  
Portus itius 137,19.  
Portus Lunae 150,35.  
Posidippe 28,11.  
Posidonius 135,32.  
Potamius 146,6.  
poteries prémycéniennes 132,42.  
praevicatio 73,48.  
préfets 160,30.  
préhistoire 75,23.  
Preston (Keith) 75,30.  
Priscianus Lydus 136,12.  
prisonniers germains 115,36.  
professions 133,46.  
Prométhée 64,12.  
Properce 134,8.  
Propylées 115,4.  
prose latine 94,24. — rythmée 62,50.  
prosodie latine 131,3.  
proverbes latins 114,17. 125,48. 153,43.  
Prudence, *Symm.* 154,8\*.  
Psellus 114,53.  
Ptolémée 48,26.  
Ptolémée IV Philopator 124,9.  
papula duplex 103,46.

## Q

quatre tempéraments 165,38.  
Quinte-Curce 17,33.  
Quintilien 162,46.

## R

Ravenne 156,29.  
RELIGION 26,31. 31,49. 52,48. 73,13.  
78,36. 116,10. 121,31 suiv. — grecque  
63,30. — romaine 38,28. 143,46. —  
orient. 75,40.  
rhapsodes 26,18. 49,7.  
rhétorique 28,18. 71,22.  
Rodin (Aug.) 117,17.  
Rome 154,31. 156,38 suiv. 160,38.  
rythme 168,40.

## S

saisons 63,17.  
Salathiel 146,46.  
Salluste, *Catil.* 14,8\*. 121,51.

Salvien 162,21.  
Sappho 103,51.  
sarcophage 120,32.  
Savignoni (Louis) 150,33. 154,49.  
Scaliger 107,14. 119,46.  
scepticisme 125,23.  
Scheer (Ed.). 28,46.  
sciences (hist. des) 129,45. —  
Scribonius Largus 124,34 suiv.  
SCULPTURE 30,16. 35,49. 70,52. 114,19.  
119,15. 139,18 suiv. 152,32 suiv.  
Sellios (Homeros) 17,38.  
sémantique 78,1. 103,13.  
sémasiologie 67,47.  
Sénèque 24,4. 57,5. 150,27. — *Epist.*  
161,43. 165,3. 165,20. — *Ben.* 48,31.  
— *Clem.* 48,31. — *TRAG.* 135,14  
(mss.). 162,27 suiv. — *Herc.* 28,35.  
166,25. — *Med.* 164,31. 166,20. —  
*Phaedr.* 40,36. 164,53. — *Phoen.*  
161,33.  
Sénèque le Rhéteur 14,44.  
Serenus Aulus) 37,21.  
Serments 71,38. 75,43.  
Septante 116,15.  
serpent d'airain 120,19.  
sesterce d'Auguste 149,39 suiv.  
Shaftesbury 17,16.  
Sicile 155,41.  
Sicci 156,38.  
Similis (Sulpicius) 27,49.  
Simon le magicien 117,5.  
société G. Budé 117,27.  
Socrate 33,1. 68,33. 134,42. 162,23.  
Solon 24,29.  
Sommeil et Mort 68,22.  
Sopatros 46,33.  
Sophocle 35,33. 123,22. — *Ant.* 138,38.  
163,53. 164,52. 165,35. — *El.* 131,26.  
— *Indag.* 163,48.  
Speusippe 65,10.  
Stace 141,16. — *Silv.* 138,41 (mss.).  
Stillfried 59,20.  
Strabon 132,18 suiv.  
style 115,31.  
Suidas 123,30.  
Swete (H. Barclay) 144,13.  
Syméon Métaphraste 146,35.  
synonyme grec 134,5.

## T

Tacite 14,44. 113,52. — *Germ.* 17,33.  
35,49. 39,24. — *Agr.* 76,26\*. 77,36.  
151,18\*. 154,4. 159,44. 162,6. 162,18.  
— *Dial.* 18,21\*.  
tapisserie 120,30.  
taupe 136,5.  
Taurinii 162,29.  
Télémaque 76,32.  
Térence 137,29. 164,22. — *Andr.* 136,23.  
terres cuites 107,27.  
Tertullien 53,11. 164,49.  
Thackeray 76,29.  
théâtre grec 64,4 suiv. — romain 28,51.  
Thémistocle 25,51.  
Théocrite 118,35. 165,19\*.

Théodoret 118,4.  
 Théophraste 126,5. 159,40 suiv.  
 Thessalus de Tralles 115,12.  
 Thibilis 115,24.  
 Thucydide 7,16\*. 94,49. 124,14. 137,41\*.  
 139,3\*. 159,25.  
 Tibulle 161,51 (ms.) suiv.  
 tire d'arc 69,19.  
 Timasagoras 19,3.  
 Tincommius 149,10.  
 Tite-Live 17,53. 28,51. 71,23. 133,17.  
 134,31 suiv. 138,23. 139,7\*.  
 Tolmo 116,42.  
 tombe de Virgile 75,17.  
 tombes 156,31.  
 tombes étrusques 70,27.  
 tonneaux romains 126,21.  
 topographie romaine 70,15.  
 tragédie 65,45. — grecque 151,52.  
 trahison 79,13.  
 transitio ad plebem 64,27.  
 Tyrtée 20,15. 54,15.

## V

Vacuna 144,1.  
 Valentin 134,1.  
 Valerius Cato 137,5.  
 Vandales 151,13.

vases 120,48. 155,21. 168,35.  
 vents 136,36.  
 Verona 157,27.  
 Vésuve 70,42.  
 Victor d'Antioche 146,49.  
 vie économique 94,28.  
 vie maritime 77,43.  
 villa domitienne 160,43.  
 villa d'Hadrien 75,18.  
 Virgile 77,17. 77,32. 135,5. 135,22.  
 141,16. 160,4. 162,32 (mss.). 165,13.  
 — *Buc.* 14,26\*. 17,30\*. 165,11. — *En.*  
 14,38. 20,8\*. 112,18. 136,28. 137,8.  
 137,35\*. 138,37\*. — *Moretum* 163,15.  
 voies romaines 132,49.  
 volcan 75,14.  
 Volubilis 115,16. 152,6.  
 Vulci 153,21.

## W, X, Y, Z

Wheeler (J. Rignall) 69,38.  
 Wunsch (Rich.) 28,46.  
 Xénophon 21,52. — *Anab.* 17,18. 19,43.  
 — *Cyneg.* 26,11. — *Mem.* 40,25\*.  
 Zamolxis 79,1.  
 Zeus 34,49.  
 Zoologie 75,31. 137,7 suiv.

## II. — TABLE DES AUTEURS D'ARTICLES

- Achelis** (Th. O.) 17,26.  
**Adam** (Adela Marion) 134,43.  
**Agar** (T. L.) 135,47. 136,52. 138,10.  
**Albizzati** (C.) 150,40. 155,22.  
**Alfaric** (P.) 117,4. 121,32. 121,47.  
**Allen** (B. M.) 77,27. 77,48. — (L. H.) 136,24.  
**Alton** (E.H.) 137,2. 138,22.  
**Amante** (Antonio) 151,7.  
**Amatucci** (A. G.) 160,4.  
**Appleton** (R. B.) 137,21. 137,39.  
**Arkwright** (W. G.) 139,40.  
**Ashburner** (W.) 139,41.  
**Assandria** (G.) 152,24.  
**Atenstädt** (F.) 48,53.  
**Bacherler** (Michael) 28,42.  
**Bachofen** (H.) 168,35.  
**Badolle** (Maurice) 124,9.  
**Balzano** (V.) 158,40.  
**Bang** (M.) 24,20.  
**Bannier** (W.) 14,17. 14,18. 15,43. 17,46. 18,16. 19,51. 40,14.  
**B(arbagallo)** (C.) 159,9. 159,17.  
**Barker** (Albert W.) 68,53.  
**Barocelli** (P.) 158,20 et suiv. 158,28 et suiv.  
**Bartoli** (Alfonso) 161,14.  
**Barton** (G. A.) 75,4.  
**Bascoul** 117,5.  
**Basset** (H.) 116,22.  
**Bassett** (S. E.) 76,6. 76,53. 77,5.  
**Bassi** (Dom.) 161,45.  
**Bates** (W. N.) 69,39. 70,27. 71,1. 71,7.  
**Batiffol** (P.) 110,38. 112,27. 112,29.  
**Beanlands** (Arthur) 149,40. 149,52.  
**Begouen** (C<sup>e</sup>) 116,31.  
**Bellissima** (G.) 150,18.  
**Beltrami** (Achille) 161,43.  
**Bendinelli** (Goffredo) 156,32.  
**Bénédite** (G.) 117,21. — (L.) 117,17.  
**Bérard** (V.) 128,16.  
**Berlage** (J.) 165,12. 165,20.  
**Bernini** (Ferd.) 151,22.  
**Bethe** (E.) 12,15. 22,12. 28,26.  
**Betzinger** (B. A.) 57,5.  
**Bickel** (E.) 38,29.  
**Bignone** (Ettore) 153,32.  
**Bijvanck** (A. W.) 161,1.  
**Birt** (Th.) 14,27. 14,39. 15,53. 16,26. 42,24.  
**Blegen** (C. W.) 132,42.  
**Blinkenberg** (Chr.) 68,21.  
**Blümmer** (H.) 49,5.  
**Böklen** (E.) 58,16.  
**Boll** (F.) 38,5.  
**Bonsor** (G.) 121,12.  
**Botsford** (George W.) 74,15.  
**Bourban** (P.) 167,19.  
**Bourguet** (E.) 120,37. 125,6.  
**Boussac** (H.) 112,53.  
**Brahn** (Ewald) 35,33.  
**Bräunlich** (A. F.) 83,14.  
**Breccia** (Evaristo) 161,10.  
**Bréhier** (E.) 125,24.  
**—** (L.) 120,17.  
**Breuer** (J.) 126,4. 126,22.  
**Breuil** 116,42.  
**Brinkmann** (A.) 48,49.  
**Brooks** (E. J.) 137,40. 139,5.  
**Brtnicky** (L.) 67,42.  
**Brugmann** (K.) 6,45.  
**Brutails** (J. A.) 126,17.  
**Buckler** (W. H.) 132,41.  
**Buonaiuti** (Ern.) 151,26. 154,2.  
**Burlingame** (Eugene Watson) 73,5.  
**Bury** (R. G.) 138,12.  
**Busch** (K.) 48,32. — (V.) 145,2. 147,3.  
**Cáda** (Fr.) 63,32. 65,10.  
**Cadoux** (C. J.) 146,38.  
**Cagnat** (R.) 111,36. 112,43.  
**Cailler** (P.) 168,35.  
**Calderini Mondini** (Maria) 150,44.  
**Calhoun** (George Miller) 92,50. 106,32.  
**Calonghi** (Ferruccio) 161,51. 162,20.  
**Calza** (G.) 157,10. 157,48. 160,38.  
**Canet** (L.) 116,15.  
**Cantarelli** (Luigi) 160,30.  
**Canter** (H. V.) 71,23.  
**Capitan** 115,1.  
**Capua** (F. di) 154,8.  
**Carpenter** (K. E.) 107,22.  
**Cartier** (A.) 168,9.  
**Carton** (L.) 113,18. 113,47. 114,14. 116,24. 116,45. 131,16.  
**Cary** (Earnest) 107,13.  
**Caskey** (L. D.) 69,40.  
**Cauer** (P.) 41,45.  
**Causse** (A.) 121,34.  
**Cavazzani** (Aida de) 151,33.  
**Cessi** (R.) 151,13.  
**Chabert** (S.) 114,17. 125,48.  
**Chabot** (J. B.) 113,2. 116,17. 116,19.  
**Chapot** (V.) 112,16.  
**Chiappelli** (A.) 159,10.  
**Cichorius** (Conr.) 42,35.  
**Clay** (A. T.) 74,49.  
**Clerc** (M.) 125,21.  
**Clermont-Ganneau** (Ch.) 115,31. 116,32.  
**Cloché** (Paul) 127,35.  
**Cocchia** (E.) 162,47.  
**Collart** (P.) 123,24.  
**Colson** (F. H.) 145,15.  
**Connolly** (R. H.) 144,50.  
**Conrad** (Clinton C.) 104,10.  
**Conway** (R. S.) 133,18. 134,32. 134,40.  
**Conybearc** (F. C.) 147,7.  
**Cook** (Alb. Stanburrough) 71,46.  
**Cooper** (Lane) 95,4.  
**Corssen** (P.) 57,7. 58,20.  
**Cotte** (J. et Ch.) 120,5.  
**Croiset** (M.) 114,46.  
**Cumont** (F.) 114,3. 115,11. 115,53. 116,10. 116,35. 116,49. 120,53. 121,46. 123,38. 124,1. 125,40. 125,41. 155,14.  
**Cuntz** (O.) 21,47.  
**Cuny** (A.) 124,53. 125,47. 125,51. 126,7.  
**Cuq** (Ed.) 115,17.

- Carcio (Gaetano)** 162,50.  
**Dall (N. F. G.)** 135,23.  
**Damsté (P. H.)** 163,45.  
 164,20. 164,31. 164,53.  
 165,1. 165,11. 165,38.  
 166,20. 166,25. 166,39.  
**Dean (L. R.)** 70,23.  
**Debrunner (Al.)** 36,38.  
**De Buck (Carl.)** 83,24.  
**Deferrari (R. J.)** 77,15.  
**De Groot (A. W.)** 44,26.  
**Delattre (A. L.)** 112,45.  
 130,51. 131,21. 131,25.  
**Demaison (L.)** 110,40.  
**Denison (Walter)** 108,48.  
**Deonna (W.)** 120,35.  
 121,6. 121,33. 125,28.  
 127,30. 128,34. 166,48.  
 167,49.  
**De Ridder (A.)** 130,45.  
**Dessau (H.)** 24,4. 24,33.  
**Deutsch (M. E.)** 76,46.  
 77,2.  
**De Witt (Norman W.)**  
 73,49. 76,22. 76,26. 77,  
 18. 78,1. 103,14.  
**Diels (H.)** 21,13. 54,33.  
**Dobson (J. F.)** 135,32.  
**Ducati (Pericle)** 155,31.  
 156,14.  
**Duprat (Eugène)** 125,43.  
 126,14.  
**Dyroff (A.)** 17,9.  
**Eldridge (L. G.)** 70,28.  
**Elmore (Jefferson)** 133,47.  
**Endres (H.)** 48,3.  
**Enlart** 111,45.  
**Ercole (Pietro)** 162,7.  
**Ernout (A.)** 117,28. 124,  
 18.  
**Esposito (M.)** 136,13.  
 146,42.  
**Evans (Arthur J.)** 149,18.  
**Evans (D. Emrys Evans)**  
 135,16.  
**F (H. N.)** 69,38.  
**Fabia (Ph.)** 113,39. 114,8.  
**Fabri (Paolo)** 150,50. 151,  
 15.  
**Fava (Domenico)** 160,19.  
**Fay (Edwin W.)** 83,30.  
**Feder (Alfred)** 17,1.  
**Ferguson (J. F.)** 76,49.  
**Fergusson (William S.)**  
 74,10.  
**Festa (Nicola)** 159,26.  
**Formigé** 111,40. 111,47.  
**Fornari (F.)** 156,40. 157,  
 9. 157,45. 157,51. 158,  
 10.  
**Fort (J. A.)** 137,28.  
**Foster (B. O.)** 75,53.  
**Foucart (P.)** 113,11. 123,  
 33. 123,35.  
**Fougères (G.)** 115,3. 115,  
 10.  
**Fowler (W. Warde)** 137,  
 8. 142,23. 143,49.  
**Fraccaro (Plinio)** 150,41  
**Fraccaroli (G.)** 158,53.  
**Fraenkel (Ed.)** 39,29. 42,  
 40.  
**Franchi de Cavalieri (P.)**  
 155,7.  
**Frank (Tenney)** 70,16.  
 73,11. 77,7. 92,24. 94,  
 29.  
**Frothingham (A. L.)** 69,  
 30.  
**Funaioli (G.)** 162,52.  
**Gabrics (E.)** 157,52.  
**Galli (Edoardo)** 156,38.  
 158,3. 161,5.  
**Gamurrini (G. F.)** 160,43.  
 160,49.  
**Gaertringen (Hiller von)**  
 54,23.  
**Galdi (Marco)** 162,45.  
**Galiati (A.)** 156,43.  
**Gardiner (E. N.)** 132,35.  
**Gardiner (Norman)** 141,  
 12.  
**Gardner (Percy)** 139,18.  
**Gardthausen (V.)** 44,33.  
**Gassies (Georges)** 125,44.  
**Gatli (E.)** 156,39. 157,38.  
 157,45. 158,47.  
**Geffcken (Joh.)** 31,49.  
**Gemoll (W.)** 21,52.  
**Genner (E. E.)** 137,19.  
**Gercke (Alf.)** 33,1.  
**Gernet (Louis)** 126,26.  
 129,35.  
**Ghirardini (Gherardo)**  
 156,29.  
**Gildersleeve (B. L.)** 74,7.  
**Girard (P.)** 112,24. 112,  
 39.  
**Girard (P. F.)** 119,46.  
**Glutz (O.)** 129,13. 130,28.  
**Graindor (P.)** 125,11. 130,  
 32.  
**Granger (Frank)** 147,4.  
**Green (E. L.)** 75,50.  
**Greene (William Chase)**  
 106,35.  
**Grenfell (B. P.)** 141,6.  
**Groeneboom (P.)** 164,47.  
**Groh (Fr.)** 64,4.  
**Groh (Vl.)** 64,27. 66,10.  
**Grose (S. W.)** 138,43.  
 147,53.  
**Gruppe (Otto)** 34,50.  
**Gwynn (Aubrey)** 140,6.  
**H (G. F.)** 148,31.  
**Haering (Th.)** 55,23.  
**Haight (Elizabeth Hazel-**  
**ton)** 73,13. 77,11.  
**Hardie (W. R.)** 141,17.  
**Hardy (E. G.)** 123,21.  
 143,17. 143,27.  
**Harnack (A. von)** 51,38.  
 53,36. 54,45.  
**Harrer (G. A.)** 77,39.  
**Harrison (E.)** 135,14.  
**Harry (N. E.)** 75,18.  
**Hartman (J. J.)** 163,51.  
 164,10. 164,11. 164,13.  
 164,14. 164,22. 164,37.  
 165,7. 165,19. 165,24.  
 165,28. 165,36. 166,16.  
 166,19. 166,21. 166,40.  
**Hartman (J. L. V.)** 163,50.  
 165,13.  
**Haupt (P.)** 73,9.  
**Haussoullier (B.)** 119,50.  
**Haverfield (F.)** 139,11.  
 143,53.  
**Havet (L.)** 114,4. 123,43.  
**Helmreich (G.)** 41,39.  
**Hendrickson (G. L.)** 71,  
 19.  
**Hense (O.)** 38,1.  
**Heraeus (W.)** 38,23.  
**Héron de Villefosse** 110,  
 43. 111,21. 111,51. 112,  
 4. 119,35.  
**Herrmann (Eduard)** 29,51.  
 30,12.  
**Herrmann (P.)** 15,49.  
**Hill (G. F.)** 143,40.  
**Hinreich (O. W.)** 28,12.  
**Hodgson (Leonard)** 144,  
 19.  
**Höfer (O.)** 17,3.  
**Höeg (Carsten)** 68,41.  
**Holl (K.)** 53,12.  
**Holland (Leicester Bo-**  
**dine)** 70,48.  
**Holleaux (M.)** 121,18. 125,  
 3.  
**Homolle** 111,6. 115,4.  
 116,29.  
**Hough (W. J.)** 107,22.  
 107,24.  
**Housman (A. E.)** 133,41.  
 138,33.  
**Howald (E.)** 14,19. 31,19.  
 47,26.  
**Hrdina (Ch.)** 64,22. 66,5.  
**Hujer (O.)** 63,53.  
**Huvelin (P.)** 119,51.  
**Hyde (W. W.)** 75,32.  
**Hyskell (Ira D.)** 106,30.  
**Isolani (S.)** 157,37.  
**Jacoby (F.)** 20,14. 25,24.  
**Jacopini (E.)** 151,49.  
**James (M. R.)** 146,47.  
 147,4.  
**Jirány (O.)** 62,53. 63,7.  
 63,10. 63,14. 66,48.  
**Jørgensen (C.)** 68,37.  
**Johnson (Allan Chester)**  
 72,11. 94,17.  
**Jones (Roger Miller)** 93,  
 50.  
**Jouguet (Pierre)** 127,4.  
**Joulin (L.)** 115,42. 121,4.  
**Jourdan (P.)** 124,34. 124,  
 40.  
**Jullian (C.)** 115,36. 116,41.  
 125,16. 125,23. 125,35.  
 125,46. 125,52. 126,1.

- 126,5. 126,11. 126,16.  
126,20. 126,23.  
Juret (A. C.) 118,43.  
Kahrstedt (U.) 23,43. 41,  
5.  
Kaye (G. R.) 163,18.  
Kean (M.) 137,41. 139,6.  
Keil (B.) 7,16.  
Kelsey (Fr. W.) 75,18.  
Kern (O.) 24,30.  
Kiesow (Fed.) 153,12  
153,19.  
Kirchner (J.) 52,38.  
Klamp (A.) 18,22.  
Knapp (Charles) 92,24.  
Knight (Clara M.) 72,28.  
Koch (H.) 56,43.  
Körte (Alfred) 17,38. 22,  
24.  
Körte (G.) 26,11.  
Kolar (A.) 63,23. 64,39.  
65,22. 66,28.  
Kroll (W.) 38,30.  
Kuhnert (E.) 55,38.  
Kuiper (K.) 165,5.  
Kunze (A.) 14,4. 14,8.  
17,43.  
Kurfess (A.) 17,30. 18,30.  
20,9.  
Laborde (Alex. de) 112,44.  
Lafaye (G.) 120,32.  
Laing (Gordon) 75,41.  
Laird (A. G.) 83,25.  
Lamb (Winifred) 139,30.  
Lantier 116,42.  
Lavagnini (Br.) 153,39.  
La Ville de Mirmont (H.  
de) 125,7. 129,6.  
Lawlor (H. J.) 144,17.  
144,39.  
Leaf (W.) 132,18.  
Lefébure (Ch.) 120,6.  
Lehmann (Paul) 14,13.  
17,22. 49,51.  
Lehnert (Georg) 28,40.  
Lenschau (Th.) 28,44.  
Lethaby (W. R.) 70,53.  
139,40.  
Levi (Adolfo) 162,23.  
Levi (Alda) 156,45.  
Lindsay (W. N.) 78,7.  
133,28. 134,3. 134,7.  
135,4. 136,32. 137,4.  
137,15. 137,38.  
Linforth (Ivan M.) 78,34.  
Lipsius (J. Herm.) 3,28.  
22,6.  
Loch (E.) 14,23.  
Löschhorn (K.) 17,19.  
19,45.  
Loth (J.) 125,14.  
Luce (Stephen Bleecker)  
70,48.  
Ludwich (A.) 15,31.  
Lugli (C.) 156,51. 157,45.  
Lugli (G.) 158,5.  
Luzzatti (Luigi) 161,12.  
Lyon (D. G.) 75,1.
- M. (O.) 154,24.  
Maas (P.) 42,23.  
Macchioro (Vitt.) 163,9.  
Mac Curdy (G. G.) 75,25.  
Mc. Daniel (W. Fr.) 69,  
18. 70,37.  
Macdonald (George) 132,  
51.  
Mackail (J. W.) 137,35.  
Mc. Kenzie (Roderick)  
133,6.  
Macurdy (Grace H.) 103,  
10.  
Madelin (L.) 124, 50.  
Magnien (V.) 118,35.  
Mair (A. W.) 139,1. 139,3.  
Maitre (Léon) 120,46.  
Major (E.) 167,12. 167,43.  
Mallen (L.) 23,2.  
Marchesi (Concelto) 161,  
35.  
Mariani (Lucio) 117,9.  
154,27.  
Marriott (L.) 146,31. 146,  
35. 147,6.  
Martin (Henry M.) 93,33.  
Martroye (F.) 110,50. 119,  
31.  
Marucchi (O.) 157,49.  
Massoul (Madelcine) 120,  
49.  
Mathieu (Georges) 124,  
12.  
Maury (C. A.) 77,42.  
Mavrogordato (J.) 148,15.  
148,34.  
Mazauric (F.) 126,4.  
Meillet (A.) 110,2. 110,4.  
110,20. 110,26. 110,32.  
118,21. 118,33. 118,38.  
118,40. 125,46.  
Melani (R.) 150,38.  
Mendel (Gustave) 113,7.  
Mengis (K.) 15,4.  
Mentz (A.) 19,41. 56,5.  
Mercati (Giovanni) 160,  
17.  
Merlin (A.) 110,41. 111,7.  
Merlo (Clemente) 163,2.  
Merril (Elmer Trues-  
dell) 70,43. 79,13.  
Meyer (E.) 26,18. 51,20.  
Meyer (Kuno) 52,49.  
Meyer (Karl H.) 11,14.  
Meyer-Lübke (W.) 39,23.  
Michon (Et.) 119,17. 119,  
25.  
Mierow (Ch. Chr.) 77,16.  
Milne (J. C.) 148,30.  
Milne (R. Scott) 149,48.  
Minto (A.) 156,38.  
Monceaux (P.) 114,4. 111,  
33. 111,34. 111,39. 112,  
32. 142,34. 144,39.  
Montague (Leopold A.  
D.) 148,27.  
Montgomery (J. A.) 74,  
51.
- Morelli (Camillo) 150,26.  
Moret (A.) 113,36.  
Moretti (G.) 157,23.  
Morgan (J. C.) 75,52.  
Moricca (U.) 151,28. 160,  
53. 162,21. 162,26. 162,  
39.  
Moulton (W. J.) 74,50.  
Mühl (P. von der) 42,19.  
168,41.  
Müller (B. A.) 26,27. 40,  
11.  
Müller (H. F.) 14,2. 14,  
25. 14,36. 17,16.  
Müller-Graupa (E.) 17,  
34. 19,13 suiv.  
Muller (F.) 163,52. 164,  
33. 165,23. 166,36.  
Munno (Gaetano) 153,47.  
Murphy (J. J.) 138,8.  
Musschl (J.) 24,10.  
Mustard (W. P.) 72,41.  
Mutschmann (H.) 28,18.  
39,21.  
Naber (J. C.) 164,18.  
Navarre (O.) 126,6.  
Navell (E. T.) 75,2.  
Naville 114,16.  
Nestlé (W.) 34,2.  
Nicole (G.) 128,40.  
Niederle (V.) 63,30.  
Nilsson (Martin P.) 68,7.  
Nitchie (Elizabeth) 76,29.  
77,53.  
Noailles (Pierre) 109,41.  
Norden (E.) 52,17.  
Novotny (Fr.) 62,50. 63,  
17. 64,13. 67,32. 67,47.  
Nowotny (E.) 59,20.  
Nutting (A. C.) 77,52.  
Oldfather (W. A.) 73,44.  
73,47.  
Oman (C.) 148,6. 148,47.  
Omont (H.) 113,3. 115,30.  
118,2.  
Omstead (Alb. T.) 74,9.  
Orsi (P.) 156,46. 157,2.  
158,14.  
P. (E.) 58,15.  
Pace (Biagio) 155,41. 156,  
27. 161,8.  
Pais (E.) 155,48. 155,52.  
Pallu de Lessert 111,25.  
112,12. 112,30.  
Pareti (L.) 150,35. 162,9.  
162,26. 162,29.  
Paribeni (R.) 152,30. 158,  
37.  
Paris (P.) 113,13. 114,10.  
114,34. 115,6. 121,20.  
Parmentier (L.) 61,20.  
Parsch (J.) 4,48. 10,17.  
Pascal (Carlo) 151,2. 151,  
10. 151,44. 151,46. 163,  
15.  
Paslay (Miriam G.) 76,15.



- Pasquali (G.) 150,24. 159, 41. 159,49.  
 Passemard (P.) 115,27.  
 Patetta (F.) 152,16.  
 Patroni (G.) 157,6. 157,26. 157,44. 158,1. 158,26.  
 Pattersen (L.) 144,27.  
 Pearson (A. C.) 134,26.  
 Pease (A. S.) 73,47. 94,24.  
 Pellegrini (G.) 157,15 et suiv. 157,27 et suiv. 158,31.  
 Pepler (Charles W.) 72, 24.  
 Pernice (E.) 35,36.  
 Pernier (Luigi) 150,34. 154,49.  
 Perontka (E.) 62,16.  
 Peskett (A. G.) 136,26. 136,28. 139,8.  
 Peters (J. P.) 74,52.  
 Petersen (Walter) 71,9. 71,52.  
 Petrie (W. M. Flinders) 149,15. 163,26.  
 Phillimore (J. S.) 136,23. 137,30. 146,2.  
 Philippson (R.) 18,12. 19,1. 26,31.  
 Piepers (G.) 165,14.  
 Pillet (Maurice) 120,29. 121,18.  
 Pirouet (M.) 121,30.  
 Plantadis (J.) 126,2.  
 Platon (G.) 159,19.  
 Platt (Arthur) 134,35. 134, 36.  
 Pohlenz (M.) 27,9.  
 Porzio (G.) 159,1. 159,13.  
 Postgate (J. P.) 73,33. 95, 46. 131,30. 135,2. 135,31. 136,17.  
 Pottier (E.) 113,27. 115,34. 116,28.  
 Poulsen (Fr.) 143,5.  
 Préchac (F.) 123,31.  
 Preisendanz (K.) 14,49. 17,28. 39,26.  
 Prentice (William K.) 103,51.  
 Prescott (Henry W.) 83, 33.  
 Preston (Keith) 76,31. 96,5.  
 Prinot (M.) 126,18.  
 Quartana (Maria) 150,15. 150,28. 150,47.  
 Radermacher (L.) 59,47.  
 Radin (Max) 76,12. 97,19.  
 Raeder (M.) 68,33.  
 Ramorino (Felice) 154,4.  
 Ramsay (W. M.) 140,35. 143,29.  
 Ranzoli (Cesare) 160,25.  
 Reid (J. S.) 143,47.  
 Reinach (S.) 113,21. 113, 34. 113,42. 114,49. 114, 52. 116,8. 120,40. 121, 14. 121,24. 121,41.  
 Reinach (Th.) 112,50. 115,13. 115,21. 129,16.  
 Reiter (S.) 15,21.  
 Reitzenstein (R.) 28,52. 30,13.  
 Rellini (Ugo) 156,21.  
 Replat 117,1.  
 Reuter (C.) 31,5.  
 Ribezzo (Franc.) 163,1. 163,6. 163,14.  
 Ricci (S. de) 114,1. 120, 34.  
 Ricci (Seraf.) 157,14.  
 Richards (G. C.) 133,23.  
 Richmond (O. L.) 134,8.  
 Richter (Gisela M. A.) 75,10.  
 Robbins (Frank Egles- ton) 104,7.  
 Robert (C.) 24,38. 28,35.  
 Roberts (Lucy G.) 107,50.  
 Robinson (George W.) 107,14.  
 Roblot-Delondre (L.) 120,30.  
 Rogers 144,14. 149,50.  
 Rolfe (J. C.) 77,35.  
 Rumagnoli (E.) 159,11.  
 Romanelli (P.) 158,36.  
 Roos (A. G.) 165,2.  
 Roscher (Wilh. H.) 13,30.  
 Roscio (Amerina) 150,48.  
 Rosenberg (A.) 25,51. 28, 45.  
 Rossbach (Otto) 15,44.  
 Rostovtsef (M.) 131,41.  
 Roussel (P.) 128,10.  
 Rüger (C.) 14,53.  
 Ruggiero (E. de) 159,23.  
 S (D. A.) 138,38.  
 Sabbadini (Rem.) 161,38. 161,53. 162,9. 162,15. 162,32.  
 Sage (Evan T.) 73,22.  
 Saint-Paul (L.) 123,10.  
 Saintyves (P.) 121,48.  
 Salac (A.) 63,37. 63,43. 64, 12. 64,53. 66,19.  
 Samter (Rich.) 32,50.  
 Sanctis (G. de) 152,6.  
 Sanders (H. A.) 108,46.  
 Sandys (J. E.) 149,10.  
 Sanna (G.) 153,25.  
 Sapienza (Cam.) 163,7.  
 Sauer (Br.) 35,50.  
 Scheil (V.) 113,5. 114,51.  
 Schenkl (H.) 38,15.  
 Scherling (K.) 21,33.  
 Schmid (W.) 38,34. 40,38.  
 Schmidt (K. Fr. W.) 15, 47. 17,50. 19,10.  
 Sciava (Romano) 151,18. 151,38.  
 Scoggin (G. S.) 76,9.  
 Scott (J. A.) 76,20. 76,33. 77,24. 77,32. 77,33. 83,9. 133,52. 134,14.  
 Schramm (E.) 29,14.  
 Schreder (O.) 26,14.  
 Schubart (W.) 54,30.  
 Schwering (W.) 28,42.  
 Schwyzer (E.) 47,52.  
 Seure (G.) 120,23.  
 Sheppard (H. W.) 146,4.  
 Sheppard (J. T.) 134,27. 137,47.  
 Shewan (A.) 103,45. 135, 49. 138,48.  
 Shields (E. S.) 77,30.  
 Shorey (Paul) 83,31. 94, 21. 103,38. 106,33.  
 Shutze (Ph. T.) 107,25.  
 Sidey (Th. K.) 77,47.  
 Smiley (Ch. N.) 74,44. 76, 27. 77,28.  
 Smith (A. J.) 145,7. 147, 10.  
 Smith (Charles Forster) 94,49.  
 Smith (Emile) 68,36.  
 Smith (Harold) 146,50.  
 Smith (Reginald A.) 132, 50.  
 Slater (D. A.) 137,6.  
 Slaughter (M.S.) 71,50.  
 Solari (Arturo) 160,12. 161,20.  
 Solazzi (Siro) 160,22.  
 Soltan (W.) 18,40.  
 Sonnenschein (E. A.) 136, 10. 137,11.  
 Spinazzola (V.) 157,40.  
 Stampini (E.) 161,48.  
 Steele (R. B.) 76,19. 103,5.  
 Stefani (E.) 158,4. 158,33.  
 Stehlin (K.) 168,27.  
 Stein (A.) 24,25. 27,49.  
 Stemplinger (Ed.) 33,50.  
 Stéphanides (Michel) 129, 45.  
 Stephenson (T.) 146,53.  
 Stout (S. E.) 76,36.  
 Strong (Mrs. S. Arthur) 142,40.  
 Stuart (Donald Clive) 72, 44.  
 Studniczka (Fr.) 30,17.  
 Svoboda (Ch.) 65,34. 65, 45. 67,6.  
 Svoboda (H.) 21,36.  
 Sydenham (E. A.) 148, 19. 149,27.  
 Sykes (Arthur) 137,42.  
 Taramelli (Antonio) 150, 52. 156,24. 158,15 et suiv. 158,43 et suiv.  
 Tardif (J.) 111,53.  
 Taylor (J. W.) 76,14.  
 Taylor (Lily Ross) 138,24.  
 Terzaghi (N.) 150,31. 151, 32. 151,52. 153,9. 153, 43. 154,10. 161,27.  
 Thomas (A.) 113,36.

- Thomson (D'Arcy Wentworth) 136,5. 136,36. 137,25.  
 Tiedke (H.) 17,48.  
 Tolkien (J.) 19,48.  
 Toutain (J.) 110,51. 112, 10. 112,33. 118,46. 120, 10.  
 Torm (F.) 58,8.  
 Turner (C. H.) 144,13. 144,41.  
 Ullmann (B. L.) 75,46. 76,40. 108,53.  
 Ullmann (Ragnar) 121,51.  
 Ussani (Vincenzo) 159,33.  
 Valmaggi (L.) 152,18. 153, 14. 154,7. 159,44. 162, 18.  
 Valotaire (M.) 120,44.  
 Van Buren (A. W.) 75,7. 108,40. 132,24. 144,2.  
 Van Buren (E. Douglas) 107,28.  
 Van Hook (L.) 73,37.  
 Vannutelli (Primo) 151, 42.  
 Vanorny (O.) 66,39.  
 Van Wageningen (J.) 164,16. 164,40. 164,50. 165,38.  
 Vassel (E.) 130,50. 131,13. 131,17. 131,23. 131,27. 131,31.  
 Vendryès (J.) 118,14. 118, 24.  
 Vercontre (Dr A. T.) 131, 28.  
 Verdam (H. D.) 166,18.  
 Vernes (Maurice) 120,20. 120,48.  
 Viljoen (H. G.) 133,50.  
 Villefosse 112,52. 113,49. 114,6. 115,23.  
 Vince (C. A.) 138,37.  
 Vira (J.) 62,42.  
 Vogel (Fr.) 15,35.  
 Vollgraff (G.) 163, 53. 164, 36. 164,48. 164,52. 165, 10. 165,35. 166,22.  
 Wace (A. J. B.) 132,42.  
 Wagenvoort (H.) 165,4.  
 Walker (A. T.) 77,29.  
 Walter (Fr.) 14,45. 18,1.  
 Walters (C. F.) 134,32. 134,40.  
 Walters (W. C. F.) 133, 18.  
 Walton (Alice) 69,25.  
 Ward (W. L.) 107,21.  
 Washburn (Oliver M.) 70,13. 71,2.  
 Washington (H. S.) 75,15.  
 Wegeli (R.) 168,23.  
 Weir Robert 133,33.  
 White (Hugh G. Evelyn) 137,44.  
 Wilmart 116,26. 144,20. 146,6. 146,13.  
 Woodhouse (W. J.) 132, 32.  
 Wright (F. A.) 136,29.  
 Wright (F. Warren) 71, 33.  
 Wecklein (N.) 49,49.  
 Wenig (Ch.) 62,34.  
 Weniger (L.) 37,30.  
 Werner (H.) 24,40. 35,51.  
 White (John Williams) 107,13.  
 Wilamowitz-Moellen-  
 doff 54,9.  
 Wilhelm (Fried) 46,34.  
 Wissowa (Georg) 37,22.  
 Witmore (Ch. E.) 77,26.  
 Wolff (Georg) 35,46.  
 Volterstorff (G.) 19,53.  
 Wundt (Max) 30,40.  
 Zahour (B.) 67,17.  
 Zammit (T.) 133,15.  
 Zeiller 114,23.  
 Zeuthen (H. G.) 163,21.  
 Zilles (W.) 20,53.

*Le Gérant* : C. KLINCKSBECK.



